

Rapport annuel 2003

 **Banque Scotia**



Le Groupe Banque Scotia

Fondée à Halifax (Nouvelle-Écosse) en 1832, la Banque Scotia, dont l'actif représente 286 milliards de dollars, est l'un des principaux établissements financiers d'Amérique du Nord. À titre de la plus internationale des banques canadiennes, le Groupe Banque Scotia offre ses services à plus de 10 millions de clients dans quelque 50 pays des Amériques, des Antilles, d'Europe et d'Asie.

Notre objectif est d'être la meilleure et la plus prospère des sociétés canadiennes de services financiers à vocation internationale. Nous prenons l'engagement de gérer la Banque de manière responsable dans le meilleur intérêt de tous nos partenaires – clients, actionnaires, employés et membres des collectivités où nous sommes présents.

2	Chiffres clés	22	Aperçu de la régie interne
4	Message à nos partenaires	24	Conseil d'administration
8	Survol : résultats par secteur d'activité	26	Membres de la direction
10	Réseau canadien	28	Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation
14	Opérations internationales	73	Rapport financier 2003
16	Scotia Capitaux	122	Procédures en matière de régie interne
18	Employés : Une équipe... un même objectif	131	Glossaire
20	Collectivité	132	Information à l'intention des actionnaires



Page couverture

La vie. L'argent. Une question d'équilibre. Jeannine Amber, une cliente de longue date de la Banque Scotia, est photographiée ici avec sa fille Niko, qui a récemment ouvert son premier compte à la Banque Scotia.

Résultats par rapport aux objectifs pour 2003

Rendement des capitaux propres (RCP)

Objectif : Afficher un rendement des capitaux propres de 15 % à 18 %.

Résultat : **17,6 %**

Le RCP mesure l'efficacité avec laquelle la Banque utilise les fonds investis par les porteurs d'actions ordinaires. Ce ratio équivaut au quotient du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires par l'avoir moyen des porteurs d'actions ordinaires.

Bénéfice par action

Objectif : Afficher un bénéfice par action ordinaire de 5 % à 10 % par an.

(À l'exclusion des charges liées à l'Argentine en 2002*)

Résultat : **7,8 %**

Le bénéfice par action correspond au revenu net par action ordinaire que génère une entreprise. Il équivaut au quotient du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen des actions ordinaires en circulation.

* Voir le détail des charges liées à l'Argentine en 2002 à la note 1), page 2, au tableau 26, page 70 et à la note 23, page 108.

Ratio de productivité

Objectif : Maintenir un ratio de productivité inférieur à 58 %.

Résultat : **54,9 %**

Le ratio de productivité mesure l'efficacité globale de la Banque. Il exprime, en pourcentage, le rapport entre les frais autres que d'intérêts et la somme du revenu d'intérêts net (selon une base de mise en équivalence fiscale) et des autres revenus. Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité. En ce qui concerne ce ratio, la Banque Scotia s'est toujours classée parmi les meilleures banques canadiennes.

Capital de catégorie 1

Objectif : Maintenir un coefficient du capital de catégorie 1 égal ou supérieur à 8 %.

Résultat : **10,8 %**

Le coefficient du capital de catégorie 1 est une mesure de la solidité financière globale de la Banque. Il équivaut au quotient du capital de catégorie 1 par les actifs à risques pondérés. La Banque Scotia affiche toujours le coefficient du capital de catégorie 1 le plus élevé parmi les banques canadiennes et l'un des plus solides selon les normes internationales.

Objectifs pour 2004

Rendement des capitaux propres : **16 % à 19 %**

Bénéfice par action : **10 % à 15 %**

Ratio de productivité : **inférieur à 58 %**

Maintenir la solidité de nos coefficients de capital et de nos cotes de crédit

(Pour les exercices terminés le 31 octobre)	2003	2002		2001	2000	1999 ²⁾
		Déjà établi	A l'exclusion des charges relatives à l'Argentine ¹⁾			
Résultats d'exploitation (en millions de dollars)						
Revenu d'intérêts net (BMEF ³⁾)	6 428	6 943	6 943	6 430	5 393	4 835
Revenu total (BMEF ³⁾)	10 443	10 885	10 988	10 501	9 058	8 018
Provision pour créances irrécouvrables	893	2 029	1 575	1 425	765	635
Frais autres que d'intérêts	5 731	5 974	5 737	5 662	5 119	4 756
Provision pour impôts sur le revenu (BMEF ³⁾)	1 062	869	1 123	1 106	1 184	1 030
Revenu net	2 477	1 797	2 337	2 169	1 926	1 551
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	2 406	1 692	2 232	2 061	1 818	1 443
Rendement de l'exploitation						
Bénéfice de base par action (en dollars)	4,76	3,36	4,43	4,12	3,67	2,93
Bénéfice dilué par action (en dollars)	4,69	3,30	4,35	4,05	3,63	2,90
Rendement des capitaux propres (en pourcentage)	17,6	13,0	16,6	17,3	17,6	15,3
Ratio de productivité (en pourcentage) (BMEF ³⁾)	54,9	54,9	52,2	53,9	56,5	59,3
Marge nette sur intérêts sur le total de l'actif moyen (en pourcentage) (BMEF ³⁾)	2,23	2,34	—	2,37	2,26	2,11
Données du bilan (en millions de dollars)						
Liquidités et valeurs mobilières	83 773	76 467	—	73 444	60 130	51 084
Prêts et acceptations	178 478	194 070	—	184 733	175 710	155 022
Total de l'actif	285 892	296 380	—	284 425	253 171	222 691
Dépôts	192 672	195 618	—	186 195	173 900	156 618
Actions privilégiées	800	1 275	—	1 775	1 775	1 775
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	13 814	13 502	—	12 833	11 200	9 631
Biens sous administration	161 974	144 433	—	153 110	156 668	142 905
Biens sous gestion	19 964	21 472	—	21 942	18 797	16 232
Mesures du capital (en pourcentage)						
Coefficient du capital de catégorie 1	10,8	9,9	—	9,3	8,6	8,1
Coefficient du capital total	13,2	12,7	—	13,0	12,2	11,9
Coefficient du capital-actions ordinaire à l'actif rajusté en fonction du risque	9,2	8,6	—	8,1	7,3	6,9
Coefficient du capital-actions corporel ordinaire à l'actif pondéré en fonction du risque	8,9	8,3	—	7,8	7,0	6,7
Actif pondéré en fonction du risque (en millions de dollars)	154 523	165 417	—	164 755	156 112	142 258
Qualité du crédit						
Montant net des prêts douteux après provision générale (en millions de dollars)	47	620	—	259	(61)	(156)
Provision générale pour créances irrécouvrables (en millions de dollars)	1 475	1 475	—	1 475	1 300	1 300
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations ⁴⁾	0,03	0,32	—	0,14	(0,03)	(0,10)
Provision spécifique pour créances irrécouvrables en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations	0,48	1,05	0,82	0,68	0,46	0,31
Données sur les actions ordinaires						
Par action (en dollars)						
Haut	67,39	56,19	—	50,50	45,65	36,90
Bas	44,55	42,02	—	37,30	26,05	28,60
Clôture	65,47	45,88	—	43,85	43,50	33,60
Actions en circulation (en milliers)						
Moyenne – de base	504 783	504 340	—	500 619	495 472	493 136
Moyenne – diluées	512 869	512 752	—	508 995	501 253	498 090
Fin de l'exercice	505 353	504 122	—	503 795	497 965	494 252
Dividendes par action (en dollars)	1,68	1,45	—	1,24	1,00	0,87
Rendement des actions (en pourcentage)	3,0	3,0	—	2,8	2,8	2,7
Ratio de distribution (en pourcentage)	35,3	43,2	32,8	30,1	27,3	29,7
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	33 085	23 129	—	22 091	21 661	16 607
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	27,34	26,78	—	25,47	22,49	19,49
Ratio de la valeur marchande à la valeur comptable	2,4	1,7	—	1,7	1,9	1,7
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)	13,8	13,7	10,4	10,6	11,9	11,5
Autres données						
Employés	43 986	44 633	—	46 804	40 946	40 894
Succursales et bureaux	1 850	1 847	—	2 005	1 695	1 654

1) Les résultats de la Banque pour l'exercice 2002 incluaient des charges de 540 millions de dollars (après impôts) imputées au titre de la crise politique et économique extraordinaire en Argentine et de l'incidence de cette crise sur le risque couru par la Banque relativement à ce pays. La direction croit que l'analyse de la performance de la Banque est facilitée par l'exclusion de ces charges en raison de leur montant global et de leur nature. Cette méthode permet l'identification des revenus sous-jacents ainsi qu'une comparaison plus significative des résultats d'un exercice à l'autre. Toutefois, les autorités de réglementation en valeurs mobilières exigent que les émetteurs mettent en garde les lecteurs lorsque les résultats établis conformément aux principes comptables généralement reconnus ont fait l'objet d'ajustements et qu'ils peuvent ne pas être comparables aux mesures des résultats sous-jacents utilisés par d'autres entreprises. Voir le Tableau 26, page 70 et la note 23, page 108.

2) Voir la note 1), page 118.

3) Base de mise en équivalence fiscale. Voir la note 1), page 30, pour plus de détails.

4) Le montant net des prêts douteux correspond au montant des prêts douteux moins la provision pour créances irrécouvrables incluant la provision générale.

Vigueur du revenu grâce à la diversification

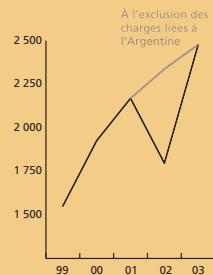
La Banque Scotia a déclaré un revenu net de 2 477 millions de dollars en 2003, en hausse de 38 % par rapport à 2002. Compte non tenu des charges liées à l'Argentine en 2002¹⁾, le revenu sous-jacent a marqué une hausse appréciable de 140 millions de dollars, soit 6 %. La diminution des pertes sur prêts de Scotia Capitaux a été en partie annulée par les effets de la conversion des devises à la suite de l'appréciation du dollar canadien.

Le rendement des capitaux propres a affiché un solide 17,6 % en 2003, comparativement à 16,6 % pour l'exercice précédent, compte non tenu des charges liées à l'Argentine. Le taux se maintient toujours dans la partie supérieure de la fourchette prévue de 15 % à 18 % que nous nous étions fixée.

Nous continuons d'accroître notre capital de base au moyen des bénéfices non répartis. En 2003, nous avons généré un capital de 1,6 milliard de dollars, après paiement des dividendes, et de plus de 6 milliards de dollars au cours des cinq derniers exercices.

1) Voir la note 1), page 2, le tableau 26, page 70 et la note 23, page 108.

Revenu net
(en millions de dollars)

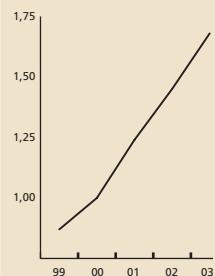


Progression continue des dividendes

Nos dividendes ont augmenté deux fois en 2003, pour une douzième année de croissance de suite. Le dividende par action a atteint 1,68 \$, ce qui représente une hausse appréciable de 16 % par rapport à l'exercice précédent. En outre, une augmentation du dividende de 6 cents a été annoncée, portant à 50 cents le dividende par action ordinaire à compter de janvier 2004. Avec cette augmentation, le dividende aura plus que doublé depuis 1999 et aura progressé selon un taux annuel composé de 11,6 % au cours des dix dernières années.

L'excellente situation de notre capital et la croissance solide de nos bénéfices nous ont permis d'accroître notre ratio cible de distribution des dividendes de 35 % à 45 % des bénéfices par action. Notre ratio de distribution s'est élevé à 35 % en 2003.

Dividendes par action



Excellent rendement pour les actionnaires

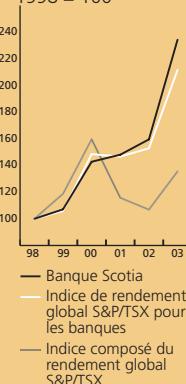
La Banque Scotia continue d'offrir à ses actionnaires un rendement positif, pour la neuvième année de suite. En 2003, le rendement total (qui comprend à la fois le dividende et la plus-value du cours des actions ordinaires de la Banque) est ressorti à 47 %.

Le rendement annuel composé revenant aux actionnaires de la Banque a atteint 18,6 % au cours des cinq derniers exercices, ce qui est supérieur à celui des autres grandes banques canadiennes. À 20,1 %, le rendement sur dix ans est encore plus élevé. Nous continuons de dépasser de très loin l'indice composé S&P/TSX.

Exercice (%)	2003	2002	2001	2000	1999
Rendement annuel	46,8	7,8	3,7	33,3	7,1
Rendement quinquennal (annualisé)	18,6	11,1	18,9	28,4	23,6

Rendement revenant aux porteurs d'actions ordinaires

Plus-value du cours des actions majorée des dividendes réinvestis, 1998 = 100



Message à nos partenaires



Peter C. Godsoe, O.C.

La Banque Scotia a connu une autre excellente année en 2003. Nous avons atteint tous nos objectifs clés et maintenu notre position de force.

La Banque a dégagé un bénéfice record pour l'exercice 2003 avec un revenu net de 2 477 millions de dollars, alors qu'il s'établissait à 1 797 millions de dollars à l'exercice précédent. Le bénéfice par action (dilué) s'est inscrit à 4,69 \$, comparé à 3,30 \$ en 2002 et le rendement des capitaux propres (RCP) a affiché un excellent 17,6 %, comparé à 13,0 % l'an dernier. À l'exercice précédent, en excluant les charges afférentes à l'Argentine en 2002*, le revenu net était de 2 337 millions de dollars, le bénéfice par action de 4,35 \$ et le RCP de 16,6 %.

Notre succès à long terme découle de l'attention soutenue que nous portons aux principales lignes de force du Groupe Banque Scotia – la satisfaction de la clientèle, la gestion des risques, le contrôle des dépenses, la diversification et notre personnel – et à l'exécution supérieure dans chacun de nos secteurs d'activité principaux.

Comme par le passé, nous continuons de gérer votre Banque dans l'intérêt de tous nos partenaires principaux, notamment les actionnaires, les clients, les employés et les collectivités que nous servons. Nous vous présentons ci-après un aperçu des résultats de chacun de ces groupes en 2003, ainsi que nos projets d'avenir généraux.

Actionnaires

La Banque Scotia continue d'apporter à ses actionnaires un excellent rendement du capital investi. Au cours des dix dernières années, ils ont obtenu un rendement total de plus de 20 %, compte tenu des dividendes et de la plus-value du cours des actions.

Nos réalisations ont été nombreuses au dernier exercice et nous en sommes fiers. Le maintien de notre position au second rang des plus importantes banques canadiennes au chapitre de la capitalisation boursière nous vaut également le titre de deuxième société en importance au Canada. Nous continuons d'afficher les meilleurs coefficients de capital parmi les grandes banques canadiennes. Ainsi, notre coefficient du capital de catégorie 1 est de 10,8 %. Cela nous permet de profiter de nouvelles possibilités de croissance, tout en atténuant les effets des ralentissements inévitables du cycle économique. Par ailleurs, nous continuons de maintenir notre réputation de banque la plus efficace de l'industrie, puisque nous enregistrons un ratio de productivité de 54,9 %.

Dans le but d'optimiser l'utilisation du capital des actionnaires et de nos ressources humaines, nous évaluons continuellement tous nos secteurs d'activité en fonction du rendement du capital, des résultats d'ensemble et du potentiel à long terme. Dans tous nos secteurs d'activité, nous cherchons constamment des moyens de réduire les frais et de rendre les opérations plus efficaces, que ce soit par des améliorations technologiques ou des programmes d'impartition par exemple.

Clients

Notre principal objectif est de « nous efforcer d'aider nos clients à améliorer leur situation financière en fournissant des solutions adaptées à leurs besoins particuliers ». Au cours de l'exercice, nous avons maintenu notre réputation de meilleure banque au chapitre du service à la clientèle, non seulement au Canada, mais aussi sur plusieurs des marchés internationaux où nous sommes présents. Selon

* Se reporter au Tableau 26 (page 70) et à la note 23 (page 108) pour le détail des charges afférentes à l'Argentine pour 2002.

Nos réalisations ont été nombreuses au dernier exercice et nous en sommes fiers. Nous sommes demeurés la deuxième banque en importance au Canada au chapitre de la capitalisation boursière.



Richard E. Waugh

nous, c'est ce qui nous distingue des autres sociétés de services financiers.

Un sondage annuel effectué auprès des clients par Synovate a révélé que la Banque Scotia était le chef de file parmi les grandes banques canadiennes en ce qui a trait à l'excellence du service à la clientèle, et ce, pour la quatrième année de suite. Un autre sondage récent mené par Gomez Canada a révélé que la Banque Scotia se classait au premier rang parmi les banques canadiennes pour ce qui est de l'offre de services en ligne aux clients. En outre, la Banque Scotia et Scotia Capitaux sont arrivés en tête du classement canadien des meilleures banques Internet au monde en 2003, selon le magazine *Global Finance*. Les Services financiers Scotia en direct comptent maintenant plus de un million de clients inscrits.

À l'extérieur du Canada, Scotiabank Inverlat, notre filiale mexicaine, s'est classée première lors d'un sondage mené auprès des clients des banques par *Reforma*, un quotidien de premier plan du Mexique. La Banque Scotia a été désignée la « meilleure banque du Mexique et de la République dominicaine » par le magazine *LatinFinance* et Scotiabank Jamaica a été désignée « banque de l'année en Jamaïque » par le magazine *The Banker*.

Chacun de nos secteurs d'activité récolte les fruits de la priorité donnée à nos clients et au développement de relations plus approfondies et plus rentables avec ceux-ci, en visant à leur offrir des solutions bancaires complètes.

Le Réseau canadien obtient de bons résultats du programme Vente et service et de l'organisation de gestion des ventes, établis il y a plusieurs années, ainsi que des programmes primés de marketing direct. De plus, les Services aux entreprises ont mis en place une nouvelle structure de gestion des ventes et un nouveau concept de gestion des relations avec la clientèle.

Les Services aux petites entreprises ont fait de grands progrès en offrant des solutions simples et commodes qui permettent aux clients de voir à leurs besoins personnels et professionnels en matière de services bancaires courants. Pour ce faire, des produits innovateurs ont été lancés, comme le nouveau Maître Compte pour entreprise. D'après un sondage récent mené par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante auprès des petites et moyennes entreprises, la Banque Scotia s'est classée au premier rang parmi les cinq grandes banques canadiennes en ce qui a trait au service à la clientèle.

Le partenariat établi entre le Réseau canadien et Gestion de patrimoine a prouvé son efficacité, les planificateurs financiers de ScotiaMcLeod travaillant en étroite collaboration avec les succursales de détail du Réseau canadien afin de répondre à l'ensemble des besoins des clients en matière de services financiers. Nous prendrons des mesures en vue de consolider cet important partenariat et de maximiser les avantages que nos clients en tireront au cours de la prochaine année. Nous avons connu également un grand succès avec le Groupe Gestion privée Scotia qui peut compter sur le savoir-faire de Scotia Cassels et de Trust Scotia.

Dans la division Opérations internationales, nous avons retenu bon nombre des meilleures pratiques commerciales du Réseau canadien en matière de gestion des relations avec les clients et les avons mises en application avec succès dans nos opérations aux Antilles et en Amérique centrale. En Amérique latine, nous introduisons la culture et les valeurs de la Banque Scotia centrées sur le client, tout en améliorant la gestion du risque et la productivité.

Le modèle de gestion des relations axée sur le client de Scotia Capitaux est bien rodé et donne des résultats intéressants au Canada. Nous avons lancé un modèle

Nous apprécions la conscience professionnelle de nos employés, leur grande loyauté envers la Banque et leur empressement à s'entraider et à aider leurs clients et les collectivités. Nous les remercions de leur contribution remarquable à nos résultats.

semblable dans nos opérations aux États-Unis et les résultats à ce jour y sont tout aussi favorables. Une priorité pour 2004 consiste à approfondir davantage nos relations avec les clients. Parallèlement, nous continuerons de viser à améliorer la qualité de notre crédit au moyen d'outils et de procédés, notamment de la gestion du portefeuille de prêts.

Employés

Notre succès continu témoigne de l'excellence de l'équipe du Groupe Banque Scotia. Nous apprécions la conscience professionnelle de nos employés, leur grande loyauté envers la Banque et leur empressement à s'entraider et à aider leurs clients et les collectivités. Nous les remercions de leur contribution remarquable à nos résultats.

En tant qu'organisation, nous visons entre autres à être reconnus comme un « employeur de choix » tant par nos employés actuels qu'éventuels. Nos études ont démontré qu'en règle générale, nos employés les plus satisfaits ont les clients les plus satisfaits. En outre, le taux de satisfaction de nos employés a augmenté en 2003 selon notre sondage interne annuel : 83 % des employés ont affirmé que leur milieu de travail est un endroit où il fait bon travailler. Ces résultats sont fondés sur un taux de réponse record de 88 % des employés dans plus de 30 pays. En 2004, tous les employés à l'échelle mondiale participeront simultanément au sondage, ce qui nous permettra de tracer le portrait le plus complet à ce jour des opinions exprimées par les employés de la Banque Scotia.

En vue de continuer d'améliorer la satisfaction des employés, nous mettons à leur disposition des outils, des programmes et des technologies de libre-service afin de les aider à mener une carrière enrichissante. Ainsi en 2003, nous avons amélioré notre Régime canadien d'avantages à la carte et avons continué d'investir dans nos programmes de formation et de perfectionnement, en particulier la formation en direct.

Au cours de l'exercice, nous avons lancé un programme international de communications internes ayant pour thème « Une équipe... un même objectif » qui vise à aider nos employés à mieux comprendre les objectifs, la mission fondamentale et les stratégies de la Banque. Dans le cadre de ce programme, nous avons établi les valeurs de base qui, à notre avis, caractérisent la Banque et ses employés : intégrité, respect, détermination, perspicacité et dynamisme.

Collectivités

Nous nous sommes également donné pour objectif de devenir un chef de file sur le plan de la responsabilité sociale en tant qu'entreprise et d'être reconnus pour l'influence positive que nous exerçons dans les collectivités où nous sommes présents. La responsabilité sociale en tant qu'entreprise est un terme large qui englobe tout un éventail de préoccupations sociales et environnementales. En 2003, *Corporate Knights* a classé la Banque parmi les dix meilleures entreprises au Canada qui se sont distinguées par leur présence sociale.

Les programmes de dons de bienfaisance de la Banque sont des composantes clés de sa stratégie en matière de responsabilité sociale. Au cours de la dernière décennie, la Banque Scotia a augmenté de plus du quintuple ses dons, ses parrainages et autres formes d'aide à la collectivité, ce qui fait d'elle l'une des plus grandes entreprises donatrices au Canada. En 2003, nous avons distribué au total plus de 30 millions de dollars à l'échelle mondiale afin de soutenir l'éducation, la santé, les services sociaux et les arts dans les villes et pays où nous sommes présents. Nous versons environ le quart de l'ensemble de nos dons à l'extérieur du Canada.

En outre, nos employés donnent généreusement temps et argent pour appuyer des milliers de causes partout au Canada et dans le monde. Nous encourageons et soutenons le travail bénévole accompli par nos employés, à titre personnel ou en groupe, par l'intermédiaire de deux programmes très populaires : Programme de bénévolat des employés de la Banque Scotia et Équipe Scotia au service de la collectivité.

Notre bilan des contributions communautaires pour 2003 fournit de plus amples détails sur notre engagement envers les collectivités et à l'égard des questions plus larges touchant notre responsabilité sociale en tant qu'entreprise. On peut en obtenir un exemplaire dans une succursale ou en consultant le site www.banquescotia.com.

Position de force

Dans chacun de nos secteurs d'activité, nous continuons de privilégier trois stratégies clés d'ensemble : bâtir des relations plus rentables et plus approfondies avec la clientèle, optimiser l'utilisation du capital des actionnaires et du capital humain, et miser sur nos principaux atouts. En gardant le cap sur ces stratégies, nous pourrons maintenir

Nous croyons que notre Banque est remarquable. Nous avons tout ce qu'il faut pour poursuivre sur notre lancée, maintenir notre position de force et tirer parti des occasions nouvelles.

une position de force qui nous permettra d'affronter les défis qui ne manqueront pas de se présenter.

Notamment, nous sommes optimistes en ce qui concerne la réduction des pertes sur prêts en 2004. Nous sommes déterminés à maintenir un capital de base solide afin de disposer de toute la latitude nécessaire pour prendre de l'expansion, composer avec les risques imprévus, racheter des actions et continuer à augmenter notre dividende. Nous maintiendrons également notre diversification, misant sur nos trois principaux secteurs d'activité comme moteurs de croissance.

Parmi les défis que doivent relever les institutions financières, mentionnons les questions de politique gouvernementale, particulièrement en ce qui concerne les fusions. Le gouvernement fédéral a imposé un moratoire sur les propositions de fusion bancaire jusqu'en septembre 2004. Or, plusieurs facteurs, notamment la possibilité d'une élection fédérale anticipée, pourraient retarder davantage toute proposition de fusion. Nous continuerons de suivre de près cette question et de collaborer avec divers représentants gouvernementaux afin de nous assurer que les lois et règlements régissant le secteur des services financiers donnent aux banques les possibilités et la souplesse voulues pour maintenir leur compétitivité au Canada et à l'étranger.

Perspectives d'avenir

La conjoncture a été inégale sur la plupart de nos principaux marchés durant le dernier exercice et les craintes géopolitiques persistantes ont nui aux taux de croissance. Toutefois, des signes laissent croire à une remontée de l'économie mondiale au cours du prochain exercice. L'économie canadienne, en particulier, devrait profiter d'une conjoncture plus favorable aux États-Unis. Nous prévoyons aussi une amélioration en Amérique latine et en Asie.

Les taux d'inflation et d'intérêt devraient demeurer faibles en 2004 dans une perspective historique. Nous prévoyons que le dollar canadien se maintiendra à des niveaux relativement élevés par rapport au dollar américain et à la plupart des devises des pays où nous sommes présents. Dans un tel contexte, les difficultés reliées à la conversion des devises que nous avons connues durant la majeure partie de 2003 se poursuivront en 2004.

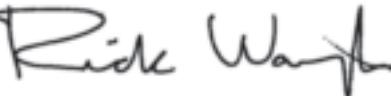
Malgré ces difficultés et autres défis, nous croyons que notre Banque est remarquable. Nous avons tout ce qu'il faut pour poursuivre sur notre lancée, maintenir notre position de force et tirer parti des occasions nouvelles.

Nos lignes de force et nos stratégies de base nous ont valu des succès considérables au cours de la dernière décennie. Nous pouvons compter sur une équipe exceptionnelle qui baigne dans une culture d'entreprise remarquable et possède une capacité hors pair pour mettre nos stratégies à exécution efficacement. Nous sommes convaincus que votre Banque saura affronter les défis de demain, qu'elle tiendra le cap et continuera d'enregistrer de solides résultats au profit de tous ses principaux partenaires.



Peter C. Godsoe

Président du conseil



Richard E. Waugh

Président et chef de la direction

Peter Godsoe a quitté ses fonctions de chef de la direction le 2 décembre. Cependant, il demeurera président du conseil jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires le 2 mars 2004. Après plus de 37 ans à la Banque Scotia, dont plus d'une décennie à titre de chef de la direction, M. Godsoe laisse en héritage une entreprise qui se distingue par les excellents rendements de l'avoir des actionnaires, de très solides coefficients du capital, son leadership reconnu en ce qui a trait à la satisfaction de la clientèle, sa culture positive et le très bon moral de ses employés. En outre, sous la gouverne de M. Godsoe, la Banque a considérablement élargi le soutien qu'elle offre aux collectivités où elle est présente.

Président depuis janvier 2003, Richard Waugh, qui a travaillé dans pratiquement tous les secteurs d'activité de la Banque, a été nommé président et chef de la direction le 2 décembre 2003. Le conseil d'administration a également annoncé son intention de nommer M. Arthur R.A. Scace, C.R., qui siège au conseil d'administration de la Banque Scotia depuis 1997, à titre de nouveau président du conseil non dirigeant, sous réserve qu'il soit réélu administrateur.

Résultats par secteur d'activité



Réseau canadien

Services aux particuliers | Gestion de patrimoine | Services aux petites entreprises | Services aux entreprises

Le Réseau canadien fournit une gamme complète de services financiers aux particuliers, aux petites et aux moyennes entreprises (dont des services de banque d'investissement destinés aux moyennes entreprises) par l'intermédiaire de plus de 960 succursales, de près de 2 400 GAB et de quatre centres d'appel, auxquels s'ajoutent nos services bancaires par téléphone, sans fil et par Internet. Notre groupe Gestion de patrimoine offre des services de conseil et de placement, notamment en matière de courtage de détail, de fonds communs de placement et de gestion privée.



Opérations internationales

Forte d'une expérience internationale de plus de cent ans, la Banque Scotia fait maintenant bénéficier de ses services environ trois millions de clients dans les Antilles, en Amérique latine et dans la région Asie-Pacifique. Notre vaste réseau, sans équivalent dans les autres banques canadiennes, propose à la clientèle du Canada et de l'étranger une gamme complète de services financiers dans 45 pays. Si l'on inclut les filiales et sociétés affiliées, la division Opérations internationales compte plus de 900 succursales et bureaux, près de 1 800 GAB et au-delà de 19 000 employés.



Scotia Capitaux

Les services aux grandes entreprises et les services de banque d'investissement du Groupe Banque Scotia offrent des solutions financières spécialisées aux grandes entreprises, aux investisseurs institutionnels et aux pouvoirs publics au Canada, aux États-Unis et en Europe. Les points forts de Scotia Capitaux sont les suivants : prêts spécialisés et consortiaux, financement par emprunt et émission de titres, fusions et acquisitions, instruments dérivés, titres à revenu fixe, opérations de change et produits afférents aux métaux précieux.

Dans chaque secteur d'activité, nous avons choisi de consolider les relations avec les clients, d'optimiser le rendement et de développer nos forces fondamentales. Comme l'indiquent nos réalisations (décrties dans les pages qui suivent), cette stratégie est bonne et nous continuerons de nous en inspirer pour nos objectifs prioritaires en 2004.

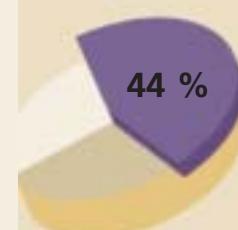
Points saillants

- Premier rang, maintenu quatre années de suite, au classement des grandes banques canadiennes pour le service clientèle (Synovate).
- Premier rang au classement des banques canadiennes pour les services en direct (Gomez Canada).
- Importante extension du réseau de GAB avec l'ajout de près de 500 guichets.
- Lancement des Fonds Sélection Scotia et des Portefeuilles Partenaires Scotia pour stimuler la croissance des ventes de parts de fonds communs de placement.
- Augmentation de 33 % des actifs à honoraires forfaitaires de ScotiaMcLeod.

Objectifs prioritaires

- Maintenir notre premier rang en matière de satisfaction et de fidélité de la clientèle.
- Accroître la clientèle de Gestion de patrimoine en continuant d'améliorer service et rendement et en obtenant des mises en contact des Services aux particuliers.
- Tirer parti de nos succès liés à la satisfaction de la clientèle pour acquérir de nouveaux clients, accroître notre part de marché et vendre plus de services aux clients actuels.
- Continuer de contrôler les dépenses et d'investir dans la nouvelle technologie afin d'accroître la productivité.

Revenu en 2003 du Réseau canadien
1 094 millions de dollars



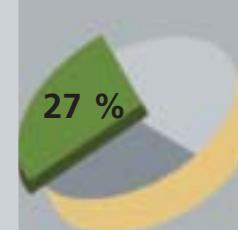
Points saillants

- Participation dans Scotiabank Inverlat, au Mexique, portée à 91 %.
- Meilleure banque en Jamaïque selon le magazine *The Banker* et meilleure banque au Mexique et en République dominicaine selon le magazine *LatinFinance*.
- Acquisition de 39 nouvelles succursales en République dominicaine, ce qui a fortement accru notre part de marché globale.
- Lancement des services bancaires par Internet en Jamaïque, à Trinité-et-Tobago et à la Barbade.
- Première banque canadienne à détenir en Chine un permis d'exploitation bancaire en monnaie locale, lequel a été octroyé à notre succursale de Canton (Guangzhou).

Objectifs prioritaires

- Augmenter l'indice de satisfaction de la clientèle en nous concentrant sur la fonction vente et service, en modifiant la structure organisationnelle des succursales et en offrant une expérience clientèle des plus cohérentes.
- Élargir avec dynamisme la gamme de produits offerts, notamment en établissant des alliances stratégiques.
- Améliorer la productivité en utilisant les meilleures pratiques du Réseau canadien et en mettant à niveau les systèmes et procédures.
- Affirmer notre présence sur les marchés clés, dont le Mexique, les Antilles hispanophones et l'Amérique centrale.

Revenu en 2003 des Opérations internationales
669 millions de dollars



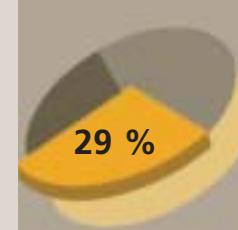
Points saillants

- Nette amélioration de la qualité du crédit.
- Multiplication par deux de notre part du marché canadien du placement de titres au cours des trois dernières années.
- Obtention par notre équipe d'analystes de 13 étoiles au classement (*Brendan Wood International Canadian Institutional Equity Report*).
- Deuxième rang attribué à ScotiaMocatta dans les catégories de l'or et de l'argent au classement mondial effectué en 2003 par le magazine *Risk* pour les produits de base.

Objectifs prioritaires

- Enrichir la gamme de nos produits de gros et maximiser la vente parallèle des produits et compétences du Groupe Banque Scotia.
- Tirer parti des succès obtenus au Canada pour améliorer notre efficacité organisationnelle aux États-Unis et en Europe.
- Améliorer la qualité du crédit et continuer de gérer le risque par une meilleure tarification des produits et une gestion prudente des portefeuilles de prêts.
- Miser sur nos relations solides et durables avec les clients au Canada et aux États-Unis, tout en réduisant au minimum les risques.

Revenu en 2003 de Scotia Capitaux
721 millions de dollars



Pour plus d'information, reportez-vous à l'Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation, à la page 27. Cette analyse fournit des renseignements détaillés sur les secteurs d'activité, notamment en ce qui concerne la stratégie, les priorités et les réalisations.

La vie. L'argent. Une question d'équilibre.

« La position de leader de la Banque Scotia en matière de satisfaction et de fidélisation de la clientèle constitue un avantage important, puisque ces éléments témoignent d'abord de la volonté de nos clients de demeurer avec nous, mais aussi de renforcer à long terme les relations d'affaires qu'ils ont établies avec nous. »

Robert Chisholm, vice-président du conseil, Banque Scotia, et président et chef de la direction, Réseau canadien et Gestion de patrimoine



Denise Gordon-Mohamud, cliente des Services aux particuliers, apprécie les conseils qu'elle reçoit du personnel de la succursale Sheridan Centre à Mississauga, en Ontario, mais aime aussi pouvoir suivre l'évolution de sa situation financière personnelle au moyen des services bancaires Scotia en direct.

La stratégie du Réseau canadien consiste à approfondir les relations avec les clients actuels – tout en attirant de nouveaux clients – et à leur offrir des solutions financières intégrées. Cette stratégie, conjuguée à l'attention soutenue que nous portons à la gestion des coûts, nous aidera à accroître notre part de marché, nos revenus et notre rentabilité.

Pour atteindre ses objectifs d'aider les clients à améliorer leur situation financière et de leur offrir un service hors pair, le Réseau canadien a simplifié le processus décisionnel tant au niveau des services bancaires que des services financiers. Que nos clients soient des

particuliers, des propriétaires de petites entreprises ou des entreprises de taille moyenne, ils recherchent des solutions pratiques qui tiennent compte des défis qu'ils doivent relever chaque jour. Aussi, ils s'attendent à ce que leur banque ou leur conseiller les aide à rationaliser leurs choix financiers d'une manière simple et rapide.

C'est parce que nous considérons toujours les choses du point de vue de nos clients, et que nous répondons à leurs besoins en leur offrant des solutions appropriées, que nous réussissons à les fidéliser et à obtenir une part accrue de leurs affaires.



À Edmonton, ScotiaMcLeod a offert à Naomi Krogman, photographiée ci-dessus avec son mari, Lee Foote, une stratégie de planification financière qui tient compte de l'ensemble de sa situation financière.

Notre nouveau programme **Placement CAP** représente une approche de placement simple et directe qui aide les clients à faire des dépôts réguliers afin d'atteindre leurs objectifs financiers.



Services aux particuliers

En 2003, nous avons continué de miser sur les quatre « pierres angulaires » des besoins financiers de nos clients, soit les opérations bancaires courantes, le crédit, les placements et la protection. Nous proposons également à nos clients des produits pratiques et un plan financier par étapes afin de les aider à atteindre leurs objectifs.

Par exemple, nous avons lancé le prêt hypothécaire *Scotia avec mise de fonds-cadeau* à la suite de recherches qui ont démontré que près de la moitié des Canadiens qui économisent en vue de l'achat d'une maison se butent à la difficulté d'amasser l'argent nécessaire à la mise de fonds. Afin d'aider les clients à surmonter cet obstacle, nous avons offert aux acheteurs admissibles un produit qui fournit une mise de fonds égale à 5 % de la valeur de leur maison.

Pour accroître davantage notre part de marché, nous avons lancé des programmes pour aider les clients qui ont un emploi du temps chargé à gérer leurs besoins financiers et à connaître les autres produits et services de la Banque Scotia. En quelques clics de souris, le programme *Placement CAP*, qui a été lancé récemment, permet à un représentant de montrer aux clients emprunteurs comment ils peuvent se préparer dès maintenant à atteindre leurs autres objectifs financiers, tel que le financement des études de leurs enfants au moyen de cotisations mensuelles à un régime enregistré d'épargne-études.

Gestion de patrimoine

C'est en adoptant une approche intégrée, et en tirant parti des ressources et des compétences du groupe Gestion de patrimoine, que la Banque Scotia peut offrir des services

personnalisés en matière de placements et de conseils financiers, notamment des services de courtage, de gestion privée, ainsi que des fonds communs de placement, qui proposent des solutions simplifiées et complètes.

Notre équipe de 350 planificateurs financiers de ScotiaMcLeod, qui travaillent en collaboration avec les succursales du Réseau canadien grâce à un programme de recommandation de clients, représente un élément essentiel de notre stratégie de gestion de patrimoine. Nous pouvons ainsi offrir aux clients un programme complet de produits et services qui répondent à tous leurs besoins financiers.

Afin d'améliorer l'expérience des placements en ligne, Placement direct ScotiaMcLeod propose désormais, à l'intention de ses clients investisseurs, une navigation Internet souple et plus intuitive, et qui comporte des fonctions utiles pour les aider à atteindre leurs objectifs de placement.

En outre, le Groupe Gestion privée Scotia offre un accès unique et pratique aux produits et services spécialisés haut de gamme de gestion de patrimoine dans 13 centres au Canada.

Vu la multitude d'options offertes aux investisseurs et le peu de temps dont ceux-ci disposent, nous les aidons à choisir les placements qui correspondent à leurs objectifs. Par exemple, nos Fonds Portefeuilles Partenaires Scotia et nos Fonds Sélection Scotia reposent sur une structure de « fonds de fonds » conçue pour assurer la diversification et réduire le risque, tout en offrant la simplicité d'un placement unique.

Ces initiatives visent essentiellement un objectif commun : associer les clients au conseiller approprié, lequel saura analyser tous les aspects de leur situation financière et établir un plan financier sur mesure pour répondre à leurs besoins.

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Voir page 42

« Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle très important dans l'économie, et nous avons comme objectif de les aider à prospérer en leur offrant des produits, des services et des outils pratiques. La place prépondérante que nous donnons au client fait en sorte que la Banque Scotia est de plus en plus reconnue comme la banque de choix des entreprises, petites et grandes. »

Robert Chisholm, vice-président du conseil, Banque Scotia et président et chef de la direction, Réseau canadien et Gestion de patrimoine



Grâce au financement accordé par la Banque Scotia, Bonnie et Bob Harrison ont pu acquérir une maison dans le secteur historique de Port Hope, en Ontario, et y établir le Butternut Inn, un gîte du passant fort élégant.



Le docteur Jean Bertrand, D.M.V. de Saint-Hubert, au Québec, considère l'équipe des Services aux petites entreprises de la Banque Scotia de la succursale principale de Montréal comme un partenaire dans la réussite de sa pratique vétérinaire. On voit ci-dessus le docteur Bertrand en compagnie de Gypsie, un des chats qui résident en permanence à la clinique.

Services aux petites entreprises

Pour bon nombre de propriétaires de petite entreprise, leurs finances personnelles et celles de l'entreprise sont étroitement liées. Voilà pourquoi nous offrons des produits de crédit, d'épargne et de placement qui tiennent compte de ces besoins et y répondent dans une optique d'intégration.

Par exemple, le Service Scotia1 – Plan bancaire pour entreprise est un forfait bancaire complet conçu pour simplifier les opérations bancaires personnelles et commerciales, moyennant des frais mensuels uniques. En outre, nous levons les obstacles habituels auxquels sont confrontés les propriétaires d'entreprise en leur offrant des produits simples, tel notre Maître Compte pour entreprise. Ce dernier procure aux clients le taux d'intérêt le plus élevé parmi les cinq grandes banques canadiennes pour ce qui est des comptes d'épargne aux petites entreprises, et ce, sans exiger de solde minimum.

Dans le but d'aider les clients à choisir la combinaison de services qui leur convient, nous leur offrons des services spécialisés dans les succursales du Réseau canadien et les Centres de services aux entreprises. Nous apportons aussi un soutien à nos employés sur le terrain en mettant à leur disposition le Centre d'information pour entreprise, où des

spécialistes en services aux petites entreprises et en résolution de problèmes peuvent donner des réponses détaillées aux demandes de renseignements plus complexes des clients.

En 2003, nous avons également mis en place de nouveaux systèmes et des ressources en direct afin de simplifier le plus possible la gestion des finances des propriétaires-exploitants d'entreprise. Nous avons ainsi accéléré le processus d'ouverture de compte et créé un guide Internet sur la rédaction d'un plan d'affaires étape par étape.

Les sondages sur la satisfaction de la clientèle et les autres formes de rétroaction révèlent que nous gagnons la confiance de nos clients. Le docteur Jean Bertrand, vétérinaire québécois, a transféré ses comptes à la Banque Scotia il y a quelques années après avoir entendu parler du programme Professions libérales Scotia, un forfait bancaire conçu à l'intention des membres de professions libérales qui, comme lui, ont un horaire chargé. Le docteur Bertrand affirme qu'il demeure impressionné par le soutien qu'il reçoit de l'équipe de la Banque Scotia.

Bonnie et Bob Harrison ont ouvert le gîte du passant Butternut Inn à Port Hope, en Ontario, en 1995. La Banque Scotia leur a accordé un financement pour leur permettre



Le Mission Hill Family Estate, en Colombie-Britannique (ci-dessus, à gauche), client des Services aux entreprises de la Banque Scotia, est devenu l'une des destinations vinicoles les plus attrayantes au monde. Nous voyons ci-contre le propriétaire Anthony von Mandl en compagnie du vinificateur John Simes.

Comeau's Sea Foods Limited de Saulnierville, en Nouvelle-Écosse. Cliente de longue date de la Banque Scotia, l'entreprise pêche et transforme le poisson, principalement aux fins d'exportation. Nous voyons ci-dessus Marcel R. Comeau, président, à Yarmouth, en Nouvelle-Écosse.



Comeau

d'établir et d'exploiter leur petite entreprise et aujourd'hui, les Harrison accueillent des visiteurs venant de tout le Canada et du monde entier. Même s'ils apprécient la commodité des services bancaires en direct, ils sont aussi heureux de profiter des conseils judicieux et du service attentionné qu'ils reçoivent à leur succursale de la Banque Scotia.

Services aux entreprises

Pour bien servir les moyennes entreprises, il importe de leur offrir des solutions bancaires complètes et élaborées sur mesure pour chaque client. Nous sommes conscients qu'une entreprise dont le chiffre d'affaires se situe entre 5 et 100 millions de dollars fait face à une variété de défis complexes, que ce soit au niveau de la gestion efficace de ses liquidités et du change qu'à ceux du commerce international et du financement en capital de risque.

Nous disposons d'un réseau composé d'équipes de chargés de comptes et de spécialistes en produits qui travaillent avec les clients afin d'établir les priorités commerciales et financières de leur entreprise en croissance rapide. Grâce à notre outil Priorités essentielles, nous sommes en mesure de déterminer avec précision les besoins de chaque client et de choisir les produits et services innovateurs de la Banque qui lui conviennent le mieux. D'un bout à l'autre du pays, nous soutenons les entreprises canadiennes tout au long de leur évolution, de jeune entreprise à société internationale prospère. Ainsi, Comeau's Sea Food Limited de la Nouvelle-Écosse est devenue, grâce à l'appui de la Banque Scotia, une

entreprise totalement intégrée qui exporte du hareng, des pétoncles et d'autres produits du poisson aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Les vins du Mission Hill Family Estate, en Colombie-Britannique, continuent d'être fort bien accueillis par le monde, ce qui n'est pas étonnant quand on connaît le très grand souci de la qualité du propriétaire, Anthony von Mandl. Quand il a voulu acquérir des vignobles et transformer la vinerie, il a demandé à la Banque Scotia de l'aider à financer son projet.

Le succès que nous connaissons dans nos efforts pour répondre aux besoins des moyennes entreprises témoigne du dévouement de notre équipe spécialisée, du caractère innovateur de nos idées et de notre engagement à long terme qui nous permettent d'aider des entreprises en croissance à réaliser leurs rêves.

Perspectives d'avenir

Notre stratégie d'ensemble est axée sur nos clients : offrir des solutions intégrées afin de répondre à leurs besoins particuliers en matière de services financiers et maintenir notre leadership au chapitre de la satisfaction de la clientèle. Nous visons aussi à accroître la part des affaires que nous confient nos clients actuels et à attirer de nouveaux clients en misant sur notre capacité à fournir un excellent service. L'accroissement de notre part de marché et du volume d'affaires fera augmenter les revenus, ce qui, conjugué à notre gestion judicieuse et continue des coûts, améliorera davantage la rentabilité du Réseau canadien.

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Voir page 42

Partager notre savoir-faire mondial

« Nous renforçons notre capacité en matière de gestion des relations avec la clientèle grâce à la mise en œuvre réussie de notre stratégie Vente et service – offrant ainsi à la clientèle une expérience toujours satisfaisante, ce qui aura pour effet d'attirer de nouveaux clients, de satisfaire les clients existants et de les fidéliser. »

Robert Pitfield, vice-président à la direction, Opérations internationales



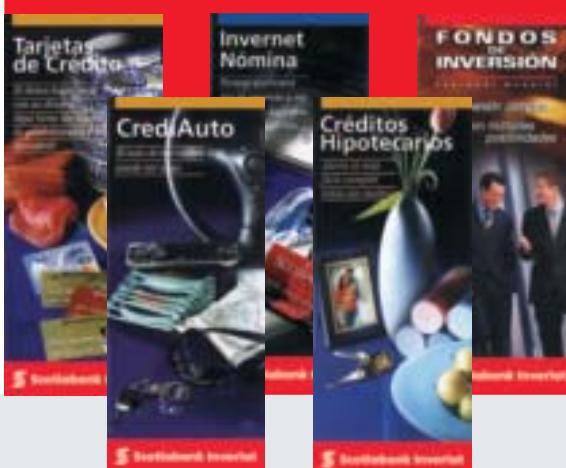
La Banque Scotia est experte dans le domaine du financement de centres de villégiature aux Antilles, tels que le Old Bahama Bay, un hôtel de villégiature luxueux comprenant une marina situé à proximité de West End, sur l'île Grand Bahama. Ci-dessus : Dimitrios C. Adamopoulos, directeur principal de comptes, Scotiabank (Bahamas) Ltd., Michel Neutelings, chef de la direction et directeur général, Old Bahama Bay et Anthony (Tony) Allen, directeur général, Opérations internationales, Scotiabank (Bahamas) Ltd.

À la Banque Scotia, nous nous distinguons des autres grandes banques canadiennes par l'ampleur et la diversification de nos opérations internationales. Nous augmentons la valeur à long terme en servant à la fois les clients locaux et internationaux grâce à un réseau multinational qui couvre plus de 40 pays des Antilles, d'Amérique latine et de la région Asie-Pacifique. Chaque région partage notre stratégie qui vise à approfondir les relations avec la clientèle afin de susciter la satisfaction des clients et de les amener à nous confier une plus grande part de leurs affaires.

Dans le but d'optimiser nos opérations multirégionales et d'améliorer notre rentabilité, nous renforçons avec soin et dans un souci d'équilibre nos capacités aux niveaux local, régional et international en tenant compte des défis et possibilités sur les marchés locaux.

La Banque Scotia jouit d'une solide reconnaissance de sa marque dans les Antilles et en Amérique centrale, régions où nous sommes reconnus pour notre engagement inébranlable envers les clients, notre volonté de les aider à améliorer leur situation financière et notre empressement à soutenir les collectivités dans lesquelles nous sommes

Scotiabank Inverlat



En tirant parti des compétences éprouvées de la Banque Scotia dans le domaine des prêts aux particuliers au Canada, Scotiabank Inverlat, notre filiale mexicaine, a réussi à se tailler une part importante du marché des prêts hypothécaires et prêts automobiles consentis par les banques.

En Asie, la Banque Scotia répond principalement aux besoins des moyennes et des grandes entreprises, mais envisage d'élargir ses services aux particuliers et aux entreprises sur certains marchés qui représentent un potentiel élevé.

présents. Forts de la réussite de mesures similaires prises au Canada, nous avons mis en œuvre un programme Vente et service complet dans toute la région afin de créer une organisation de vente de haut calibre centrée sur les clients, laquelle s'engage à les aider à améliorer leur situation financière. Afin d'augmenter leur capacité de vente, nous avons doté nos succursales d'une technologie d'automatisation de pointe, notamment les opérations bancaires sans papier. Et dans le but de faciliter davantage la vie de nos clients, nous avons ajouté des Centres contact clientèle, élargi nos services bancaires téléphoniques, installé de nouveaux GAB et lancé les services bancaires Internet sur certains marchés.

Nous poursuivons notre expansion en matière de gestion de patrimoine dans les Antilles en faisant l'acquisition des activités de fiducie et de gestion privée de MeesPierson (Bahamas) Limited, et en ouvrant un service de gestion privée à Nassau, aux Bahamas, afin de servir les clients nantis.

En Amérique latine, nous sommes particulièrement fiers du succès de Grupo Financiero Scotiabank Inverlat. Nos employés mexicains ont bien accueilli le changement et travaillent de concert afin que la banque devienne un leader du marché dans un certain nombre de secteurs. Scotiabank Inverlat est reconnue comme l'une des meilleures banques en ce qui a trait au service à la clientèle. En outre, nous avons lancé des produits innovateurs qui ont reçu un accueil très enthousiaste, en particulier nos prêts hypothécaires et prêts automobiles.



Nous offrons principalement nos services aux moyennes et aux grandes entreprises dans la région Asie-Pacifique en misant sur notre savoir-faire dans des gammes de produits spécialisés, comme le financement commercial, les services de banques correspondantes, la syndication de prêt, les placements en valeurs mobilières et les métaux précieux. Plusieurs marchés présentent un potentiel en vue de notre expansion, et nous continuons d'étudier les possibilités d'accroître notre présence dans les domaines des services aux particuliers et aux entreprises, particulièrement en Inde et en Malaisie, et de consolider nos assises en Chine.

Perspectives d'avenir

Pour les prochaines années, nous visons à augmenter de manière appréciable la contribution des Opérations internationales au revenu total de la Banque Scotia. Nous atteindrons ce but en développant nos activités multinationales grâce à la croissance interne et, au besoin, au moyen d'acquisitions et d'alliances stratégiques; en consolidant nos relations avec la clientèle au moyen du programme Vente et service et en améliorant l'efficacité opérationnelle et la capacité de vente grâce à l'informatisation et à la centralisation. Nous passerons d'un mode de traitement fondé principalement sur les opérations et la prestation de services en succursale à un réseau de distribution multimodes, qui comprend les services bancaires par GAB, par téléphone et par Internet.

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Voir page 48

Bâtir des relations solides

« Notre structure centrée sur le client combine judicieusement la spécialisation sectorielle et nos capacités en matière de produits et services, ce qui permet d'établir des relations solides et d'obtenir des résultats. »

David Wilson, vice-président du conseil, Banque Scotia et président du conseil et chef de la direction, Scotia Capitaux



Groupe Pages Jaunes^{MC}



Scotia Capitaux a travaillé en étroite collaboration avec Groupe Pages Jaunes Cie et ses actionnaires majoritaires, Kohlberg Kravis Roberts & Co. et Teachers' Merchant Bank, pour effectuer le plus important premier appel public à l'épargne des trois dernières années et le placement de parts de fiducie de revenu le plus élevé à ce jour au Canada. Scotia Capitaux a été le preneur ferme conjoint de cette émission. Marc P. Tellier, président et chef de la direction (à gauche) et Christian M. Paupe, vice-président à la direction, Services aux entreprises et chef des services financiers, Groupe Pages Jaunes, apparaissent ci-dessus.

Scotia Capitaux a comme stratégie de répondre aux besoins des investisseurs institutionnels, des grandes entreprises et des administrations publiques du Canada, des États-Unis et d'Europe de l'Ouest en leur offrant des produits et services financiers sur mesure à valeur ajoutée. D'autres aspects importants de notre stratégie consistent à établir des relations plus approfondies avec les clients en leur fournissant des produits multiples, tout en démontrant une discipline rigoureuse concernant la tarification des produits et la gestion du risque de crédit, et ce, afin d'atteindre des niveaux de rentabilité et de rendement appréciables.

Au Canada, après avoir intégré nos divisions des services aux entreprises et de banque d'investissement, et

inclus avec succès une philosophie axée sur le service à la clientèle, nous nous efforçons maintenant d'améliorer davantage nos activités. Cela se traduit notamment par l'accroissement de l'éventail des produits de gros que nous offrons, la mise en œuvre de nouvelles initiatives de formation et l'amélioration de l'accès aux outils d'information sur la clientèle qu'utilisent nos directeurs relationnels, ainsi que de la qualité de ces outils.

En 2002, nous avons mis en œuvre un modèle organisationnel semblable dans nos opérations aux États-Unis, modèle qui est axé sur les relations avec la clientèle et que nous avons étendu à l'Europe de l'Ouest en 2003. Sur tous les marchés, nous avons organisé nos activités en



En tirant profit de sa relation de longue date avec le client et des compétences d'une équipe interfonctionnelle, Scotia Capitaux a joué un rôle crucial lors de l'acquisition par emprunt de Dole Food Company, Inc. (« Dole ») par son président du conseil et chef de la direction, David H. Murdock. Cette transaction a entraîné la création d'une des sociétés privées les plus importantes en Amérique du Nord.

fonction de groupes sectoriels spécialisés, établi des mesures clairement définies pour la rentabilité des clients et adopté une méthode rigoureuse de gestion des risques. Nous pouvons ainsi tirer parti de toutes les capacités et ressources de Scotia Capitaux pour répondre aux besoins de nos clients. En même temps, nous visons à augmenter les revenus et à obtenir un rendement solide sur l'avoir des actionnaires.

Le rôle important que Scotia Capitaux a joué en 2003 lors de plusieurs transactions importantes témoigne du succès de notre modèle. Par exemple, Scotia Capitaux a été choisie comme preneur ferme conjoint d'un placement initial de 1 milliard de dollars portant sur les parts de fiducie de revenu du Groupe Pages Jaunes du Canada. Nous avons réuni une équipe interfonctionnelle qui comprend des spécialistes des services de gestion relationnelle, de banque d'investissement, des instruments dérivés, des prêts aux grandes entreprises et de gestion du risque de crédit.

En outre, dans le cadre d'une importante transaction aux États-Unis portant sur l'acquisition par emprunt de Dole Food Company, Inc., Scotia Capitaux a agi à titre de co-arrangeur de premier niveau à l'égard des facilités de crédit garanties de premier rang de 1,125 milliard de dollars américains et à titre de co-chef de file lors de l'émission d'obligations à rendement élevé d'un montant de 475 millions de dollars américains. Les spécialistes de nos services des prêts aux grandes entreprises et de la syndication, des obligations à rendement élevé et de la gestion du risque de crédit ont mis à profit leurs compétences pour répondre aux besoins du client.

La croissance durable des revenus dans un secteur hautement compétitif parvenu à maturité viendra, dans une certaine mesure, de l'expansion des économies des pays où nous faisons affaire. De plus, Scotia Capitaux demeure à l'affût des occasions de croissance des produits. Par exemple, l'utilisation d'instruments dérivés par les grandes entreprises, administrations publiques et investisseurs institutionnels en tous genres devrait continuer d'augmenter considérablement au cours des années à venir et constitue une priorité stratégique de notre groupe Négociation globale.

Perspectives d'avenir

Sur le plan financier, Scotia Capitaux entend avant tout améliorer son mode de fonctionnement et ses méthodes en ce qui a trait à la gestion du risque de crédit, miser sur le développement de relations avec la clientèle fondées sur des produits multiples, et poursuivre la transformation graduelle de notre éventail de produits en délaissant les produits de crédit à forte intensité de capital au profit de ceux qui présentent une rentabilité supérieure des capitaux.

En outre, nous continuerons d'établir des partenariats avec d'autres secteurs de la Banque, ce qui nous permettra de mieux faire valoir les capacités multinationales du Groupe Banque Scotia auprès de nos clients, notamment par une couverture de toute la zone de l'ALENA au moyen d'un partenariat avec Scotiabank Inverlat au Mexique.

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Voir page 51

Engagement envers les employés

« La Banque Scotia reconnaît que sa réussite repose sur la force de ses employés. Pour demeurer sur la voie du succès, nous sommes résolus à créer et maintenir un cadre de travail qui attire les personnes motivées et talentueuses, et qui leur procure une expérience d'emploi prometteuse et enrichissante. »

Sylvia Chrominska, vice-présidente à la direction, Ressources humaines

Selon notre sondage auprès des employés, Point de vue, les succursales Eglinton et Caledonia et Dufferin et Castlefield à Toronto figurent parmi les quelque 30 succursales canadiennes qui ont obtenu une cote de 100 % de l'indice de satisfaction des employés.

De gauche à droite : Carol Polsinelli, Enton Shahaj, Elaine Ferguson, Basantie Ugrah et Sokrates Testempasis.





Investir dans la formation et le perfectionnement permet aux employés d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir. Nous voyons ci-contre Sigrid Schwill, Formation et perfectionnement, Services partagés et Luis Martins du Centre de services aux entreprises Vaughan de Vaughan, en Ontario.

Grâce aux modalités de travail flexible, Kristine Lalonde du Centre de contact des services bancaires électroniques de Toronto parvient à concilier son travail et sa vie familiale. Ci-dessous, Joe, cinq ans et Lily, trois ans.



Notre objectif global est de miser sur le développement des compétences de nos employés afin de pouvoir exécuter nos plans et atteindre nos objectifs en tant qu'organisation.

Nous croyons qu'un moyen important de nous assurer de la détermination de nos employés est de leur permettre de comprendre clairement leur contribution au succès de l'organisation. Pour y parvenir, nous mettons de l'avant le concept « Une équipe... un même objectif » afin d'unir les employés autour d'un objectif fondamental commun, soit celui d'aider les clients à améliorer leur situation financière.

Une de nos priorités pour 2003 est de nous assurer que les employés possèdent les compétences nécessaires pour réussir dans un milieu de travail axé sur le rendement. Nous avons adopté une approche d'évaluation du rendement, aussi bien de l'employé que du secteur d'activité, fondée sur une « carte de pointage équilibrée » pour faire en sorte que la Banque prenne en compte tous les aspects du rendement : les clients, les données financières et opérationnelles, et les gens. Cette nouvelle approche s'harmonise avec la stratégie globale de gestion de la Banque dans l'intérêt de tous nos principaux partenaires : nos employés, nos clients, les collectivités où nous sommes présents et nos actionnaires.

Nous nous efforçons d'offrir à nos employés un lieu de travail qui leur donnera de la flexibilité, des choix et un contrôle. Les employés ont tiré parti de modalités de travail flexible, notamment le partage de poste, l'horaire variable et

le télétravail. En outre, les employés ont recours à divers outils pratiques de libre-service en ligne pour gérer leur perfectionnement professionnel, que ce soit pour s'inscrire aux cours de formation, suivre les programmes d'apprentissage électronique ou consulter les options du régime de retraite.

Un leadership solide représente un avantage concurrentiel crucial pour la Banque – voilà pourquoi le repérage et le perfectionnement des employés à potentiel élevé constituent des éléments importants de notre programme de ressources humaines. En outre, notre mode de gestion du rendement fondé sur la carte de pointage équilibrée prévoit l'évaluation des dirigeants afin de déterminer s'ils ont réussi ou non à améliorer le niveau de rendement des personnes qu'ils dirigent.

Notre souci d'offrir aux employés de la Banque Scotia une expérience de travail supérieure se reflète dans la conception des programmes. Selon notre sondage Point de vue mené auprès des employés, la satisfaction générale de ceux-ci a atteint 80 % en 2003, compte tenu du taux de réponse record de 88 % de plus de 40 000 employés travaillant dans 30 pays participants. Le sondage a aussi révélé que les employés comprennent les valeurs fondamentales du Groupe Banque Scotia et y adhèrent, ce qui confirme que nous sommes sur la bonne voie pour aider les employés du monde entier à établir le lien entre la satisfaction des employés, celle des clients et celle des actionnaires.

Pour plus d'information, visitez le site www.banquescotia.com

Participation à la vie de la collectivité

« La Banque Scotia est convaincue que sa contribution au bien-être des collectivités où elle est présente constitue une partie importante de ce qu'elle est et de ce qu'elle fait. Dans tous les lieux où nous vivons, travaillons et faisons affaire, nous nous efforçons d'assumer un rôle de leader et d'avoir une influence positive. »

Rick Waugh, président et chef de la direction

Grâce à la campagne de financement menée par le personnel de la succursale de la Banque Scotia à St. George, au Nouveau-Brunswick, et avec l'aide d'Équipe Scotia au service de la collectivité, les élèves de l'école secondaire locale et un groupe d'une école de Toronto ont pu participer à un programme d'échange.

(Ci-dessous, de gauche à droite) : Erika Kinney, Tina Belliveau-Moore, Kim Vance et Chris McAleenan (à l'arrière), succursale St. George, Nouveau-Brunswick.





Chaque année, la Banque Scotia appuie la campagne de la Croix-Rouge des Bahamas.

Le travail de bénévole effectué par **Matthew Hawkins** de la succursale Shoppers Mall de Brandon, au Manitoba (en haut, à droite) est reconnu par le programme Bénévolat des employés de la Banque Scotia. Il est l'entraîneur des Comets de Brandon, une équipe de balle molle composée de participants aux Jeux Olympiques spéciaux.

L'événement **Rick Hansen Wheels in Motion** de 2003 a été commandité par la Banque Scotia et a reçu le soutien enthousiaste des employés. M. Hansen était aussi présent au Waterfront Marathon de Toronto commandité par la Banque Scotia.



Nous sommes fiers de notre réputation d'être l'une des plus importantes sociétés donatrices du Canada. En 2003, les dons et commandites de la Banque, au Canada et mondialement, ont totalisé près de 30 millions de dollars, soit plus du quintuple du montant d'il y a dix ans. Nous continuons de privilégier l'éducation, la santé, les services sociaux, ainsi que les arts et la culture, et plus particulièrement les organismes sans but lucratif et de bienfaisance qui cherchent à accroître l'autonomie des personnes en leur donnant accès aux compétences, aux outils et à l'information dont elles ont besoin pour réussir. Nous apportons notre soutien aux organismes et aux projets qui produisent des effets directs et immédiats à l'échelle locale et qui offrent à nos employés l'occasion de participer.

Nos dons et commandites sont destinés à un large éventail d'organismes et de causes : universités, collèges et autres établissements d'enseignement, hôpitaux et services de soins de santé, Centraide, banques alimentaires, concerts et productions théâtrales et bien d'autres.

Cette année, qui a été particulièrement difficile et marquée par de nombreuses catastrophes naturelles, nous avons versé des dons afin de soutenir les activités de secours et de rétablissement liées à l'inondation de Badger, à Terre-Neuve, à la lutte contre les incendies de forêt, en Colombie-Britannique, et à la restauration des jardins publics d'Halifax, après la dévastation causée par l'ouragan Juan.

Nous avons aussi contribué à rétablir la réputation de la ville de Toronto à la suite de l'épidémie de SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère) qui a sévi au printemps. À Hong Kong, la Banque et ses employés ont contribué à un fonds d'aide au profit des enfants dont les parents sont

décédés du SRAS. Enfin, le don annuel que la Banque verse à la Croix-Rouge des Bahamas sert à financer un plan de secours en cas de catastrophe, à apporter du secours aux sinistrés et à poursuivre un programme de repas quotidiens à l'intention des indigents.

En plus de soutenir les efforts que nous déployons en tant qu'entreprise, nos employés donnent généreusement de leur temps et de leur argent aux causes qui leur tiennent à cœur, et à leur propre collectivité, servant ainsi de fer de lance à de nombreuses initiatives louables réalisées au nom de la Banque. C'est avec fierté que nous reconnaissons et encourageons le bénévolat au moyen de deux programmes destinés aux employés qui, combinés, ont permis d'amasser plus de 2,4 millions de dollars au profit d'environ 1 000 organismes en 2003.

Le programme Bénévolat des employés de la Banque Scotia verse jusqu'à 1 000 \$ par année aux organismes admissibles auxquels les employés et retraités consacrent, à titre personnel, au moins 50 heures par année.

Les équipes d'au moins deux employés du Groupe Banque Scotia qui participent à un programme de collecte de fonds d'un organisme de bienfaisance peuvent présenter une demande de fonds de contrepartie d'un montant maximum de 5 000 \$ auprès d'Équipe Scotia au service de la collectivité.

Notre Bilan des contributions communautaires pour 2003 présente davantage d'information sur notre engagement à l'égard des collectivités et sur notre philosophie en matière de responsabilité sociale d'entreprise. On peut se procurer le Bilan dans les succursales canadiennes ou sur Internet, à l'adresse www.banquescotia.com.

Pour de plus amples renseignements sur notre engagement dans la collectivité, visitez le site www.banquescotia.com

Aperçu de la régie interne

Une régie interne à la fois saine et efficace est une priorité pour la Banque Scotia, car nous jugeons cela essentiel à notre succès à long terme. Les politiques de la Banque Scotia en matière de régie interne sont conçues pour assurer l'indépendance du conseil d'administration et sa capacité à superviser efficacement la gestion des affaires de la Banque. L'indépendance du conseil est le gage que la Banque est administrée dans l'intérêt à long terme de ses principaux partenaires, c'est-à-dire ses actionnaires, ses employés, ses clients et les collectivités au sein desquelles elle exerce ses activités.

Les administrateurs de la Banque Scotia, dont 80 % sont indépendants, sont des leaders du monde des affaires et de leur collectivité, aux niveaux régional, national et international. Ensemble, ils cumulent une expérience inestimable.

Le conseil d'administration et le comité de régie interne se montrent toujours aussi proactifs et diligents dans l'élaboration et la révision du cadre et des méthodes de régie interne de la Banque.

Amélioration continue en matière de régie interne

La séparation des rôles de président du conseil et de chef de la direction est maintenant accomplie. En outre, lorsque M. Peter Godsoe et sir Graham Day quitteront leurs postes respectifs de président du conseil et d'administrateur en chef, à l'assemblée annuelle des actionnaires en mars 2004, le conseil nommera M. Arthur Scace président du conseil non dirigeant, sous réserve qu'il soit réélu administrateur par les actionnaires.

L'efficacité du conseil est un point dont la Banque se soucie constamment. Dans le but d'évaluer l'efficacité du conseil, nous avons mené certaines initiatives. L'administrateur en chef et le président du comité de régie interne ont eu un entretien avec chaque administrateur tandis qu'un sondage a été réalisé auprès d'administrateurs d'autres sociétés. La Banque, avec la participation des administrateurs, a procédé à une auto-évaluation de ses politiques en matière de régie interne, comme l'exige la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC). Nous avons également obtenu l'opinion des administrateurs sur plusieurs questions de régie interne et notamment sur l'efficacité des comités, grâce à notre sondage annuel de régie interne. Tous les administrateurs, et plus particulièrement l'administrateur en chef, le président du conseil d'administration et le président du comité de régie interne, ont évalué les résultats de ces initiatives et s'en serviront pour jeter les bases d'un plan d'action.

Au cours de l'exercice 2003, le conseil a approuvé certaines mesures visant à rehausser et à protéger l'intégrité de la Banque et à favoriser son engagement en matière de responsabilité sociale, notamment en ce qui a trait aux éléments essentiels de la politique de la Banque en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, ainsi qu'aux nouvelles méthodes permettant aux employés d'exprimer leurs préoccupations relativement aux contrôles comptables et internes.

Des mesures ont été prises, pendant l'année, pour augmenter la divulgation d'information sur le conseil d'administration et son mode de fonctionnement. Nous avons ajouté au rapport annuel de l'année dernière une

liste de contrôle décrivant le niveau de conformité du conseil aux lignes directrices de la Bourse de Toronto en matière de régie interne. Cette initiative a reçu un accueil très favorable et nous sommes heureux de présenter une version à jour de cette liste dans le rapport annuel de cette année. À partir de la page 128, nous avons ajouté des listes de contrôle accompagnées de commentaires relativement aux règles de régie interne de la Bourse de New York, à la loi Sarbanes-Oxley ainsi qu'aux exigences américaines s'y rapportant. Nous avons aussi divulgué le nom des administrateurs qui ne sont pas indépendants aux termes des lignes directrices de la Bourse de Toronto et qui sont affiliés aux termes de la Loi sur les banques et nous avons interrompu l'octroi d'options d'achat d'actions à des administrateurs.

Nous avons amélioré la section sur la régie interne du site Web de la Banque, à l'adresse www.banquescotia.com, afin de fournir plus d'information sur le conseil; notamment des profils plus complets des administrateurs et des membres de la direction de la Banque et la reproduction de la charte et de la structure de chaque comité du conseil.

La Banque gère et contrôle le risque réputationnel dans toute l'organisation au moyen des codes de déontologie, des pratiques en matière de régie interne, des programmes de gestion du risque, des politiques et méthodes, ainsi que par la formation. Tous les administrateurs, les membres de la direction et les employés ont la responsabilité d'exercer leurs activités de manière à minimiser le risque réputationnel. Lorsqu'elle accorde du crédit ou donne des conseils aux clients, la Banque détermine si l'opération ou la relation est susceptible de porter atteinte à sa réputation. Pour gérer ce risque, la Banque a mis sur pied le Comité sur le risque de réputation, qui aide à évaluer les produits et opérations complexes. Pour plus d'information, se reporter à la section Gestion du risque de l'Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation, à la page 63.

Le conseil était heureux de déposer le Bilan des contributions communautaires pour 2002, qui donne de l'information sur l'apport de la Banque au bien-être de la collectivité et sur le travail accompli au chapitre de la régie interne, de la responsabilité sociale d'entreprise et d'autres domaines connexes. On peut se procurer le Bilan des contributions communautaires pour 2003 sur demande, ou sur le site Web de la Banque.

[Listes de contrôle sur la régie interne](#) [Voir page 123](#)

Conseil d'administration

au 31 octobre 2003



Peter C. Godsoe, O.C.
M. Godsoe est président du conseil et chef de la direction de la Banque Scotia. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 1^{er} février 1982 et siège actuellement au comité de direction.



Sir Graham Day

Sir Graham est président du conseil de Sobeys Inc. et avocat-conseil chez Stewart McKelvey Stirling Scales. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 31 octobre 1989 et siège actuellement aux comités de régie interne, de direction et des ressources humaines. Il est également administrateur en chef de la Banque Scotia.



Ronald A. Brenneman
M. Brenneman est chef de la direction de Petro-Canada. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 28 mars 2000 et siège actuellement au comité de vérification.



C.J. Chen

M. Chen est associé principal de Rajah & Tann. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 30 octobre 1990 et siège actuellement aux comités de révision et du régime de retraite.

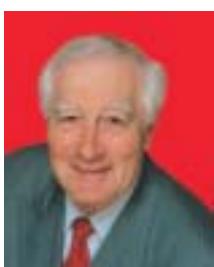


N. Ashleigh Everett
Mme Everett est présidente, secrétaire sénatoriale et administratrice de Royal Canadian Securities Limited. Elle est administratrice de la Banque Scotia depuis le 28 octobre 1997 et siège actuellement aux comités de révision, du régime de retraite et de régie interne.



M. Keith Goodrich

M. Goodrich, maintenant à la retraite, était le président du conseil de Moore Corporation Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 28 août 1990 et siège actuellement aux comités de révision et du régime de retraite.



Pierre J. Jeanniot, O.C.
M. Jeanniot est président du conseil d'administration de Thales Canada Inc. et directeur général honoraire de l'Association du transport aérien international. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 26 juin 1990 et siège actuellement aux comités de direction et des ressources humaines.



John C. Kerr, C.M., O.B.C., LL.D.

M. Kerr est président du conseil et chef de la direction de Lignum Ltd. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 30 mars 1999 et siège actuellement au comité de régie interne.



L'honorable Michael J.L. Kirby
M. Kirby est membre du Sénat. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 28 mars 2000 et siège actuellement aux comités de vérification et de régie interne.



Laurent Lemaire

M. Lemaire est vice-président exécutif du conseil d'administration de Cascades Inc. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 31 mars 1987 et siège actuellement au comité des ressources humaines.



John T. Mayberry

M. Mayberry, maintenant à la retraite, était président du conseil et chef de la direction de Dofasco Inc. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 29 mars 1994 et siège actuellement aux comités de régie interne, de direction et des ressources humaines.



L'honorable Barbara J. McDougall, O.C.

Mme McDougall est présidente et chef de la direction de l'Institut canadien des affaires internationales. Elle est administratrice de la Banque Scotia depuis le 30 mars 1999 et siège actuellement aux comités de vérification, de révision et du régime de retraite.



Elizabeth Parr-Johnston, Ph.D.

Mme Parr-Johnston est présidente de Parr Johnston Economic and Policy Consultants. Elle est administratrice de la Banque Scotia depuis le 26 octobre 1993 et siège actuellement aux comités de vérification, de révision et du régime de retraite.



Arthur R.A. Scace, C.R.

M. Scace a été associé chez McCarthy Tétrault. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 25 mars 1997 et siège actuellement aux comités de vérification et de direction.



Gerald W. Schwartz

M. Schwartz est président du conseil et chef de la direction de Onex Corporation. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 26 mai 1999 et siège actuellement au comité de direction.



Allan C. Shaw, C.M., LL.D.

M. Shaw est président du conseil et chef de la direction de l'entreprise The Shaw Group Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 30 septembre 1986 et siège actuellement aux comités de direction et des ressources humaines.



Paul D. Sobey

M. Sobey est président et chef de la direction de Empire Company Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 31 août 1999 et siège actuellement au comité de vérification.



Richard E. Waugh*

M. Waugh est président de la Banque Scotia. Il a été nommé administrateur de la Banque Scotia le 25 mars 2003. Il est également administrateur de plusieurs filiales et sociétés affiliées de la Banque.

*Nommé président et chef de la direction, Banque Scotia, après la fin de l'exercice.

Administrateurs honoraires*

Lloyd I. Barber, C.C., S.O.M., LL.D., Ph.D.

Regina Beach (Saskatchewan)

Malcolm R. Baxter
Saint John (Nouveau-Brunswick)

Bruce R. Birmingham
Oakville (Ontario)

E. Kendall Cork
Hillsburgh (Ontario)

L'honorable Henry N.R. Jackman
Toronto (Ontario)

John J. Jodrey, C.M., D.C.L.
Hantsport (Nouvelle-Écosse)

Le très honorable lord Keith of
Castleacre
Norfolk, Angleterre

Gordon F. MacFarlane,
O.B.C., LL.D.

Surrey (Colombie-Britannique)

Donald Maclaren

Ottawa (Ontario)

Gerald J. Maier

Calgary (Alberta)

Malcolm H.D. McAlpine
Herts, Angleterre

H. Harrison McCain, C.C., LL.D.
Florenceville (Nouveau-Brunswick)

Ian McDougall

Lynbrook, New York

William S. McGregor
Edmonton (Alberta)

David E. Mitchell, O.C.

Calgary (Alberta)

David Morton
Westmount (Québec)

Sir Denis Mountain, Bt.
Londres, Angleterre

Helen A. Parker

Sidney (Colombie-Britannique)

Paul J. Phoenix
Burlington (Ontario)

Robert L. Pierce, C.R.

Calgary (Alberta)

David H. Race
Toronto (Ontario)

Cedric E. Ritchie, O.C.
Toronto (Ontario)

Thomas G. Rust, C.M., LL.D.
Vancouver (Colombie-Britannique)

Isadore Sharp, O.C.
Toronto (Ontario)

Marie Wilson, C.R.

Toronto (Ontario)

* Les administrateurs honoraires n'assistent pas aux réunions du conseil d'administration.

Pour plus d'information, visitez le site www.banquescotia.com

Membres de la direction

au 31 octobre 2003



Richard E. Waugh*
Président *Nommé président et chef de la direction de la Banque Scotia après la fin de l'exercice



Robert W. Chisholm
Vice-président du conseil, Banque Scotia et président et chef de la direction, Réseau canadien et Gestion de patrimoine



W. David Wilson
Vice-président du conseil, Banque Scotia et président du conseil et chef de la direction, Scotia Capitaux



Robert L. Brooks
Premier vice-président à la direction, Trésorerie et Exploitation



Sarabjit S. Marwah
Premier vice-président à la direction et chef des affaires financières



Deborah M. Alexander
Vice-présidente à la direction, Services juridiques et Secrétariat général



Peter C. Cardinal
Vice-président à la direction, Amérique latine



Alberta G. Cefis
Vice-présidente à la direction, Crédit aux particuliers



Sylvia D. Chrominska
Vice-présidente à la direction, Ressources humaines



Tim P. Hayward
Vice-président à la direction et chef de l'administration, Opérations internationales



Chris J. Hodgson
Vice-président à la direction, Gestion de patrimoine



Dieter W. Jentsch
Vice-président à la direction, Services aux entreprises



Stephen D. McDonald
Directeur général et administrateur principal, Scotia Capitaux et chef des opérations aux États-Unis



Margaret (Peggy) J. Mulligan
Vice-présidente à la direction, Systèmes et Exploitation



Robert H. Pitfield
Vice-président à la direction, Opérations internationales



Brian J. Porter
Directeur général et administrateur principal et chef, Structuration des capitaux – Canada, Scotia Capitaux



C. John Schumacher
Directeur général et administrateur principal et chef, Négociation internationale, Scotia Capitaux



Luc A. Vanneste
Vice-président à la direction et vérificateur principal



Albert E. Wahbe
Vice-président à la direction, Services bancaires électroniques



Warren K. Walker
Vice-président à la direction, Gestion du risque de crédit global



John A. Young
Vice-président à la direction, Réseau canadien de succursales

Rapport de gestion

- 28 Mise en garde concernant les déclarations prospectives
- 28 Contrôles et procédures
- 29 Résumé des conventions comptables critiques

Résultats financiers du groupe

- 30 Revenu net
- 30 Revenu total
- 30 Revenu d'intérêts net
- 30 Actif et passif
- 32 Autres revenus
- 34 Frais autres que d'intérêts et productivité
- 34 Impôts et taxes
- 36 Qualité du crédit
- 38 Gestion du capital

Secteurs d'activité

- 41 Survol des secteurs d'activité
- 42 Réseau canadien
- 48 Opérations internationales
- 51 Scotia Capitaux

Gestion du risque

- 54 Survol de la gestion du risque
- 54 Risque de crédit
- 56 Risque de marché
- 59 Risque de liquidité
- 60 Arrangements hors bilan
- 62 Risque d'exploitation
- 63 Risque réputationnel
- 63 Risque environnemental

Données supplémentaires

- 64 Risque de crédit
- 69 Capital
- 70 Autres informations

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Le présent document renferme des déclarations prospectives qui sont formulées aux termes des règles d'exonération de responsabilité de la loi américaine de 1995 intitulée *Private Securities Litigation Reform Act*. Ces déclarations comprennent des observations concernant nos objectifs, nos stratégies, nos résultats financiers prévisionnels, nos prévisions concernant nos secteurs d'activité et l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier, de même que notre gestion du risque.

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels risquent de différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants, notamment la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde, les variations des taux d'intérêt et des cours du change, les liquidités, les modifications apportées à la réglementation au Canada et ailleurs,

les changements technologiques, le regroupement du secteur canadien des services financiers, la concurrence, les procédures judiciaires et réglementaires, l'incidence éventuelle de conflits internationaux et autres événements, y compris les actes terroristes et la guerre contre le terrorisme, de même que l'aptitude de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. La Banque consacre une bonne partie de ses activités à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Un événement imprévu qui touche ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur sa situation financière ou sur ses liquidités.

La Banque tient à souligner que la liste de facteurs importants reproduite ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsque les investisseurs et les autres personnes se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, ils devraient se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives verbales ou écrites qui peuvent être faites de temps à autre par elle ou en son nom.

Contrôles et procédures

Au 31 octobre 2003, la direction de la Banque a procédé à une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et des procédés de présentation de l'information (contrôles de l'information) et des contrôles internes pour ce qui est de l'information financière (contrôles internes), tels qu'ils sont définis dans les règles adoptées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Cette évaluation a été effectuée sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef des affaires financières.

Les contrôles de l'information sont des procédures visant à garantir que les renseignements devant être fournis dans les rapports déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières sont enregistrés, traités, résumés et fournis en temps opportun, et qu'ils sont recueillis puis communiqués aux membres de la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des affaires financières, s'il y a lieu, afin que ceux-ci soient en mesure de prendre rapidement des décisions concernant les renseignements devant être fournis. Les contrôles internes sont des procédures visant à fournir l'assurance raisonnable que les opérations ont été dûment autorisées, que les actifs sont protégés contre une utilisation impropre ou non autorisée, et que les opérations sont enregistrées et présentées de façon appropriée pour permettre la préparation des états financiers consolidés de la Banque conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables du Surintendant des institutions financières du Canada.

La direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des affaires financières, ne s'attend pas à ce que les contrôles de l'information et les contrôles internes préviennent ou détectent toutes les erreurs et toutes les fraudes. En raison des limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle, une évaluation des contrôles fournit seulement une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les éléments de contrôle et que tous les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, ont été détectés.

D'après l'évaluation des contrôles de l'information et des contrôles internes, le chef de la direction et le chef des affaires financières ont conclu, sous réserve des limites inhérentes mentionnées ci-dessus, que :

- les contrôles de l'information de la Banque assurent efficacement que les informations importantes sur celle-ci sont communiquées rapidement à la direction et sont fournies dans le rapport annuel de façon appropriée;
- les contrôles internes de la Banque fournissent de façon efficace l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés de la Banque sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables du Surintendant des institutions financières.

À la connaissance de la direction, il n'y a eu aucun changement touchant les contrôles internes au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2003 qui a eu ou qui est susceptible d'avoir une incidence importante sur les contrôles internes.

Résumé des conventions comptables critiques

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles à la compréhension et à l'interprétation des résultats financiers présentés dans le présent rapport annuel. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés sont résumées à la note 1 afférente à ces états. On considère que certaines de ces conventions revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque du fait que la direction doit porter des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent à l'égard de questions caractérisées par une incertitude inhérente. Le texte qui suit traite de ces conventions.

Provision pour créances irrécouvrables

La provision pour créances irrécouvrables représente l'estimation de la direction quant aux pertes subies probables inhérentes au portefeuille des dépôts à d'autres banques, des titres substituts de prêts, des titres acquis en vertu d'ententes de revente, des prêts, des acceptations et des autres engagements de crédit indirects comme les lettres de crédit et les garanties. La direction passe régulièrement en revue la qualité du crédit afin de déterminer la suffisance de la provision pour créances irrécouvrables. Le calcul des pertes estimatives est assujetti à de nombreuses estimations et à de nombreux jugements, y compris l'identification des prêts douteux, les caractéristiques et les risques du portefeuille et les facteurs qui ont trait à un prêt donné. Des modifications de ces estimations et le fait de recourir à des jugements et à des estimations différents mais également raisonnables peuvent avoir une incidence directe sur la provision pour créances irrécouvrables et entraîner une variation de la dotation connexe.

Pour déterminer les provisions spécifiques applicables à des prêts individuels, la direction doit en premier lieu juger si les prêts sont douteux, puis estimer la valeur de réalisation nette de ces prêts à la lumière des informations dont elle dispose sur l'emprunteur. Dans le cadre de ce processus, la direction doit poser des jugements et faire des estimations importants, notamment quant aux montants et aux dates des flux de trésorerie futurs, à la juste valeur de la sûreté sous-jacente, aux coûts de réalisation, aux prix observables sur le marché, aux perspectives futures de l'emprunteur et aux garants éventuels de ce dernier.

Les provisions spécifiques sur les portefeuilles homogènes, y compris pour les prêts sur cartes de crédit, certains prêts aux particuliers et certains prêts hypothécaires à l'habitation à l'étranger, sont calculées pour chaque groupe. Ce processus suppose l'estimation des pertes probables inhérentes au portefeuille selon une étude fondée sur l'historique du portefeuille.

La provision générale vise à estimer les pertes subies probables inhérentes au portefeuille de prêts qui n'ont pas encore été déterminées pour chaque prêt. De nombreux facteurs peuvent influer sur l'estimation qu'établit la direction quant au niveau requis pour la provision générale, y compris l'évolution de la cote de risque, la variabilité des probabilités de défaillance, le montant de la perte en cas de défaillance et le risque qui en découle. La direction

prend en considération les données disponibles, notamment sur la conjoncture économique, la concentration du portefeuille ainsi que les tendances observées concernant le volume et la gravité des retards, pour se former un jugement quant aux ajustements à apporter, le cas échéant, à la provision générale.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers détenus à des fins de négociation, y compris les titres et les produits dérivés de négociation, sont comptabilisés à leur juste valeur, la variation de la juste valeur étant constatée à l'état des revenus. La plupart des titres de négociation sont comptabilisés aux prix du marché. Les produits dérivés de négociation, qui englobent les produits dérivés conclus avec des clients pour leurs besoins de gestion du risque de même que les contrats passés pour réaliser un profit à partir des positions de négociation de capitaux propres de la Banque, sont comptabilisés aux prix du marché (lorsqu'on peut les obtenir). Lorsqu'on ne peut pas obtenir les prix du marché, la juste valeur est calculée au moyen d'autres techniques d'évaluation, dont des modèles de flux monétaires actualisés et d'établissement du prix des options qui sont fondés sur des courbes de rendement des taux d'intérêt du marché, des cours du change et des facteurs de volatilité des options obtenus de source indépendante. La direction fait preuve de jugement dans la sélection des modèles et des divers facteurs, ainsi que dans le calcul des ajustements d'évaluation visant à couvrir les risques futurs et les coûts correspondants. Toute imprécision de ces estimations risque d'avoir une incidence défavorable sur la juste valeur comptabilisée.

Perte de valeur permanente

Les valeurs détenues aux fins de placement comprennent les titres de créance et les actions détenus aux fins de liquidité et de placement à long terme. Les titres de placement sont comptabilisés au coût dans le cas des actions, et au coût amorti dans le cas des titres de créance. Lorsque la direction estime qu'il y a eu perte de valeur permanente, la valeur comptable des titres est ramenée à leur valeur de réalisation nette estimative. Ce processus fait intervenir l'exercice du jugement ainsi que des estimations.

La décision de la direction quant à l'existence d'une perte de valeur permanente tient compte de la période durant laquelle la valeur marchande d'un titre donné a été inférieure à sa valeur comptable, des perspectives d'un rétablissement de la valeur marchande et de facteurs comme la situation financière et les perspectives de l'entreprise. Lorsque la direction a déterminé qu'un titre a subi une perte de valeur permanente, elle doit se former un jugement quant à la valeur de réalisation nette estimative du titre. Pour ce faire, elle examine toutes les données réunies au cours du processus d'évaluation de la perte de valeur, de même que ses plans concernant le titre en cause.

Si l'on avait eu recours à des jugements et à des estimations différents, l'identification des titres ayant subi une perte de valeur permanente aurait pu être modifiée et les montants des pertes auraient pu être différents des montants comptabilisés.

Résultats financiers du groupe

Revenu net

La Banque Scotia a dégagé un revenu net de 2 477 millions de dollars en 2003, en hausse de 38 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Compte non tenu des charges liées à l'Argentine en 2002, le revenu sous-jacent s'est accru de 140 millions de dollars ou de 6 %. Cet accroissement d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à une diminution des créances irrécouvrables et à un étoffement des volumes d'affaires, contrebalancés en partie par l'incidence négative de la conversion des devises en raison du raffermissement du dollar canadien.

Revenu total

Sur une base de mise en équivalence fiscale¹⁾, le revenu total a reculé de 442 millions de dollars ou de 4 % en 2003 pour s'établir à 10 443 millions de dollars. Compte non tenu de l'incidence négative de la conversion des devises (550 millions de dollars) ainsi que de la vente des activités canadiennes de traitement des opérations par carte (175 millions de dollars) et de Scotiabank Quilmes, en Argentine, (36 millions de dollars) l'an passé, le revenu a progressé de 3 %, le Réseau canadien ainsi que de nombreux secteurs des Opérations internationales de la Banque ayant enregistré une solide croissance, plus particulièrement au Mexique, en Jamaïque et dans d'autres pays des Antilles. Cette amélioration a été en partie annulée par un rétrécissement des marges de financement en dollars US.

Revenu d'intérêts net

Sur une base de mise en équivalence fiscale, le revenu d'intérêts net s'est chiffré à 6 428 millions de dollars, en baisse de 515 millions de dollars ou de 7 % par rapport à celui de 2002. Cette baisse tient à une diminution de 8,3 milliards de dollars de l'actif moyen et à un rétrécissement de la marge. Compte non tenu de la conversion des devises et de la vente de Scotiabank Quilmes, en Argentine, au cours de l'exercice précédent, une baisse sous-jacente de 1 % a été enregistrée.

La marge nette d'intérêts de la Banque (revenu d'intérêts net en pourcentage de l'actif moyen) (BMEF) s'est fixée à 2,23 % en 2003, ce qui représente un repli de 11 points de base par rapport aux résultats de l'exercice précédent. Ce repli découle principalement d'une diminution des marges de financement en dollars US par rapport aux résultats sans précédent enregistrés un an plus tôt. La marge en monnaie

canadienne s'est aussi rétrécie légèrement d'un exercice à l'autre.

Le revenu d'intérêts net en monnaie canadienne a augmenté de 193 millions de dollars ou de 5 % pour se dégager à 3 720 millions de dollars. Cette augmentation est entièrement imputable à la croissance substantielle des actifs du Réseau canadien, laquelle a été partiellement contrebalancée par une légère contraction de la marge. La marge a diminué étant donné que le revenu d'intérêts net tiré des activités de négociation a été moins élevé et que l'écart s'est comblé entre les prêts à taux fixe et le financement de gros.

Le revenu d'intérêts net en monnaies étrangères s'est établi à 2 708 millions de dollars, soit un recul de 708 millions de dollars d'un exercice à l'autre. De ce montant, une tranche de 365 millions de dollars s'explique par la conversion des devises et une tranche de 56 millions de dollars provient de la vente en 2002 de Scotiabank Quilmes, en Argentine. Le reste de cette diminution découle d'un rétrécissement des marges de financement en dollars US et d'une réduction des volumes de prêts aux grandes entreprises aux États-Unis, partiellement contrebalancés par un accroissement des volumes et des marges en Jamaïque et au Mexique.

Perspectives

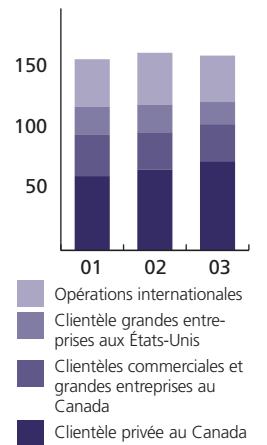
Le revenu d'intérêts net en monnaie canadienne devrait s'accroître en 2004, sous l'effet principalement de l'augmentation du volume d'affaires. Le revenu d'intérêts net en monnaies étrangères devrait diminuer légèrement, en raison de l'incidence négative continue de la conversion des devises. Cependant, cette diminution sera en partie contrebalancée par l'étoffement des marges de financement et la croissance prévus dans les Antilles et au Mexique.

Actif et passif

Actif

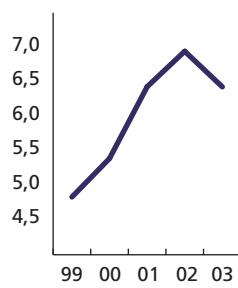
Les soldes moyens des prêts et acceptations (à l'exception des ententes de revente) se sont élevés à 158 milliards de dollars en 2003, ce qui représente une réduction de 1 milliard de dollars par rapport aux résultats de l'exercice précédent. Cependant, compte non tenu de la conversion des devises, une augmentation sous-jacente de 4 milliards de dollars a été enregistrée, laquelle s'explique par la croissance importante du volume des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts personnels du Réseau canadien, partiellement contrebalancée par l'incidence de la réduction du volume des prêts aux grandes entreprises aux États-Unis.

Portefeuille de prêts soldes moyens des prêts et acceptations, en milliards de dollars

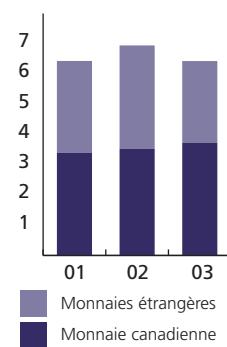


Le volume des prêts aux particuliers au Canada a augmenté de 9,5 % en 2003. Redressée pour tenir compte des titrisations, la croissance sous-jacente du solde moyen des prêts consentis aux particuliers au Canada a marqué une forte hausse de 10 %. Le volume des prêts hypothécaires à l'habitation au Canada a augmenté de 9 %, en raison de la vigueur du marché de l'habitation et du lancement de

Revenu d'intérêts net
base de mise en équivalence fiscale
(en milliards de dollars)



Revenu d'intérêts net
par monnaie
(en milliards de dollars)



1) A l'instar de nombreuses banques, la Banque analyse les revenus, la marge nette d'intérêts sur le total de l'actif moyen et le ratio de productivité sur une base de mise en équivalence fiscale (BMEF). Cette méthode permet de porter le revenu exempt d'impôts tiré de certains titres, et qui est comptabilisé dans les états financiers consolidés conformément aux PCGR, à un montant équivalent avant impôts. L'écriture de compensation correspondante est imputée à la provision pour impôts. La direction est d'avis que cette méthode de mesure permet de faire une comparaison uniforme du revenu d'intérêts net découlant de sources imposables et non imposables et se veut une méthode de mesure uniforme. L'utilisation de la BMEF donne lieu à des mesures qui sont différentes de mesures comparables selon les PCGR et qui pourraient ne pas être les mêmes que celles qui sont présentées par d'autres sociétés. Le montant du redressement pour mise en équivalence fiscale figure au Tableau 6 de la page 35.

Tableau 1 Soldes moyens des éléments d'actif et de passif et marge sur intérêts¹⁾

	2003		2002	
	Solde moyen	Taux moyen	Solde moyen	Taux moyen
Base de mise en équivalence fiscale				
Pour les exercices (en milliards de dollars)				
Actif				
Dépôts portant intérêt à des banques	16,2 \$	2,72 %	17,3 \$	3,31 %
Valeurs mobilières	58,3	5,38	59,8	5,61
Prêts :				
Prêts hypothécaires à l'habitation	57,9	5,93	54,8	6,29
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	24,5	8,09	21,2	8,54
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	67,3	5,44	74,7	5,86
Valeurs mobilières acquises aux termes d'ententes de revente	27,8	3,13	32,4	3,31
	177,5	5,60	183,1	5,85
Total de l'actif productif	252,0	5,37	260,2	5,63
Engagements de clients aux termes d'acceptations	8,0	—	8,6	—
Autres éléments d'actif	28,5	—	28,1	—
Total de l'actif	288,5 \$	4,69 %	296,9 \$	4,93 %
Passif et avoir des actionnaires				
Dépôt :				
Particuliers	75,9 \$	2,93 %	75,2 \$	3,27 %
Entreprises et administrations publiques	89,3	2,88	91,5	2,60
Banques	25,2	1,70	27,2	2,50
	190,4	2,74	193,9	2,85
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues aux termes d'ententes de rachat	30,8	3,54	34,7	3,78
Débentures subordonnées	3,2	4,35	4,7	4,37
Autres engagements portant intérêt	15,5	4,17	14,7	4,49
Total des engagements portant intérêt	239,9	2,96	248,0	3,10
Autres engagements, y compris les acceptations	33,9	—	34,1	—
Avoir des actionnaires	14,7	—	14,8	—
Total du passif et de l'avoir	288,5 \$	2,46 %	296,9 \$	2,59 %
Marge nette sur intérêts		2,23 %		2,34 %

1) Soldes quotidiens moyens.

Tableau 2 Analyse de l'évolution du revenu d'intérêts net selon le volume et le taux

	2003 par rapport à 2002			2002 par rapport à 2001		
	Augmentation (diminution) due à la variation du :			Augmentation (diminution) due à la variation du :		
	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette
Base de mise en équivalence fiscale						
Pour les exercices (en millions de dollars)						
Revenu d'intérêts net						
Actif	(411) \$	(701) \$	(1 112) \$	1 232 \$	(3 809) \$	(2 577) \$
Passif et avoir des actionnaires	216	381	597	(647)	3 737	3 090
Total	(195) \$	(320) \$	(515) \$	585 \$	(72) \$	513 \$

produits novateurs par la Banque, tels que le Prêt hypothécaire à taux variable Optima^{MD}, qui ont continué d'être bien accueillis par nos clients. La part du marché hypothécaire qui revient à la Banque s'est élargie de 22 points de base, ce qui représente de solides gains au chapitre de la part de marché pour un deuxième exercice consécutif. Les volumes d'activité de la Ligne de crédit Scotia[®] et de la Ligne de crédit VISA Scotia[®] ont augmenté de plus de 20 % d'un exercice à l'autre, le dernier produit enregistrant une croissance considérable pour le quatrième exercice de suite.

En ce qui concerne Scotia Capitaux, les volumes de prêts aux grandes entreprises aux États-Unis ont fléchi de façon marquée, en raison de l'octroi plus sélectif de prêts et de la conversion des devises. Les volumes ont également diminué dans les portefeuilles de prêts aux grandes entreprises canadiennes et européennes.

Les prêts aux particuliers dans les Antilles se sont repliés de 4 %. Cependant, compte non tenu de l'incidence de la conversion des devises, ils se sont accrus de 7 %, tandis que les prêts aux particuliers et les prêts sur cartes de crédit de Scotiabank Inverlat ont doublé.

Mis à part les prêts consentis par la Banque, la moyenne des autres éléments d'actif productifs a diminué de 7 milliards de dollars par rapport à ce qu'elle était en 2002. Ces éléments d'actif comprennent les valeurs mobilières, les sommes déposées à d'autres banques, qui servent principalement à maintenir les liquidités, et les ententes de revente. La plus grande partie de cette diminution est à mettre sur le compte des ententes de revente de titres de Scotia Capitaux.

Passif

Le passif a diminué de 10 milliards de dollars, diminution qui est entièrement attribuable à l'incidence négative de la conversion des devises de 21 milliards de dollars. Les dépôts moyens se sont inscrits au total à 190 milliards de dollars en 2003, en baisse de 3,5 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts des particuliers effectués en monnaie canadienne se sont accrus de 3 milliards de dollars, principalement en raison de notre Maître Compte – Compte d'épargne[®] à intérêt élevé qui continue d'être bien accueilli par notre clientèle, car il propose le taux le plus élevé de tous les comptes d'épargne des grandes banques. En conséquence, notre part du marché des comptes d'épargne et comptes chèques personnels a augmenté d'environ 69 points de base cette année. La Banque a lancé récemment le produit de CPG Scotia Optima^{MD} 3 ans et 5 ans, qui allie les avantages d'un CPG à long terme à la souplesse d'un CPG encaissable.

La Banque a continué sur sa lancée en ce qui concerne l'augmentation des dépôts des entreprises. Le Maître Compte pour entreprise^{MD} a été lancé en 2003 et les dépôts dans les comptes courants se sont accrus de 10 %, poursuivant leur ascension à deux chiffres pour la neuvième année consécutive.

Perspectives

L'actif et le solde des dépôts pour le Canada et la division Opérations internationales devraient s'accroître en 2004.

Autres revenus

Les autres revenus ont atteint 4 015 millions de dollars en 2003, en hausse de 73 millions de dollars ou de 2 % par rapport à ceux de

l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de la conversion des devises, de la vente des activités de traitement des opérations par carte et de celle de Scotiabank Quilmes, en Argentine, l'an passé, la croissance des autres revenus d'un exercice à l'autre a été nettement supérieure, s'établissant à 413 millions de dollars ou 11 %.

Les revenus tirés des cartes de crédit se sont repliés de 76 millions de dollars en 2003. Compte non tenu de l'incidence de la conversion des devises et de la vente d'entreprises, les revenus se sont accrus de 36 millions de dollars, en raison surtout de l'échéance de la titrisation de comptes de cartes de crédit et des revenus plus élevés enregistrés par Scotiabank Inverlat.

Les revenus tirés des services de dépôt et de paiement ont augmenté de 37 millions de dollars ou de 7 % par rapport à ceux de l'exercice précédent pour se situer à 593 millions de dollars. Cette hausse découle principalement des frais de service liés aux comptes personnels et aux comptes courants ainsi qu'aux revenus tirés des GAB dans le Réseau canadien, les commissions et les volumes des opérations ayant augmenté en partie en raison du nombre plus élevé de GAB.

Les commissions sur fonds communs de placement ont baissé de 8 % d'un exercice à l'autre pour s'établir à 161 millions de dollars, principalement en raison de la diminution des soldes moyens des fonds communs de placement au Canada.

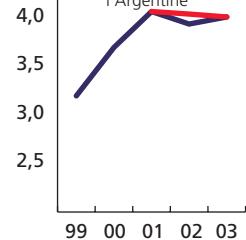
Les revenus tirés des services de placement, de courtage et de fiducie ont reculé de 18 millions de dollars pour se situer à 455 millions de dollars. Cette baisse est entièrement attribuable aux commissions de courtage au détail moins élevées. Cependant, les activités de négociation des clients et les commissions de courtage au détail ont repris de la vigueur au cours du dernier trimestre de l'exercice.

Compte non tenu de l'incidence négative de la conversion des devises, les commissions de crédit ont bondi pour atteindre un sommet sans précédent de 684 millions de dollars en 2003. Les commissions plus élevées au titre de la syndication ainsi que des lettres de crédit et des garanties ont plus que compensé la baisse des commissions d'engagement et d'acceptation.

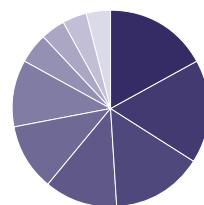
Les revenus de négociation ont enregistré une forte croissance de 62 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent pour atteindre 501 millions de dollars. Cette augmentation découle principalement des bons résultats affichés au chapitre de la négociation de titres. Les revenus tirés des opérations de change et des métaux précieux ont atteint des niveaux records. Les revenus des services de banque d'investissement ont été particulièrement élevés en 2003, s'établissant à 673 millions de dollars, en hausse de 14 %

Autres revenus
à l'exclusion des ventes d'entreprises, en milliards de dollars

à l'exclusion des charges liées à l'Argentine



Grande diversification des autres revenus



- Commissions de crédit
- Services de banque d'investissement
- Services de dépôt et de paiement
- Revenus tirés des activités de négociation
- Services de placement, de courtage et de fiducie
- Autres
- Revenus tirés des cartes de crédit
- Gains sur la vente de valeurs détenues à des fins de placement
- Fonds communs de placement
- Titrisation

Assiette de dépôts solide
moyenne en milliards de dollars

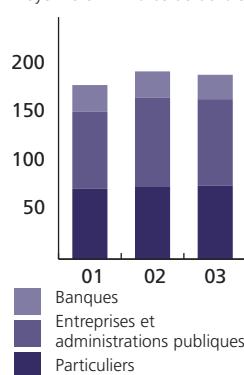


Tableau 3 Autres revenus

Pour les exercices (en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999	2003
						par rapport à 2002
Services de cartes de crédit	204 \$	280 \$	211 \$	116 \$	133 \$	(27) %
Services de dépôt et de paiement						
Services de dépôt	479	445	456	433	402	8
Autres services de paiement	114	111	105	75	67	3
	593	556	561	508	469	7
Fonds communs de placement	161	174	161	131	115	(8)
Gestion de placements, courtage et fiducie						
Courtage au détail	280	304	317	389	273	(8)
Gestion et garde de placements	53	32	33	85	97	64
Services fiduciaires aux particuliers et aux entreprises	122	137	127	128	119	(11)
	455	473	477	602	489	(4)
Commissions de crédit						
Commissions sur engagements et autres crédits	565	540	504	512	438	5
Commissions sur acceptations	119	131	136	120	105	(9)
	684	671	640	632	543	2
Revenus tirés des activités de négociation	501	439 ¹⁾	447	326	291	14
Services de banque d'investissement						
Commissions de placement et autres	472	405	352	278	268	17
Revenus de change et autres revenus	201	187	246	152	147	7
	673	592	598	430	415	14
Gain net sur valeurs détenues aux fins de placement	159	179 ¹⁾	217	358	343	(11)
Revenu de titrisation	140	162	220	206	155	(13)
Autres	445	317 ¹⁾	447	274	230	41
Total des montants précédents	4 015	3 843	3 979	3 583	3 183	4
Gain sur la vente d'entreprises	–	99	92	82	–	(100)
Total des autres revenus	4 015 \$	3 942 \$	4 071 \$	3 665 \$	3 183 \$	2 %
Pourcentage d'augmentation par rapport à l'exercice précédent (diminution)	2 %	(3) %	11 %	15 %	11 %	

1) Les charges liées à l'Argentine ont eu une incidence sur les éléments suivants : les revenus tirés des activités de négociation comprennent un gain de 4 \$, le gain net sur valeurs détenues aux fins de placement tient compte d'une charge de 20 \$ et le poste Autres englobe une charge de 87 \$. Voir le Tableau 26 à la page 70.

Tableau 4 Revenus tirés des activités de négociation

Base de mise en équivalence fiscale Pour les exercices (en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999	2003
						par rapport à 2002
Déclarés dans les autres revenus						
Opérations sur valeurs	78 \$	(36) \$	92 \$	108 \$	67 \$	
Opérations de change et sur métaux précieux	281	257	216	148	150	
Opérations sur produits dérivés et autres	142	218	139	70	74	
Déclarés dans le revenu d'intérêts net	501	439	447	326	291	
Total des revenus tirés des activités de négociation	301	337	190	126	85	
Pourcentage du total des revenus (revenu d'intérêts net plus les autres revenus)	802 \$	776 \$	637 \$	452 \$	376 \$	
	7,7 %	7,1 %	6,1 %	5,0 %	4,7 %	

par rapport à ceux de l'exercice précédent, y compris des résultats sans précédent au chapitre des conventions de prise ferme.

Les gains nets réalisés sur la vente des valeurs détenues aux fins de placement ont subi un recul de 20 millions de dollars par rapport aux résultats de l'exercice précédent, bien qu'ils demeurent quand même élevés à 159 millions de dollars. La Banque a profité de la baisse des taux d'intérêt à divers moments au cours de l'exercice pour réaliser des gains sur les obligations, bien que ceux-ci aient été moins élevés que les gains records réalisés en 2002. En outre, les dévaluations des valeurs mobilières et des placements de banque d'investissement ont été nettement moins élevées en 2003.

Les revenus de titrisation se sont établis à 140 millions de dollars, en baisse de 22 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent, par suite de l'échéance de la titrisation de certains comptes de cartes de crédit et prêts renouvelables. Cette baisse a été contrebalancée par une hausse des revenus tirés des activités à honoraires forfaitaires et du revenu d'intérêts net.

Le reste des catégories comprises dans les autres revenus se sont accrues de 128 millions de dollars d'un exercice à l'autre, en raison des gains plus élevés réalisés sur les swaps sur défaillance et de la progression des revenus tirés de l'assurance. Par ailleurs, les résultats de 2002 incluaient une charge de 87 millions de dollars liée à l'Argentine.

Perspectives

La plupart des revenus tirés des activités à honoraires forfaitaires du Réseau canadien, des Opérations internationales et de Scotia Capitaux devraient connaître une croissance stable. Les activités de négociation devraient également s'intensifier.

Frais autres que d'intérêts et productivité

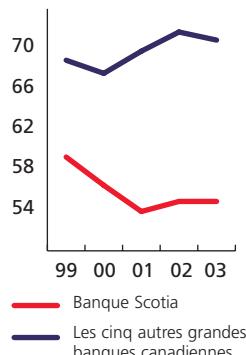
En 2003, les frais autres que d'intérêts ont totalisé 5 731 millions de dollars, en baisse de 243 millions de dollars ou de 4 % par rapport à ceux de 2002. Après un rajustement pour tenir compte de l'incidence de la conversion des devises, de la vente des activités de traitement des opérations par carte et de Scotiabank Quilmes l'an dernier, ainsi que d'une récupération de charges en 2002 liée aux crédits d'impôts d'exercices antérieurs, les frais d'exploitation ont augmenté de 329 millions de dollars ou de 6 % par rapport à ceux qui ont été enregistrés en 2002.

Les salaires et les prestations au personnel, qui représentent près de 60 % du total des frais autres que d'intérêts, sont demeurés essentiellement inchangés d'un exercice à l'autre, enregistrant une hausse de

Faible hausse des frais (en millions de dollars)



Gain soutenu de productivité frais autres que d'intérêts en pourcentage des revenus (source : données financières publiées)



17 millions de dollars, soit moins de un pour cent. Après un rajustement pour tenir compte des facteurs susmentionnés, les salaires et les prestations au personnel se sont accrus de 216 millions de dollars ou de 7 % en 2003. Cette hausse s'explique par l'augmentation normale des salaires des employés, conjuguée à une majoration de la rémunération liée au rendement et à base d'actions, en raison de la solide performance enregistrée dans l'ensemble de la Banque et de la forte montée de 43 % des cours des actions de la Banque en 2003.

Les charges de retraite ont également augmenté d'un exercice à l'autre, en raison d'une baisse de la valeur des actifs et d'une réduction du taux de rendement hypothétique des actifs des régimes de retraite. Les régimes de retraite de la Banque ont continué de dégager un excédent de 182 millions de dollars au 31 octobre 2003.

Les frais de locaux et de technologie ont diminué de 27 millions de dollars ou de 2 %. Cependant, après un rajustement pour tenir compte des facteurs susmentionnés, les frais ont progressé de 76 millions de dollars ou de 7 %. Cette augmentation est principalement attribuable aux frais de technologie plus élevés engagés dans le cadre des mesures visant à mettre à niveau les activités des succursales canadiennes et étrangères. Ces mises à niveau visent à remplacer les plates-formes technologiques désuètes par des systèmes plus récents, ce qui permettra à la Banque d'être mieux placée pour offrir de nouveaux produits, améliorer le service à la clientèle ou réaliser davantage d'économies. En outre, la Banque a impari ses activités de traitement des chèques à Symcor en 2003, afin de tirer parti d'économies d'échelle et de nouvelles technologies. Les frais liés à l'impartition sont présentés dans les frais relatifs à la technologie plutôt que dans plusieurs autres catégories de frais, telles que les salaires, l'amortissement et autres frais.

La plupart des autres frais restants ont été moins élevés ou sont demeurés inchangés par rapport à ceux de 2002, étant donné que les hausses liées à l'augmentation des volumes et aux mesures commerciales ont été plus que contrebalancées par l'incidence de la conversion des devises et la vente d'entreprises. Cependant, la catégorie Autres frais a augmenté de 7 % d'un exercice à l'autre, ce qui reflète essentiellement des frais de litige plus élevés en 2003 et les crédits d'impôts d'exercices antérieurs reçus en 2002.

L'accent soutenu mis par la Banque sur le contrôle des frais se reflète dans son ratio de productivité de 54,9 % qui n'a pas changé par rapport à celui de l'exercice précédent et qui continue de dominer le secteur.

Perspectives

Les frais d'exploitation devraient augmenter légèrement en 2004. La Banque continuera d'investir dans la technologie et les nouveaux produits, tout en continuant d'exercer un contrôle des coûts rigoureux. Le ratio de productivité devrait se maintenir sous la barre des 58 %.

Impôts et taxes

La Banque est assujettie à une grande diversité d'impôts et taxes, y compris des impôts directs sur le revenu exigés par les administrations fédérale et provinciales du Canada, de même que par des administrations publiques de territoires étrangers où la Banque exerce ses activités, ainsi qu'à divers impôts indirects. La provision pour

Impôts directs et indirects (en millions de dollars)

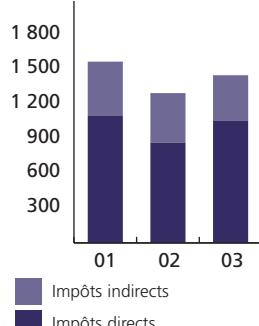


Tableau 5 Frais autres que d'intérêts et productivité

Pour les exercices (en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999	2003 par rapport à 2002
Salaires et prestations au personnel						
Salaires	2 921 \$	2 925 \$	2 856 \$	2 594 \$	2 297 \$	– %
Prestation de retraite et autres prestations au personnel	440	419	364	350	330	5
	3 361	3 344	3 220	2 944	2 627	1
Locaux et technologie						
Loyers nets des locaux	180	192	200	179	187	(6)
Frais de réparation et d'entretien des locaux	44	53	49	39	39	(17)
Impôts fonciers	56	57	59	55	61	(2)
Matériel informatique, logiciels et traitement des données	498	456	404	309	328	9
Amortissement	208	243	243	267	254	(14)
Autres frais liés aux locaux	170	182	178	146	138	(7)
	1 156	1 183	1 133	995	1 007	(2)
Communications						
Télécommunications	68	74	75	62	66	(8)
Frais d'imprimerie, de poste et de messagerie	183	207	210	190	175	(12)
	251	281	285	252	241	(11)
Publicité et développement des affaires						
Publicité et activités promotionnelles	103	105	118	90	87	(2)
Frais de déplacement et développement des affaires	96	103	99	86	79	(7)
	199	208	217	176	166	(4)
Frais liés aux activités professionnelles						
	141	136	157	150	143	4
Taxes d'affaires et impôts sur le capital						
Taxes d'affaires	90	118	121	83	115	(25)
Impôts sur le capital	54	50	87	93	91	8
	144	168	208	176	206	(15)
Autres frais						
Formation du personnel	37	42	43	34	28	(10)
Amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels	29	28	52	28	23	1
Frais divers	382	347	347	398	335	11
	448	417	442	460	386	8
Total des montants précédents	5 700	5 737	5 662	5 153	4 776	(1)
Perte sur cession des activités d'une filiale¹⁾	31	237	–	–	–	(87)
Provision pour frais de restructuration liés aux acquisitions	–	–	–	(34)	(20)	–
Total des frais autres que d'intérêts	5 731 \$	5 974 \$	5 662 \$	5 119 \$	4 756 \$	(4) %
Ratio de productivité (BMEF)	54,9 %	54,9 %	53,9 %	56,5 %	59,3 %	

1) Voir le Tableau 26 à la page 70.

Tableau 6 Impôts

Pour les exercices (en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999	2003 par rapport à 2002
Impôts sur le revenu						
Provision pour impôts sur le revenu ¹⁾	784 \$	601 \$	876 \$	990 \$	867 \$	30 %
Redressement pour mise en équivalence fiscale	278	268	230	194	163	4
Provision pour impôts sur le revenu (BMEF)	1 062	869	1 106	1 184	1 030	22
Autres taxes et impôts						
Prestations au personnel	139	149	149	146	143	(6)
Taxes d'affaires et impôts sur le capital	144	168	208	176	206	(15)
Taxe sur les produits et services et autres taxes	110	114	110	107	113	(2)
Total des impôts indirects	393	431	467	429	462	(9)
Total des impôts et taxes ²⁾	1 455 \$	1 300 \$	1 573 \$	1 613 \$	1 492 \$	12 %

1) Comprend la provision pour (le recouvrement des) impôts quant aux charges liées à l'Argentine de 3 \$ ((254)\$ en 2002; (38)\$ en 2001). Voir le Tableau 26 à la page 70.

2) Ce montant se compose d'une tranche de 960 \$ en impôts et taxes canadiens (818 \$ en 2002; 1 043 \$ en 2001; 1 175 \$ en 2000; 1 017 \$ en 1999) et de 495 \$ en impôts étrangers (482 \$ en 2002; 530 \$ en 2001; 438 \$ en 2000; 475 \$ en 1999).

impôts sur le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) et autres taxes s'est établie à 1,5 milliard de dollars en 2003, en hausse de 155 millions de dollars par rapport aux résultats de l'exercice précédent.

La hausse globale des impôts est presque entièrement attribuable à la provision pour impôts sur le revenu en raison d'une augmentation du revenu avant impôts de la Banque. Cependant, le taux d'imposition réel de la Banque a reculé, passant de 23,0% en 2002 à 22,2% en 2003, principalement en raison d'une réduction de 2,0% des taux d'imposition tant aux paliers fédéral que provincial et de l'augmentation du revenu exonéré d'impôt au titre du revenu de dividendes. Les économies d'impôt ont été en partie compensées par une baisse des cotisations relatives des filiales étrangères dont le taux d'imposition réel a diminué, principalement en raison de l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les impôts indirects se sont élevés au total à 393 millions de dollars en 2003, en baisse de 38 millions de dollars d'un exercice à l'autre. Ce résultat est essentiellement attribuable à la vente de Scotiabank Quilmes l'an dernier, à l'incidence sur un exercice complet de la réduction des primes de la CDIC en 2002 et à la diminution des charges liées à Inverlat.

Perspectives

Le taux d'imposition réel de la Banque devrait reculer en 2004.

Qualité du crédit

Prêts douteux

Le montant net des prêts douteux après la déduction de la provision générale s'est établi à 47 millions de dollars au 31 octobre 2003, ce qui représente un important recul de 573 millions de dollars par rapport au montant inscrit un an plus tôt. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées dans les portefeuilles de prêts aux grandes entreprises aux États-Unis, ce qui témoigne d'une amélioration des conditions de crédit de certains emprunteurs et des mesures prises par la Banque. Des baisses ont également été enregistrées dans la division Opérations internationales en raison de la conversion des devises et du reclassement dans le poste Autres actifs des actifs saisis au titre de prêts douteux conformément à une nouvelle norme comptable de l'ICCA. Ces réductions ont été en partie contrebalancées par une augmentation de 209 millions de dollars enregistrée par Scotia Capitaux Europe.

Comme l'indique le diagramme ci-contre, le montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations s'établissait à 0,03 % au 31 octobre 2003, ce qui est nettement moins élevé que le résultat de 0,32 % affiché un an plus tôt.

Au Canada, le portefeuille des prêts aux particuliers s'est très bien comporté tout au long de l'exercice. Le portefeuille des prêts aux entreprises s'est amélioré légèrement au cours de l'exercice, le montant brut des prêts douteux ayant diminué de 41 millions de dollars pour s'établir à 184 millions de dollars.

Le montant brut des prêts douteux à la division Opérations internationales a chuté de 455 millions de dollars. Une tranche de 388 millions de dollars de ce montant est à mettre sur le compte de

l'Amérique latine et reflète un niveau moins élevé de prêts douteux au Mexique, en El Salvador et au Chili et une diminution des prêts outre-frontière à l'Argentine. Des baisses moins élevées ont été enregistrées dans les Antilles, en Asie et en Europe. Le portefeuille de prêts à l'étranger continue d'afficher une belle tenue.

Chez Scotia Capitaux, les conditions de crédit se sont améliorées pour le portefeuille américain, en particulier dans le secteur de la cablodistribution et des télécommunications ainsi que dans celui de l'électricité et de l'énergie. Ainsi, le montant brut des prêts douteux aux États-Unis s'est replié de 604 millions de dollars pour se chiffrer à 1 084 millions de dollars. Le montant des prêts douteux en Europe a augmenté de 273 millions de dollars pour atteindre 386 millions de dollars, compte tenu des pressions exercées sur ce portefeuille en 2003. Le montant des prêts douteux au Canada a également progressé, passant de 127 millions de dollars à 199 millions de dollars.

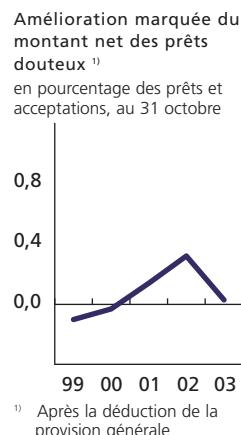
Provision spécifique pour créances irrécouvrables

En 2003, la provision spécifique pour créances irrécouvrables s'est élevée à 893 millions de dollars, soit une importante amélioration par rapport au montant de 2 029 millions de dollars inscrit l'an dernier. Abstraction faite du montant de 454 millions de dollars lié au risque de la Banque en Argentine en 2002 et des reprises sur provision totalisant 64 millions de dollars en 2003 au titre des prêts outre-frontière à l'Argentine, la provision sous-jacente pour créances irrécouvrables s'est chiffrée à 957 millions de dollars pour l'exercice, ce qui représente une très forte diminution par rapport à la provision sous-jacente de 1 575 millions de dollars constituée l'an dernier.

La provision dans le portefeuille du Réseau canadien a reculé de 10 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent pour s'établir à 272 millions de dollars, la qualité du crédit étant demeurée excellente en ce qui concerne tant le portefeuille de prêts aux particuliers que le portefeuille de prêts aux entreprises.

À la division des Opérations internationales, les provisions se sont chiffrées à 73 millions de dollars. Abstraction faite d'une provision de 454 millions de dollars liée au risque de la Banque en Argentine en 2002 et de reprises sur provision de 64 millions de dollars en 2003 au titre des prêts outre-frontière à l'Argentine, la provision s'est élevée à 137 millions de dollars, en hausse par rapport à celle de 69 millions de dollars constituée en 2002. Ce résultat s'explique principalement par les recouvrements moins élevés dans Scotiabank Inverlat, au Mexique, et par l'augmentation des provisions dans les Antilles, ce qui témoigne en partie de la croissance des prêts enregistrée au cours des derniers exercices.

Du côté de Scotia Capitaux, la provision spécifique s'est établie à 549 millions de dollars, soit une baisse substantielle de 698 millions de dollars par rapport à celle qui a été inscrite en 2002. Cette baisse tient entièrement au portefeuille américain, l'incertitude entourant tant le secteur de la cablodistribution et des télécommunications que celui de l'électricité et de l'énergie s'étant estompée, en raison de l'amélioration des conditions de crédit et du redressement des marchés financiers. Cependant, les créances irrécouvrables ont augmenté de 76 millions de dollars pour atteindre 155 millions de dollars en Europe ainsi que de 37 millions de dollars pour s'élever à



Diminution marquée de la provision spécifique pour créances irrécouvrables en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations

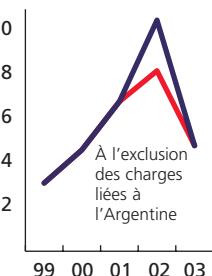


Tableau 7 Prêts douteux par secteur d'activité ¹⁾

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003			2002	2001	2000	1999
	Montant net	Provision pour créances irrécouvrables ²⁾	Montant brut				
Opérations canadiennes							
Clientèle privée	102 \$	(190) \$	292 \$	287 \$	258 \$	270 \$	332 \$
Clientèle commerciale	59	(125)	184	225	332	343	396
	161	(315)	476	512	590	613	728
Opérations internationales ²⁾							
Amérique latine	102	(505)	607	995	1 587	432	248
Antilles	199	(106)	305	329	283	261	229
Asie	51	(91)	142	164	302	341	285
Europe	36	(27)	63	84	63	66	55
	388	(729)	1 117	1 572	2 235	1 100	817
Scotia Capitaux							
Canada	80	(119)	199	127	203	111	127
États-Unis	650	(434)	1 084	1 688	1 280	865	694
Autres pays	243	(143)	386	113	156	76	39
	973	(696)	1 669	1 928	1 639	1 052	860
Montant brut des prêts douteux			3 262	4 012	4 464	2 765	2 405
Provision pour créances irrécouvrables							
– Provisions spécifiques et pour risques-pays ²⁾		(1 740)		(1 917)	(2 730)	(1 526)	(1 261)
	1 522			2 095	1 734	1 239	1 144
Provision pour créances irrécouvrables							
– Provision générale	(1 475)	(1 475)		(1 475)	(1 475)	(1 300)	(1 300)
Montant net des prêts douteux après la provision générale		47 \$		620 \$	259 \$	(61) \$	(156) \$
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations		0,03 %		0,32 %	0,14 %	(0,03) %	(0,10) %
Provision pour créances irrécouvrables en pourcentage du montant brut des prêts douteux		99 %		85 %	94 %	102 %	107 %

1) Les intérêts comptabilisés à titre de revenu sur prêts douteux ont totalisé 31 \$ (38 \$ en 2002; 55 \$ en 2001; 62 \$ en 2000; 28 \$ en 1999). Ce montant a trait aux portefeuilles étrangers.

2) Comprend le montant brut des prêts douteux consentis à des pays désignés à marché naissant ainsi que la provision pour risques-pays correspondante qui se chiffrait à 21 \$ au 31 octobre 2003 (25 \$ en 2002; 25 \$ en 2001; 24 \$ en 2000; 25 \$ en 1999).

Tableau 8 Provisions pour créances irrécouvrables

Pour les exercices (en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Provisions spécifiques pour créances irrécouvrables					
Provisions spécifiques nettes	1 057 \$	2 198 \$	1 373 \$	878 \$	623 \$
Recouvrements	(164)	(169)	(123)	(113)	(138)
Provisions spécifiques nettes pour créances irrécouvrables	893 ¹⁾	2 029 ¹⁾	1 250	765	485
Provision générale	–	–	175	–	150 ²⁾
Provisions nettes pour créances irrécouvrables	893 \$	2 029 \$	1 425 \$	765 \$	635 \$

1) Compte non tenu des reprises sur créances irrécouvrables (provision pour créances irrécouvrables en 2002) liées à l'Argentine, les provisions spécifiques nettes s'établissent à 957 \$ en 2003 (1 575 \$ en 2002).

2) Voir la note 1) à la page 118.

124 millions de dollars au Canada, en raison de la détérioration d'un petit nombre de comptes.

Provision générale

La provision générale pour créances irrécouvrables est demeurée inchangée en 2003, s'établissant à 1 475 millions de dollars ou 0,95 % des actifs à risques pondérés.

Perspectives

En 2004, le maintien des tendances positives qui ont été observées au cours de l'exercice écoulé, en particulier dans le portefeuille américain de Scotia Capitaux, est tributaire du redressement continu de la conjoncture économique et de la vigueur des marchés financiers. Au Canada, une certaine incertitude règne à l'égard de l'incidence sur les emprunteurs du raffermissement rapide du dollar canadien ainsi que d'un certain nombre d'événements inhabituels survenus en 2003. Cependant, à la faveur des récentes tendances, la provision générale pour créances irrécouvrables de la Banque en 2004 devrait être inférieure à celle de 2003.

Gestion du capital

Le capital de base appréciable de la Banque Scotia, de par la sécurité qu'il assure, lui permet d'entretenir la confiance des investisseurs, de conserver une cote de solvabilité élevée et de saisir des occasions de croissance.

Puisqu'il s'agit d'une ressource cruciale et stratégique, la Banque gère activement son capital. La Banque fait des ajustements à la structure de son capital en fonction des changements dans les éléments d'actif du bilan et à risques pondérés, du coût des divers types de capitaux, de l'effet de levier financier désiré, des projets d'investissement futurs et de l'incidence sur les dividendes versés aux actionnaires. La Banque continue de réussir à maintenir un juste équilibre entre les exigences divergentes des organismes de réglementation, des agences de cotation, des actionnaires et des déposants.

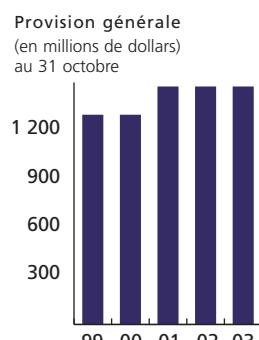
Les composantes du capital

Les règles en matière de suffisance du capital des banques canadiennes sont établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et sont conformes aux normes internationales fixées par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Selon ces normes, le capital réglementaire d'une banque est composé de deux catégories : le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2. Le capital de catégorie 1 se compose essentiellement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, des titres fiduciaires et des actions privilégiées à dividende non cumulatif. Le capital de catégorie 2 se compose surtout de débentures subordonnées et d'une tranche de la provision générale. Bien que ces deux composantes du capital procurent un important soutien aux opérations bancaires et à la protection des déposants, le capital de catégorie 1, qui est plus permanent, revêt une importance particulière pour les organismes de réglementation, les marchés financiers et les investisseurs.

Capital de 1

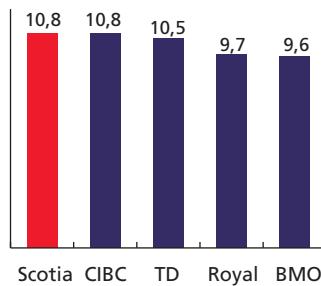
Le capital de catégorie 1 s'est apprécié légèrement de 0,3 milliard de dollars au cours de l'exercice pour s'établir à 16,7 milliards de dollars.



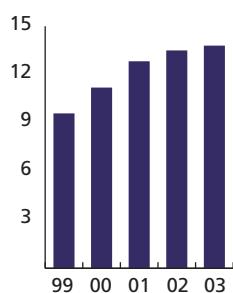
- Les bénéfices non répartis ont progressé de 1,35 milliard de dollars. Le revenu net, déduction faite des dividendes, de 1,58 milliard de dollars a été amputé par une prime de 220 millions de dollars versée à l'achat d'actions ordinaires et au rachat d'actions privilégiées.
- En outre, l'avoir des actionnaires a diminué de 1,2 milliard de dollars, en raison des pertes de change non réalisées subies par suite du raffermissement du dollar canadien.
- La part des actionnaires dans des filiales s'est accrue de 414 millions de dollars, principalement en raison de l'émission de Titres fiduciaires de la Banque Scotia (TFB II Scotia) d'une valeur de 750 millions de dollars. Cet accroissement a été en partie compensé par une réduction de 366 millions de dollars de la part des actionnaires sans contrôle par suite de l'acquisition d'une participation supplémentaire de 36 % dans Scotiabank Inverlat.
- Le rachat, au cours de l'exercice, d'actions privilégiées à dividende non cumulatif, de séries 8 et 9, d'une valeur de 475 millions de dollars a partiellement neutralisé les facteurs susmentionnés.

Le rendement de la Banque Scotia au chapitre des capitaux autogénérés compte parmi les meilleurs dans le régime bancaire canadien. Au cours des sept derniers exercices, une tranche de 8,3 milliards de dollars du capital de la Banque a été générée à l'interne par suite des montants records enregistrés au chapitre du revenu net.

Capital de catégorie 1 parmi l'un des meilleurs du secteur en pourcentage au 31 octobre



Hausse continue des capitaux propres (en milliards de dollars) au 31 octobre



Capital de catégorie 2

Le capital de catégorie 2 a diminué de 0,9 milliard de dollars en 2003, en raison du remboursement ou de l'échéance de trois émissions de débentures au cours de l'exercice.

Coefficients de capital

Les coefficients de capital servent à mesurer la suffisance du capital. On obtient ces ratios en divisant le capital par les actifs à risques pondérés. Pour assurer une gestion fructueuse du capital, une attention rigoureuse et particulière doit être portée aux niveaux des actifs à risques pondérés et du capital de base.

Le coefficient de capital de catégorie 1 de la Banque Scotia s'est substantiellement raffermi par rapport à celui de l'exercice précédent, enregistrant une hausse de 90 points de base pour s'établir à 10,8 % au 31 octobre 2003. Le coefficient du capital total s'est accru de 50 points de base pour atteindre 13,2 %, compte non tenu du fait que trois débentures émises sont venues à échéance ou ont été remboursées au cours de l'exercice. Ces deux coefficients demeurent parmi les plus élevés des principales banques canadiennes.

Tableau 9 Capital réglementaire

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Capital de catégorie 1					
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	13 814 \$	13 502 \$	12 833 \$	11 200 \$	9 631 \$
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	800	1 275	1 775	1 775	1 775
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales ¹⁾	2 326	1 912	1 086	729	198
Moins : écart d'acquisition	(270)	(299)	(400)	(297)	(138)
	16 670	16 390	15 294	13 407	11 466
Capital de catégorie 2					
Débentures subordonnées (après l'amortissement)	2 595	3 372	4 933	4 990	5 114
Montant admissible de la provision générale ²⁾	1 352	1 448	1 442	1 171	1 067
	3 947	4 820	6 375	6 161	6 181
Moins : participations dans des sociétés associées et autres éléments	(209)	(250)	(329)	(539)	(742)
Total du capital	20 408 \$	20 960 \$	21 340 \$	19 029 \$	16 905 \$
Total de l'actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	154,5 \$	165,4 \$	164,8 \$	156,1 \$	142,3 \$
Coefficients du capital					
Coefficient du capital de catégorie 1	10,8 %	9,9 %	9,3 %	8,6 %	8,1 %
Coefficient du capital total	13,2 %	12,7 %	13,0 %	12,2 %	11,9 %

1) Comprend les Titres fiduciaires de la Banque Scotia (TFB), un instrument innovateur du capital.

2) Selon les directives du BSIF, la provision générale était incluse dans le capital de catégorie 2 jusqu'à concurrence de 0,875 % de l'actif pondéré en fonction du risque. Avant octobre 2001, cette limite s'établissait à 0,75 %.

Tableau 10 Variation du capital réglementaire

Pour les exercices (en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Total du capital au début de l'exercice	20 960 \$	21 340 \$	19 029 \$	16 905 \$	16 003 \$
Capital autogénéré					
Revenu net	2 477	1 797	2 169	1 926	1 551 ¹⁾
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires	(901)	(837)	(729)	(604)	(537)
	1 576	960	1 440	1 322	1 014
Financement externe					
Débentures (après l'amortissement)	(777)	(1 561)	(57)	(124)	(25)
Actions privilégiées	(475)	(500)	—	—	—
Instruments innovateurs du capital de catégorie 1 ²⁾	750	750	—	500	—
Actions ordinaires	139	82	155	87	53
Achat d'actions et primes au rachat	(220)	(154)	—	—	—
	(583)	(1 383)	98	463	28
Autres					
Gains de change non réalisés (pertes), montant net ³⁾	(1 176)	(137) ⁴⁾	79	163	(160)
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	(336)	76	357	31	25
Divers ⁵⁾	(33)	104	337	145	(5)
	(1 545)	43	773	339	(140)
Total du capital généré (utilisé)	(552)	(380)	2 311	2 124	902
Total du capital à la fin de l'exercice	20 408	20 960	21 340	19 029	16 905

1) Voir la note 1) à la page 118.

2) Instruments innovateurs du capital de catégorie 1 émis par Fiducie de Capital Scotia (TFB Scotia) et la Société de placement hypothécaire Scotia.

3) Voir la note 4) à la page 77.

4) Voir la note 5) à la page 77.

5) Représente la variation du montant admissible de la provision générale, des montants du capital réglementaire déduits de l'écart d'acquisition, des participations dans des sociétés associées et des montants afférents aux titrisations ainsi que les autres charges (crédits) imputées aux bénéfices non répartis.

Plus important encore, le coefficient des capitaux propres corporels de la Banque, qui se compose des capitaux propres ordinaires moins l'écart d'acquisition et les actifs incorporels non amortis, sur les éléments d'actif à risques pondérés s'établissait à 8,9 % à la fin de l'exercice, en hausse de 60 points de base par rapport à celui de l'exercice précédent, demeurant le plus élevé des principales banques canadiennes et un excellent coefficient de quelque point de vue que l'on se place.

Dividendes

La capitalisation très élevée de la

Banque lui a permis d'augmenter deux fois ses dividendes en 2003, ce qui s'est soldé par une augmentation de 16 % d'un exercice à l'autre. De plus, la Banque a annoncé une hausse des dividendes variant de 6 cents à 50 cents par action prévue pour janvier 2004. Compte tenu de cette augmentation, les dividendes ont plus que doublé depuis 1999 et se sont accrus à un taux annuel composé de 11,6 % au cours des 10 derniers exercices.

L'objectif en matière de ratio de distribution de la Banque est passé de 30 % - 40 % à 35 % - 45 % du bénéfice par action. Le ratio de distribution de la Banque s'est établi à 35 % pour 2003.

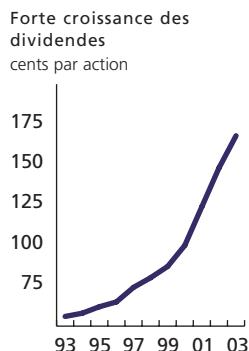
Régime de rachat d'actions

La Banque a fait une offre publique de rachat ordinaire visant le rachat de 25 millions d'actions d'ordinaires aux cours du marché. Ces opérations de rachat sont effectuées principalement pour contrebalancer l'effet dilutif des actions émises dans le cadre des régimes d'options d'achat d'actions de la Banque.

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a racheté 4,1 millions d'actions ordinaires à un coût total de 227 millions de dollars. Le programme actuel prend fin le 5 janvier 2004, et la Banque entend le renouveler pour une autre année.

Accord de Bâle II

En janvier 2001, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié un document de consultation en vue de remplacer l'Accord de 1988 par un accord prévoyant un cadre de capital davantage axé sur le risque, par suite de la transformation considérable des méthodes de gestion du risque et des marchés financiers. Ce nouveau cadre vise à aligner plus étroitement les exigences en matière de capital réglementaire sur les risques sous-jacents, et à fournir aux Banques des incitatifs en vue d'améliorer leurs méthodes internes de gestion du risque. Les principales différences par rapport à l'accord en vigueur comprennent les suivantes :



- Des changements substantiels apportés au traitement du risque de crédit. Trois options distinctes, allant des plus simples au plus complexes, ont été proposées aux banques en fonction de la complexité de leurs opérations.

- Une charge explicite au titre du capital pour tenir compte du risque d'exploitation.
- Un meilleur examen de la suffisance en capital.
- Une présentation plus détaillée du profil de risque des banques.

Le nouvel Accord de Bâle II a franchi les diverses étapes du processus de consultation au cours des trois derniers exercices. Durant cette période, des modifications importantes ont été apportées à l'accord par suite des observations reçues des intéressés du secteur. En octobre 2002, le Comité de Bâle a procédé à une importante étude d'impact quantitative auprès de plus de 350 banques dans 43 pays. Cette étude a permis aux banques de procéder à une évaluation exhaustive de l'incidence que le nouvel accord proposé pourrait avoir sur leurs activités. Le Comité de Bâle a déclaré depuis que les résultats globaux caderaient avec les objectifs énoncés quant à la réforme des exigences en matière de capital réglementaire. En se fondant sur les résultats de cette étude, le Comité a publié son troisième document de consultation au printemps de 2003, invitant les intéressés du secteur à faire part de leurs observations au plus tard en juillet 2003. Les réponses obtenues ont révélé que la structure du nouvel accord jouissait toujours d'un large soutien et que la nécessité d'adopter un cadre de capital davantage axé sur le risque faisait l'unanimité. Le Comité de Bâle prévoit que le nouvel accord sera parachevé en 2004.

La Banque Scotia participe de près avec les organismes de réglementation et des groupes du secteur aux processus de consultation continus. Le BSIF s'attend à ce que les banques canadiennes soient prêtes pour la mise en œuvre pro forma d'ici novembre 2005, soit un an plus tôt que date de mise en œuvre officielle fixée par le Comité de Bâle. Cependant, le Comité de Bâle a pris du retard dans le parachevement de cet accord, ce qui crée une certaine incertitude quant à savoir si la date de mise en œuvre prévue pour novembre 2006 peut être maintenue. Afin de s'assurer qu'elle sera prête à temps pour la mise en vigueur du nouvel accord, la Banque Scotia a mis sur pied un comité directeur sur l'Accord de Bâle. Nous nous employons à améliorer nos bases de données sur le crédit et nos systèmes de gestion du risque afin de nous conformer aux exigences quantitatives et qualitatives prévues dans le nouvel accord.

Perspectives

En 2004, nous continuerons de maintenir nos coefficients de capital qui dominent le secteur en gérant avec prudence nos capitaux ainsi que la croissance des actifs à risques pondérés. En outre, nos dividendes devraient continuer d'augmenter.

Secteurs d'activité



Réseau canadien

Le Réseau canadien a connu un autre excellent exercice en 2003. Le revenu net a reculé de 48 millions de dollars ou de 4 % d'un exercice à l'autre pour s'établir à 1 094 millions de dollars. Après un rajustement pour tenir compte d'un gain sur la vente des activités de traitement des opérations par carte en 2002, le revenu a augmenté de 44 millions de dollars ou de 4 %. Le Réseau canadien représente 44 % du revenu net total de la Banque, pour un impressionnant rendement des capitaux propres de 31 %. Nous avons accru notre part de marché dans les secteurs des emprunts hypothécaires et des dépôts des particuliers ainsi que des emprunts et des dépôts des entreprises, grâce à notre gamme de produits novateurs et à nos taux d'intérêt concurrentiels. Les activités de courtage au détail du groupe Gestion de patrimoine se sont intensifiées par suite du redressement des marchés boursiers.

Notre stratégie vise à accroître notre part de marché et à renforcer les relations avec nos clients afin de les inciter à nous confier une plus grande part de leurs affaires, en mettant l'accent sur l'excellence du service, les efforts de vente ciblés, le contrôle des coûts et la haute qualité de nos prestations.



Opérations internationales

Les Opérations internationales ont connu un bon exercice, le revenu net s'élevant à 669 millions de dollars en 2003, soit 27 % du revenu total de la Banque, en hausse de 125 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice précédent. Compte non tenu des charges liées à l'Argentine en 2002, le revenu a connu une légère augmentation. La forte croissance des actifs dans les Antilles et au Mexique a été contrebalancée par l'incidence de la conversion des devises. Nous avons augmenté notre participation dans Scotiabank Inverlat, au Mexique, pour la porter à 91 %, et nous avons acquis une autre participation en République dominicaine.

Nous avons également fait d'importants progrès pour ce qui est d'instaurer notre culture de ventes et service axée sur la clientèle, et nous avons été désignés comme la meilleure banque en Jamaïque, en République dominicaine et au Mexique.

La stratégie des Opérations internationales est d'investir dans les marchés à forte croissance où nous prévoyons une augmentation de la demande de services financiers. Nous continuerons d'investir dans la technologie et les mesures axées sur les ventes ainsi que d'élargir notre réseau de services.



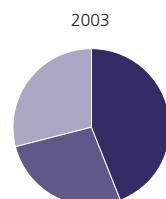
Scotia Capitaux

Scotia Capitaux a connu un excellent exercice, le revenu net ayant augmenté de façon importante : comparativement à 380 millions de dollars l'an dernier, il s'est établi à 721 millions de dollars, soit 29 % du revenu net total de la Banque. Cette augmentation s'explique par une baisse marquée des créances irrécouvrables dans le portefeuille américain. Nos activités canadiennes de gros et la division Négociation internationale ont également réalisé un bon rendement.

La stratégie relative à Scotia Capitaux demeure centrée sur l'atteinte d'un rendement satisfaisant du capital grâce à une gestion dynamique du risque de crédit, à une modification de la composition de nos produits pour être moins tributaire des produits de prêts à forte intensité de capital et à un resserrement des relations avec les clients par la vente croisée de produits multiples.

Sommaire des secteurs d'activité

Revenu net (en millions de dollars)	2003	Rendement des capitaux propres (en %) ²⁾	2002		2001
			Déjà établi	A l'exclusion des charges liées à l'Argentine	
Réseau canadien	1 094 \$	30,9 %	1 142 \$	1 142 \$	960 \$
Opérations internationales	669	20,7	125	665	489
Scotia Capitaux	721	12,9	380	380	686
Autres ¹⁾	(7)	—	150	150	34
Revenu net total	2 477 \$	17,6 %	1 797 \$	2 337 \$	2 169 \$



1) Voir la note 19 à la page 97 pour une description des éléments compris dans la rubrique « Autres ».

2) Aux fins de la gestion et de l'information de gestion, la Banque répartit les capitaux propres entre les secteurs d'activité selon une méthode tenant compte des risques de crédit, de marché et d'exploitation propre à chacun d'eux. Le rendement des capitaux propres est calculé en fonction de la valeur économique attribuée à chaque secteur d'activité. La valeur économique n'est pas un terme défini en vertu des PCGR et, par conséquent, le rendement des capitaux propres connexe pour chaque secteur d'activité pourrait ne pas être comparable à celui qui est utilisé par d'autres institutions financières.

Réseau canadien

Services aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises

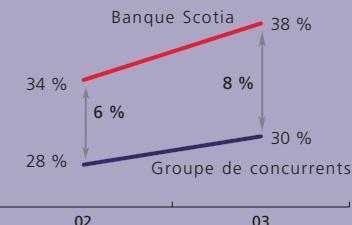
Gestion de patrimoine



Le Réseau canadien a connu un solide exercice. Les actifs et les dépôts des particuliers ont continué d'augmenter de façon importante, et les activités de courtage au détail se sont améliorées graduellement, au fur et à mesure que les marchés boursiers se sont redressés. Afin d'améliorer le service à la clientèle, d'accroître la productivité des ventes et de mieux gérer notre portefeuille de prêts, nous avons continué d'investir dans la technologie, dans des secteurs tels que les services bancaires en direct et autres applications axées sur le Web, notre entrepôt de données et la gestion du crédit.

La satisfaction et la fidélité de la clientèle sont des éléments essentiels pour nouer des relations plus solides et profondes avec nos clients. Nous évaluons la perception et l'attitude des clients face à la Banque Scotia en fonction de la satisfaction de la clientèle, tandis que la fidélité de la clientèle sert d'indice principal pour déterminer les comportements futurs de la clientèle. La Banque Scotia a mis au point un « indice de fidélité », qu'elle détermine au moyen de sondages externes permettant d'évaluer des indicateurs clés tels que « l'empressement à recommander la Banque Scotia ». En 2003, l'accent que la Banque Scotia a mis sur l'excellence de sa prestation de services, sur le dévouement de son personnel et sur ses relations avec la clientèle lui a permis de devancer ses principaux concurrents en conservant sa position de chef de file au chapitre tant de la satisfaction que de la fidélité de la clientèle.

Chef de file au chapitre de la fidélité de la clientèle



Services aux particuliers

Stratégie

Nous veillons à ce que nos clients nous confient une plus grande part de leurs affaires existantes et futures en renforçant nos relations avec eux. Nous cernons et comblons les besoins financiers de nos clients dans les secteurs constituant nos quatre « pierres angulaires », en appliquant des pratiques rigoureuses de gestion des ventes, soutenues par un service à la clientèle qui domine le secteur, des gammes de produits novatrices et un réseau de distribution intégré multisuccursales.

Les quatre pierres angulaires de la Banque Scotia
les activités bancaires quotidiennes • le crédit • les placements • la protection

Priorités en 2003

Maintien de notre leadership sur le marché en matière de satisfaction et de fidélité de la clientèle. Une étude exhaustive a montré qu'il y avait un lien étroit entre la satisfaction des employés et la satisfaction ainsi que la fidélité de la clientèle. Par conséquent, nous mettons tout en œuvre pour que notre personnel demeure hautement dévoué et motivé. Pour ce faire, nous prenons plusieurs mesures, y compris l'attribution d'une prime annuelle liée à l'atteinte d'objectifs en matière de satisfaction de la clientèle ainsi que la mise en œuvre d'un programme primé de reconnaissance qui permet de récompenser les employés pour les principaux comportements et activités donnant lieu à des interactions fructueuses avec la clientèle.

L'excellence du service à la clientèle est également tributaire de la formation de notre personnel, car elle leur procure les outils nécessaires pour répondre aux besoins des clients. En 2003, nous avons adopté une approche novatrice et stimulante afin d'optimiser l'efficacité de nos efforts de formation en donnant par satellite des cours de formation en matière de placements et de crédit à plus de 2 000 directeurs et conseillers financiers.

Toutes ces mesures se sont traduites par des niveaux très élevés de satisfaction des employés. En 2003, 89 % des employés du Réseau canadien ont déclaré que leur bureau ou succursale était un lieu de travail où il faisait bon travailler, ce qui nous a permis d'asseoir de nouveau notre leadership sur le marché en matière de satisfaction de la clientèle. Pour la quatrième année consécutive, la Banque Scotia a obtenu la cote la plus élevée pour l'excellence de son service à la clientèle parmi les cinq principales banques canadiennes.

Croissance continue de notre productivité et de notre capacité de vente. Au cours des deux derniers exercices, nous avons apporté un nombre important d'améliorations technologiques afin d'accroître la productivité et d'augmenter de façon marquée la capacité de vente du personnel de nos succursales. Durant cette période, nous avons augmenté de sept heures par semaine le temps de disponibilité par représentant des ventes. Au cours de l'exercice, nous avons automatisé et simplifié certaines de nos activités telles que les processus d'évaluation des biens et de ventes d'assurance-crédit, permettant ainsi à notre personnel de consacrer plus de temps aux clients.

Les représentants des ventes consacrent ce temps supplémentaire à la vente d'autres produits, à la conservation des affaires et à l'établissement de relations avec de nouveaux clients, dont la plupart sont retracés à l'aide de notre système primé d'exploration et d'entreposage de données. En 2003, près de deux millions de noms de clients éventuels ont été transmis électroniquement aux représentants des ventes de nos succursales, depuis notre entrepôt de données.

Solutions financières novatrices. Grâce à notre gamme concurrentielle de produits et services, combinée aux taux d'intérêt peu élevés, nous avons enregistré une croissance sans précédent des soldes et avons réalisé des gains impressionnantes au chapitre des parts de marché.

Dans le secteur des prêts aux particuliers, notre très fructueux programme Crédit intégré Scotia permet à nos clients d'élaborer un plan d'emprunt garanti regroupant divers produits de crédit (emprunt hypothécaire, ligne de crédit, carte VISA*, emprunt personnel) afin de réduire les coûts d'emprunt totaux. Un certain nombre de solutions novatrices en matière d'accès à la propriété et de prêt viennent compléter ce programme, comme le Prêt hypothécaire avec *mise de fonds-cadeau Scotia^{MD}* ainsi que la carte de crédit VISA Or Scotia^{MD} sans frais annuels, de même qu'un programme complet visant à aider les étudiants et leur famille à financer leurs études postsecondaires.

Dans les secteurs des placements et des dépôts de base, nous avons lancé le programme Placement CAP qui vise à aider les clients à déterminer leurs objectifs financiers à court et à long terme et à les inciter à épargner régulièrement en vue d'investir dans un choix de solutions « tout en un ». Dans le secteur des dépôts de base, la croissance élevée qu'a connue notre Maître Compte[®] à intérêt élevé nous a placé en tête de peloton du secteur bancaire, ce qui a entraîné un accroissement de 69 points de base de notre part de marché, d'un exercice à l'autre.

Réduction continue des coûts et des dépenses. Le Réseau canadien est un chef de file en matière de gestion des coûts et de productivité. Nous continuons de simplifier et d'automatiser nos processus afin de réduire les coûts davantage. Par exemple, nous avons rehaussé la fonctionnalité de nos modes de distribution électronique pour accroître notre capacité à mener diverses activités liées aux ventes et aux services par le biais de notre réseau de GAB, de nos centres d'appels et de nos services bancaires en direct.

En outre, grâce à une excellente gestion du risque de crédit lié aux particuliers, nous avons maintenu le ratio de nos créances irrécouvrables bien en deçà de celui de notre groupe de concurrents. En 2003, nous avons amélioré notre système de gestion de portefeuille en instaurant un modèle d'évaluation du comportement de la clientèle qui facilite la gestion des prêts et des limites. Ce modèle nous permet de mieux saisir les données portant sur le comportement des clients et de nous prévenir rapidement lorsque des tendances défavorables se manifestent, ce qui permet de prendre des mesures correctives.

Réalisations en 2003

- En 2003, la Banque Scotia a une fois de plus obtenu la plus haute cote parmi les cinq principales banques canadiennes pour ce qui est de l'excellence du service à la clientèle. Ces résultats, tirés d'un sondage indépendant mené à l'échelle nationale par Synovate, nous placent au premier rang pour un troisième exercice consécutif.
- Selon la fiche de rendement publiée par *Investment Executive*, journal national des professionnels du secteur des services financiers au Canada, la Banque Scotia a devancé les autres principales banques canadiennes pour ce qui est de la satisfaction professionnelle des conseillers financiers aux particuliers. La Banque Scotia a obtenu une cote de 8,8 – soit un bon point et demi de plus que la moyenne du secteur. La banque s'est améliorée dans 18 des 20 catégories, réalisant d'importants gains dans les secteurs de

l'efficacité technique, de la formation et de la culture d'entreprise.

- Plus de 400 000 particuliers et petites entreprises ont ouvert un Maître Compte[®] à intérêt élevé, produit qui a été lancé en octobre 2001. Depuis les deux dernières années, la Banque Scotia domine le marché au chapitre de l'accroissement de la part de marché des comptes de chèques et d'épargne. Ce produit de premier plan est maintenant offert pour les RER et les FRR de nos clients.
- Les programmes de marketing de la Banque Scotia ont remporté divers prix importants décernés dans son secteur d'activité. Pour l'excellence de nos services de publipostage axés sur les résultats, nous avons reçu le prestigieux « Gold ECHO Award » décerné par la Direct Marketing Association des États-Unis. Nous avons été sélectionnés parmi plus de 140 compétiteurs à l'échelle internationale dans la catégorie des services financiers.
- La Banque Scotia a remporté un prix « 1 to 1, Innovator Award » décerné par Peppers & Rogers Group. Ce prix rend hommage à notre programme de contact Dépôt important, qui vise à cerner les besoins des clients et à leur offrir des solutions financières pertinentes.
- La Banque Scotia a lancé avec succès le produit de CPG Optima^{MD}. Ce produit permet aux clients de bénéficier de taux d'intérêt à long terme plus élevés au moment de l'achat, tout en leur permettant de réinvestir ou de retirer une partie du CPG à chaque date d'anniversaire.

Priorités en 2004

- Nous continuons d'accroître la productivité et la capacité du personnel de vente de nos succursales grâce à une série de mesures faisant appel à la technologie et aux réseaux bancaires électroniques. Par exemple, nous sommes en voie d'élargir notre programme de réacheminement des appels dans les succursales, grâce auquel les appels courants dans les succursales peuvent être traités par le personnel de nos centres d'appels.
- Nous continuons d'améliorer la fonctionnalité et d'accroître l'efficacité de nos systèmes en remplaçant nos principaux systèmes existants, tels que notre système de prêt à terme. Le nouveau système est offert sur le Web en temps réel, il offre davantage de souplesse pour ce qui est de la conception de produits de prêt hypothécaire, comporte un processus de traitement intégré des opérations et permet la conclusion de conventions avec les clients par voie électronique.

Dans le cadre de nos efforts continus visant à nous concentrer sur nos principaux secteurs d'expertise et à offrir à nos clients un niveau de service amélioré, nous avons confié en sous-traitance la gestion de l'impression et de l'envoi postal des états de compte, le traitement des chèques ainsi que le traitement du règlement de factures à Symcor Inc., l'un des plus importants fournisseurs nord-américains de services d'opérations financières. La durée prévue de cette entente est de 13 ans et les frais estimatifs connexes s'élèveront à 1,1 milliard de dollars sur la même période. La Banque Scotia est maintenant en mesure de tirer parti de la taille, de l'expertise et de la nouvelle technologie de Symcor. Par exemple, nous utiliserons leur technologie numérique d'imagerie d'avant-garde grâce à laquelle l'extraction des images de chèques et autres documents provenant des clients se fait en quelques secondes au lieu de s'échelonner sur plusieurs jours, ce qui nous permettra d'améliorer le service à la clientèle et de réduire les coûts.

Réseau canadien – renseignements divers

	2003	2002	2001
Nombre d'employés	20 221	20 564	20 948
Nombre de succursales	964	984	1 021
Indice de satisfaction des employés (en %)	87	83	80
Part moyenne des soldes des particuliers (en %)	38	36	36

* VISA Int./Usager lic. La Banque de Nouvelle-Écosse.

Gestion de patrimoine

Stratégie

La stratégie de la division Gestion de patrimoine consiste à offrir aux clients des services de courtage, des services de banque privée, des services de gestion des placements, des services fiduciaires et successoraux, de même que des solutions en matière de fonds communs de placement, par le biais d'une équipe intégrée de professionnels. En collaboration avec la division Services aux particuliers, nous continuons de mettre l'accent sur notre approche en matière de planification financière axée sur nos quatre pierres angulaires, et de maximiser les occasions de recommandation.

Priorités en 2003

Accent continu sur la satisfaction des besoins des clients. Deux de nos initiatives de premier plan, soit les Planificateurs financiers de ScotiaMcLeod et le groupe Gestion privée Scotia, témoignent de notre engagement à proposer des solutions financières globales dans le cadre d'un plan financier intégré. De même, ScotiaMcLeod a lancé le programme engagement envers la clientèle qui réunit les meilleures pratiques de conseillers de choix dans le cadre d'une importante initiative d'encadrement, de formation et d'amélioration des processus. Ce programme s'appuie sur un plan financier détaillé, une philosophie de placement rigoureuse et un engagement envers le service à la clientèle. Nous avons également lancé un nouveau programme à l'intention des conseillers de ScotiaMcLeod en vue de commercialiser les services du groupe Gestion privée Scotia (services fiduciaires, services de banque privée et services de gestion discrétionnaire des placements) pour compléter avantageusement les solutions existantes en matière de courtage de plein exercice.

Accent sur les revenus récurrents. Les actifs à honoraires forfaitaires sont toujours un secteur en pleine croissance de la Banque. Les programmes à honoraires forfaitaires de ScotiaMcLeod ont connu un autre exercice solide, les actifs s'étant accrus de 33 % en 2003. En outre, les Fonds communs Scotia ont lancé deux nouvelles solutions fonds de fonds, à savoir les Portefeuilles Partenaires Scotia et les Fonds Sélection Scotia. Cette structure offre aux clients un plus grand choix d'options en matière de placement grâce à un achat unique.

Accroissement de l'efficience et réduction des coûts. L'un des principaux impératifs de la division Gestion de patrimoine demeure l'identification des occasions de réduction des coûts et d'accroissement de l'efficience de l'exploitation. Un certain nombre de mesures ont été prises, notamment la négociation de nouveaux contrats avec les fournisseurs, une refonte des processus et un examen des activités des succursales. Grâce à une automatisation accrue et à l'exploitation des synergies possibles dans l'ensemble de la division – par exemple, simplification du processus de transfert des comptes

dans l'ensemble du groupe de la Banque Scotia –, notre Programme d'excellence en affaires nous a permis de repérer et de réaliser des économies substantielles.

Amélioration des services en direct. Les services financiers en direct englobent des fonctions de services bancaires, d'emprunt et d'investissement qui soutiennent davantage notre engagement à proposer des solutions financières globales. Placement direct Scotia-McLeod (PDSM) a mis au point un outil amélioré de navigation en direct, fondé sur un grand nombre d'informations fournies par les clients, qui a permis d'améliorer grandement les séances en direct. En outre, PDSM a été l'une des premières maisons canadiennes de courtage en direct à offrir un outil d'analyse technique, par l'entremise d'un partenariat avec Recognia Inc. Les opérations liées au commerce électronique ont représenté 68 % de toutes les opérations de PDSM en 2003, soit une augmentation de 9 % d'un exercice à l'autre, tandis que la pénétration des comptes en direct multiservices de ScotiaMcLeod s'est accrue pour atteindre 80 000 comptes.

Réalisations en 2003

- Les 350 planificateurs financiers de ScotiaMcLeod, de concert avec les succursales des banques de détail, ont obtenu pour plus de 1,3 milliard de dollars par le biais de recommandations en 2003.
- Pour la deuxième année consécutive, ScotiaMcLeod s'est hissée au premier rang parmi les principales maisons de courtage pour ce qui est de l'augmentation du pourcentage de ses actifs à honoraires forfaitaires.
- Gomez Canada, important cabinet de services-conseils indépendant, a classé PDSM au deuxième rang parmi toutes les maisons de courtage direct au Canada, dans deux segments de clientèle clés représentant plus de 85 % de l'ensemble des clients de courtage en direct. En outre, le *Globe & Mail* a classé PDSM au deuxième rang pour ses outils, ses activités de négociation et ses services électroniques, ainsi que pour la satisfaction de la clientèle.
- La croissance de PDSM a dépassé celle du marché, la part des activités de négociation ayant augmenté de 9 % et la part de marché (selon les biens gérés) s'étant accrue de 5 % pour atteindre son plus haut niveau jusqu'à ce jour.
- L'indice de satisfaction de la clientèle du groupe Gestion privée Scotia a augmenté pour la deuxième année consécutive, près de 84 % des

Gestion de patrimoine – Revenu par secteur

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Courtage au détail	478 \$	440 \$	459 \$
Fonds communs de placement	109	109	105
Groupe Gestion privée	130	130	134
Autres	34	48	76 ¹⁾
Revenu total	751 \$	727 \$	774 \$

Gestion de patrimoine – renseignements divers

	2003	2002	2001
Biens sous administration (en millions de dollars) ²⁾	87 615	80 705	92 835 ¹⁾
Biens sous gestion (en millions de dollars) ²⁾	17 373	18 407	18 846
Nombre de directeurs de placement (DP)	828	851	906
Biens gérés par DP (en millions de dollars)	55,0	44,0	38,9
Nouveaux biens – ScotiaMcLeod (en millions de dollars)	13 655	10 800	10 540
Augmentation (en %) des comptes actifs de courtage réduit	4	26	13
Ventes nettes de fonds (rachats) (en millions de dollars)	(512)	658	2 647
Fonds dans les quartiles supérieurs (en %) – Rendement sur un an	69	51	64

1) Englobe le revenu des activités fiduciaires extraterritoriales, qui ont été transférées aux Opérations internationales en 2002 (revenu de 41 millions de dollars et biens sous administration de 13,1 milliards de dollars en 2001).

2) Aux 30 septembre.

clients ayant classé comme « excellent » ou « très bon » le rendement global de leur gestionnaire de services bancaires sur mesure.

Priorités en 2004

- Nous mettrons fortement l'accent sur le développement des ventes et des affaires dans l'ensemble de nos entreprises.
- Nous continuons d'intégrer nos activités à celles de la division Services aux particuliers afin de mieux servir nos clients, de réduire les coûts et de simplifier les processus.

Services aux petites entreprises

Stratégie

Nous accroîtrons notre part de marché en offrant des solutions simples et pratiques qui satisfont aux exigences particulières des propriétaires de petites entreprises et qui répondent à leurs besoins financiers personnels et commerciaux. Nous servons ces clients par l'entremise de nos spécialistes des petites entreprises et des gérants de notre vaste réseau de succursales et des 600 directeurs de comptes affectés à la petite entreprise.

Priorités en 2003

Excellence du service. Cette année, nous avons automatisé le processus annuel de révision du crédit pour la plupart des emprunteurs du secteur des petites entreprises. Nous gérons désormais notre risque de crédit par le biais d'un système hautement efficace axé sur les antécédents en matière de crédit.

Nous avons également fait en sorte que nos clients puissent ouvrir des comptes d'affaires et obtenir des services connexes plus rapidement et facilement, habituellement en une seule visite, en automatisant les processus de demande, d'approbation et d'ouverture de comptes.

Afin d'aider les propriétaires de petites entreprises à réaliser leurs objectifs professionnels et personnels, nous avons lancé le service Rédacteur de plan de gestion Scotia1 pour entreprise^{MD}. Il s'agit d'un guide interactif en direct qui, étape par étape, explique aux propriétaires de petites entreprises comment élaborer un plan d'affaires. Grâce à notre association avec Vubiz, nous avons également offert aux propriétaires de petites entreprises l'accès à des cours de formation en direct.

Produits et services pertinents et novateurs. La Banque Scotia continue d'offrir des solutions simples pour permettre aux propriétaires de petites entreprises de combler leurs besoins en matière d'emprunt, d'épargne et de placement. Nous avons été la première banque canadienne à offrir une remise en espèces de 1 % sur les prêts à terme, et nous offrons également de faibles taux d'intérêt sur les prêts d'exploitation et sur la carte Ligne de crédit VISA Scotia pour entreprise^{MD}. Notre alliance des plus fructueuses avec Agricore United, qui offre du financement pour les récoltes aux agriculteurs de l'Ouest du Canada, a été élargie pour offrir aux éleveurs de bétail du financement leur permettant d'acheter des bœufs, des porcs et des aliments pour animaux. De plus, nous avons récemment mis au point une gamme de produits bancaires commerciaux et personnels de premier plan à l'intention de plus de 33 000 membres de l'Ontario Real Estate Association.

Réalisations en 2003

- La Banque Scotia a devancé tous ses principaux concurrents pour ce qui est de la croissance de sa part du marché des prêts en cours aux petites entreprises dont le crédit autorisé s'élève jusqu'à 250 000 \$.

- Le nouveau compte d'épargne désigné par l'appellation Maître Compte pour entreprise^{MD} à intérêt élevé a attiré de nombreux clients. Ce compte offre aux propriétaires de petites entreprises au Canada le meilleur taux d'intérêt dans le secteur et un accès en tout temps à leurs fonds.

Priorités en 2004

- Nous élargirons la gamme de services offerts 24 heures sur 24 et sept jours sur sept par le biais de nos centres d'appels et de notre site Web afin de permettre aux clients du secteur des petites entreprises de faire leurs opérations bancaires comme et quand ils le veulent.
- Nous permettrons à un plus grand nombre de propriétaires d'entreprises de financer rapidement et facilement leurs achats de matériel ou de fournitures, et ce, à des taux d'intérêt attrayants, sur le lieu de vente.

Services aux entreprises

Stratégie

Nous nous attachons à nouer des liens privilégiés avec nos clients des moyennes entreprises et des entreprises indépendantes afin de leur offrir des solutions bancaires complètes sur mesure. Nous offrons aussi des services à un certain nombre d'entreprises œuvrant dans des marchés à créneaux, tels que le financement de véhicules automobiles et le crédit-bail immobilier, et nous fournissons des services de banque d'investissement aux moyennes entreprises par le biais de RoyNat, notre filiale en propriété exclusive.

Priorités en 2003

Accroître la productivité de notre personnel de vente. Nous avons misé sur les investissements que nous avons faits par le passé dans la technologie, notamment en vue de constituer une équipe de vente mobile, afin que notre personnel puisse offrir des solutions financières personnalisées à nos clients. En outre, nous nous attachons à simplifier davantage les activités de soutien des ventes afin de dégager des capacités qui pourraient alors être exploitées autrement. Par exemple, dans notre division prêts indirects aux particuliers, les demandes de prêt reçues par Internet au moyen de notre service sur mesure désigné par l'appellation *Electronic Dealer Link* ont augmenté de façon marquée, passant de 10 % en octobre 2002 à plus de 70 %.

Accroître la rentabilité client. Notre approche en matière de gestion des ventes vise à susciter et à récompenser les comportements qui permettent de réaliser des ventes supplémentaires et de nouer des relations plus solides. Une enquête indépendante réalisée auprès des moyennes entreprises (dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions de dollars) a révélé que la part de marché de la Banque Scotia en tant que principale institution financière avait augmenté de 200 points de base entre 2001 et 2003. Nous approfondissons également les relations que nous avons avec chaque client en tirant parti de nos domaines de spécialisation. Par exemple, nous avons mis sur pied une équipe de financement structurée qui donnera des conseils en matière de structuration, d'analyse financière, d'établissement de prix et de syndication dans le cadre d'opérations complexes.

Exploitation des marchés et des segments à créneaux. Nous continuons de nous concentrer sur les marchés et les segments à créneaux dans lesquels nous dégagons des rendements élevés et avons de l'expertise. Par exemple, nous sommes le chef de file du

secteur bancaire en ce qui concerne les prêts indirects aux particuliers et le financement aux concessionnaires automobiles, dans le cas desquels notre part de marché des prêts en cours s'établit respectivement à plus de 30 % et de 50 %. En outre, RoyNat Capital est devenue la première banque d'investissement en importance au Canada en répondant à tous les besoins de nos entreprises clientes, en leur offrant du capital à plus long terme ainsi que des services-conseils.

Réalisations en 2003

- En 2003, les soldes des emprunts et des dépôts des entreprises clientes de la Banque Scotia se sont accrus de 5 %.
- Plus de 90 % de nos clients qui sont des concessionnaires d'automobiles utilisent maintenant notre technologie adaptée au Web, soit le portail de financement des stocks automobiles, pour gérer les délais de récupération, les tâches administratives et les paiements liés à leurs stocks. Outre le fait d'avoir obtenu des indices de satisfaction de la clientèle très élevés à l'issue d'enquêtes indépendantes, notre portail s'est mérité le prestigieux prix *ITX Award 2003* pour la valeur commerciale, en juin 2003.
- De concert avec Argosy Bridge Management Inc., nous avons mis en œuvre un nouveau programme de recommandation à l'intention de nos entreprises clientes. Ce programme offre du financement provisoire par emprunt à court terme spécialisé afin de combler l'écart entre les créances prioritaires et les créances subordonnées.
- Nous sommes le chef de file en matière de prêts hypothécaires à l'habitation – logements multiples dans les régions de Toronto et de Vancouver, et nous faisons très bonne figure sur les autres marchés dans l'ensemble du pays, malgré la vive concurrence qui sévit dans le secteur des prêts immobiliers.

Priorités en 2004

- Nous ferons une analyse de la segmentation du marché et de la rentabilité client afin de mieux comprendre les besoins de nos entreprises clientes et de cibler des marchés ayant une concentration élevée d'entreprises de haut calibre.
- Nous rehausserons nos processus de ventes et service en effectuant une meilleure analyse du risque de crédit et en améliorant notre capacité de gestion des relations avec la clientèle.

Services bancaires électroniques

Stratégie

Nous maintiendrons notre leadership en matière de services bancaires électroniques accessibles sur le Web destinés à nos clientes privée et commerciale. De plus, nous accroîtrons notre pénétration sur les marchés américains et étrangers grâce à des produits commerciaux ciblés, tels que nos services de dépôt et de paiement en gros destinés aux grandes entreprises.

Services bancaires électroniques – renseignements divers

	2003	2002	2001
Nombre de GAB	2 378	2 188	2 182
Nombre d'opérations par GAB	204 209 112	202 790 249	198 761 373
Nombre d'utilisateurs de Scotia en direct	1 163 739	906 601	619 766
Nombre d'opérations au moyen de Scotia en direct	107 157 389	66 921 834	38 618 060
Nombre d'opérations au moyen de TéléScotia	36 521 809	35 738 191	35 506 549
Nombre d'appels traités par les centres d'appels	36 590 894	34 461 217	32 952 533

Priorités en 2003

Maintien de notre leadership en matière de services bancaires et de courtage en direct.

En 2003, nous comptions plus de 1,1 million d'utilisateurs actifs de Scotia en direct, nos services bancaires et de courtage en direct. Nous continuons d'élaborer un produit solide et convivial. Par exemple, nous avons ajouté une section « Profil et préférences » qui permet aux clients de personnaliser leur séance en direct. En outre, nous avons élargi la section des renseignements sur le compte afin de permettre aux clients de visualiser leurs opérations des 90 derniers jours. Ces améliorations se sont traduites par une utilisation accrue et par une augmentation des indices de satisfaction de la clientèle.

Offrir des solutions novatrices en matière de services bancaires et de commerce électronique axées sur la clientèle.

Nous avons continué d'innover en lançant des produits et services tels que le service de virements de fonds par Internet, qui permet aux entreprises d'envoyer et de recevoir des paiements par Internet ainsi que de faire des paiements par le truchement du Système de transfert des paiements de grande valeur (STPGV); la Banque Scotia est la première banque canadienne à offrir ce service.

Réalisations en 2003

- La Banque Scotia a été classée première au Canada pour ses services bancaires par Internet, selon les résultats d'un sondage mené par Gomez Canada, évaluateur reconnu de services financiers en direct. Scotia en direct a également remporté le prix Global Finance pour le meilleur site d'opérations bancaires.
- Shell Canada et la Banque Scotia ont annoncé que des GAB Banque Scotia seraient installés dans près de 500 dépanneurs dotés de pompes à essence Shell dans l'ensemble du Canada. Cette initiative permettra d'élargir de 20 % le réseau de GAB de la Banque Scotia au Canada, portant le nombre de guichets à plus de 2 700.
- Nous avons décroché l'un des plus importants contrats de cartes commerciales au Canada en répondant aux exigences de Postes Canada.

Priorités en 2004

- Nous accroîtrons notre capacité à créer des occasions de vente grâce à notre réseau bancaire électronique.
- Nous améliorerons la fonctionnalité des services bancaires et de courtage de Scotia en direct en prenant certaines mesures consistant notamment à fournir à nos clients des relevés de compte électroniques.

Résultats financiers

Le Réseau canadien, qui englobe la Gestion de patrimoine, a dégagé un revenu net de 1 094 millions de dollars en 2003, en baisse de 48 millions de dollars ou de 4 % par rapport aux résultats de l'exercice précédent. Compte non tenu de la vente des activités de traitement des opérations par carte l'an passé, le revenu a enregistré

une solide hausse de 44 millions de dollars ou de 4 %. Le revenu net du Réseau canadien représente 44 % du revenu net total de la Banque en 2004, pour un excellent rendement des capitaux propres de 30,9 %.

Les actifs des particuliers ont connu une hausse substantielle de 10 % au cours de l'exercice, ce qui s'est traduit par une augmentation appréciable de notre part de marché. Les soldes des prêts hypothécaires à l'habitation ont atteint un sommet sans précédent de 6,5 milliards de dollars, grâce au lancement cette année de plusieurs produits novateurs tels que le Prêt hypothécaire avec *mise de fonds-cadeau*^{MD} et le succès continu du Prêt hypothécaire à *taux variable Scotia optima*^{MD}. Le succès accru au chapitre de la rétention a également contribué à la croissance des prêts hypothécaires. Le crédit renouvelable aux particuliers a fait un bond prodigieux de 19 %, près de 60 % de nos portefeuilles Ligne de crédit Scotia étant entièrement garantis. Les volumes des prêts aux petites et moyennes entreprises se sont accrus de 6 %, la croissance la plus élevée ayant été enregistrée dans le secteur de l'automobile, où nous avons fait l'acquisition de 73 nouveaux comptes de concessionnaires en 2003. Les dépôts de base des particuliers ont enregistré une hausse à deux chiffres, ce qui témoigne du succès de notre Maître Compte[®], donnant lieu à un accroissement marqué de notre part de marché au cours de l'exercice écoulé. Les dépôts des entreprises (y compris le nouveau Maître compte pour *entreprise*^{MD}) ont connu une solide progression de 10 %, conformément à la tendance d'une croissance à deux chiffres qui se maintient depuis les derniers exercices.

Les biens sous administration ont augmenté de 9 % pour s'élever à 88 milliards de dollars, la plus forte croissance à ce titre ayant été enregistrée par Placement direct ScotiaMcLeod, dont les biens sous administration se sont accrus de 30 % pour atteindre plus de 5 milliards de dollars. Les rentrées de fonds supplémentaires provenant des biens de nouveaux clients ou de clients recommandés à l'interne ainsi que la croissance continue de notre part du portefeuille ont contribué à nos gains au chapitre des parts de marché.

Revenu

Le revenu net a augmenté légèrement de 69 millions de dollars pour atteindre 3,5 milliards de dollars, la croissance considérable du volume ayant été partiellement contrebalancée par une marge plus étroite, en raison des taux d'intérêt plus faibles et du changement dans la composition des produits de dépôt.

Les autres revenus de l'exercice se sont élevés à 1 528 millions de dollars, en baisse de 4 % par rapport aux résultats de l'exercice précédent. Cependant, compte non tenu de l'incidence de la vente des activités de traitement des opérations par carte, l'an passé, les revenus ont augmenté de 7 %. Cette augmentation est attribuable à un accroissement des revenus provenant des services bancaires électroniques et des honoraires forfaitaires, conjuguée à une solide

Réseau canadien

Résultats financiers (en millions de dollars)

	2003	2002	2001
Revenu d'intérêts net	3 474 \$	3 405 \$	3 135 \$
Autres revenus	1 528	1 599	1 582
Provision pour créances irrécouvrables	(272)	(282)	(283)
Frais autres que d'intérêts	(3 076)	(2 953)	(2 947)
Impôts sur le revenu	(560)	(627)	(527)
Revenu net	1 094 \$	1 142 \$	960 \$
Rendement des capitaux propres (en %)	30,9	33,0	28,1
Moyenne des actifs productifs (en milliards de dollars)	101	93	90
Ratio de productivité (en %)	61,5	59,0	62,5

Revenu par secteur

Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	2003	2002	2001
Services aux particuliers	3 118 \$	3 007 \$	2 745 \$
Services aux petites et moyennes entreprises	1 133	1 270	1 198
Gestion de patrimoine	751	727	774
Revenu total	5 002 \$	5 004 \$	4 717 \$

hausse enregistrée par le groupe Courtage au détail par suite de la reprise des activités de la clientèle.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont établis à 3 076 millions de dollars en 2003, en hausse de 123 millions de dollars ou de 4 % par rapport aux résultats de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de la vente des activités de traitement des opérations par carte, l'an passé, la hausse des frais a été de 177 millions de dollars ou de 6 %. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance normale des salaires des employés ainsi qu'à une augmentation de la rémunération à base d'actions et de la rémunération axée sur le rendement. Les frais se sont également accrus en raison des mesures technologiques qui ont été prises pour rehausser le service à la clientèle, lancer de nouveaux produits ou réaliser des gains d'efficience. En outre, les frais de litige ont été plus élevés. Les autres catégories de frais autres que d'intérêt ont augmenté en fonction de l'inflation et de l'intensification des activités.

Qualité du crédit

La provision pour créances irrécouvrables s'est établie à 272 millions de dollars en 2003, soit une amélioration de 10 millions de dollars par rapport aux résultats de l'exercice précédent. La qualité du crédit est demeurée excellente dans le portefeuille des particuliers, et une des meilleures dans le secteur, le coefficient des créances irrécouvrables s'établissant à 26 points de base des actifs des particuliers. Les provisions pour pertes sur prêts dans le portefeuille des entreprises ont également enregistré une amélioration par rapport à celles de l'exercice précédent.

Perspectives

Nous prévoyons que la croissance des biens et des dépôts ralentira modérément par rapport aux niveaux particulièrement élevés qui ont été atteints au cours des deux derniers exercices, mais qu'elle demeurera quand même assez satisfaisante dans l'ensemble, étant donné que nous comptons miser sur l'excellence de notre service à la clientèle et nous concentrer sur la gestion des ventes. Les revenus tirés des honoraires devraient également continuer de connaître une croissance stable. Les frais d'exploitation devraient augmenter en fonction de l'accroissement du volume d'affaires.

Opérations internationales



Les Opérations internationales ont connu un bon exercice en 2003. Les actifs des particuliers et des entreprises ont continué d'enregistrer une croissance solide dans les Antilles et au Mexique, bien que cette croissance à l'échelle locale ait été contrebalancée par l'incidence de la conversion des devises, en raison de l'affaiblissement du peso mexicain et de la plupart des devises des Antilles par rapport au dollar canadien.

Au cours de l'exercice, nous avons continué d'investir dans deux principaux marchés hispanophones : le Mexique et la République dominicaine. Au Mexique, nous avons porté notre participation dans Scotiabank Inverlat à 91 %. Inverlat a dégagé des résultats sans précédent cette année, ce qui témoigne de la croissance exceptionnelle des actifs des particuliers. Inverlat a également été désignée comme « Banque mexicaine de l'année » en 2003 par la revue *LatinFinance*. En République dominicaine, nous avons conclu une entente visant l'acquisition d'actifs sélectionnés de Banco Intercontinental S.A., y compris 39 succursales et 70 000 cartes de crédit. Grâce à cette acquisition, la Banque Scotia deviendra la cinquième banque privée en importance au pays quant au nombre de succursales. *LatinFinance* nous a également désignés comme la « Meilleure banque » en République dominicaine en 2003.

Antilles et Amérique centrale

Stratégie

Élargir notre franchise en instaurant une culture de ventes et service afin d'approfondir nos relations avec la clientèle, en repérant de nouveaux marchés en expansion et en continuant d'élargir notre vaste réseau de succursales et de services en ligne.

Priorités en 2003

Maintien d'une culture favorisant les ventes et le service axés sur la clientèle. Nous avons procédé avec succès à la mise en œuvre de la phase initiale de notre programme d'amélioration des ventes et du service dans nos succursales, ce qui incluait l'application d'un vaste programme de perfectionnement des employés, la refonte de la structure des succursales, le lancement d'un programme d'évaluation continue de la satisfaction et de la fidélité de la clientèle et la mise à l'essai d'un nouveau système automatisé de gestion des relations avec la clientèle destiné aux représentants des ventes. Cette initiative met à profit les meilleures pratiques canadiennes en matière de ventes et service et canalise nos ressources vers la fidélisation et l'augmentation du nombre de nos clients fortunés.

Développement du réseau de distribution sur des marchés en expansion. Nous continuons d'intensifier les activités de développement de notre réseau de succursales sur des marchés en expansion, comme le Costa Rica, la République dominicaine, le El Salvador et Porto Rico, grâce à l'expansion interne et à des acquisitions sélectives.

En septembre 2003, nous avons conclu une entente concernant l'acquisition de succursales et d'actifs sélectionnés de Banco International, en République dominicaine.

Nous continuons de transformer nos activités pour faire en sorte que notre prestation de services, qui repose principalement sur la distribution en succursale, soit davantage assurée par un réseau de distribution à canaux multiples. Nous avons élargi de 19 % la taille de notre vaste réseau de GAB, en installant plus de 70 guichets pour porter à 440 le nombre total de guichets dans 19 pays.

En outre, nous avons instauré en République dominicaine des services bancaires automatisés par téléphone fonctionnant 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, et nous avons établi des services bancaires par Internet en Jamaïque, à Trinité-et-Tobago et à la Barbade.

Amélioration de la capacité de gestion du risque de crédit. Nous avons continué d'améliorer la capacité de gestion du risque de crédit lié aux particuliers en instaurant des politiques simplifiées en matière de crédit ainsi que des outils technologiques d'aide à la prise de décision, afin d'améliorer notre capacité d'octroi et de recouvrement de crédit. En outre, nous avons continué de déployer notre système de recouvrement doté de fonctions technologiques très évoluées, ce qui nous a permis d'améliorer l'efficience de nos dix centres de recouvrement dans la région.

En Jamaïque, nous avons mis à l'essai un nouveau système de traitement d'applications axées sur le Web pour l'octroi de crédit aux petites entreprises utilisant des outils très évolués de gestion du risque. Ce nouveau système, qui est soutenu par un centre de souscription centralisé et des modèles de cotation de crédit, a permis de raccourcir les délais de réponse tout en réduisant de façon marquée la charge de travail du personnel des succursales et en augmentant la capacité de gestion des relations avec la clientèle.

Ces mesures se sont également traduites par une amélioration de la qualité du crédit dans l'ensemble de la région et par une baisse des niveaux de défaillance et des radiations.

Élargissement des activités de gestion de patrimoine. Notre division Services fiduciaires et banque privée a acquis l'entreprise de services fiduciaires et de banque privée de MeesPierson (Bahamas) Limited, et nous avons ouvert un centre bancaire privé aux Bahamas. Nous avons également lancé un nouveau service de gestion des placements en collaboration avec Alliance Capital Management afin de répondre aux besoins de nos clients fortunés. En outre, notre service de banque privée de New York a étendu ses services et élargi sa clientèle internationale pour inclure l'Amérique latine.

Nous avons également procédé à la distribution de fonds communs de placement en Jamaïque, au Costa Rica et à Trinité.

Réalisations en 2003

- Nous avons été désignés comme la « Meilleure banque en République dominicaine » par *LatinFinance*.
- La Banque de Nouvelle-Écosse a été désignée comme la « Meilleure banque en Jamaïque » par *The Banker*.
- La Banque Scotia a publié *2002 Caribbean and Central America Community Review*, le premier document de ce genre qui ait paru dans la région.

Priorités en 2004

- Procéder à la mise en œuvre intégrale de notre nouveau réseau bancaire international en vue d'améliorer l'efficience d'exploitation et la capacité de vente, grâce à l'automatisation et à la centralisation.
- Repérer des occasions d'acquisition dans la région.
- Améliorer la gestion des clients éventuels à l'aide d'un outil de travail de bureau automatisé.

Mexique

Stratégie

Scotiabank Inverlat vise à accroître sa part du marché dans les secteurs des services aux particuliers et aux entreprises, en misant sur son efficacité d'exécution, en instaurant des programmes de ventes et service axés sur la clientèle et en procédant à des acquisitions sélectives.

Priorités en 2003

Acquisition d'une part des actionnaires sans contrôle dans

Grupo Financiero Scotiabank Inverlat. Nous avons acquis du gouvernement mexicain une part supplémentaire de 36 % dans Scotiabank Inverlat en contrepartie de 465 millions de dollars, et nous espérons acquérir la part restante de 9 % en 2004.

Accroissement de notre part de marché. Inverlat a enregistré des résultats élevés en 2003, sa part du marché des dépôts de base et des prêts aux particuliers et aux entreprises s'étant accrue d'un exercice à l'autre. Nous avons dominé le marché, ayant consenti 36 % de tous les nouveaux prêts hypothécaires et 29 % de tous les nouveaux prêts automobiles financés par les banques.

Élargissement de notre réseau de distribution. Nous avons ouvert quatre nouvelles succursales, portant à 390 le nombre total de nos succursales et bureaux. Nous avons également effectué une analyse portant sur l'élargissement et la rationalisation du réseau des succursales, et sommes à élaborer un plan visant à la fois à augmenter la taille de notre réseau et à optimiser l'efficience de nos succursales existantes.

Réalisations en 2003

- Nous avons été désignés comme la « Banque mexicaine de l'année » par *LatinFinance*.
- Nous avons été désignés comme le chef de file au chapitre du service à la clientèle et comme la meilleure banque (*ex aequo*) pour l'ensemble de nos services bancaires, selon un sondage réalisé par *Reforma*, le plus grand quotidien de Mexico.
- Nous avons fait l'acquisition d'un portefeuille de prêts automobiles de 350 millions de dollars US.
- Nous avons mis en œuvre un nouveau système automatisé de gestion des relations-clients dans l'ensemble de nos succursales.

Priorités en 2004

- Poursuivre la mise en œuvre de notre programme d'amélioration des ventes et du service afin d'approfondir nos relations avec la clientèle.
- Poursuivre la mise sur pied d'une fonction de soutien Services partagés pour libérer les succursales d'un plus grand nombre de fonctions autres que de ventes et de service.

Autres pays d'Amérique latine

Nos activités en Amérique latine demeurent axées sur Scotiabank Sud Americano, au Chili. En outre, nous avons acquis des parts des actionnaires sans contrôle au Venezuela et au Pérou, un bureau de représentation au Brésil et un portefeuille de placement dans des obligations de pays à marché naissant.

En 2003, Scotiabank Sud Americano a optimisé son efficience grâce au remplacement de son système bancaire de base, à l'amélioration de la gestion des relations avec la clientèle et à la croissance des dépôts de base. En 2004, nous continuerons de nous concentrer sur l'amélioration de l'efficacité et la création d'une capacité de vente en mettant au point une fonction Services partagés.

Asie

Stratégie

Fournir partout en Asie un vaste éventail de services à la clientèle commerciale et aux grandes entreprises : crédit, financement commercial, opérations de change, métaux précieux et syndications.

Priorités en 2003

Recours à des solutions de rechange aux prêts traditionnels.

Compte tenu de la faiblesse persistante de la demande de produits bancaires commerciaux traditionnels sur de nombreux marchés asiatiques, nous avons continué de cibler nos efforts de stimulation de la croissance sur les valeurs mobilières et les produits dérivés. Nous avons élargi notre gamme de nouveaux produits et avons simplifié nos processus d'approbation. Nous avons instauré un processus d'examen systématique des portefeuilles dans l'ensemble de la région afin d'améliorer la gestion du risque.

Développement des activités de financement commercial.

Grâce à un marketing ciblé dans l'ensemble de l'Asie, les revenus tirés de nos activités de financement bancaire commercial ont progressé de façon constante.

Afin d'accroître notre capacité de traitement des opérations commerciales, nous avons mis en œuvre un système de financement commercial d'avant-garde à Hong Kong; ce système sera intégré à une interface clients conviviale adaptée au Web en 2004.

Exploration des marchés à potentiel élevé. Nous avons poursuivi nos recherches d'occasions stratégiques afin de nous diversifier dans le secteur des services bancaires aux particuliers dans trois marchés clés : l'Inde, la Malaisie et la Chine. Notre présence bien établie sur ces marchés nous aidera dans notre processus d'évaluation des possibilités de croissance.

Réalisations en 2003

- Conclusion d'une entente avec la Chine visant un placement dans Xi'an City Commercial Bank.
- Octroi d'un permis de distribution de monnaie locale à la succursale de Canton en Chine, la première banque canadienne ayant une capacité de distribution de monnaie locale chinoise.

Priorités en 2004

- Développer ou acquérir la capacité d'offrir des services bancaires aux particuliers en Inde.
- Miser sur les activités des marchés des capitaux en Asie pour compléter les activités traditionnelles d'octroi de prêts.

Résultats financiers

Le revenu net de la division Opérations internationales s'est amélioré de façon marquée, s'élevant à 669 millions de dollars en 2003, contre 125 millions de dollars un an plus tôt. Compte non tenu de l'incidence négative de la conversion des devises et de la vente de Scotiabank Quilmes en Argentine l'an passé, le revenu net s'est accru de 88 millions de dollars ou 13 %. La division Opérations internationales a contribué à hauteur de 27 % au revenu net de la Banque en 2003.

Le revenu net des activités dans les Antilles et en Amérique centrale s'est établi à 253 millions de dollars cette année, soit une diminution de 13 % par rapport aux résultats de 2002. La conversion des devises a eu une incidence négative sur le revenu. En monnaie locale, nos activités dans cette région ont continué de connaître une croissance stable, ce qui a permis d'enregistrer une hausse de 7 % des actifs et des dépôts conjuguée à des marges plus élevées. Cette amélioration a été contrebalancée par une augmentation des frais d'exploitation, étant donné que la Banque a continué de faire d'importants investissements en vue de soutenir la croissance de ses activités. En outre, les créances irrécouvrables ont légèrement augmenté.

Le revenu tiré des activités en Amérique latine s'est établi à 326 millions de dollars en 2003, comparativement à une perte de 262 millions de dollars un an plus tôt, en raison des charges liées à l'Argentine. Compte non tenu de l'incidence de la conversion des devises et de la vente de Scotiabank Quilmes, le revenu a bondi de 83 millions de dollars ou de 30 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'accroissement des revenus tirés de Scotiabank Inverlat, au Mexique, par suite de l'acquisition d'une participation supplémentaire de 36 % dans Inverlat au cours de l'exercice, et le solide rendement sous-jacent. La forte croissance des actifs et des dépôts a fait grimper notre part de marché, conjuguée à une augmentation à deux chiffres des autres revenus et à une amélioration du ratio de productivité. La qualité du crédit est demeurée excellente, les provisions pour créances irrécouvrables étant presque nulles. En outre, l'amélioration des résultats de Scotiabank Sud Americano, au Chili, et la hausse des revenus de placement ont également stimulé le rendement des activités en Amérique latine.

En Asie, le revenu a reculé de 8 % d'un exercice à l'autre, en raison de la conversion des devises. Les résultats sous-jacents ont augmenté de 1 %, étant donné que la croissance sous-jacente des actifs, de 7 %, a été partiellement neutralisée par une baisse des marges d'intérêt.

Revenu

Le revenu d'intérêts net s'est établi à 2 028 millions de dollars, soit une baisse de 9 % par rapport aux résultats de l'exercice précédent,

Opérations internationales

	2003	2002	A l'exclusion des charges liées à l'Argentine	2001
		Déjà établi		
Résultats financiers (en millions de dollars)				
Revenu d'intérêts net	2 028 \$	2 225 \$	2 225 \$	2 020 \$
Autres revenus	776	678	781	691
Provision pour créances irrécouvrables	(73)	(523)	(69)	(250)
Frais autres que d'intérêts	(1 657)	(2 096)	(1 859)	(1 670)
Impôts sur le revenu/Part des actionnaires sans contrôle	(405)	(159)	(413)	(302)
Revenu net	669 \$	125 \$	665 \$	489 \$
Rendement des capitaux propres (en %)	20,7	3,0	19,7	18,0
Actif productif moyen (en milliards de dollars)	52	58		47
Ratio de productivité (en %)	59,1	72,2	61,8	61,6
Renseignements divers				
Nombre d'employés ¹⁾	15 992	15 740		17 628
Nombre de succursales et de bureaux ¹⁾	738	722		855
Nombre de GAB ¹⁾	1 540	1 504		1 591

1) Sociétés affiliées exclues

Revenu par région

Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	2003	2002	2001
Antilles	1 146 \$	1 163 \$	1 123 \$ ¹⁾
Mexique	1 077	1 190	772
Autres pays d'Amérique latine	343	308	625
Asie	190	194	191
Gestion de patrimoine ²⁾	48	48	—
Revenu total	2 804 \$	2 903 \$	2 711 \$

1) Englobe le revenu de 36 \$ tiré de nos activités méditerranéennes, qui ont été vendues en 2001.

2) Voir la note 1 de la page 44.

en raison de la conversion des devises et de la vente de Scotiabank Quilmes un an plus tôt. L'augmentation sous-jacente du revenu a été de 152 millions de dollars ou de 7 %, en raison de l'accroissement des actifs et des dépôts dans toutes les régions, particulièrement dans le cas de Scotiabank Inverlat et dans celui des Antilles et de l'Amérique centrale.

Compte non tenu de l'incidence de la conversion des devises et de la vente de Scotiabank Quilmes, les autres revenus ont fait un bond prodigieux de 200 millions de dollars ou de 28 %. Cette augmentation est principalement attribuable à un accroissement général des frais de Scotiabank Inverlat. Les activités dans les Antilles et en Asie ont également enregistré une croissance à deux chiffres.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont chiffrés à 1 657 millions de dollars en 2003, en baisse de 202 millions de dollars ou de 11 % par rapport à ceux de l'exercice précédent (compte non tenu des charges liées à l'Argentine en 2002). À l'exclusion de la conversion des devises et de la vente de Quilmes, l'augmentation sous-jacente des frais a été de 122 millions de dollars ou de 7 %. Cette hausse reflète les investissements continus dans des initiatives liées à la technologie, l'élargissement de notre réseau de distribution et les hausses inflationnistes enregistrées dans la plupart des pays.

Qualité du crédit

Les provisions pour créances irrécouvrables ont augmenté, passant de 69 millions de dollars en 2002 à 137 millions de dollars en 2003, compte non tenu des recouvrements et des charges liées à l'Argentine au cours de ces deux exercices. Cette augmentation est principalement attribuable à une baisse des recouvrements dans Scotiabank Inverlat, au Mexique, et à des provisions plus élevées aux Antilles, ce qui reflète en partie la croissance des prêts au cours des derniers exercices.

Perspectives

Nous nous attendons à ce que le revenu des Opérations internationales continue de s'améliorer en 2004, notamment au Mexique et dans les Antilles.

Scotia Capitaux



Les résultats de Scotia Capitaux se sont nettement améliorés en 2003, principalement en raison de la diminution des créances irrécouvrables enregistrées par la division américaine, qui a connu son meilleur exercice depuis l'intégration des activités de services bancaires aux entreprises et de services bancaires d'investissement en 1999. Nos activités canadiennes et la division Négociation internationale ont continué de réaliser un bon rendement, tandis que nos activités européennes ont subi les contrecoups de l'affaissement des marchés du crédit.

Notre objectif prioritaire est de réaliser de façon continue un bon rendement des capitaux propres; par conséquent, nous appliquons systématiquement notre modèle de rentabilité à toutes nos opérations et à toutes nos relations avec la clientèle. Il sera crucial que nous pratiquions une gestion rigoureuse du risque de crédit en vue d'améliorer le rendement de nos activités de prêts aux grandes entreprises. Un deuxième facteur de succès clé sera d'enregistrer une croissance soutenue des revenus, particulièrement au moyen de produits procurant un meilleur rendement des capitaux, comme les instruments dérivés et les opérations de change. La vente croisée fait de plus en plus partie intégrante de notre culture de gestion des relations avec la clientèle; le diagramme ci-contre illustre l'augmentation des revenus tirés des activités de vente croisée d'un exercice à l'autre.



Canada

Stratégie

Élargir notre franchise multiservices bien établie en approfondissant nos relations avec la clientèle. Nous offrons une gamme complète de produits et services de crédit, de souscription, de négociation ainsi que des services-conseils à notre clientèle dans huit secteurs d'activité économique bien définis.

Priorités en 2003

Présence parmi les trois premières places du classement, dans chaque catégorie de produits. Nous visons l'un des trois premiers rangs dans les dix catégories de produits et services que nous offrons au Canada, pour ce qui est de la part du marché ou de l'excellence opérationnelle, selon des sondages indépendants.

Prépondérance de la rentabilité client. Nous appliquons notre modèle de rentabilité à toutes nos opérations et à toutes nos relations avec la clientèle, afin d'assurer que nous sommes rémunérés de façon appropriée, compte tenu du risque assumé.

Amélioration des systèmes de gestion. Nous continuons de surveiller de près chacune de nos relations avec nos clients à l'aide d'outils d'information de gestion tels que notre nouveau modèle de rentabilité client, outil de planification commerciale permettant de surveiller les progrès réalisés au chapitre de l'établissement de relations avec la clientèle, et la publication de rapports trimestriels détaillés sur la mesure du rendement.

Réalisations en 2003

- Grâce aux efforts concertés de nos groupes canadien et américain, Scotia Capitaux a agi à titre de preneur ferme dans le cadre de la plus importante acquisition par emprunt jamais conclue au Canada, dans le cadre de laquelle Kohlberg, Kravis, Roberts & Co. ont acquis auprès de BCE Inc. les activités liées aux annuaires téléphoniques de Bell Canada. Nous avons également fourni des prêts prioritaires et subordonnés ainsi que tous les services d'opérations de change et de gestion des liquidités en dollars canadiens, et

nous avons participé à la conclusion de plusieurs swaps de taux d'intérêt. Scotia Capitaux a également agi à titre de cochef de file pour le premier appel public à l'épargne (PAPE) de 1,0 milliard de dollars de Yellow Pages Group Co., le PAPE le plus important jamais proposé au Canada pour une fiducie à revenu.

- Au chapitre des activités d'octroi de crédit au Canada, Scotia Capitaux s'est hissée au premier rang des mandataires/comandataires pour la période de douze mois arrêtée au 31 octobre 2003, selon Loan Pricing Corporation.
- Scotia Capitaux occupe désormais le deuxième rang du classement des courtiers pour ce qui est de la prestation de services-conseils en matière de fusions et acquisitions au Canada, selon Bloomberg. Parmi nos réalisations en matière de services-conseils, nous avons agi à titre de conseiller financier exclusif de Fortis Inc. dans le cadre de l'acquisition des actifs d'électricité réglementés d'Acquila Inc. pour une contrepartie de 1,36 milliard de dollars. Nous offrons également des services-conseils à Financière Manuvie en rapport avec l'acquisition de John Hancock Financial Services Inc. au coût de 15 milliards de dollars.
- En matière de prise ferme, nous avons raffermi la position que nous occupons au deuxième rang des courtiers canadiens, au chapitre des obligations de souscription. Notre mandat à titre de seul preneur ferme principal, dans le cadre d'une émission d'actions privilégiées de 200 millions de dollars de Brookfield Properties Corporation, est une autre réalisation qui témoigne de notre succès.
- Scotia Capitaux a reçu le plus grand nombre de nominations pour la qualité de ses rapports écrits, et a également remporté 13 étoiles pour ses analystes selon le rapport *Canadian Institutional Equity Research, Sales and Trading Performance in Canada* publié par Brendon Wood International en 2003.

Priorités en 2004

- Nous maintiendrons la qualité élevée de nos actifs en utilisant de nouveaux processus d'atténuation du risque lié aux portefeuilles

de prêts, et nous mettrons en œuvre d'autres mesures élaborées en collaboration avec le groupe Gestion du risque global, y compris de nouveaux programmes de formation.

- Nous continuerons de développer de nouveaux débouchés et produits tels que les opérations sur titres automatisées, afin d'améliorer le rendement.

États-Unis

Stratégie

Rehausser la position de Scotia Capitaux en tant que société préteuse multiservices, grâce à la vente croisée de produits des marchés des capitaux propres bien définis, comme les titres à revenu fixe, les instruments dérivés et les opérations de change, ainsi que la gestion de la trésorerie au Canada et au Mexique. Nous ciblons les clients des entreprises Fortune 1000 dans neuf secteurs d'activité.

Priorités en 2003

Réduction des créances irrécouvrables et hausse de la qualité du crédit.

Notre priorité la plus pressante, ces dernières années, a été de réduire les créances irrécouvrables. Afin d'améliorer la diversification de notre portefeuille, nous avons réduit les risques liés à des emprunteurs uniques et avons raffermi nos lignes directrices touchant la partie d'un prêt consortial que la Banque garde chez elle. En outre, nous avons élargi le rôle de notre groupe de gestion du portefeuille des prêts (GPP) en vue d'améliorer la qualité des décisions de crédit. Son rôle consiste à gérer le portefeuille des prêts, afin d'assurer notre diversification dans toutes les catégories de biens et de veiller à ce que nous soyons rémunérés de façon appropriée, compte tenu du risque assumé.

Vente croisée d'une plus grande gamme de produits. Nous avons rehaussé la gamme de nos produits des marchés des capitaux et avons mis en œuvre un certain nombre de mesures du rendement pour repérer les occasions de ventes croisées.

Prépondérance de la rentabilité client. Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec nos clients en vue d'atteindre nos objectifs en matière de rentabilité. Les clients dans le cas desquels nous ne prévoyions pas atteindre ces objectifs ont été confiés à une équipe distincte de gestion des relations, qui a pour mandat de mettre fin à nos relations avec eux. Nous avons mis fin à 130 de nos relations-clients en 2003, et à plus de 200 relations au cours des deux derniers exercices.

Réalisations en 2003

- Scotia Capitaux demeure la première banque canadienne sur le marché américain des prêts consortiaux à titre d'arrangeur principal, selon Loan Pricing Corporation.
- Scotia Capitaux a agi à titre de comandataire dans le cadre du refinancement des facilités de crédit de premier rang garanties d'Owen-Illinois Inc., pour un montant de 1 milliard de dollars US. Nous avons également agi à titre de coarrangeur principal dans le cadre du financement d'une facilité à terme de catégorie B de 840 millions de dollars US ainsi que de la prise ferme, à titre de cosyndicataire, d'une partie d'une émission d'obligations de 900 millions de dollars US.
- Nous avons joué un rôle de premier plan lors de l'acquisition par emprunt de l'entreprise de pièces d'automobiles TRW Inc. par le groupe Blackstone. Scotia Capitaux a agi en tant que mandataire administratif principal du financement de facilités d'emprunt de premier rang de 2 milliards de dollars US, et a participé à l'émission

sion d'obligations à rendement élevé de 1,5 milliard de dollars US ainsi qu'au financement d'une facilité de titrisation de créances de 600 millions de dollars US.

Priorités en 2004

- Nous poursuivrons nos efforts fructueux pour réduire les créances irrécouvrables et hausser la qualité du crédit grâce à la mise en œuvre de lignes directrices plus strictes en matière de risques, de procédé d'examen rigoureux du crédit et d'outils d'analyse et d'information de gestion améliorés afin de hausser la qualité des décisions de crédit.
- Nous attirerons des clients cruciaux dans des secteurs d'activité économique ciblés, grâce à des efforts de marketing sélectifs; tous les nouveaux clients devront répondre à des critères de rentabilité.

Europe

Nous continuerons de nous positionner sur le marché spécialisé des prêts consortiaux ainsi que de procéder à la vente croisée de certains produits des marchés des capitaux. Nous nous concentrerons sur quatre secteurs : divertissements et loisirs, médias et télécommunications, transport et énergie.

Parmi les faits marquants de l'exercice 2003, mentionnons que la Banque a agi en tant qu'arrangeur/preneur ferme principal, au besoin, dans le cadre de la plus importante acquisition par emprunt jamais réalisée en Europe, d'un montant engagé de 250 millions d'euros ayant servi à financer la vente de Seat-Pagine Gialle SpA, entreprise italienne de publication d'annuaires téléphoniques. De plus, nous avons agi en tant qu'arrangeur et preneur ferme dans le cadre d'un placement visant des titres de créance en vue de financer l'acquisition de Sericol par Saratoga Partner's, chef de file du marché de l'encre pour sérigraphie.

Négociation internationale

Stratégie

Innover en matière de produits des marchés des capitaux et accroître les revenus tirés de nos clientèles commerciale et privée. Nous offrons une gamme de produits diversifiés, notamment des titres à revenu fixe de bonne qualité et à rendement élevé, des produits dérivés, des opérations de change, des titres du marché monétaire et des métaux précieux par l'intermédiaire des services en ligne et d'un réseau de spécialistes des produits. Nous exerçons aussi des activités de négociation des capitaux propres de la Banque.

Priorités en 2003

Mise au point de nouveaux produits destinés aux opérations à rendement élevé. Nous avons continué à offrir des produits structurés novateurs, notamment des produits dérivés sur titres de créance et sur actions, afin d'accroître le rendement.

Expansion à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Nous avons fait des investissements dans nos gammes de produits sur le marché américain, particulièrement dans le secteur des titres à revenu fixe de bonne qualité et à rendement élevé.

Réalisations en 2003

- Une étude de marché indépendante a classé l'équipe des produits dérivés de Scotia Capitaux au premier rang sous trois rapports : l'indice de qualité, l'importance à titre de courtier et la pénétration d'ensemble du marché.
- ScotiaMocatta s'est hissée au deuxième rang à l'échelle mondiale pour l'or et l'argent, selon l'échelle de classement annuelle des marchandises de la revue *Risk* en 2003.

- L'expansion de nos activités de négociation au Mexique, par le truchement d'une coentreprise avec Scotiabank Inverlat, a été fructueuse, comme en témoigne le contrat d'échange à terme d'actions de 50 millions de dollars US sur un an que nous avons conclu à titre de fournisseur unique d'une des entreprises du groupe Cemex.

Priorités en 2004

- Nous nous attacherons à nouer des relations avec de nouveaux clients, particulièrement des entreprises qui exercent des activités d'investissement, comme les compagnies d'assurance-vie, les sociétés de placement à capital variable et les caisses de retraite.
- Nous allons continuer d'élaborer de nouveaux produits structurés, notamment des produits dérivés sur titres de créance et sur actions.
- Nous poursuivrons notre expansion à l'extérieur de l'Amérique du Nord, en mettant particulièrement l'accent sur la coentreprise avec Scotiabank Inverlat, au Mexique.

Résultats financiers

Scotia Capitaux a dégagé un revenu net de 721 millions de dollars en 2003, soit une hausse substantielle de 341 millions de dollars par rapport aux résultats de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par une baisse importante du niveau des pertes sur les prêts aux grandes entreprises aux États-Unis. De plus, des revenus sans précédent ont été enregistrés dans plusieurs secteurs, notamment les produits dérivés, les opérations de change et les activités de souscription. Ces résultats ont été atténués par une baisse des marges de financement en dollars US et une diminution des titres de crédit des grandes entreprises.

Revenu

Le revenu total a diminué de 12 % d'un exercice à l'autre pour s'établir à 2 538 \$ en 2003. Le revenu provenant des activités canadiennes s'est accru de 3 %, tandis que les revenus non tirés des prêts, en particulier le revenu tiré des opérations sur titres, a augmenté de 18 %. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par une diminution de 10 % des intérêts et des commissions sur prêts, en raison d'un resserrement dans le portefeuille de prêts aux entreprises, ce qui témoigne d'une approche plus sélective en matière d'octroi de prêts. Le pourcentage des revenus non tirés des prêts s'est accru pour atteindre 53 % en 2003, alors qu'il était de 47 % un an plus tôt.

La division Négociation internationale a dégagé des résultats mixtes en 2003, enregistrant une baisse de revenu de 24 % d'un exercice à l'autre. Les revenus records provenant des opérations de change, de la souscription de titres à revenu fixe et de la négociation de métaux précieux ont été annulés par une baisse du revenu

Revenu par région

Base de mise en équivalence fiscale
(en millions de dollars)

	2003	2002	2001
Canada	720 \$	700 \$	792 \$
États-Unis	892	1 020	938
Europe	225	225	251
Négociation internationale	701	925	813
Revenu total	2 538 \$	2 870 \$	2 794 \$

d'intérêts net, en raison de la conversion des devises et de la contraction des marges de financement en dollars US. Cette contraction s'explique par les positions de financement favorables qui ont échu l'an dernier et par le positionnement en fonction de hausses d'intérêts aux États-Unis qui ne se sont finalement pas concrétisées.

Le revenu tirés des activités américaines a reculé de 13 %, en raison de la diminution des actifs par suite d'une diminution des prêts aux grandes entreprises ainsi que de la restructuration et de l'abandon de certains secteurs du portefeuille. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de Scotia Capitaux visant à être moins tributaire des produits de prêts à forte intensité de capital et à améliorer l'ensemble de son rendement aux États-Unis. Le revenu a également subi les contrecoups du raffermissement du dollar canadien.

Frais autres que d'intérêts

Le total des frais autres que d'intérêts a atteint 986 millions de dollars en 2003, ce qui, par rapport aux résultats de 2002, représente une diminution de 4 % principalement attribuable à la baisse de la rémunération liée au rendement.

Qualité du crédit

Aux États-Unis seulement, la provision pour créances irrécouvrables a chuté pour s'établir à 549 millions de dollars en 2003, alors qu'elle s'élevait à 1 247 millions de dollars l'an passé. Le secteur de la cablodistribution et des télécommunications s'est stabilisé, et plusieurs opérations de refinancement de la dette ont été conclues dans le secteur de la négociation de l'électricité et de l'énergie. Les créances irrécouvrables ont toutefois augmenté en Europe et au Canada par suite de la détérioration d'un petit nombre de comptes. La gestion du risque de crédit est toujours l'objectif prioritaire de Scotia Capitaux.

Perspectives

Pour 2004, nous prévoyons que la reprise des marchés, l'augmentation des prêts aux grandes entreprises par rapport à leur niveau à la fin de l'exercice par suite du redressement prévu de la conjoncture et l'amélioration continue de la qualité du crédit entraîneront une légère hausse des revenus de Scotia Capitaux.

Scotia Capitaux

Résultats financiers (en millions de dollars)

	2003	2002	2001
Revenu d'intérêts net	1 249 \$	1 615 \$	1 598 \$
Autres revenus	1 289	1 255	1 196
Provision pour créances irrécouvrables	(549)	(1 247)	(754)
Frais autres que d'intérêts	(986)	(1 022)	(984)
Impôts sur le revenu	(282)	(221)	(370)
Revenu net	721 \$	380 \$	686 \$
Rendement des capitaux propres (en %)	12,9	6,4	12,5
Actif productif moyen (en milliards de dollars)	119	124	115
Ratio de productivité (en %)	38,8	35,6	35,2
Renseignements divers			
Nombre d'employés	1 340	1 447	1 488

Gestion du risque

Survol de la gestion du risque

Le principal objectif en matière de gestion du risque consiste à s'assurer que le risque est contrôlé et évalué de façon adéquate afin de créer et de protéger la valeur revenant à l'actionnaire. Le risque est présent, à divers degrés et sous diverses formes, dans la quasi-totalité des activités commerciales d'un établissement de services financiers. Dans le cas de certaines activités, le risque est considéré comme un moyen de dégager des revenus; dans d'autres cas, le risque découle du fait même de se livrer à l'activité en cause. Peu importe le type de risque ou l'activité qui entraîne un risque, les concepts fondamentaux de la gestion des risques demeurent les mêmes :

- Politique
- Identification
- Analyse
- Évaluation
- Mesure
- Surveillance
- Plafonds
- Communication

Ces concepts constituent le fondement du cadre de la gestion du risque que la Banque a mis au point pour contrôler les risques liés à la diversité de ses activités commerciales, à l'échelle mondiale. L'efficacité de ce cadre est rehaussée par la participation active des dirigeants de la Banque et des cadres des divers secteurs d'activité aux processus de gestion du risque.

Le mode d'application des concepts fondamentaux de la gestion du risque repose sur certains principes clés. Peu importe la forme qu'ils revêtent, ces principes s'appliquent à tous les secteurs d'activité et à tous les types de risques.

- Surveillance par le conseil – en matière de risque, les stratégies, les politiques et les plafonds sont assujettis à l'approbation du conseil d'administration. Le conseil, directement ou par l'entremise de ses comités, reçoit régulièrement des mises à jour sur les principaux risques auxquels la Banque est exposée.

- Prise de décision – la propension à prendre des risques doit être conforme aux objectifs commerciaux et à la tolérance à l'égard du risque de la Banque.
- Surveillance indépendante – toutes les activités présentant un risque sont assujetties à un examen par des unités d'exploitation qui sont indépendantes des secteurs d'activité exerçant les activités en cause.
- Diversification – les stratégies, les politiques et les plafonds sont conçus dans le but de garantir une saine diversification des risques.
- Responsabilité – les unités d'exploitation doivent rendre compte de tous les risques qu'elles prennent et du rendement correspondant; le capital leur est réparti en fonction de leur profil de risque et des stratégies globales de la Banque.
- Examen – chaque risque, chaque portefeuille est assujetti à un examen complet exécuté par des vérificateurs internes qui soumettent un rapport indépendant au Comité de vérification du conseil d'administration.

Les risques sont gérés dans le respect des politiques et des plafonds établis par le conseil d'administration. Les comités de la haute direction décrits ci-dessous jouent des rôles clés dans le processus de gestion du risque.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas son engagement financier ou contractuel. Ce risque est rattaché tant aux activités de prêt de la Banque qu'à ses activités de financement, d'investissement et de négociation lorsque les contreparties ont des obligations de remboursement ou autres envers la Banque.

Conseil d'administration

Examine et approuve les stratégies, les politiques, les normes et les principaux plafonds en matière de gestion du risque.

Comités de la haute direction

Le Comité des politiques en matière de crédit examine les principaux risques ainsi que les politiques adoptées pour les atténuer, puis règle les problèmes que les Comités de crédit principaux et le Comité de gestion du risque de marché lui soumettent en matière de risque.

Le Comité de gestion du passif fournit une orientation stratégique en ce qui concerne la gestion du risque global de taux d'intérêt, du risque de change, du risque de liquidité et du risque de financement, ainsi que du risque découlant des décisions liées aux portefeuilles détenus à des fins de négociation et de placement.

Les Comités de crédit principaux sont responsables de l'octroi de prêts autres qu'aux particuliers, à l'intérieur des limites prescrites, et de l'élaboration de règles de fonctionnement ainsi que des lignes directrices touchant la mise en application des politiques de crédit. Des comités distincts couvrent les contreparties relatives aux secteurs d'activité suivants : crédit commercial, opérations internationales, clientèles grandes entreprises et banque d'investissement. De plus, des comités distincts autorisent les changements importants touchant les politiques de crédit qui s'appliquent aux commerces de détail et aux petites entreprises.

Le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques supervise et fixe les normes régissant les procédés que la Banque applique en matière de gestion du risque de marché et du risque de liquidité, notamment en ce qui concerne l'examen et l'approbation des nouveautés au chapitre des produits, des plafonds, des pratiques et des politiques se rattachant aux activités principales de négociation et de trésorerie de la Banque.

Le Comité du risque de négociation de Scotia Capitaux évalue et surveille de façon continue le risque de marché global et les mécanismes de contrôle du risque, de même que les questions de risque de crédit et de conformité liées aux activités de négociation.

Le Comité sur le risque réputationnel examine les opérations structurées, les prêts, les opérations de banque d'investissement ainsi que les opérations de prise ferme et autres opérations ou nouveaux produits qui lui sont présentés par les Comités de crédit principaux ou le Comité de gestion du risque de marché, afin de s'assurer que la Banque agit et est perçue comme agissant dans le respect de la loi et des normes les plus élevées de probité professionnelle.

Processus de gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit obéit aux stratégies, aux politiques et aux plafonds que le conseil d'administration a approuvés. Il appartient au Comité des politiques en matière de crédit d'examiner les politiques, les normes et les plafonds qui contrôlent les risques et de recommander au conseil d'administration tous les changements qui peuvent s'imposer à l'occasion. Le conseil et le Comité des politiques en matière de crédit passent régulièrement en revue la qualité des portefeuilles de crédit.

GRANDES ENTREPRISES ET SECTEUR COMMERCIAL

Pour ce qui est de l'octroi de prêts aux grandes entreprises et au secteur commercial, le processus décisionnel est hautement centralisé, toutes les demandes de prêts de grande importance étant traitées, au siège social, par des services de crédit relevant des services de la gestion du risque global. Chaque demande de prêt est soumise à un service de crédit qui est indépendant du secteur d'activité en cause, qui procède à une analyse de la demande de prêt et soumet ensuite ses recommandations. Le processus décisionnel débute par une évaluation du risque de crédit de l'emprunteur ou de la contrepartie. Parmi les principaux facteurs dont l'évaluation tient compte, mentionnons une analyse des résultats financiers actuels et prévus ainsi que des antécédents de crédit de l'emprunteur, le secteur au sein duquel l'emprunteur exerce ses activités, les tendances économiques, le risque géopolitique et la gestion. Au terme de cette évaluation, une cote de risque est attribuée à l'emprunteur, selon un système de cotation à 19 catégories. Les cotes de risque déterminent le niveau hiérarchique auquel la décision de crédit doit être prise, l'attribution de capital économique et le calcul de la provision générale pour créances irrécouvrables. Les demandes visant des types précis de facilités sont évaluées en tenant compte de facteurs tels que les garanties, la priorité de la demande, la structure et l'échéance.

Les services de crédit sont investis de pouvoirs d'autorisation bien définis leur permettant de prendre des décisions de crédit, et lorsqu'une autorisation n'est pas de leur ressort, les services de crédit font une recommandation et renvoient la demande à un comité de crédit principal. Les Comités de crédit principaux sont également investis de pouvoirs d'autorisation bien définis; par conséquent, ils renvoient certaines demandes au Comité des politiques en matière de crédit et, dans certains cas, au conseil d'administration. En matière de crédit, le processus décisionnel tient compte d'un certain nombre de facteurs, notamment la cotation des risques, le risque lié aux facilités, les plafonds établis pour divers secteurs et pays ainsi que les plafonds établis en matière de concentration du risque par emprunteur particulier et par groupe d'emprunteurs.

Les secteurs d'activité ainsi que les services de la gestion du risque global suivent de près les risques de crédit liés à chaque client, à la recherche de tout signe de détérioration. De plus, un examen complet de chaque dossier client ainsi qu'une analyse du risque qu'il comporte sont effectués une fois l'an. Les examens sont plus fréquents lorsque les emprunteurs présentent un niveau de risque supérieur.

La Banque classe ses risques de crédit à l'égard des grandes entreprises et du secteur commercial selon de grands groupes d'activité économique. Les risques liés à ces groupes sectoriels sont gérés au moyen de plafonds, de critères et de lignes de conduite en matière de prêt qui sont propres à chaque secteur d'activité.

Les unités d'exploitation de la Banque ainsi que les services de la gestion du risque global passent régulièrement en revue les divers secteurs du portefeuille de crédit afin de déceler toute variation de la qualité du portefeuille et de déterminer si des mesures correctives s'imposent à leur égard. Cette revue englobe l'examen du risque lié à des secteurs d'activité et à des pays donnés. Le résultat de cet examen est communiqué au Comité des politiques en matière de crédit et au conseil d'administration. Le Comité des politiques en matière de crédit formule à l'intention du conseil des recommandations visant à adapter les plafonds établis pour divers secteurs et pays.

La Banque utilise diverses techniques de modélisation interne et externe comme supplément à l'analyse du risque lié aux emprunteurs individuels et aux portefeuilles de prêts.

PARTICULIERS

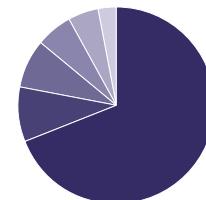
Les décisions touchant les crédits aux particuliers et aux petites entreprises sont prises habituellement à l'aide de modèles perfectionnés de cotation du crédit. Ces modèles sont continuellement examinés en vue d'évaluer leurs paramètres clés et d'assurer qu'ils donnent les résultats escomptés en matière de rendement et de risque. Tout changement, soit à ces modèles soit à leurs paramètres, doit être soumis à un service de crédit indépendant du secteur d'activité en cause, qui en fait l'analyse et soumet ses recommandations au comité de crédit principal approprié, pour approbation.

Les portefeuilles de crédit des particuliers font l'objet d'examens mensuels qui servent à mieux circonscrire toute nouvelle tendance dans la qualité du crédit et à déterminer si des mesures correctives s'imposent. Les emprunteurs individuels sont évalués continuellement à l'aide des modèles de cotation et grâce à une analyse interne des caractéristiques prédictives.

Diversification des risques

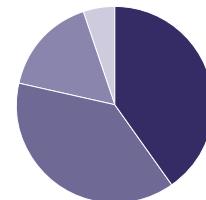
La diversification des risques est l'un des principes fondamentaux sur lesquels repose l'établissement des politiques et des plafonds. Des plafonds sont fixés pour les risques liés aux emprunteurs individuels, à des secteurs d'activité particuliers, à des pays donnés et à certains types de prêts en vue de garantir une diversification adéquate du risque de crédit. Les risques courus par la Banque face à la diversité de ces pays et des types d'emprunteurs reflètent cette diversification qu'illustrent les graphiques qui suivent ainsi que les tableaux 15 et 16 aux pages 65 et 66.

Diversification équilibrée au Canada et à l'échelle internationale...
prêts et acceptations, à l'exclusion des conventions de revente, septembre 2003



Canada
États-Unis
Amérique latine
Antilles
Europe/Moyen-Orient
Asie

... ainsi que dans les prêts aux ménages et les prêts aux entreprises
prêts et acceptations, à l'exclusion des conventions de revente, septembre 2003



Prêts aux entreprises
Prêts hypothécaires à l'habitation
Prêts aux particuliers
Prêts aux institutions financières et aux administrations publiques

Examen du portefeuille

La qualité du crédit des portefeuilles de prêts aux particuliers canadiens est toujours exceptionnelle. L'éventail de produits offerts par la Banque a permis d'augmenter le pourcentage du portefeuille qui est garanti, ce qui réduit le risque de crédit du portefeuille. Le portefeuille canadien de prêts au secteur commercial est bien diversifié et réparti par région, et il continue d'afficher un bon rendement.

Les portefeuilles internationaux ont également affiché une belle tenue en 2003. Les créances irrécouvrables ont été plus élevées en 2003 qu'en 2002, en raison d'un moins grand nombre de recouvrements chez Scotiabank Inverlat, au Mexique, et de provisions plus élevées dans les Antilles. La qualité du portefeuille est stable, tendance qui devrait se maintenir.

Les créances irrécouvrables dans les portefeuilles de Scotia Capitaux ont nettement baissé par rapport à celles qui ont été enregistrées en 2002. Dans l'ensemble, la qualité générale du crédit des portefeuilles s'est stabilisée, ce qui cadre avec l'amélioration des conditions du crédit aux États-Unis. De plus, la Banque a pris un certain nombre de mesures pour endiguer et atténuer les risques dans ces portefeuilles. À titre d'exemple, la Banque a abaissé les plafonds applicables aux emprunteurs individuels, a réduit les limites d'emprunt dans certains secteurs d'activité, a atténué le risque par le biais de la vente de prêts et le recours à des produits dérivés sur titres de créance, et a poursuivi son plan visant à se concentrer sur un nombre restreint de relations plus rentables avec les entreprises. Une des conséquences de l'application de ces mesures a été la réduction de la taille du portefeuille de prêts aux entreprises.

La Banque continue de surveiller un certain nombre de secteurs d'activité qui ont connu des tensions, et elle prend des mesures à leur égard, au besoin. Le secteur de la câblodistribution et des télécommunications ainsi que le secteur de la négociation de l'électricité et de l'énergie se sont stabilisés dans l'ensemble, en partie en raison de la vigueur des marchés financiers. En outre, le risque lié à ces secteurs d'activité s'est atténué d'un exercice à l'autre. Les secteurs de l'hôtellerie et de l'aviation commerciale sont également surveillés de près. La Banque a établi des lignes directrices particulièrement rigoureuses en matière de prêts dans le secteur de l'hôtellerie et, par conséquent, se sent à l'aise avec le risque lié à ce portefeuille. Le portefeuille du secteur de l'aviation commerciale est de petite taille, et des mesures ont été prises à l'égard des emprunteurs en difficulté.

Bien que les conditions générales du marché du crédit se soient améliorées, la Banque continue de gérer ses portefeuilles de crédit avec prudence. L'une de ses principales priorités demeure l'endiguement des créances irrécouvrables de Scotia Capitaux.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte lié aux activités de financement, de placement et de négociation de la Banque en raison de la variation des taux d'intérêt, des taux de change et du cours des actions et des marchandises, ainsi que de la volatilité du marché.

Financement	Placement	Négociation
- risque de taux d'intérêt	- risque de taux d'intérêt	- risque de taux d'intérêt
- risque de change	- risque de change	- risque de change
	- risque lié aux actions	- risque lié aux actions
		- risque lié aux marchandises

Le risque de taux d'intérêt survient lorsqu'il n'y a pas de concordance entre des positions susceptibles d'être touchées par un ajustement

des taux d'intérêt au cours d'une période donnée. Le risque de taux d'intérêt comprend également des variations dans les écarts de crédit, qui représentent la prime que le marché fait payer pour les différences dans la qualité générale ou particulière de crédit et dans les liquidités. Le risque de change découle des activités de négociation ainsi que des revenus libellés en monnaies étrangères et des placements dans des filiales étrangères. Le risque de marché survient également lorsque la Banque est exposée aux variations des cours pratiqués pour des biens tels que les métaux précieux et les actions.

Le conseil d'administration fixe les principales stratégies, politiques et normes ainsi que les principaux plafonds en vertu desquels le risque de marché est géré. Le conseil d'administration passe en revue et approuve ces politiques et principaux plafonds de risque une fois l'an. De plus, il reçoit les rapports périodiques exposant les risques et le rendement des divers secteurs d'activité.

À la lumière des politiques et plafonds établis par le conseil d'administration, le Comité de gestion du passif (CGP) et le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques (CGRMAP) assurent la surveillance des diverses composantes du risque de marché couru par la Banque. Le CGP s'intéresse surtout au processus de gestion de l'actif et du passif, qui porte sur les activités de financement et de placement. Pour sa part, le CGRMAP approuve les nouveaux produits et plafonds ainsi que les nouvelles pratiques en matière de négociation, de financement et de placement. Tous les plafonds relatifs au risque de marché sont passés en revue au moins une fois l'an.

Mesure des risques

La Banque a recours à diverses techniques pour cerner, mesurer et contrôler les risques de marché qu'elle assume dans ses différentes activités. L'application de ces techniques fait l'objet d'évaluations permanentes afin de garantir l'exactitude de leurs résultats et la qualité de l'analyse. Les principales mesures du risque de marché sont exposées sommairement ci-dessous.

VALEUR À RISQUE

La valeur à risque (VAR) est une estimation de la perte éventuelle qui pourrait, à un seuil de confiance donné, découler du maintien d'une position pendant une période déterminée. Pour la comptabilisation des activités de négociation, la VAR est calculée chaque jour à un seuil de confiance de 99 % et pour une période de détention de un jour, à l'aide de simulations historiques fondées sur 300 jours de données du marché. La qualité de la VAR de la Banque est validée au moyen d'une analyse rétrospective continue dans le cadre de laquelle la VAR est comparée aux résultats réels et hypothétiques de la perte et du bénéfice. La VAR sert également à évaluer les risques découlant de certains portefeuilles de financement et de placement.

TESTS DE RÉSISTANCE AU STRESS

La VAR mesure les pertes éventuelles sur des marchés normalement animés. Les tests de résistance au stress servent quant à eux à évaluer l'incidence, sur les portefeuilles de valeurs détenues à des fins de négociation, de mouvements normalement amples sur le marché et de périodes d'inactivité prolongées. Le programme de tests de résistance au stress est conçu de manière à désigner les principaux risques et à faire en sorte que le capital de la Banque puisse aisément absorber les pertes éventuelles résultant d'un stress donné. La Banque soumet chaque mois ses portefeuilles de négociation à plus de 200 scénarios de stress. Elle procède également à certains tests de résistance au stress sur une base quotidienne. À l'occasion,

elle recourt à des scénarios de résistance au stress pour évaluer l'intégrité de son portefeuille de placement, en utilisant des tests de résistance fondés sur des cas précis du marché.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ ET MODÈLE DE SIMULATION

L'analyse de sensibilité permet d'évaluer l'effet de l'évolution des taux d'intérêt sur le revenu courant et sur la valeur économique de l'actif et du passif. Cette analyse s'applique à l'échelle mondiale aux activités d'exploitation que la Banque mène dans les principales monnaies. Les modèles de simulation permettent à la Banque d'évaluer le risque de taux d'intérêt à la lumière de divers scénarios échelonnés dans le temps. Les modèles tiennent compte d'hypothèses relatives à la croissance, à la composition prévue des affaires, à l'évolution des taux d'intérêt, à la courbe de rendement, aux options rattachées aux produits, aux échéances et à d'autres facteurs. Les modèles de simulation sous différents scénarios sont particulièrement importants pour gérer le risque inhérent aux produits de dépôt, de prêt et de placement que la Banque offre à sa clientèle privée.

ANALYSE DES ÉCARTS

La Banque a recours à l'analyse des écarts pour évaluer la sensibilité aux taux d'intérêt dans les domaines des services offerts à sa clientèle privée, des services bancaires de gros et des opérations internationales. Dans le cadre d'une analyse des écarts, les éléments d'actif et de passif ainsi que les instruments hors bilan sensibles aux taux d'intérêt sont classés selon des périodes préétablies en fonction des dates de modification des taux. Il existe un écart sensible au passif lorsque davantage d'éléments de passif que d'éléments d'actif sont soumis à des fluctuations de taux dans une période donnée. Inversement, il y a écart sensible à l'actif lorsque davantage d'éléments d'actif que d'éléments de passif sont soumis à ces fluctuations.

Activités de financement et de placement

Les procédés de gestion de l'actif et du passif de la Banque portent essentiellement sur l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle des risques de marché découlant des activités de financement et de placement de la Banque. Le Comité de gestion du passif se réunit chaque semaine pour passer en revue les risques et les occasions d'affaires et évaluer le rendement.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt découlant des activités de financement et de placement de la Banque est soumis aux plafonds approuvés par le conseil. Ces plafonds servent à contrôler le risque auquel sont assujettis le revenu de l'exercice et la valeur économique. Le plafond relatif au revenu de l'exercice mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur le revenu net de la Banque, tandis que celui qui est lié à la valeur économique mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur la valeur actualisée de l'actif net de la Banque. Celle-ci utilise des plafonds d'écart pour contrôler aussi le risque de taux d'intérêt lié aux diverses devises. Elle a recours par ailleurs à l'analyse des écarts, à des modèles de simulation, à l'analyse de sensibilité et à la VAR pour évaluer les risques et à des fins de planification.

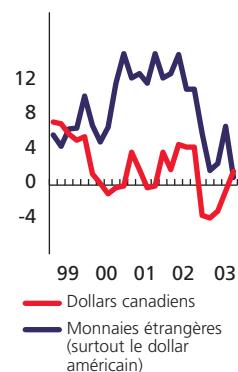
La Banque gère activement son exposition aux taux d'intérêt en vue d'améliorer le revenu d'intérêts net dans le cadre de tolérances prudentes au risque. Compte tenu de l'incertitude entourant la politique en matière de taux d'intérêt des banques centrales durant l'exercice 2003, la Banque a maintenu une faible position de risque à l'égard du dollar canadien et des monnaies étrangères. Le graphique

précédent montre que l'écart de taux d'intérêt sur un an de la Banque (en dollars canadiens), qui était sensible à l'actif durant la majeure partie de l'exercice 2003, s'est transformé en un léger écart sensible au passif en octobre 2003. Dans l'ensemble, la marge en dollars canadiens a légèrement diminué en 2003.

Les écarts de taux d'intérêt en monnaies étrangères ont été sensibles au passif sur un an tout au long de l'exercice 2003, même si la position de risque au 31 octobre 2003 était faible. Les marges sur les positions de change, particulièrement chez Scotia Capitaux, ont reculé au cours de l'exercice 2003, alors qu'elles avaient atteint des sommets sans précédent un an plus tôt.

Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt à la fin de l'exercice 2003, une hausse immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt, pour toutes les monnaies étrangères et toutes les échéances, aurait pour effet de réduire le revenu net après impôts d'environ 20 millions de dollars au cours des douze prochains mois. Au cours de l'exercice 2003, ce chiffre a varié de 20 millions de dollars à (64) millions de dollars. Le même choc réduirait la valeur actuelle de l'actif net de la Banque d'environ 463 millions de dollars. Durant l'exercice 2003, ce chiffre a varié de 234 millions de dollars à 463 millions de dollars.

Écart de taux d'intérêt modéré
en milliards de dollars, écart sensible au passif sur un an



RISQUE DE CHANGE

Le risque de change découlant des activités de financement et d'investissement de la Banque comprend le risque lié aux positions de change des entreprises de la Banque ainsi que le risque lié à ses placements nets dans des établissements étrangers autonomes (tant les filiales que les succursales). Ces risques sont assujettis aux plafonds autorisés par le conseil d'administration et sont passés en revue chaque trimestre par le Comité de gestion du passif. Afin de gérer le risque lié à la position de change des entreprises et aux opérations à l'étranger, la Banque finance habituellement ses actifs et ses passifs dans la même monnaie, et conserve en monnaie locale les placements nets dans des établissements étrangers autonomes.

Les gains et les pertes de change découlant des positions de change des entreprises sont imputés à l'état des revenus, tandis que les gains et les pertes de change découlant des placements nets dans des établissements étrangers autonomes sont imputés au poste Écart de conversion cumulatif de l'Avoir des actionnaires. Bien que les gains ou les pertes sur les placements nets puissent accroître ou réduire le capital de la Banque, selon le degré de vigueur ou de faiblesse du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, les coefficients du capital de la Banque ne sont pas touchés de façon importante, étant donné que les actifs à risques pondérés des établissements étrangers augmentent ou diminuent en fonction de toute variation du capital.

La Banque est également exposée au risque de change sur les bénéfices de ses établissements étrangers. Ce risque est passé en revue régulièrement par le Comité de gestion du passif et, de temps à autre, une décision est prise en vue d'effectuer des opérations visant à atténuer ce risque.

RISQUE LIÉ AUX ACTIONS

Le risque lié aux actions découle des activités de placement de la Banque et ce risque est soumis à des plafonds autorisés par le conseil d'administration. Les placements sont effectués en actions ordinaires et en actions privilégiées, et se composent également d'un portefeuille diversifié de fonds gérés par des tiers.

PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

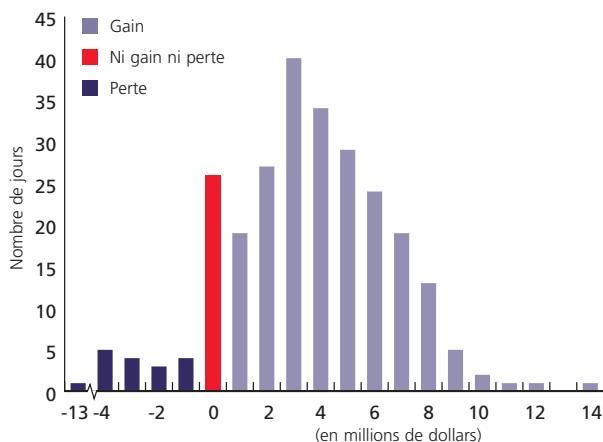
Les portefeuilles de placement comprennent habituellement des titres de créance et des titres de participation détenus pour des besoins de liquidité ou de placement à long terme, ou parce qu'ils procurent un rendement après impôt intéressant. Au 31 octobre 2003, la valeur marchande du portefeuille de placement de la Banque était supérieure de 703 millions de dollars à sa valeur comptable, alors qu'elle était inférieure à celle-ci de 25 millions de dollars à la fin de l'exercice 2002. Cette amélioration marquée s'explique par le redressement des marchés des actions en Amérique du Nord, ainsi que par les valeurs élevées du portefeuille de la Banque en obligations de pays à marché naissant ainsi que par la gestion judicieuse du portefeuille.

Activités de négociation

Les politiques, procédés et contrôles de la Banque Scotia à l'égard de ses activités de négociation sont conçus pour établir un équilibre entre l'exploitation rentable des occasions de négociation et la gestion de la volatilité des gains, dans un cadre de pratiques saines et prudentes. Les activités de négociation sont axées sur le client, mais prévoient aussi les besoins en capitaux propres de la Banque.

Les activités de négociation sont assujetties à des plafonds détaillés, fixés selon la monnaie étrangère, le type d'instrument, la position et l'échéance. Les positions sont évaluées au moins une fois par jour à la valeur du marché, et les évaluations font l'objet d'un examen régulier de la part des spécialistes indépendants. Le personnel affecté au service administratif et les unités de gestion du risque procèdent à des examens indépendants et présentent des comptes-rendus sur tous les aspects des activités de négociation. Ils soumettent à l'évaluation des services compétents et de la haute direction des rapports quotidiens sur les profits et pertes, la VAR et la conformité aux plafonds établis.

Faible variabilité des revenus de négociation
période arrêtée au 31 octobre 2003



Les unités indépendantes de la gestion du risque examinent périodiquement les modèles et les évaluations. Elles exécutent également des tests de résistance au stress, des analyses de sensibilité et des calculs de la VAR, passent en revue les nouveaux produits et participent à leur élaboration. Tous les modèles servant à l'établissement des rapports financiers ou à la surveillance des plafonds sont validés séparément avant leur mise en œuvre, et font l'objet d'un examen périodique officiel.

Le conseil d'administration approuve chaque année les plafonds globaux de la VAR et des tests de résistance au stress pour les portefeuilles de négociation de la Banque, et il revoit les résultats tous les trimestres. Le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques fixe aussi les plafonds de la VAR par secteur d'activité et il revoit les résultats mensuellement.

La VAR sur un jour relative aux activités de négociation de l'ensemble de la Banque a atteint une moyenne de 9,0 millions de dollars en 2003, soit une légère hausse par rapport à une moyenne de 8,7 millions de dollars en 2002. Ce résultat s'explique par les hausses des positions de risque lié aux actions et au change, contrebalancées en partie par une diminution du risque de taux d'intérêt. Aussi la VAR a-t-elle varié entre un creux de 5,8 millions de dollars et un sommet de 16,1 millions de dollars.

VAR sur un jour en fonction des facteurs de risque
(moyenne en millions de dollars)

Facteur de risque	2003
Taux d'intérêt	5,7 \$
Actions	5,6
Change	2,8
Marchandises	0,7
(Diversification)	(5,8)
VAR totale	9,0 \$

L'histogramme ci-dessous illustre la distribution du revenu de négociation par jour pour l'exercice 2003. Le revenu de négociation par jour a atteint une moyenne quotidienne de 3,1 millions de dollars, comparativement à 3,0 millions de dollars en 2002. Le revenu de négociation par jour a été positif pour plus de 89 % des jours de négociation au cours de l'exercice.

Comparaison des revenus de négociation quotidiens avec la valeur à risque
en millions de dollars, du 1^{er} novembre 2002 au 31 octobre 2003



La plus importante perte subie en une seule journée, soit 13 millions de dollars, a été enregistrée le 15 juillet en raison d'une combinaison inhabituelle de variations importantes des taux d'intérêt canadiens et américains, ainsi que des taux de change. Le montant de cette perte a également été supérieur à la VAR estimative sur un jour, tel que l'illustre le diagramme précédent, bien qu'un petit nombre de ces pertes ait été conforme au seuil de confiance de 99 % utilisé dans l'établissement de la VAR.

Produits dérivés

La Banque recourt aux produits dérivés pour gérer le risque de marché et de crédit lié à ses activités de financement et de placement, et pour réduire le coût de son capital. Elle fait appel à plusieurs types de produits, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme et des options, pour couvrir le risque de taux d'intérêt. Elle a aussi recours à des contrats de change à terme, à des swaps et à des options pour gérer le risque de change. En tant que courtier, la Banque offre des produits dérivés à ses clients et négocie des positions pour son propre compte.

La Banque négocie sur une vaste gamme d'instruments tels que des options et des swaps de taux d'intérêt, des swaps de devises, des produits dérivés sur actions et titres de créance, ainsi que des produits structurés plus complexes.

Bien que toutes les opérations sur produits dérivés soient assujetties aux techniques de contrôle, de présentation et d'analyse du risque de marché précisées ci-dessus à la rubrique Activités de négociation, la Banque utilise néanmoins d'autres contrôles et techniques analytiques pour faire face à certains risques de marché propres aux produits dérivés.

Pour contrôler le risque de crédit, la Banque établit des plafonds pour chaque contrepartie, mesure le risque à sa juste valeur actuelle, majorée pour tenir compte du risque futur, et fait appel à des techniques d'atténuation du risque comme la compensation et le nantissement en garantie. Le portefeuille de produits dérivés de la Banque se compose principalement d'instruments à court terme conclus avec des contreparties de grande qualité. Les contreparties de grande qualité représentent 90 % du montant du risque de crédit découlant des opérations sur produits dérivés de la Banque, soit un peu moins que l'exercice précédent.

La Banque a eu davantage recours aux produits dérivés sur titres de créance au cours de l'exercice, particulièrement les swaps sur défaillance. D'un exercice à l'autre, le montant nominal de référence des produits dérivés sur titres de créance s'est accru de 5,3 milliards de dollars pour atteindre 17,4 milliards de dollars. La quasi-totalité de cette hausse se rapporte aux activités de négociation de la Banque, lorsque l'activité comporte des négociations avec le client, des opérations structurées et la négociation de positions pour le propre compte de la Banque. Les risques nets liés à la négociation de produits dérivés sur titres de créance sont négligeables. La Banque négocie également des swaps sur défaillance dans ses portefeuilles de placement et de prêts. L'assurance-crédit vendue par la Banque est utilisée comme solution de rechange aux obligations et aux éléments d'actif prêts, tandis que l'assurance-crédit achetée par celle-ci sert à gérer les risques de crédit. Au 31 octobre 2003, le montant nominal de référence des swaps sur défaillance vendus dans les portefeuilles de placement et de prêts s'établissait à 1,7 milliard de dollars, tandis que celui des swaps sur défaillance achetés était de 0,5 milliard de dollars.

Les opérations structurées peuvent faire appel à des combinaisons de liquidités et de produits dérivés. Avant d'être approuvées,

ces opérations sont soigneusement évaluées par la Banque, qui cherche à repérer et à traiter les risques liés au crédit, au marché, à la loi, à la fiscalité, etc. Elles sont également assujetties à l'examen et à l'approbation interfonctionnels des services de la gestion du risque global, de la fiscalité, des finances et du contentieux. Par ailleurs, toutes les grandes opérations structurées sur produits dérivés sont soumises à l'examen de comités de la haute direction chargés de la gestion du risque. Une fois exécutées, elles sont assujetties aux mêmes examens de crédit continus et à la même analyse du risque de marché que les autres types d'opérations sur produits dérivés. Dans ces opérations, on met l'accent sur la cote de solvabilité des biens sous-jacents et sur l'évaluation des produits dérivés sur titres de créance et des biens de référence. Le risque de marché s'avère habituellement minimal dans ces opérations, et les rendements gagnés par la Banque proviennent de l'expérience en structuration qu'elle procure et du risque de crédit qu'elle assume.

Avec effet le 1^{er} novembre 2003, la Banque a adopté les dispositions d'une note d'orientation comptable concernant les relations de couverture, selon laquelle tous les instruments dérivés désignés aux fins de gestion de l'actif et du passif (à des fins autres que de négociation) qui ne répondent pas à des critères précis en matière de désignation, de documentation et d'efficacité doivent être comptabilisés à leur juste valeur. Toute variation de la juste valeur doit être inscrite à l'état des revenus. Certaines stratégies en matière d'instruments dérivés qui constituent des couvertures économiques efficaces ne sont plus admissibles à la comptabilité de couverture après l'adoption de la nouvelle note d'orientation. La Banque évalue continuellement l'efficacité des couvertures des instruments dérivés admissibles, et elle examine les questions liées au risque de marché, au contrôle et à la présentation de l'information qui ont trait aux instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Des informations supplémentaires sur l'adoption de cette nouvelle note d'orientation sont présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

Risque de liquidité

La liquidité correspond à l'aptitude continue de la Banque à honorer ses dettes lorsqu'elles viennent à échéance et les retraits, à financer la croissance de l'actif et à respecter ses engagements contractuels en ayant accès à du financement à des taux du marché raisonnables. Bien gérer le risque de liquidité, c'est notamment maintenir une capacité de financement variée ainsi que des actifs liquides et autres ressources liquides suffisantes pour pallier les variations des niveaux d'actif et de passif par suite de perturbations touchant les affaires ou d'impondérables.

Le conseil d'administration approuve les politiques de la Banque en matière de gestion de la liquidité et du financement, tout en fixant les plafonds destinés à contrôler l'écart cumulatif net dans le monde entre les flux de trésorerie sensibles au passif de la Banque et les actifs liquides de base minimaux qu'il convient de maintenir pour les principales monnaies. Le conseil d'administration confie la responsabilité de gérer le risque de liquidité aux principaux dirigeants de la Banque par l'entremise du Comité de gestion du passif, qui se réunit hebdomadairement pour évaluer le profil de liquidité de la Banque.

La Banque détermine la suffisance de ses liquidités en procédant à une analyse de la situation ponctuelle de ses liquidités, de ses besoins présents et prévus de financement, ainsi que des autres sources de financement. Les rentrées et les sorties de fonds font l'objet de prévisions quotidiennes.

Dans le cadre de l'évaluation continue de ses besoins de financement, la Banque analyse les besoins de liquidité selon divers scénarios et examine périodiquement les hypothèses qui sous-tendent ces scénarios. Elle a mis au point des plans d'urgence qui englobent des stratégies visant à gérer une crise de liquidité et la marche à suivre pour pallier une insuffisance de trésorerie en situation d'urgence; ces plans sont mis à jour une fois l'an.

La Banque maintient un avoir considérable en actifs liquides pour soutenir ses activités. Elle peut vendre ou nantir ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 31 octobre 2003, les actifs liquides s'élevaient à 75 milliards de dollars (67 milliards de dollars en 2002), soit 26 % du total de l'actif (contre 23 % l'exercice précédent). Ces actifs se composaient de titres à hauteur de 73 % (70 % en 2002), ainsi que d'espèces et de dépôts à hauteur de 27 % (30 % en 2002).

La Banque nantit des titres et d'autres actifs liquides afin de garantir une obligation, de participer à un système de compensation ou de règlement ou encore d'exercer des activités sur des territoires étrangers. Au 31 octobre 2003, l'actif total qui avait été donné en nantissement se chiffrait à 44 milliards de dollars (44 milliards de dollars en 2002).

La majeure partie des sommes données en nantissement provient des activités de rachat de titres et d'emprunt de la Banque. Au cours de l'exercice 2003, le conseil d'administration a approuvé une politique globale en matière de nantissement des actifs qui prévoit des plafonds globaux en vue d'assurer une gestion et un contrôle efficaces des activités de nantissement.

La Banque Scotia mise sur une vaste gamme de sources de financement, dont les principales sont les capitaux propres, les dépôts provenant des clientèles privée et commerciale dans le vaste réseau national et international de succursales de la Banque, et le financement de gros. Afin de s'assurer qu'elle ne se fie pas indûment à une seule entité comme source de financement, la Banque fixe un plafond sur la valeur des dépôts qu'elle accepte d'une même entité. Au 31 octobre 2003, le financement de base, qui représente le capital et les dépôts de base des clientèles privée et commerciale de la Banque, s'établissait à 137 milliards de dollars, comparativement à 135 milliards de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation modérée découle de la hausse des dépôts des clientèles privée et commerciale, partiellement contrebalancée par le rachat de débentures subordonnées. Au 31 octobre 2003, le financement de base de la Banque correspondait à 48 % du financement total (46 % en 2002).

En outre, la Banque a amélioré son financement à terme par le biais de programmes d'émission de billets et par la vente de titres adossés à des créances immobilières. Au cours de l'exercice 2003, la Banque a émis des euro-billets à moyen terme pour 3,4 milliards de dollars, des billets de dépôt pour 2,8 milliards de dollars sur le marché canadien et des certificats de dépôt yankees et autres instruments pour 1,8 milliard de dollars. Le tableau ci-dessous donne des renseignements supplémentaires sur les billets à moyen terme de

la Banque. Celle-ci a également vendu pour 2,4 milliards de dollars de titres hypothécaires LNH à Canada Housing Trust en tant que membre du programme d'obligation hypothécaire du Canada.

Échéances des billets à moyen terme (en millions de dollars)			
	Billets de dépôt en gros	Euro-billets	Total
A moins de un an	2 624 \$	2 788 \$	5 412 \$
Entre un et cinq ans	5 743	4 981	10 724
Plus de cinq ans	548	—	548
Total	8 915 \$	7 769 \$	16 684 \$

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, la Banque a recours à des arrangements hors bilan appartenant à trois principales catégories : les entités à détenteurs de droits variables (EDDV), les opérations de titrisation et les garanties.

Entités à détenteurs de droits variables

La Banque a recours à divers types d'arrangements hors bilan faisant appel à des EDDV pour deux grands motifs :

- Elle se sert des EDDV pour offrir une vaste gamme de services à ses clients, notamment en parrainant et en gérant activement des fonds communs de placement, ainsi qu'en offrant des services fiduciaires et successoraux aux particuliers et aux entreprises. En outre, la Banque établit des EDDV pour aider ses clients à titriser leurs actifs financiers, leur offrir des occasions de placement et permettre aux emprunteurs de financer efficacement leurs immobilisations à l'aide de baux synthétiques.
- La Banque se sert régulièrement des EDDV pour diversifier ses sources de financement et gérer ses besoins en capitaux, en titrisant ses propres actifs (y compris les prêts aux particuliers et aux entreprises et les prêts hypothécaires) et en émettant des instruments innovateurs du capital de catégorie 1 (par ex., les Titres fiduciaires de la Banque Scotia).

Comme il en est fait mention à la note 2 de la page 84 des états financiers consolidés, les nouvelles règles comptables canadiennes, qui seront en vigueur pour l'exercice 2005, pourraient prévoir la consolidation, par la Banque, de certaines des EDDV susmentionnées. Cependant, les délibérations des normalisateurs comptables se poursuivent quant aux questions relatives à la mise en œuvre de cette norme, et ceux-ci ont récemment proposé d'apporter des modifications qui sont susceptibles de faire en sorte que la Banque ne soit pas tenue de consolider les fiducies administrées par les services fiduciaires et les fiducies de fonds commun de placement de la Banque. Par ailleurs, la Banque s'emploie à restructurer certaines EDDV afin de ne pas avoir à consolider ces instruments, une fois les nouvelles règles en vigueur. Par conséquent, l'incidence financière de ces nouvelles règles ne peut être déterminée aisément; toutefois, la Banque ne prévoit pas que leur entrée en vigueur aura une incidence importante.

La plupart des EDDV auxquelles la Banque a recours pour fournir des services à ses clients ne l'exposent à aucun risque de perte liée aux actifs sous-jacents, étant donné qu'elle ne donne aucune garantie quant au rendement de ces actifs. Pour ce qui est des autres opérations, la Banque peut être exposée aux risques de crédit, de marché, de liquidité ou d'exploitation. La Banque assujettit les EDDV aux procédés d'examen et d'approbation auxquels elle soumet toutes ses opérations pour s'assurer qu'elle a bien évalué ces risques et les enjeux liés au traitement comptable, aux apparentés et à la propriété.

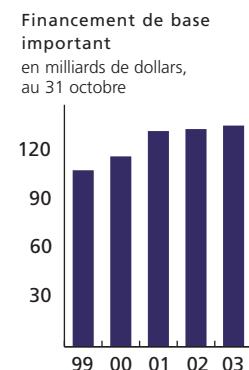


Tableau 11 Écart de taux d'intérêt

Sensibilité aux taux d'intérêt ¹⁾ Au 31 octobre 2003 (en milliards de dollars)	Échéant à moins de 3 mois	Échéant entre 3 et 12 mois	Échéant à plus de un an	Éléments non sensibles aux taux d'intérêt	Total
Dollars canadiens					
Actif	95,5 \$	14,7 \$	44,0 \$	5,6 \$	159,8 \$
Passif	92,6	19,2	26,3	21,7	159,8
Écart	2,9	(4,5)	17,7	(16,1)	
Écart cumulatif	2,9	(1,6)	16,1	–	
Devises					
Actif	90,8	8,9	15,9	10,5	126,1
Passif	94,9	5,7	8,8	16,7	126,1
Écart	(4,1)	3,2	7,1	(6,2)	
Écart cumulatif	(4,1)	(0,9)	6,2	–	
Total					
Écart	(1,2) \$	(1,3) \$	24,8 \$	(22,3) \$	
Écart cumulatif	(1,2)	(2,5)	22,3	–	
Au 31 octobre 2002 :					
Écart	9,1 \$	(11,6) \$	22,5 \$	(20,0) \$	
Écart cumulatif	9,1	(2,5)	20,0	–	

1) Compte tenu de l'inclusion des instruments hors bilan et du montant estimatif des remboursements anticipés de prêts aux particuliers et de prêts hypothécaires. L'écart hors bilan est porté au passif.

Tableau 12 Liquidités

Pour les exercices (en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Actifs liquides en dollars canadiens					
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	647 \$	868 \$	1 062 \$	648 \$	642 \$
Dépôts à d'autres banques	1 382	686	1 124	1 131	1 327
Valeurs mobilières	34 234	30 310	25 284	22 129	16 571
Prêts à vue et à moins de un an	–	–	–	–	–
	36 263	31 864	27 470	23 908	18 540
Actifs liquides en devises					
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	2 388	2 370	2 147	1 598	1 302
Dépôts à d'autres banques	16 163	16 348	15 827	15 368	13 844
Valeurs mobilières	20 254	16 194	17 702	12 058	10 229
Prêts à vue et à moins de un an	–	–	291	–	–
	38 805	34 912	35 967	29 024	25 375
Total des actifs liquides					
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	3 035	3 238	3 209	2 246	1 944
Dépôts à d'autres banques	17 545	17 034	16 951	16 499	15 171
Valeurs mobilières	54 488	46 504	42 986	34 187	26 800
Prêts à vue et à moins de un an	–	–	291	–	–
	75 068 \$	66 776 \$	63 437 \$	52 932 \$	43 915 \$
Actifs liquides en pourcentage de l'actif total	26,3 %	22,5 %	22,3 %	20,9 %	19,7 %

Opérations de titrisation

Dans le cadre de certains arrangements hors bilan, la Banque titrise ses propres prêts personnels, prêts sur cartes de crédit, prêts hypothécaires et prêts aux entreprises en cédant les actifs à des tiers non reliés. Comme il en est fait mention de façon plus détaillée à la note 1 de la page 82 des états financiers consolidés, si certaines conditions sont remplies, les cessions sont traitées comme des ventes et les actifs cédés sont retirés du bilan consolidé. Ces opérations de titrisation permettent à la Banque de diversifier ses sources de financement et de gérer ses risques et ses besoins en capitaux. Le montant total du capital des prêts personnels et des prêts sur cartes de crédit titrisés hors bilan a diminué depuis les deux derniers exercices, à mesure que ces arrangements sont venus à échéance et que les actifs sous-jacents ont été rachetés par la Banque. Le montant total du capital des prêts hypothécaires titrisés hors bilan a augmenté depuis les deux derniers exercices, étant donné que la titrisation était un moyen rentable de financer la croissance appréciable des prêts hypothécaires au cours de cette période. Compte tenu de l'important capital de base de la Banque et de la façon dont les opérations de titrisation sont structurées, la Banque n'est pas exposée à des risques de liquidité importants dans le cadre de ces arrangements hors bilan.

Postérieurement à la cession d'actifs, la Banque a conservé des intérêts dans certains titres émis par la fiducie, a maintenu ses relations avec la clientèle visée et a fourni des services administratifs à la fiducie. La Banque a dégagé un revenu de titrisation de 140 millions de dollars en 2003, comparativement à un revenu de 162 millions de dollars un an plus tôt. Des informations supplémentaires sur le montant des opérations de titrisation ainsi que sur les rentrées de fonds connexes, les honoraires de gestion et les intérêts conservés sont fournies à la note 4 b) de la page 86 des états financiers consolidés.

Garanties

Les garanties sont des arrangements hors bilan que la Banque émet pour gagner des revenus d'honoraires, et elles se composent principalement de ce qui suit :

- Les lettres de crédit de soutien et les lettres de garantie sont émises à la demande des clients de la Banque afin de garantir ses obligations de paiement ou d'exécution à l'endroit d'un tiers. Les honoraires annuels provenant de ces arrangements se chiffrent à quelque 125 millions de dollars.
- Les concours de trésorerie représentent habituellement une source de financement de recharge aux fonds multicédants de papier commercial adossé à des crédits mobiliers, au cas où une perturbation du marché empêcherait un fonds multicédant d'émettre le papier commercial.

Ces arrangements peuvent exposer la Banque à des risques de crédit ou de liquidité et sont assujettis à des procédés de souscription appropriés.

Diverses autres garanties sont également émises de temps à autre dans le cours normal des affaires. Des informations supplémentaires sur les garanties sont données à la note 20 de la page 100 des états financiers consolidés.

Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation est le risque de perte découlant d'événements externes, ou bien de l'insuffisance ou de la défaillance des procédés et des systèmes internes ainsi que d'erreurs humaines. Le risque d'exploitation est inhérent à chacun des secteurs de la Banque et à chacune de ses principales activités de soutien; il se manifeste de diverses façons, notamment sous forme de pannes, d'erreurs, de pertes d'exploitation et de comportements incorrects des employés, et il peut donner lieu à des pertes financières, à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque.

Le risque d'exploitation est géré et contrôlé à l'intérieur de chaque secteur d'activité conformément aux politiques et aux normes de la Banque, y compris les suivantes :

- politique de gestion du risque d'exploitation approuvée par le conseil;
- définition, mesure, évaluation et gestion continues des risques d'exploitation auxquels la Banque est exposée, y compris ceux qui ont trait aux nouvelles mesures;
- personnel compétent et bien formé, investi de pouvoirs d'approbation bien définis et documentés;
- séparation des tâches et délégation de pouvoir au sein des unités d'exploitation;
- communication et application du *Code d'éthique* de la Banque;
- processus complet de planification de la reprise des activités, y compris des plans d'action pour tous les secteurs d'activité importants et de nombreuses installations de secours, sur place et à l'extérieur, qui garantissent la continuité de la prestation des services;
- atténuation des risques par le biais de couvertures d'assurance adéquates, s'il y a lieu.

On a également prévu des examens périodiques du risque par des vérificateurs internes indépendants chevronnés qui étudient en profondeur la conception et le fonctionnement des systèmes de contrôle interne de tous les groupes commerciaux et de soutien, les nouveaux produits et systèmes, ainsi que la fiabilité et l'intégrité des opérations de traitement des données.

Il revient à l'unité centrale de la Banque chargée de la gestion du risque d'exploitation d'élaborer et de mettre en application les méthodes dont l'ensemble des groupes doivent se servir pour repérer, mesurer, évaluer et gérer le risque d'exploitation. Dans l'exécution de son mandat, il incombe à cette unité :

- de définir des politiques de haut niveau en matière de gestion du risque d'exploitation afin de fournir une approche exhaustive et uniforme pour ce qui est de repérer et de gérer le risque d'exploitation;
- de fournir aux unités d'exploitation des lignes directrices portant sur les questions liées au risque d'exploitation, y compris les modifications réglementaires et les faits nouveaux relativement à la mesure et à la gestion du risque d'exploitation, en vue de promouvoir les meilleures pratiques dans l'ensemble de la Banque; et
- d'examiner et d'améliorer de façon continue tous les aspects touchant la gestion du risque d'exploitation afin de tenir compte des faits nouveaux se rapportant aux meilleures pratiques et aux exigences réglementaires dans le secteur.

En 2003, la Banque a mis en œuvre un programme d'autoévaluation visant l'ensemble de ses principaux secteurs d'activité, relevant de l'unité centrale de la Banque chargée de la gestion du risque d'exploitation. Le gestionnaire hiérarchique de chaque unité d'exploitation, de concert avec le personnel chargé de la gestion du risque, a effectué un examen structuré du risque d'exploitation afin de repérer et d'évaluer les risques d'exploitation propre à chaque unité d'exploitation et, au besoin, a élaboré des plans d'action visant à atténuer les risques repérés. Les résultats de ce programme ont été regroupés et colligés dans un rapport soumis à la haute direction et au conseil d'administration.

En 2003, la Banque a également amélioré son processus de collecte de données sur les pertes d'exploitation en établissant des normes relatives aux données conformes à celles du secteur et en élargissant l'étendue de la collecte des données en fonction des unités d'exploitation et des types de pertes.

Risque réputationnel

Le risque réputationnel est le risque qu'une publicité négative à l'égard des pratiques commerciales d'une institution, qu'elle soit fondée ou non, ait une incidence néfaste sur les activités ou la clientèle de la Banque, ou entraîne des litiges ou d'autres procédures juridiques onéreuses.

La publicité négative à l'égard des pratiques commerciales d'une institution peut toucher tous les aspects de son exploitation, mais elle met habituellement en jeu des questions liées à la déontologie et à l'intégrité des affaires, à la compétence du personnel ou à la qualité des produits et services offerts. La publicité négative et le risque réputationnel y afférent découlent souvent de quelque autre genre de manquement au niveau du contrôle de la gestion du risque.

Le risque réputationnel est géré et contrôlé dans l'ensemble de la Banque au moyen d'un vaste éventail de codes de conduite, de pratiques de gouvernance et de programmes de gestion du risque, de politiques, de procédures et de séances de formation. Plusieurs mesures équilibrées pertinentes sont détaillées de façon plus exhaustive dans d'autres secteurs de gestion du risque, particulièrement dans le secteur du Risque d'exploitation. Il incombe à l'ensemble des administrateurs, des dirigeants et des employés d'exercer leurs activités de façon à atténuer le risque réputationnel. Les activités des services Affaires juridiques, Secrétariat général, Relations publiques et Conformité sont particulièrement axées sur la gestion du risque réputationnel.

Avant d'accorder du crédit ou de donner des conseils à ses clients, la Banque examine si l'opération ou la relation en cause comporte un risque réputationnel. Afin de gérer ce risque, la Banque a mis sur pied un Comité sur le risque réputationnel dont le mandat consiste à épauler les autres comités de gestion du risque et les unités d'exploitation dans le cadre de leur évaluation de produits et d'opérations complexes. Afin de s'assurer que la Banque effectue et sera perçue comme effectuant ses opérations en respectant un haut niveau de probité professionnelle, le Comité sur le risque réputationnel tient compte d'une panoplie de facteurs dans le cadre de son évaluation des opérations, notamment : la portée et l'issue de la diligence raisonnable sur les plans juridique

et réglementaire propre à chaque opération; le but économique de l'opération; l'incidence de l'opération sur la transparence de l'information financière d'un client; la nécessité de publier l'information à l'intention du client ou du public; les conflits d'intérêts; la présentation fidèle; et la perception du public. Le Comité sur le risque réputationnel peut imposer aux opérations des clients toute condition qu'il juge nécessaire pour s'assurer que les opérations satisfont aux normes de la Banque.

Risque environnemental

Les questions d'ordre environnemental ne cessent de revêtir une importance croissante pour tous les intéressés, à savoir les actionnaires, les clients, les employés et les collectivités. Nous réalisons que nous devons gérer les répercussions directes et indirectes que nous avons sur l'environnement. À cette fin, nous avons mis en œuvre des politiques, des pratiques et des initiatives touchant les employés afin d'exercer nos activités en harmonie avec l'environnement.

La Banque Scotia a instauré une politique en matière d'environnement pour la première fois en 1991; cette politique reflète notre engagement à agir de façon responsable tant pour ce qui est de protéger que de préserver l'environnement ainsi qu'à protéger les intérêts des intéressés contre le risque environnemental. Cette politique est mise à jour régulièrement, avec l'approbation du conseil d'administration. Elle guide nos activités quotidiennes, la gestion de nos avoirs immobiliers et nos pratiques en matière d'octroi de prêts. En outre, la plupart de nos contrats d'approvisionnement comportent maintenant une composante environnementale.

La Banque s'attache à intégrer la conformité à l'environnement et la préservation de l'environnement dans la gestion de ses activités commerciales. Cette intégration sera effectuée conformément aux saines pratiques commerciales, avec une attention particulière au développement durable.

La Banque a également tenu compte de questions d'ordre environnemental dans ses procédés d'évaluation du crédit par le biais de sa politique de prêt environnemental, qui a été mise en œuvre il y a plus de 10 ans. Cette politique et les procédures connexes visent à protéger les intérêts des intéressés contre les effets du risque environnemental.

Données supplémentaires*

Risque de crédit

Tableau 13 Répartition géographique de l'actif productif

Au 30 septembre (en milliards de dollars)	2003					
	Solde	% de l'actif productif	2002	2001	2000	1999
Amérique du Nord						
Canada	158,5 \$	60,8 %	147,8 \$	135,3 \$	133,0 \$	122,7 \$
États-Unis	34,1	13,1	46,4	43,1	44,0	38,9
	192,6	73,9	194,2	178,4	177,0	161,6
Europe						
Royaume-Uni	8,1	3,1	10,2	10,4	9,2	8,1
Allemagne	2,9	1,1	2,8	3,5	3,3	2,4
France	1,5	0,6	1,4	1,5	1,9	1,7
Pays-Bas	1,5	0,6	1,1	1,0	0,6	1,0
Irlande	1,4	0,5	1,6	1,4	0,9	1,2
Autres pays d'Europe	4,8	1,9	5,0	5,6	4,4	4,2
	20,2	7,8	22,1	23,4	20,3	18,6
Asie						
Corée du Sud	1,8	0,7	2,3	1,5	1,4	1,4
Japon	1,7	0,6	1,6	1,4	1,3	1,3
Malaisie	1,5	0,6	1,6	1,7	1,3	1,2
Inde	1,1	0,4	1,1	1,1	0,9	0,7
Hong Kong	1,0	0,4	1,2	1,4	2,0	1,6
Autres pays d'Asie	2,0	0,8	2,2	1,9	1,5	1,6
	9,1	3,5	10,0	9,0	8,4	7,8
Antilles						
Jamaïque	2,6	1,0	3,4	3,2	2,8	2,7
Porto Rico	2,1	0,8	2,6	2,4	2,1	2,0
Bahamas	1,7	0,6	1,8	1,7	1,5	1,4
Trinité-et-Tobago	1,6	0,6	1,7	1,7	1,5	1,3
Autres pays des Antilles	6,4	2,5	6,9	5,2	4,6	4,2
	14,4	5,5	16,4	14,2	12,5	11,6
Amérique latine						
Mexique	18,2	7,0	20,3	19,7	1,5	1,2
Chili	3,4	1,3	3,6	3,0	3,1	0,4
Argentine	—	—	0,2	3,7	3,7	3,3
Autres pays d'Amérique latine	3,7	1,4	3,7	3,9	3,3	2,8
	25,3	9,7	27,8	30,3	11,6	7,7
Moyen-Orient et Afrique						
Provision générale ¹⁾	0,4	0,2	0,5	0,4	0,4	0,6
Total	(1,5)	(0,6)	(1,5)	(1,5)	(1,3)	(1,3)
	260,5 \$	100,0 %	269,5 \$	254,2 \$	228,9 \$	206,6 \$

1) Au 31 octobre.

* Certains chiffres correspondants ont été reclassés conformément à la présentation de l'exercice écoulé.

Tableau 14 Créesances à risques outre-frontière de pays choisis¹⁾

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Prêts	Dépôts inter- bancaires	Opérations	Titres d'État et autres valeurs mobilières	Participation dans des filiales et sociétés affiliées ³⁾	Autres	Total 2003	Total 2002
Asie								
Corée du Sud	819 \$	11 \$	236 \$	547 \$	— \$	22 \$	1 635 \$	2 293
Japon	510	56	60	630	—	103	1 359	1 301
Malaisie	659	13	37	338	128	—	1 175	1 122
Inde	296	59	491	40	—	17	903	596
Hong Kong	402	—	31	217	—	47	697	758
Chine	26	29	301	7	—	52	415	149
Taiwan	69	136	58	87	—	2	352	296
Autres pays d'Asie ²⁾	215	176	131	310	—	7	839	944
	2 927	344	1 287	2 089	128	248	7 023	7 163
Amérique latine								
Mexique	1 011	—	118	742	888	6	2 765	2 474
Brésil	35	—	561	400	—	1	997	1 065
Chili	431	198	6	—	248	1	884	763
Venezuela	1	—	2	149	89	—	241	300
Argentine	16	—	—	35	—	—	51	164
Autres pays d'Amérique latine ⁴⁾	1 296	6	54	74	104	1	1 535	1 518
	2 790	204	741	1 400	1 329	9	6 473	6 284

1) Les créances à risque outre-frontière sont les créances sur un prêteur situé dans un pays étranger; elles sont libellées dans une monnaie autre que la monnaie locale et sont établies en fonction du risque ultime.

2) Incluant l'Indonésie, les Philippines, Singapour, Taiwan et la Thaïlande.

3) Écarts d'acquisition de néant (36 \$ en 2002) au Mexique et de 111 \$ (110 \$ en 2002) au Chili exclus.

4) Incluant la Colombie, le Costa Rica, le El Salvador, le Panama, le Pérou et l'Uruguay.

Tableau 15 Prêts et acceptations par secteur géographique

À l'exclusion des conventions de revente Au 30 septembre (en milliards de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999	Pourcentage du total 2003	1999
Canada							
Provinces de l'Atlantique	10,0 \$	9,4 \$	9,3 \$	9,2 \$	9,1 \$	6,5 %	6,6 %
Québec	7,9	7,1	6,9	8,1	7,5	5,0	5,4
Ontario	60,8	55,5	51,5	50,7	48,3	39,0	34,7
Manitoba et Saskatchewan	5,0	4,8	4,8	4,4	4,2	3,2	3,0
Alberta	11,7	11,1	11,1	11,0	10,0	7,5	7,2
Colombie-Britannique	12,8	12,3	12,2	12,4	12,1	8,2	8,7
	108,2	100,2	95,8	95,8	91,2	69,4	65,6
Étranger							
États-Unis	13,8	21,5	21,5	23,5	22,0	8,9	15,8
Europe	8,0	10,8	10,3	9,3	7,9	5,1	5,6
Antilles	10,2	11,6	10,6	9,4	8,7	6,6	6,3
Asie	4,6	4,9	5,2	5,8	5,7	2,9	4,1
Amérique latine	12,2	13,1	15,0	7,6	4,4	7,9	3,2
Moyen-Orient et Afrique	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,2	0,3
	49,2	62,2	62,9	55,9	49,1	31,6	35,3
Provision générale ¹⁾	(1,5)	(1,5)	(1,5)	(1,3)	(1,3)	(1,0)	(0,9)
Total des prêts et acceptations	155,9 \$	160,9 \$	157,2 \$	150,4 \$	139,0 \$	100,0 %	100,0 %

1) Au 31 octobre.

Tableau 16 Prêts et acceptations par catégorie d'emprunteur

À l'exclusion des conventions de revente Au 30 septembre (en milliards de dollars)	2003		2002	2001	2000
	Solde	% du total			
Prêts aux ménages					
Prêts hypothécaires à l'habitation	60,4 \$	38,8 %	55,9 \$	52,5 \$	49,8 \$
Prêts aux particuliers	25,6	16,4	22,9	19,7	17,7
	86,0	55,2	78,8	72,2	67,5
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques					
Ressources et fabrication, sauf le secteur de l'automobile					
Exploitation minière et métaux de première fusion	3,3	2,1	4,0	4,1	3,8
Pétrole et gaz	2,6	1,7	3,8	3,5	4,2
Aliments et boissons	2,5	1,6	3,1	3,3	2,9
Agriculture	2,3	1,5	2,3	2,3	2,2
Matériel électrique et autre matériel	1,6	1,1	2,2	3,2	2,8
Produits forestiers	1,6	1,0	2,6	2,5	2,1
Autres secteurs des ressources et de la fabrication	5,5	3,5	6,3	7,7	8,3
	19,4	12,5	24,3	26,6	26,3
Secteur immobilier et construction	7,0	4,5	7,2	8,0	8,9
Banques et autres services financiers	6,5	4,1	7,9	6,7	7,5
Distribution en gros et au détail, sauf le secteur de l'automobile	5,7	3,7	5,1	6,6	7,0
Fabrication et distribution dans le secteur de l'automobile	4,8	3,1	5,0	5,2	5,4
Transport	3,8	2,4	4,8	4,7	4,7
Télécommunications et câble	3,2	2,0	4,8	4,9	4,1
Hôtels	2,9	1,9	3,0	3,1	2,7
Services publics	2,8	1,8	4,6	3,9	2,6
Médias	2,5	1,6	2,9	2,9	3,4
Loisirs et divertissements	2,1	1,4	2,4	2,1	2,6
Services aux entreprises	1,9	1,2	2,2	2,3	1,8
Administrations publiques	1,7	1,1	1,3	1,7	0,9
Autres services	7,1	4,5	8,1	7,8	6,3
	71,4	45,8	83,6	86,5	84,2
Provisions générales ¹⁾	157,4	101,0	162,4	158,7	151,7
Total des prêts et acceptations	155,9 \$	100,0 %	160,9 \$	157,2 \$	150,4 \$

1) Au 31 octobre.

Tableau 17 Positions dans les secteurs de l'électricité et des télécommunications

Prêts et acceptations au 31 octobre 2003 (en millions de dollars)	2003			2002		
	Cote supérieure	Cote inférieure	Total	Cote supérieure	Cote inférieure	Total
Secteur de l'électricité ¹⁾						
Services publics réglementés	542 \$	494 \$	1 036 \$	1 213 \$	630 \$	1 843 \$
Génération diversifiée	25	338	363	–	789	789
Projets énergétiques indépendants avec conventions d'achat	437	272	709	558	475	1 033
Autres projets énergétiques	45	631	676	202	1 005	1 207
Total	1 049 \$	1 735 \$	2 784 \$	1 973 \$	2 899 \$	4 872 \$
Secteur des télécommunications						
Câblodistributeurs	131 \$	1 441 \$	1 572 \$	223 \$	1 666 \$	1 889 \$
Réseaux téléphoniques réglementés	420	113	533	1 112	249	1 361
Réseaux téléphoniques non réglementés	56	186	242	69	374	443
Services sans fil	172	501	673	167	782	949
Divers	–	97	97	–	180	180
Total	779 \$	2 338 \$	3 117 \$	1 571 \$	3 251 \$	4 822 \$

1) Les prêts au secteur de l'électricité sont inclus dans la rubrique Services publics, dans le Tableau 16 de la page précédente.

Tableau 18 Instruments de crédit hors bilan

Au 31 octobre (en milliards de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Engagements de crédit	110,5 \$	127,0 \$	132,6 \$	127,7 \$	115,0 \$
Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie	14,2	14,8	11,5	10,8	9,6
Opérations de prêt sur titres, engagements d'achat de titres et autres	7,7	5,9	4,9	6,7	4,9
Total	132,4 \$	147,7 \$	149,0 \$	145,2 \$	129,5 \$

Tableau 19 Évolution du montant net des prêts douteux ¹⁾

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Montant brut des prêts douteux					
Solde au début de l'exercice	3 987 \$	4 439 \$	2 741 \$	2 380 \$	2 291 \$
Acquisition de filiales	–	–	906	121	–
Montant net des nouveaux prêts douteux	698	3 054	1 820	965	809
Cession des activités de Scotiabank Quilmes ²⁾	–	(1 006)	–	–	–
Radiations	(927)	(2 376)	(1 165)	(781)	(658)
Redressement de change et autres	(517)	(124)	137	56	(62)
Solde à la fin de l'exercice	3 241	3 987	4 439	2 741	2 380
Provision pour créances irrécouvrables ³⁾					
Solde au début de l'exercice	3 367	4 180	2 802	2 536	1 870
Acquisition de filiales	–	–	919	153	–
Provision pour créances irrécouvrables imputée					
Aux revenus	893	2 029	1 425	765	635
Aux bénéfices non répartis	–	–	–	–	550 ⁴⁾
Cession des activités de Scotiabank Quilmes ²⁾	–	(504)	–	–	–
Radiations	(927)	(2 376)	(1 165)	(781)	(658)
Recouvrements	164	169	123	113	138
Redressement de change et autres	(303)	(131)	76	16	1
Solde à la fin de l'exercice	3 194	3 367	4 180	2 802	2 536
Montant net des prêts douteux					
Solde au début de l'exercice	620	259	(61)	(156)	421
Variation nette du montant brut des prêts douteux	(746)	(452)	1 698	361	89
Variation nette de la provision pour créances irrécouvrables	173	813	(1 378)	(266)	(666)
Solde à la fin de l'exercice	47 \$	620 \$	259 \$	(61) \$	(156) \$

1) Compte non tenu du montant net des prêts douteux à des pays désignés à marché naissant.

2) Compte tenu de l'incidence du redressement de change.

3) Compte tenu des provisions spécifiques et générales.

4) Voir la note 1) à la page 118.

Tableau 20 Provisions spécifiques pour créances irrécouvrables par secteur d'activité

Pour les exercices (en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Opérations canadiennes					
Clientèle privée	194 \$	177 \$	140 \$	140 \$	150 \$
Clientèle commerciale	77	82	106	28	84
	271	259	246	168	234
Opérations internationales					
Amérique latine ¹⁾	(29)	434	162	99	73
Antilles	84	73	62	61	33
Asie	17	13	25	16	–
Europe	1	3	1	9	9
	73	523	250	185	115
Scotia Capitaux					
Canada	124	37	38	33	(87)
États-Unis	270	1 131	671	308	229
Autres pays	155	79	45	71	(6)
	549	1 247	754	412	136
Total	893 \$	2 029 \$	1 250 \$	765 \$	485 \$

1) Compte tenu des reprises de 64 \$ (charge de 454 \$ en 2002) sur des provisions spécifiques constituées à l'égard de l'Argentine, créances à risque outre-frontière comprises.

Tableau 21 Provisions pour créances irrécouvrables en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations

Pour les exercices (%)	2003	2002	2001	2000	1999
Canada					
Prêts hypothécaires à l'habitation, prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	0,27 %	0,26 %	0,23 %	0,23 %	0,25 %
Prêts aux entreprises	0,47	0,29	0,34	0,15	(0,01)
États-Unis et autres pays	0,70	2,06	1,22	0,87	0,57
Total partiel pondéré – provisions spécifiques	0,48	1,05	0,68	0,46	0,31
Provision générale	–	–	0,10	–	0,10 ¹⁾
Total pondéré	0,48 %	1,05 %	0,78 %	0,46 %	0,41 %

1) Voir la note 1) à la page 118.

Tableau 22 Provisions spécifiques par catégorie d'emprunteur

Pour les exercices (en millions de dollars)	2003	2002
Prêts aux particuliers	246 \$	241 \$
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		
Ressources et fabrication, sauf le secteur de l'automobile		
Pétrole et gaz	(51)	9
Aliments et boissons	54	138
Produits forestiers	19	15
Agriculture	25	3
Matériel électrique et autre matériel	42	57
Métaux de première fusion et exploitation minière	56	(2)
Divers	25	181
	170	401
Fabrication et distribution dans le secteur de l'automobile	34	3
Banques et autres services financiers	–	(23)
Transport	140	4
Distribution en gros et au détail, sauf le secteur de l'automobile	25	20
Services publics	113	180
Télécommunications et câble	27	552
Secteur immobilier et construction	55	53
Médias	–	24
Hôtels	30	(1)
Administrations publiques	1	1
Services aux entreprises	67	33
Loisirs et divertissements	14	4
Autres services	35	83
	711	1 334
Argentine	957	1 575
Total des provisions spécifiques	(64)	454
	893 \$	2 029 \$

Tableau 23 Prêts non productifs par catégorie d'emprunteur

	2003			2002		
	Montant net	Provision pour créances irrécouvrables	Montant brut	Montant net	Provision pour créances irrécouvrables	Montant brut
À l'exclusion des conventions de revente Au 31 octobre (en millions de dollars)						
Prêts aux particuliers	321	(436)	757	402	(479)	881
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques						
Ressources et fabrication, sauf le secteur de l'automobile						
Pétrole et gaz	—	—	—	5	(31)	36
Aliments et boissons	50	(88)	138	106	(47)	153
Produits forestiers	10	(29)	39	20	(22)	42
Agriculture	14	(51)	65	29	(34)	63
Matériel électrique et autre matériel	49	(59)	108	100	(68)	168
Métaux de première fusion et exploitation minière	58	(88)	146	44	(65)	109
Divers	69	(91)	160	214	(188)	402
	250	(406)	656	518	(455)	973
Fabrication et distribution dans le secteur de l'automobile	42	(66)	108	18	(52)	70
Banques et autres services financiers	2	(9)	11	17	(87)	104
Transport	100	(140)	240	—	(61)	61
Distribution en gros et au détail, sauf le secteur de l'automobile	20	(66)	86	74	(85)	159
Services publics	156	(138)	294	186	(162)	348
Télécommunications et câble	300	(86)	386	528	(162)	690
Secteur immobilier et construction	69	(124)	193	106	(83)	189
Médias	7	(19)	26	20	(28)	48
Hôtels	169	(70)	239	47	(25)	72
Administrations publiques	—	(3)	3	19	(4)	23
Services aux entreprises	15	(19)	34	27	(27)	54
Loisirs et divertissements	51	(40)	91	81	(36)	117
Autres services	20	(97)	117	52	(147)	199
	1 201	(1 283)	2 484	1 693	(1 414)	3 107
	1 522	(1 719)	3 241	2 095	(1 893)	3 988
Provision pour créances irrécouvrables – générale						
Montant net des prêts douteux après la provision générale	47			620		
	(1 475)			(1 475)		

Capital

Tableau 24 Activités de dotation en capital

Émissions	Échéances/rachats
Capital de catégorie 1	Actions privilégiées
13 février 2003 : 750 000 000 \$ de Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2003-1 émis par Fiducie de Capital Scotia	29 janvier 2003 : 225 000 000 \$ d'actions privilégiées de série 8 à dividende non cumulatif
	28 avril 2003 : 250 000 000 \$ d'actions privilégiées de série 9 à dividende non cumulatif
	Débentures subordonnées
	24 mars 2003 : 116 215 000 \$ de débentures, à 8,10 %, échéant le 24 mars 2003
	1 ^{er} mai 2003 : 250 000 000 \$ US de débentures, à 6,875 %, échéant le 1 ^{er} mai 2003
	1 ^{er} avril 2003 : 600 000 000 \$ de débentures, à 5,40 %, échéant le 1 ^{er} avril 2008

Tableau 25 Actif pondéré en fonction du risque

Au 31 octobre (en milliards de dollars)

Facteur de conversion	Facteur de pondération	2003		2002	
		Montant brut	Pondéré en fonction du risque	Montant brut	Pondéré en fonction du risque
Au bilan					
–	0 – 20 %	Liquidités	20,6 \$	3,1 \$	20,3 \$
–	0 – 100 %	Valeurs mobilières ¹⁾	63,2	9,0	56,2
–	0 – 50 %	Prêts hypothécaires à l'habitation	61,5	19,4	56,1
–	0 – 100 %	Prêts et acceptations	117,0	85,2	138,0
–	0 – 100 %	Autres éléments d'actif	23,6	5,0	25,8
		Total au bilan	285,9	121,7	296,4
Hors bilan					
Instruments de crédit indirect					
0 %	–	Engagements de crédit à un an et moins	76,2	–	87,5
20 %	0 – 100 %	Lettres de crédit commercial à court terme	0,7	0,1	0,8
50 %	0 – 100 %	Engagements de crédit à plus long terme	34,3	14,9	39,5
50 %	0 – 100 %	Garanties d'exécution	4,6	2,3	5,6
100 %	0 – 100 %	Lettres de crédit de soutien, lettres de garantie, prêts sur titres et autres engagements	16,6	8,9	14,3
			132,4	26,2	147,7
Instruments relatifs aux taux d'intérêt					
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Contrats à terme et contrats de garantie de taux d'intérêt	173,5	–	193,9
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Swaps de taux d'intérêt	484,1	2,2	537,8
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Options sur taux d'intérêt	105,4	0,2	98,0
			763,0	2,4	829,7
Instruments relatifs aux devises					
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Contrats à terme et contrats sur devises	189,8	2,0	213,9
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Swaps de devises	52,3	1,3	54,0
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Options sur devises	6,6	0,1	8,3
			248,7	3,4	276,2
Autres instruments dérivés					
6 – 10 %	0 – 50 %	Swaps de capitaux propres et options sur capitaux propres	20,6	0,4	20,4
6 – 10 %	0 – 50 %	Produits dérivés du crédit	17,4	0,3	12,1
7 – 15 %	0 – 50 %	Autres	2,9	0,1	3,3
			40,9	0,8	35,8
		Total hors bilan	1 185,0	32,8	1 289,4
		Total de l'actif brut et de l'actif pondéré en fonction du risque	1 470,9	154,5	1 585,8
		Incidence des accords généraux de compensation	(3,1)		(3,3)
		Risque de marché – équivalent de l'actif à risque ¹⁾	3,1		2,7
		Total	1 470,9 \$	154,5 \$	1 585,8 \$
					165,4 \$

1) Inclut les éléments d'actif assujettis au risque de marché. La pondération du risque lié à ces éléments d'actif est comprise dans « Risque de marché – équivalent de l'actif à risque ».

Autres informations

Tableau 26 Charges liées à la vente des activités de Scotiabank Quilmes

(en millions de dollars)

	2003	2002	2001
Provision pour créances irrécouvrables (recouvrement)	(64) \$	454 \$	50 \$
Autres revenus			
Perte sur valeurs mobilières	19	20	40
Services bancaires d'investissement	–	(4)	–
Autres ¹⁾	–	87	10
Frais autres que d'intérêts			
Perte sur cession des activités d'une filiale	31	237 ²⁾	–
Total de la provision et des charges (recouvrement) avant les impôts sur le revenu	(14)	794	100
Provision pour impôts sur le revenu (recouvrement)	3	(254)	(38)
Total de la provision et des charges (recouvrement)	(11) \$	540 \$	62 \$

1) Tient compte de la perte découlant de la « pesofication » (par « pesofication », on entend la conversion en pesos argentins d'actifs et d'engagements libellés en dollars US, à des taux différents et hors marché tels que prescrits par le gouvernement argentin).

2) La perte sur cession des activités d'une filiale est présentée déduction faite d'un gain de change de 95 \$, qui a été viré de l'écart de conversion cumulatif au bilan consolidé. Ce gain de change annule principalement la perte de change découlant de la dévaluation du peso argentin au titre de la provision sur créances irrécouvrables constituée au premier trimestre de 2002.

Tableau 27 Composantes du revenu net en pourcentage de l'actif total moyen ¹⁾

Base de mise en équivalence fiscale Pour les exercices (%)	2003	2002	2001	2000	1999 ²⁾
Revenu d'intérêts net	2,23 %	2,34 %	2,37 %	2,26 %	2,11 %
Provision pour créances irrécouvrables	(0,31)	(0,69)	(0,53)	(0,32)	(0,28)
Autres revenus	1,39	1,33	1,50	1,54	1,39
Revenu d'intérêts net et autres revenus	3,31	2,98	3,34	3,48	3,22
Frais autres que d'intérêts	(1,99)	(2,01)	(2,08)	(2,16)	(2,08)
Provision pour frais de restructuration et radiation de l'écart d'acquisition	–	–	–	0,01	0,01
Revenu net avant les éléments ci-dessous	1,32	0,97	1,26	1,33	1,15
Provision pour impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle	(0,46)	(0,36)	(0,46)	(0,52)	(0,47)
Revenu net	0,86 %	0,61 %	0,80 %	0,81 %	0,68 %
Actif total moyen (en milliards de dollars)	288,5 \$	296,9 \$	271,8 \$	238,7 \$	229,0 \$

1) Le revenu provenant de valeurs mobilières non assujetties à l'impôt est indiqué sur une base de mise en équivalence fiscale, avant impôts. La provision pour impôts sur le revenu a été redressée en conséquence : 278 millions de dollars en 2003; 268 millions de dollars en 2002; 230 millions de dollars en 2001; 194 millions de dollars en 2000; 163 millions de dollars en 1999.

2) Voir la note 1) à la page 118.

Tableau 28 Provision générale et gains (pertes) non réalisé(e)s sur valeurs détenues aux fins de placement

Pour les exercices (en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Provision générale	1 475 \$	1 475 \$	1 475 \$	1 300 \$	1 300 \$
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur valeurs détenues aux fins de placement					
Actions privilégiées et ordinaires	164 \$	(131) \$	35 \$	466 \$	244 \$
Obligations de pays à marché naissant	512	219	298	388	154
Autres titres à revenu fixe	27	(113)	204	9	(98)
	703 \$	(25) \$	537 \$	863 \$	300 \$

Tableau 29 Biens sous administration et biens sous gestion

Au 30 septembre (en milliards de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Biens sous administration					
Particuliers					
Courtage au détail	47,4 \$	41,0 \$	40,1 \$	44,9 \$	34,6 \$
Gestion de placements et services fiduciaires	56,6	57,1	51,2	47,3	46,9
	104,0	98,1	91,3	92,2	81,5
Fonds communs de placement	14,2	14,4	14,1	10,5	8,8
Institutions	43,8	31,9	47,7	54,0	52,6
Total	162,0 \$	144,4 \$	153,1 \$	156,7 \$	142,9 \$
Biens sous gestion					
Particuliers	7,0 \$	7,8 \$	8,2 \$	8,7 \$	7,5 \$
Fonds communs de placement	11,6	12,2	12,0	8,1	7,1
Institutions	1,4	1,5	1,7	2,0	1,6
Total	20,0 \$	21,5 \$	21,9 \$	18,8 \$	16,2 \$

Tableau 30 Honoraires des vérificateurs des actionnaires

Pour les exercices (en millions de dollars)	2003	2002
Services de vérification	12,5 \$	9,2 \$
Services liés à la vérification	0,5	2,0
Services-conseils en fiscalité autres que de vérification	2,2	2,2
Divers services autres que de vérification	1,2	0,9
	16,4 \$	14,3 \$

Tableau 31 Principales informations trimestrielles

Pour les trimestres	2003				2002			
	T4	T3	T2	T1	T4 ⁽¹⁾	T3	T2	T1 ⁽²⁾
Résultats d'exploitation (en millions de dollars)								
Revenu d'intérêts net (BMEF ⁽³⁾)	1 584	1 630	1 603	1 611	1 702	1 733	1 712	1 796
Total des revenus (BMEF ⁽³⁾)	2 591	2 639	2 568	2 645	2 721	2 729	2 770	2 665
Provision pour créances irrécouvrables	120	200	248	325	429	400	350	850
Frais autres que d'intérêts	1 494	1 453	1 429	1 355	1 562	1 395	1 505	1 512
Provision pour impôts sur le revenu (BMEF ⁽³⁾)	250	291	225	296	75	311	275	208
Revenu net	660	626	596	595	583	564	598	52
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	650	616	572	568	559	537	571	25
Rendement de l'exploitation								
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,28	1,22	1,14	1,12	1,11	1,07	1,13	0,05
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,26	1,20	1,12	1,11	1,09	1,05	1,11	0,05
Rendement des capitaux propres (en %)	18,6	17,7	17,2	16,6	16,5	16,2	18,3	0,8
Ratio de productivité (en %) (BMEF ⁽³⁾)	57,7	55,1	55,6	51,2	57,4	51,1	54,3	56,7
Marge nette sur intérêts sur l'actif total moyen (en %) (BMEF ⁽³⁾)	2,22	2,28	2,25	2,17	2,28	2,33	2,34	2,41
Données du bilan (en milliards de dollars)								
Liquidités et valeurs mobilières	83,8	78,9	77,3	74,5	76,5	78,0	82,1	82,4
Prêts et acceptations	178,5	179,6	189,2	188,0	194,1	194,7	191,4	187,7
Total de l'actif	285,9	282,2	291,7	289,6	296,4	299,8	297,1	294,5
Dépôts	192,7	190,3	189,2	192,7	195,6	197,5	195,4	194,5
Actions privilégiées	0,8	0,8	0,8	1,1	1,3	1,6	1,8	1,8
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	13,8	13,9	13,6	13,7	13,5	13,4	13,0	12,6
Biens sous administration	162,0	161,2	154,9	154,9	144,4	156,0	163,1	159,1
Biens sous gestion	20,0	20,2	19,6	20,7	21,5	22,7	24,4	24,0
Mesures du capital (en %)								
Coefficient du capital de catégorie 1	10,8	10,6	10,3	10,0	9,9	9,8	9,9	9,2
Coefficient du capital total	13,2	13,1	12,7	12,8	12,7	12,5	13,4	12,7
Coefficient du capital-actions ordinaire à l'actif pondéré en fonction du risque	9,2	9,1	8,7	8,8	8,6	8,3	8,3	8,0
Coefficient du capital-actions ordinaire corporel à l'actif pondéré en fonction du risque	8,9	8,7	8,4	8,5	8,3	8,0	8,0	7,7
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	154,5	157,2	159,1	163,2	165,4	168,7	164,5	164,2
Qualité du crédit								
Montant net des prêts douteux après la provision générale (en millions de dollars)	47	317	378	559	620	1 019	515	670
Provision générale pour créances irrécouvrables (en millions de dollars)	1 475	1 475	1 475	1 475	1 475	1 475	1 475	1 475
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations ⁽⁴⁾	0,03	0,18	0,20	0,30	0,32	0,52	0,27	0,36
Provision spécifique pour créances irrécouvrables en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations	0,27	0,43	0,53	0,67	0,87	0,82	0,74	1,77
Données sur les actions ordinaires								
Cours des actions (en dollars)								
Haut	67,39	64,38	55,79	54,75	51,23	56,19	55,88	50,74
Bas	58,37	55,03	49,67	44,55	42,02	44,06	45,20	44,05
Clôture	65,47	60,47	55,79	50,70	45,88	49,25	53,95	48,59
Actions en circulation (en millions)								
Nombre moyen – de base	505,9	505,2	503,5	504,5	504,0	504,8	504,3	504,3
Nombre moyen – dilué	514,2	513,8	511,3	512,3	510,9	513,5	513,3	513,2
Fin du trimestre	505,4	506,1	504,0	503,7	504,1	503,8	505,3	503,7
Dividendes par action (en dollars)	0,44	0,44	0,40	0,40	0,37	0,37	0,37	0,34
Taux de rendement des actions (en %)	2,8	2,9	3,0	3,2	3,2	3,0	2,9	2,9
Ratio de distribution (en %)	34,2	36,1	35,2	35,6	33,3	34,7	32,7	681,0
Valeur boursière (en milliards de dollars)	33,1	30,6	28,1	25,5	23,1	24,8	27,3	24,5
Valeur comptable par action (en dollars)	27,34	27,53	26,99	27,11	26,78	26,52	25,78	25,00
Ratio de la valeur marchande à la valeur comptable	2,4	2,2	2,1	1,9	1,7	1,9	2,1	1,9
Ratio cours-bénéfice (sur 4 trimestres)	13,8	13,2	12,6	11,4	13,7	14,8	16,3	15,2

1) À l'exclusion des charges liées à l'Argentine, les résultats financiers auraient été les suivants : revenu total (BMEF) – 2 717 \$, provision pour créances irrécouvrables – 475 \$, frais autres que d'intérêts – 1 325 \$ et provision pour impôts sur le revenu (BMEF) – 262 \$. Le revenu net aurait été le même.

2) À l'exclusion des charges liées à l'Argentine, les résultats financiers auraient été les suivants : revenu total (BMEF) – 2 772 \$, provision pour créances irrécouvrables – 350 \$, impôts sur le revenu (BMEF) – 275 \$, revenu net – 592 \$, revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires – 565 \$, rendement des capitaux propres – 17,3 %, provision spécifique pour créances irrécouvrables en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations – 0,73 %, bénéfice de base par action – 1,12 \$, bénéfice dilué par action – 1,10 \$, ratio de distribution – 30,4 % et ratio cours-bénéfice – 11,4.

3) Base de mise en équivalence fiscale.

4) Le montant net des prêts douteux correspond au montant des prêts douteux moins la provision pour créances irrécouvrables, y compris la provision générale.

2003 États financiers consolidés

Page	États financiers vérifiés
74	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
74	Rapport des vérificateurs
75	Bilan consolidé
76	État consolidé des revenus
77	État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires
78	État consolidé des flux de trésorerie
79	Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Informations complémentaires	
115	Principales filiales
116	Statistiques des onze derniers exercices

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») répond de l'intégrité et de la présentation fidèle de l'information financière contenue dans le présent rapport annuel. Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières du Canada.

Les états financiers consolidés comprennent des montants qui sont, par nécessité, établis selon les meilleures estimations et au meilleur jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le présent document est conforme à celle des états financiers consolidés.

La direction reconnaît depuis toujours qu'il est important que la Banque maintienne et renforce les normes de conduite les plus élevées dans toutes ses activités, y compris la préparation et la diffusion d'états qui présentent fidèlement la situation financière de la Banque. À cet égard, la Banque a mis au point et maintient un système de comptabilité et de présentation de l'information qui prévoit les contrôles internes nécessaires, de sorte que les opérations sont correctement autorisées et comptabilisées, les biens protégés contre les pertes attribuables à un usage ou à une cession non autorisés et les passifs dûment comptabilisés. Le système comporte aussi des politiques et des procédés écrits, le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une division précise et appropriée des responsabilités ainsi que la communication de politiques et de directives sur les opérations à l'échelle de la Banque.

Le système de contrôle interne est renforcé par une équipe professionnelle de vérificateurs internes qui examine périodiquement tous les aspects des activités de la Banque. De plus, l'inspecteur général de la Banque a pleinement et librement accès au comité de vérification du

Peter C. Godsoe
Président du conseil
et chef de la direction

Richard E. Waugh
Président

Sarabjit S. Marwah
Vice-président principal à la direction et
chef des affaires financières

Toronto, le 2 décembre 2003

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la Banque de Nouvelle-Écosse

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque de Nouvelle-Écosse aux 31 octobre 2003 et 2002 et les états consolidés des revenus, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2003. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes

conseil d'administration et le rencontraient périodiquement.

Le surintendant des institutions financières du Canada effectue l'examen des affaires de la Banque ainsi que toute enquête à leur sujet qu'il peut juger nécessaire, pour s'assurer que les dispositions de la Loi sur les banques relatives à la sécurité des intérêts des déposants, des créanciers et des actionnaires de la Banque sont dûment observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Le comité de vérification, entièrement composé d'administrateurs externes, examine les états financiers consolidés, de concert avec la direction et les vérificateurs indépendants, avant qu'ils soient approuvés par le conseil d'administration et soumis aux actionnaires de la Banque.

Les comités de révision et du régime de retraite du conseil d'administration, entièrement composés d'administrateurs externes, examinent toutes les opérations entre apparentés ayant une incidence importante sur la Banque et font état de leurs conclusions au conseil d'administration.

KPMG s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., les vérificateurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, ont vérifié les états financiers consolidés de la Banque conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et ont exprimé leur opinion dans le rapport ci-après adressé aux actionnaires. Pour être en mesure d'exprimer leur opinion sur les états financiers consolidés, les vérificateurs nommés par les actionnaires examinent le système de contrôle interne et effectuent les travaux qu'ils jugent appropriés. Ils communiquent librement avec le comité de vérification, qu'ils rencontrent périodiquement afin de discuter de leur vérification et de leurs conclusions en ce qui a trait à l'intégrité de l'information financière et comptable de la Banque et aux questions connexes.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Toronto, le 2 décembre 2003

importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2003 et 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2003 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars)

Actif**Liquidités**

Encaisse et dépôts à d'autres banques sans intérêt	1 373 \$	1 664 \$
Dépôts à d'autres banques portant intérêt	17 111	16 582
Métaux précieux	2 097	2 027
	20 581	20 273

Valeurs mobilières (note 3)

Placement

Négociation

Prêts (note 4)

Prêts hypothécaires à l'habitation	61 646	56 295
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	26 277	23 363
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	64 313	77 181
Valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente	22 648	32 262
	174 884	189 101

Provision pour créances irrécouvrables (note 5b))

Autres

Engagements de clients en contrepartie d'acceptations

Terrains, bâtiments et matériel (note 6)

Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation (note 22 d))

Écart d'acquisition (note 7)

Autres actifs incorporels (note 7)

Autres éléments d'actif (note 8)

	6 811	8 399
	1 944	2 101
	15 308	15 821
	270	299
	284	305
	5 835	7 317
	30 452	34 242
	285 892 \$	296 380 \$

Passif et avoir des actionnaires**Dépôts** (note 9)

Particuliers

Entreprises et administrations publiques

Banques

Autres

Acceptations

Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat

Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert

Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation (note 22 d))

Autres engagements (note 10)

Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (note 11)

Débentures subordonnées (note 12)**Avoir des actionnaires**

Capital-actions (note 13)

Actions privilégiées

Actions ordinaires et surplus d'apport

Bénéfices non répartis

Écart de conversion cumulatif

Peter C. Godsoe

Président du conseil et chef de la direction

Richard E. Waugh

Président

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des revenus

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

	2003	2002	2001
Revenu d'intérêts			
Prêts	9 945 \$	10 708 \$	13 049 \$
Valeurs mobilières	2 859	3 087	3 062
Dépôts à d'autres banques	442	573	872
	13 246	14 368	16 983
Frais d'intérêts			
Dépôts	5 222	5 519	8 233
Débentures subordonnées	139	203	303
Autres	1 735	1 971	2 247
	7 096	7 693	10 783
Revenu d'intérêts net	6 150	6 675	6 200
Provision pour créances irrécouvrables (note 5 b) et note 23)	893	2 029	1 425
Revenu d'intérêts net après provision pour créances irrécouvrables	5 257	4 646	4 775
Autres revenus			
Revenus de cartes	204	280	211
Services de dépôt et de paiement	593	556	561
Fonds communs de placement	161	174	161
Services gestion des placements, de courtage et de fiducie	455	473	477
Commissions de crédit	684	671	640
Revenus de négociation	501	439	447
Services de banque d'investissement	673	592	598
Gains nets sur valeurs détenues à des fins de placement (note 3)	159	179	217
Revenus de titrisation	140	162	220
Autres	445	416	539
	4 015	3 942	4 071
Revenu d'intérêts net et autres revenus	9 272	8 588	8 846
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et prestations au personnel	3 361	3 344	3 220
Frais de locaux et technologie	1 156	1 183	1 133
Communications	251	281	285
Publicité et prospection	199	208	217
Honoraires	141	136	157
Taxe d'affaires et taxe sur le capital	144	168	208
Autres frais	448	417	442
Perte sur la cession des activités d'une filiale (note 23)	31	237	—
	5 731	5 974	5 662
Revenu avant les éléments ci-dessous	3 541	2 614	3 184
Provision pour impôts sur le revenu (note 15)	784	601	876
Quote-part du revenu net des filiales dévolue aux actionnaires sans contrôle	280	216	139
Revenu net	2 477 \$	1 797 \$	2 169 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées et autres dividendes	71	105	108
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	2 406 \$	1 692 \$	2 061 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers) (note 17) :			
De base	504 783	504 340	500 619
Dilué	512 869	512 752	508 995
Bénéfice par action ordinaire (en dollars) (note 17) :			
De base	4,76 \$	3,36 \$	4,12 \$
Dilué	4,69 \$	3,30 \$	4,05 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,68 \$	1,45 \$	1,24 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Actions privilégiées (note 13)

Banque :

	2003	2002	2001
Solde au début de l'exercice	1 025 \$	1 525 \$	1 525 \$
Rachat	(475)	(500)	–
Solde à la fin de l'exercice	550	1 025	1 525
Société de placement hypothécaire Scotia	250	250	250
Total	800	1 275	1 775

Actions ordinaires et surplus d'apport

Actions ordinaires (note 13) :

Solde au début de l'exercice	3 002	2 920	2 765
Émissions	163	101	155
Rachat aux fins d'annulation	(25)	(19)	–
Solde à la fin de l'exercice	3 140	3 002	2 920
Surplus d'apport : juste valeur des options d'achat d'actions (note 14)	1	–	–
Total	3 141	3 002	2 920

Bénéfices non répartisSolde au début de l'exercice¹⁾

Effet cumulatif de l'adoption de nouvelles normes comptables

Revenu net

Dividendes: Actions privilégiées

Actions ordinaires

Prime au rachat et à l'achat d'actions

Autres

Solde à la fin de l'exercice

10 398	9 674	8 275
–	(76) ²⁾	(39) ³⁾
10 398	9 598	8 236
2 477	1 797	2 169
(52)	(105)	(108)
(849)	(732)	(621)
(220)	(154)	–
(7)	(6)	(2)
11 747	10 398	9 674

Écart de conversion cumulatif

Solde au début de l'exercice

Gains/(pertes) de change non réalisés, montant net⁴⁾

Solde à la fin de l'exercice

Total de l'avoir des actionnaires à la fin de l'exercice

102	239	160
(1 176)	(137) ⁵⁾	79
(1 074)	102	239
14 614 \$	14 777 \$	14 608 \$

1) L'écart de conversion cumulatif est présenté séparément des bénéfices non répartis.

2) Voir la note 7

3) Voir la note 15

4) Comprend le montant net des gains/(pertes) de change non réalisés sur les investissements nets dans des établissements étrangers autonomes de (2 185) \$ ((128) \$ en 2002; 348 \$ en 2001), les gains/(pertes) découlant des activités de couverture de change de 1 009 \$ ((31) \$ en 2002; (288) \$ en 2001), l'annulation des pertes de change des exercices précédents d'un montant nul (12 \$ en 2002; 19 \$ en 2001) constatées dans l'état consolidé des revenus et un montant divers nul (10 \$ en 2002 et zéro en 2001).

5) Comprend des gains de change non réalisés de 107 \$ découlant au cours de l'exercice 2002 de la conversion du montant net des placements dans Scotiabank Quilmes, qui ont été inscrits au poste Écart de conversion cumulatif. Au moment de la cession des activités de Scotia Quilmes (voir la note 23) des gains de change cumulatifs de 95 \$ ont été virés à l'état consolidé des revenus.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Provenance et (utilisation) des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Revenu net

Ajustements au revenu net en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation

Amortissement

Provision pour créances irrécouvrables

Impôts futurs

Gains nets sur valeurs détenues aux fins de placement

Perte sur cession des activités d'une filiale (note 23)

Intérêts courus nets à recevoir et à payer

Valeurs détenues aux fins de négociation

Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation, montant net

Autres, montant net

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Dépôts

Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat

Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert

Rachat/remboursement de débentures subordonnées

Capital-actions émis

Capital-actions remboursé/racheté aux fins d'annulation

Dividendes versés en espèces

Autres, montant net

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Dépôts à d'autres banques portant intérêt

Prêts, à l'exclusion des titrisations

Titrisation de prêts

Valeurs détenues aux fins de placement

Achats

Échéances

Ventes

Terrains, bâtiments et matériel, déduction faite des cessions

Autres, montant net¹⁾

Incidence des fluctuations des taux de change sur les espèces et quasi-espèces

Variation nette des espèces et quasi-espèces

Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice

Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice

Composition :

Encaisse et dépôts à d'autres banques ne portant pas intérêt

Chèques et autres effets en circulation, montant net (note 10)

Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice

Décaissements effectués pour :

Intérêts

Impôts sur le revenu

1) Comprend : des placements dans les filiales de 487 \$ (61 \$ en 2002; 112 \$ en 2001), moins les espèces et les quasi-espèces de 38 \$ (15 \$ en 2002; 83 \$ en 2001) à la date d'acquisition; l'élimination du montant net de l'engagement en contrepartie d'espèces et de quasi-espèces à la cession des activités d'une filiale de néant (106 \$ en 2002; néant en 2001) à la date de la cession; et un produit net de néant (138 \$ en 2002; néant en 2001) provenant de la cession d'unités d'exploitation.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Page	Note
80	1. Principales conventions comptables
84	2. Changements comptables futurs
85	3. Valeurs mobilières
86	4. Prêts
88	5. Prêts douteux et provision pour créances irrécouvrables
88	6. Terrains, bâtiments et matériel
89	7. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels
89	8. Autres éléments d'actif
90	9. Dépôts
90	10. Autres engagements
90	11. Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales
91	12. Débentures subordonnées
92	13. Capital-actions
93	14. Rémunération à base d'actions
95	15. Impôts sur le revenu
96	16. Avantages sociaux futurs
97	17. Revenu par action ordinaire
97	18. Opérations entre apparentés
97	19. Résultats d'exploitation sectoriels
100	20. Garanties, engagements et passif éventuel
102	21. Instruments financiers
105	22. Instruments dérivés
108	23. Charges liées à l'Argentine
109	24. Acquisitions
110	25. Vente de services
110	26. Rapprochement des principes comptables

généralement reconnus du Canada et de ceux des
États-Unis

1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Banque de Nouvelle-Écosse ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, y compris les exigences du surintendant des institutions financières du Canada (« le surintendant »). Les principales conventions comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées dans les pages qui suivent et se conforment à tous les égards importants aux PCGR canadiens. En outre, la note 26 décrit les principales différences entre les PCGR canadiens et américains ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés et en fait le rapprochement.

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des frais de l'exercice. Parmi les principaux domaines d'estimation où la direction a porté des jugements difficiles, compliqués ou subjectifs, souvent sur des enjeux fondamentalement incertains, on retrouve la provision pour créances irrécouvrables, la juste valeur des instruments financiers et la moins-value permanente des valeurs mobilières détenues à des fins de placement. Les résultats réels pourraient donc être différents des estimations présentées ici et ailleurs.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé. Si de nouvelles conventions comptables ont été adoptées au cours de l'exercice, leurs effets sont décrits dans les notes respectives.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de la Banque ainsi que de toutes ses filiales après l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont définies comme des sociétés contrôlées par la Banque, qui sont normalement des sociétés dont la Banque détient plus de 50 % des actions comportant droit de vote.

Les placements dans les sociétés associées, c'est-à-dire les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable, représentée par une participation directe ou indirecte de 20 % à 50 % dans les actions comportant droit de vote, sont comptabilisés à la valeur de consolidation et sont portés dans les Valeurs détenues aux fins de placement au bilan consolidé. La quote-part du revenu de ces sociétés revenant à la Banque est portée dans le revenu d'intérêts tiré de valeurs mobilières à l'état consolidé des revenus.

Conversion des monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises de la Banque et de ses établissements étrangers intégrés, de même que les éléments d'actif et de passif libellés en devises de ses établissements étrangers autonomes, sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments d'actif et de passif non monétaires libellés en devises de la Banque et de ses établissements étrangers intégrés sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques.

Les gains et les pertes non réalisés qui résultent de la conversion des positions nettes des placements en monnaies étrangères dans les succursales, les filiales et les sociétés associées autonomes, sont imputés au débit ou au crédit de l'écart de conversion cumulatif dans le bilan consolidé; il en va de même pour les gains ou les pertes découlant de la couverture de ces positions nettes des placements, à l'exception de ce qui suit. À la vente ou à la liquidation d'une partie importante d'une position d'un placement, les gains ou les pertes non réalisés comptabilisés précédemment à cet égard sont virés de l'écart de conversion cumulatif dans le bilan consolidé à l'état consolidé des revenus.

Le cas échéant, les gains et les pertes découlant des activités de la Banque et de ses établissements étrangers intégrés, de même que ceux découlant des activités de ses établissements étrangers autonomes

œuvrant dans un contexte hautement inflationniste, sont constatés au poste Revenus de négociation sous la rubrique Autres revenus, à l'état consolidé des revenus.

Les revenus et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change moyens, sauf pour l'amortissement des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives libellés en monnaies étrangères des établissements étrangers intégrés de la Banque, qui sont convertis aux taux historiques.

Métaux précieux

Les stocks de métaux précieux sont comptabilisés à la valeur du marché et portés dans le compte Liquidités au bilan consolidé. L'obligation découlant de certificats en cours est également constatée à la valeur du marché et inscrite dans Autres engagements au bilan consolidé.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont détenues dans le portefeuille de placement ou dans le portefeuille de négociation. Les valeurs détenues aux fins de placement comprennent les titres de créance et les actions détenus aux fins de liquidité et de placements à long terme. Lorsque la Banque détient moins de 20 % des actions comportant droit de vote d'une entité, elle comptabilise ces actions au coût, sauf s'il est établi qu'elle exerce une influence notable sur l'entité. Les titres de créance détenus dans le compte de placement sont comptabilisés au coût non amorti, les primes et les escomptes étant amortis sur la durée à courir jusqu'à l'échéance. Lorsqu'il y a moins-value permanente, la valeur de ces titres de créance et actions est réduite en conséquence. Le cas échéant, ces moins-values, ainsi que les gains et pertes sur cession, déterminés selon la méthode du coût moyen, sont constatés dans les Autres revenus, au poste Gains nets sur valeurs détenues aux fins de placement à l'état consolidé des revenus.

Le portefeuille de placement comprend des obligations découlant de la conversion de prêts à des pays désignés à marché naissant; ces obligations sont constatées à la valeur nominale, déduction faite de la provision pour risques-pays s'y rattachant. Les titres substituts de prêts sont des instruments de financement de clients, qui ont été restructurés comme des placements après impôts plutôt que comme des prêts conventionnels, pour permettre à la Banque de consentir un taux d'emprunt plus bas aux émetteurs. Le traitement comptable de ces titres correspond à celui des prêts.

Les valeurs détenues aux fins de négociation sont acquises en vue de leur revente à court terme et sont constatées à la valeur marchande. Les gains et les pertes sur cession de ces valeurs de même que les redressements de la valeur marchande sont inscrits à titre de revenus de négociation dans les Autres revenus à l'état consolidé des revenus, sauf pour les montants ayant trait aux valeurs mobilières utilisées comme couverture de la volatilité de la rémunération à base d'actions, lesquels sont inclus au poste Salaires et prestations au personnel à l'état consolidé des revenus.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés déduction faite de tout revenu non gagné et d'une provision pour créances irrécouvrables. Le revenu d'intérêt provenant des prêts autres que les prêts douteux est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les intérêts courus sont portés aux Autres éléments d'actif au bilan consolidé.

Un prêt est classé comme étant douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. Si ne l'est pas déjà, le prêt sera classé comme douteux si un paiement exigible en vertu du contrat de prêt est en retard de 90 jours, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti, que la créance ne soit en voie de recouvrement et que les efforts en vue de recouvrer les sommes dues ne permettent, selon toute probabilité, d'obtenir le remboursement de la créance ou de rétablir la qualité du titre dans les 180 jours suivant le premier jour

de retard du paiement, selon les dispositions du contrat. Finalement, un prêt est classé comme douteux dans toutes les circonstances où un paiement exigible en vertu du contrat est en retard de 180 jours, à moins que le prêt ne soit garanti ou assuré par un gouvernement du Canada (provincial ou fédéral) ou un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas il est classé comme douteux après un retard de 365 jours, selon les dispositions du contrat. Un prêt sur carte de crédit est radié lorsqu'un paiement y afférent est en retard de 180 jours, selon les dispositions du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme douteux, la constatation des intérêts créditeurs cesse. Les intérêts sont toujours comptabilisés dans les revenus en ce qui concerne les prêts à risque souverain pour lesquels une provision pour risques-pays a été établie, sauf si les prêts sont classés comme prêts douteux. Les intérêts reçus sur des prêts douteux sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt.

Les prêts sont généralement ramenés à leur valeur comptable lorsque le recouvrement du capital et des intérêts est raisonnablement assuré et que tous les paiements de capital et d'intérêt en retard ont été effectués.

Les biens saisis qui sont reçus après le 30 avril 2003 et qui répondent à des critères définis sont comptabilisés au bilan – dans les autres éléments d'actif – à leur juste valeur diminuée des frais de vente, comme des biens destinés à la vente. Si les critères en question ne sont pas respectés, les biens sont considérés comme destinés à l'utilisation, inscrits initialement à leur juste valeur et comptabilisés comme s'il s'agissait de biens semblables acquis dans le cours normal des activités. Avant le 1^{er} mai 2003, les biens saisis étaient compris dans les prêts douteux et réputés destinés à la vente. Au 31 octobre 2003, ces biens saisis totalisaient 96 millions de dollars dont une tranche de 72 millions de dollars était classée dans les biens destinés à la vente, les critères définis étant respectés à cette date, le reste étant classé dans les biens destinés à l'utilisation.

Les commissions sur prêts sont portées dans le revenu de la période correspondant à la durée du prêt ou de l'engagement. Les frais de syndication de prêts sont compris dans les Commissions de crédit sous la rubrique Autres revenus lorsque la syndication est terminée.

Valeurs mobilières en vertu d'ententes de revente ou d'achat

L'achat et la vente de valeurs mobilières en vertu d'ententes de revente et de rachat sont traités comme des opérations de prêt et d'emprunt assorties de garanties. Les intérêts créditeurs et débiteurs connexes sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Provision pour créances irrécouvrables

De l'avis de la direction, la provision pour créances irrécouvrables constituée par la Banque est suffisante pour couvrir toutes les créances irrécouvrables touchant à la fois les postes du bilan et les postes hors bilan, y compris les dépôts à des banques, les titres substituts de prêts, les valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente, les prêts, les acceptations et autres engagements de crédit indirects, comme les lettres de crédit et les garanties. La provision pour créances irrécouvrables comprend des provisions spécifiques, une provision générale et une provision pour risques-pays, chaque type de provision faisant l'objet d'un examen régulier. Les provisions touchant les postes du bilan sont portées en déduction de l'élément d'actif correspondant et les provisions touchant des postes hors bilan sont imputées aux Autres engagements au bilan consolidé. Les radiations intégrales ou partielles des prêts sont comptabilisées lorsque la direction croit que leur recouvrement intégral est peu probable. Les radiations effectuées, déduction faite des recouvrements, sont portées en réduction de la provision pour créances irrécouvrables.

Provisions spécifiques

Les provisions spécifiques, à l'exception de celles qui touchent les prêts sur cartes de crédit, certains prêts à des particuliers et certains prêts hypothécaires à l'habitation internationale, sont constituées à la suite

d'un examen des prêts individuels, compte tenu de la créance irrécouvrable estimative connexe. Dans le cas des prêts, la provision spécifique correspond au montant requis pour ramener la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation estimative. Généralement, la valeur de réalisation estimative est obtenue par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt, à la date où celui-ci devient douteux. Lorsque les montants et le calendrier des flux monétaires futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, la valeur de réalisation estimative est réputée être soit la juste valeur de tout bien donné en garantie du prêt, déduction faite des coûts de réalisation prévus et de tous les montants légalement dus à l'emprunteur, soit le prix du marché observable pour ce prêt. Les variations qui surviennent dans la valeur de réalisation estimative attribuables au passage du temps sont reflétées dans l'état consolidé des revenus en déduction de la provision pour créances irrécouvrables. Les provisions spécifiques constituées pour les prêts sur cartes de crédit, certains prêts à des particuliers et certains prêts hypothécaires à l'habitation internationale sont calculées selon une méthode fondée sur l'historique des prêts.

Provision générale

La Banque constitue une provision générale à l'égard du portefeuille de prêts de ses principaux secteurs d'activité lorsqu'elle juge, à la suite d'un examen prudent fondé sur l'expérience, la conjoncture économique actuelle et l'état du portefeuille, que des pertes sont survenues mais que celles-ci ne peuvent être reliées à un prêt en particulier.

La provision générale constituée à l'égard des prêts aux entreprises et aux administrations publiques est fondée sur un processus d'évaluation des risques aux termes duquel des cotes de risques internes sont attribuées au moment de l'octroi d'un prêt, sont soumises à un contrôle continu et sont ajustées pour tenir compte des changements dans le risque de crédit sous-jacent. Étant fondée sur un processus d'évaluation des risques, la provision est initialement calculée par application de statistiques migratoires et de statistiques par défaut selon la cote de risque, l'importance de la perte dans le cas d'un défaut de paiement et la vulnérabilité aux tendances de non-paiement de chacun des portefeuilles des secteurs d'activité de la Banque. Après analyse de données quantitatives récentes, la haute direction juge s'il est nécessaire d'ajuster la provision (quantitative) calculée initialement ainsi que le montant de tout ajustement. Dans son jugement, la direction tient compte de facteurs quantitatifs tels que les tendances économiques et la conjoncture, la composition des portefeuilles et les tendances au chapitre des volumes et l'importance des taux de délinquance.

En ce qui concerne les portefeuilles de prêts aux particuliers, de cartes de crédit et d'hypothèques, les pertes prévues sont estimées selon une analyse des tendances passées au chapitre des pertes et des radiations.

Le niveau de la provision générale est réévalué chaque trimestre et peut varier par suite de changements dans le volume, la composition et le profil de risques des portefeuilles; d'une analyse des nouvelles tendances au chapitre de la probabilité et de l'importance des pertes ainsi que des risques liés à des facteurs implicites; et d'une évaluation de la direction quant aux facteurs ayant pu avoir une incidence sur l'état actuel du portefeuille.

Bien que la provision générale totale soit déterminée en fonction d'un processus échelonné qui tient compte des risques découlant de secteurs particuliers du portefeuille, elle couvre toutes les pertes subies dans le portefeuille de prêts.

Provision pour risque-pays

La Banque constitue également une provision pour risque-pays conformément aux lignes directrices du surintendant, en tenant compte du risque global outre-frontières lié aux créances sur un groupe désigné de pays. Conformément à ces lignes directrices, les nouveaux risques que présentent

ces pays désignés à marché naissant après le 31 octobre 1995 sont assujettis aux mêmes procédés que ceux qui sont appliqués aux fins de l'établissement des provisions spécifiques dont il est question ci-dessus.

Ventes de prêts

La Banque a adopté, le 1^{er} juillet 2001, la nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) relative aux cessions des créances.

Les cessions de prêts à un tiers effectuées après le 30 juin 2001 sont traitées comme des ventes, dans la mesure où il y a transfert du contrôle sur ces prêts et qu'une contrepartie, autre que le droit à titre bénéficiaire y afférent, a été reçue. Si ces conditions ne sont pas remplies, les cessions sont traitées comme des opérations de financement. Lorsque les opérations sont traitées comme des ventes, les prêts sont retirés du bilan consolidé, et un gain ou une perte est immédiatement constaté dans les résultats d'après la valeur comptable des prêts cédés, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur à la date de la cession. La juste valeur des prêts vendus, des droits conservés et des garanties est déterminée en fonction du cours du marché ou d'un modèle d'évaluation de prix fondé sur les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, notamment les pertes estimatives, les remboursements anticipés et les taux d'actualisation, compte tenu des risques encourus et des ventes d'actifs similaires. Tant que la Banque continue de gérer les prêts cédés, un passif ou un actif de gestion est constaté et amorti sur la période où les services de gestion sont rendus, à titre de frais de gestion.

Les intérêts conservés dans les titrisations qui peuvent être payées par anticipation aux termes d'un contrat ou réglées autrement de manière à ce que la Banque ne recouvre pas la presque totalité de son placement comptabilisé sont classés au bilan consolidé, à titre de valeurs mobilières détenues aux fins de placement. On vérifie régulièrement ces intérêts conservés, à la recherche d'une moins-value permanente. Lorsque les flux de trésorerie prévus ont connu une fluctuation défavorable et que la juste valeur des intérêts conservés est inférieure à leur valeur comptable, celle-ci est ramenée à la juste valeur au moyen d'une charge sur les revenus de titrisation dans l'état consolidé des revenus. Les autres intérêts conservés sont classés et comptabilisés comme des prêts.

Les cessions de prêts effectuées avant le 1^{er} juillet 2001 et les transferts découlant d'engagements conclus avant cette date sont comptabilisés comme des ventes, dans la mesure où il y a transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété. Le gain sur la vente est constaté immédiatement, sauf s'il y a recours auprès de la Banque en excédent des pertes prévues, auquel cas le gain sur la vente est constaté comme n'ayant pas été réalisé et est reporté jusqu'à ce qu'il soit recouvré, et dans la mesure où il n'y a pas de recours sur la somme touchée. La perte résultant de la vente est immédiatement portée en diminution du revenu.

Pour toutes les titrisations de prêts, le gain ou la perte découlant de la vente et les honoraires d'agents sont portés au poste Revenu de titrisation, sous la rubrique Autres revenus de l'état consolidé des revenus. Le passif ou l'actif de gestion, le cas échéant, est inscrit au bilan consolidé dans le poste Autres engagements ou dans le poste Autres éléments d'actif.

Le 1^{er} novembre 2002, la Banque a établi une nouvelle convention comptable pour la vente de prêts productifs (autres que les titrisations), qui fait partie de ses stratégies de gestion du risque de crédit. Les gains et les pertes sur la vente de ces prêts sont désormais comptabilisés au poste Autres sous la rubrique Autres revenus. Par contre, les gains et les pertes sur la vente de prêts douteux sont déclarés dans la provision pour créances irrécouvrables.

Acceptations

Les engagements éventuels de la Banque en vertu des acceptations figurent à titre d'engagements au bilan consolidé. La Banque a une créance égale

de compensation contre ses clients dans le cas d'un appel de fonds relatif à ces engagements, laquelle est comptabilisée comme un élément d'actif. Les commissions qui lui sont versées figurent au poste Commissions de crédit sous la rubrique Autres revenus, à l'état consolidé des revenus.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le matériel et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée prévue d'utilisation des éléments d'actif correspondants, comme suit : bâtiments – 40 ans; matériel – de 3 à 10 ans; améliorations locatives – durée du bail plus une période de renouvellement.

Les gains nets et les pertes découlant de la cession d'immobilisations sont comptabilisés dans le poste Autres sous la rubrique Autres revenus à l'état consolidé des revenus de l'exercice au cours duquel les immobilisations sont vendues.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Le 1^{er} novembre 2001, la Banque a adopté rétroactivement la nouvelle norme comptable de l'ICCA concernant les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, sans retraitement des états financiers des exercices antérieurs.

L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du prix d'achat payé pour l'acquisition d'une filiale sur la juste valeur des actifs nets acquis.

L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels dont la durée de vie utile est indéfinie ne sont plus amortis mais soumis au moins une fois par an à un test de dépréciation. L'écart d'acquisition est rattaché à des unités d'exploitation et le calcul de la perte de valeur éventuelle de l'écart d'acquisition se fait en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Si le test révèle une dépréciation possible, celle-ci est quantifiée en faisant une comparaison de la valeur comptable de l'écart d'acquisition et de sa juste valeur, cette dernière étant la juste valeur de l'unité d'exploitation diminuée de la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation.

Les actifs incorporels, autres que l'écart d'acquisition dont la durée de vie utile n'est pas indéfinie, sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile n'excédant pas 20 ans. Ces actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation lorsque des faits ou des circonstances laissent présager que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

Impôts sur le revenu

La Banque applique la méthode du report d'impôts variable, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôts futurs représentent le montant cumulatif de l'impôt sur le revenu applicable aux écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur à des fins fiscales. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés au moyen des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer au revenu imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont recouvrés ou réglés. Les impôts futurs modifiés en raison de changements aux taux d'imposition sont comptabilisés dans le revenu de la période au cours de laquelle les taux ont été modifiés.

Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont inscrits au bilan consolidé dans le poste Autres éléments d'actif ou dans le poste Autres engagements.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des taux d'intérêt, des taux de change ou d'autres indices financiers ou de marchandises. La plupart des instruments dérivés peuvent être regroupés sous les appellations suivantes : contrats de taux d'intérêt, contrats de change et sur l'or, contrats de marchandises, contrats sur actions ou dérivés de crédit. Les instruments dérivés sont soit des contrats négociés en bourse, soit des contrats négociés hors bourse. Les instruments dérivés négociés en bourse comprennent les contrats à terme et les

contrats d'options. Les instruments dérivés négociés hors bourse incluent les swaps, les contrats à terme de gré à gré et les options.

La Banque contracte ces instruments dérivés aux fins de la gestion du risque de ses clients, de ses propres besoins en matière de négociation de capitaux propres et de sa gestion de l'actif et du passif.

Les instruments dérivés désignés aux fins de négociation comprennent les instruments dérivés conclus avec des clients pour leurs besoins de gestion du risque de même que les contrats contractés pour générer un profit à partir des positions de négociation de capitaux propres de la Banque. Les instruments dérivés de négociation sont inscrits à leur juste valeur [voir la note 22 d)]. Dans l'établissement de la juste valeur des instruments dérivés de négociation, un report est effectué pour couvrir le risque de crédit et les coûts directs permanents sur la durée de vie des instruments. Les gains ou pertes découlant de la variation des justes valeurs sont inclus dans le poste Revenus de négociation sous la rubrique Autres Revenus à l'état consolidé des revenus. Les gains et les pertes non réalisés sur les instruments dérivés de négociation sont portés respectivement au poste Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation, au bilan consolidé.

Les instruments dérivés désignés aux fins de gestion de l'actif et du passif sont utilisés pour gérer la vulnérabilité de la Banque face aux risques de taux d'intérêt et de change et autres risques et comprennent des instruments désignés aux fins de couverture. Les revenus et les frais ayant trait à ces instruments dérivés sont constatés sur la durée de la position connexe, principalement à titre de redressement du revenu d'intérêt net. Lorsque des instruments désignés aux fins de couverture ne sont plus efficaces, ils sont reclassés aux fins de négociation et évalués à la valeur du marché par la suite. Les gains et les pertes découlant des couvertures efficaces, ainsi que ceux découlant des contrats résiliés, sont reportés et amortis sur la durée restante des positions connexes. Les revenus à recevoir et les frais à payer ainsi que les gains et les pertes reportés sont portés aux postes Autres éléments d'actif et Autres engagements, selon le cas, au bilan consolidé. Lorsque la Banque gère ses risques à l'aide de contrats écrits d'option de vente ou de swaps sur défaillance, ces instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur et tout changement de la juste valeur est porté au poste Autres sous la rubrique Autres revenus, à l'état consolidé des revenus. Lorsque des instruments dérivés sont utilisés pour couvrir la volatilité des rémunérations à base d'actions, ces instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur et tout changement de la juste valeur est porté au poste Salaires et prestations au personnel à l'état consolidé des revenus.

Avantages sociaux futurs

La Banque offre des régimes de retraite et d'autres avantages sociaux aux employés admissibles au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où elle exerce ses activités. Les prestations de retraite sont établies en fonction du nombre d'années de service et, généralement, du salaire moyen des cinq dernières années de service. La Banque offre également des avantages sociaux, des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, qui comprennent des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance-vie et autres avantages sociaux.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi annuellement par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé. Pour les périodes au cours desquelles des paiements seraient nécessaires, les taux d'intérêt courants du marché servent à estimer la valeur actualisée des obligations au titre des prestations futures. En général, pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, les instruments de capitaux propres sont évalués selon une méthode en vertu de laquelle l'écart entre le

rendement réel et le rendement prévu des titres est pris en compte dans la valeur des actifs sur une période de trois ans. Les instruments à revenu fixe sont constatés à la valeur marchande. Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité jusqu'à l'admissibilité intégrale des salariés actifs à la date des modifications. Pour la plupart des régimes, l'excédent du gain actuel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. De plus, une provision pour moins-value est constituée pour tout excédent de la charge au titre des prestations payées d'avance sur les prestations futures prévues.

L'écart entre le total des montants constatés à titre de charges de retraite et le total des cotisations versées est inclus dans le poste Autres éléments d'actif du bilan consolidé. L'écart entre les charges au titre des prestations futures et les montants versés aux participants admissibles est inclus dans le poste Autres engagements du bilan consolidé.

Rémunération à base d'actions

L'ICCA a publié une nouvelle norme comptable préconisant l'utilisation d'une méthode axée sur la juste valeur pour comptabiliser certaines dispositions de rémunération à base d'actions. La Banque a adopté cette norme prospectivement, le 1^{er} novembre 2002, pour la totalité de ses régimes de rémunération à base d'actions. La transition à cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur les présents états financiers consolidés à la date de son adoption.

La Banque offre des régimes d'options d'achat d'actions ainsi que d'autres régimes de rémunération à base d'actions à certains employés admissibles et aux administrateurs qui ne sont pas des dirigeants. Ces régimes sont décrits en détail à la note 14.

Avant l'adoption de la nouvelle norme, la Banque n'a constaté aucune charge de rémunération au titre des options d'achat d'actions, car le prix de levée était fixé à un montant équivalent au cours de clôture le jour précédent l'octroi des options. Lorsque les options sont levées, le produit que la Banque reçoit est imputé au crédit des actions ordinaires au bilan consolidé.

A compter du 1^{er} novembre 2002, les octrois d'options d'achat d'actions aux employés sont assortis de droits à la plus-value d'actions (« composante DPV »), qui permettent aux employés soit d'exercer leur option pour recevoir des actions, soit d'exercer la composante DPV et, partant, recevoir la valeur intrinsèque de l'option d'achat d'actions en espèces. De plus, la composante DPV a été attribuée rétrospectivement, en décembre 2002, aux options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice 2002. Les options assorties de la composante DPV sont comptabilisées de la même manière que les autres régimes de rémunération à base d'actions de la Banque, tels qu'ils sont décrits ci-dessous. Lorsqu'un employé choisit d'exercer son option, annulant de ce fait la composante DPV, tant le prix de levée que la charge à payer sont imputés au crédit des actions ordinaires au bilan consolidé.

Depuis le 1^{er} novembre 2002, les nouveaux octrois d'options d'achat d'actions (qui ne sont pas assortis de la composante DPV) aux administrateurs qui ne sont pas des dirigeants sont imputés aux revenus au moyen d'une méthode axée sur la juste valeur (modèle de Black et Scholes) et constatés dans les autres frais autres que d'intérêts, avec un crédit correspondant dans le surplus d'apport au bilan consolidé.

Les variations des obligations de la Banque en vertu d'autres régimes de rémunération à base d'actions, qui découlent de fluctuations du cours des actions ordinaires de la Banque sous-tendant ces régimes de rémunération (y compris les options d'achat d'actions assorties de la composante DPV), sont constatées dans le poste Salaires et prestations au personnel, à l'état consolidé des revenus, avec une charge correspondante dans le poste Autres engagements du bilan consolidé.

2. Changements comptables futurs

Opérations de couverture

L'ICCA a publié une note d'orientation comptable concernant les relations de couverture. Cette note entrera en vigueur pour la Banque le 1^{er} novembre 2003. Elle établit certaines conditions d'admissibilité à l'utilisation de la comptabilité de couverture, lesquelles sont plus rigoureuses et moins informelles que les normes actuelles. Après le 1^{er} novembre 2003, les instruments dérivés non négociés et non admissibles à la comptabilité de couverture seront comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé, et les variations de leur juste valeur seront constatées dans l'état consolidé des revenus. La Banque a réévalué ses relations de couverture en date du 1^{er} novembre 2003 et, par suite de la comptabilisation provisoire, à leur juste valeur, des instruments dérivés non admissibles, les actifs et les passifs inscrits dans le bilan consolidé augmenteront de 705 millions de dollars et de 749 millions de dollars, respectivement. En outre, la perte nette non réalisée correspondante de 44 millions de dollars sera reportée dans les Autres éléments d'actif au bilan consolidé, et constatée dans l'état consolidé des revenus dans la mesure où les éléments couverts à l'origine ont une incidence sur le revenu net.

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

En juin 2003, l'ICCA a publié une nouvelle note d'orientation comptable qui prévoit la consolidation des EDDV par leur principal bénéficiaire. Une EDDV est une entité a) où la participation à risque ne suffit pas pour permettre à l'entité de financer ses activités sans l'appui subordonné de tiers et (ou) à laquelle il manque certaines caractéristiques essentielles d'une participation majoritaire, et b) qui ne répond pas aux critères d'exemption établis. Le principal bénéficiaire s'entend de l'entreprise qui absorbera ou recevra la majorité des pertes prévues ou du rendement résiduel prévu de l'EDDV, ou les deux. Cette note d'orientation entrera en vigueur pour les états financiers intermédiaires de la Banque à compter du 1^{er} novembre 2004.

Voici un résumé, par catégorie d'EDDV, de l'incidence qu'aurait la nouvelle note d'orientation sur les états financiers, selon les estimations actuelles. Les délibérations des normalisateurs comptables se poursuivent quant aux questions relatives à la mise en oeuvre de cette note d'orientation. Comme cette dernière peut faire l'objet de modifications en ce qui concerne son application, son incidence estimative, dont il est question ci-après, peut aussi changer.

Fonds communs de placement

La Banque parraine un certain nombre de sociétés d'investissement à capital variable, dont l'actif totalisait 15,4 milliards de dollars au 31 octobre 2003. À titre de commanditaire, la Banque gère et administre activement ces fonds contre honoraires. Les fonds sont considérés comme des EDDV en vertu de la nouvelle note d'orientation en comptabilité, étant donné le rapport disproportionné entre le contrôle de leur actif et les droits des investisseurs aux produits et aux pertes de placement. En raison des honoraires qu'elle facture, la Banque sera vraisemblablement considérée, selon la nouvelle note d'orientation, comme étant le principal bénéficiaire des fonds communs de placement dont le rendement se caractérise par une faible volatilité (par ex., les fonds du marché monétaire). Aussi la Banque pourrait-elle être amenée à consolider à peu près 11 milliards de dollars en éléments d'actif et de passif. Aux États-Unis, un exposé-sondage sur les EDDV propose d'exclure les fiducies de fonds commun de placement de l'application de la norme comptable américaine visant les EDDV. On prévoit que cet exposé-sondage sera publié sous forme finale avant la fin de décembre 2003, date à laquelle les normalisateurs canadiens envisageront probablement d'apporter des modifications semblables à leur note d'orientation. Dans tous les cas, le droit de la Banque à l'actif sous-jacent des fonds et son exposition maximale sont limités à sa mise de fonds initiale de 22 millions de dollars.

Fiducies personnelles et corporatives

La Banque propose des services fiduciaires et successoraux pour l'administration de biens pour le compte de bénéficiaires précis. Les structures

de fiducie utilisées sont considérées, en vertu de la nouvelle note d'orientation en comptabilité, comme des EDDV pour les mêmes motifs que les fonds communs de placement ci-dessus. En raison des honoraires facturés, la Banque sera vraisemblablement considérée, selon la nouvelle note d'orientation, comme étant le principal bénéficiaire des structures fiduciaires qui affichent une faible volatilité sur le plan du rendement des placements et qui comptent plusieurs bénéficiaires non liés. Étant donné la nature unique des milliers de fiducies administrées par la Banque, il n'est actuellement pas praticable de déterminer les fiducies dont la Banque pourrait être considérée comme étant le principal bénéficiaire selon la nouvelle note d'orientation. Cependant, la Banque ne s'attend pas à être le principal bénéficiaire lorsqu'elle agit uniquement à titre de dépositaire. La consolidation de toutes les fiducies non dépositaires administrées par la Banque ferait grimper de 10 milliards de dollars le total de l'actif et du passif. Comme dans le cas des fonds communs de placement, l'exposé-sondage américain sur les EDDV propose d'exclure ces fiducies de l'application de la norme comptable américaine visant les EDDV. Cet exposé-sondage devrait être publié sous forme finale avant la fin de décembre 2003, date à laquelle les normalisateurs canadiens envisageront probablement d'apporter des modifications semblables à leur note d'orientation. Dans tous les cas, la Banque ne court aucun risque de perte sur ces biens, car elle n'en garantit pas le rendement, et elle n'y a aucun droit sauf en ce qui concerne la perception d'honoraires et le recouvrement des frais.

Instruments de titrisation

La Banque administre trois programmes de fonds multicédants de papier commercial. Ces programmes font appel à l'achat d'actifs à des tiers, par des fonds multicédants, au moyen de l'émission de papier commercial adossé à des crédits mobiliers (totalisant 7,3 milliards de dollars au 31 octobre 2003). Les vendeurs continuent de gérer les actifs et d'absorber les premières pertes au titre de leur portion du programme. La Banque ne détient aucun droit à ces actifs, mais elle gère le programme de vente de papier commercial et fournit aux fonds multicédants des liquidités de dernier recours et des facilités d'amélioration partielle du crédit. L'exposition maximale de la Banque en vertu de ces programmes s'élève à 0,8 milliard de dollars au 31 octobre 2003. La Banque s'emploie à restructurer ses programmes afin de ne pas avoir à consolider ces fonds, lorsque la note d'orientation sera en vigueur.

La Banque a historiquement titrisé des parties de ses portefeuilles de cartes de crédit et d'hypothèques (voir la note 4b)). Elle ne s'attend pas à consolider les instruments de titrisation, car ils sont exemptés de la nouvelle note d'orientation.

Titres fiduciaires de la Banque Scotia

La Banque a émis pour 2,0 milliards de dollars de capital de catégorie 1 novateur en faisant appel à deux structures fiduciaires, soit Fiducie de Capital Scotia et Fiducie de Capital Banque Scotia (voir la note 11). Ces structures sont considérées comme des EDDV selon la nouvelle note d'orientation en comptabilité. Cependant, la Banque n'est vraisemblablement pas le principal bénéficiaire de la Fiducie de Capital Banque Scotia. Par conséquent, elle déconsoliderait un montant de 1,5 milliard de dollars de sa participation minoritaire dans ses filiales et inscrirait ce montant au bilan consolidé à titre de passif-dépôts. Ce changement n'aura pas d'incidence sur les ratios de capital de la Banque, le surintendant ayant a confirmé que les titres déjà émis en vertu de ces structures fiduciaires continueront de faire partie du capital de catégorie 1 admissible.

Autres

La Banque participe avec d'autres entités ou à d'autres structures – instruments de placement, titres de créance assortis d'une garantie, régimes d'actionnariat des employés et baux synthétiques, par exemple – totalisant environ 5 milliards de dollars et qui pourraient être considérées comme des EDDV. La Banque continue d'évaluer l'incidence de la nouvelle note d'orientation sur ces structures, mais elle ne s'attend pas à ce qu'elle soit substantielle en ce qui concerne les états financiers.

3. Valeurs mobilières

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Période à courir jusqu'à l'échéance					2003	2002
	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance déterminée	Valeur comptable	Valeur comptable
Valeurs détenues aux fins de placement							
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	1 783 \$	140 \$	375 \$	364 \$	– \$	2 662 \$	3 617 \$
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	299	34	100	41	–	474	355
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	1 104	71	728	512	–	2 415	1 590
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	648	508	2 373	1 792	–	5 321	5 203
Obligations de pays désignés à marché naissant ¹⁾	–	–	37	679	–	716	1 146
Autres titres d'emprunt	517	878	2 791	1 197	–	5 383	5 655
Actions privilégiées	–	–	–	–	875 ²⁾	875	1 125
Actions ordinaires	–	–	–	–	2 265	2 265	2 712
Sociétés associées	1	11	–	–	140 ³⁾	152	163
Titres substituts de prêts	–	4	26	–	–	30	36
Total	4 352	1 646	6 430	4 585	3 280	20 293	21 602
Valeurs détenues aux fins de négociation⁴⁾:							
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	396	2 850	2 400	2 618	–	8 264	7 645
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	325	134	1 267	1 935	–	3 661	2 739
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	23	–	57	1 977	–	2 057	263
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	912	1 280	2 601	195	–	4 988	2 528
Actions ordinaires	–	–	–	–	17 252	17 252	14 987
Autres	2 087	610	2 477	1 033	470	6 677	6 430
Total	3 743	4 874	8 802	7 758	17 722	42 899	34 592
Total des valeurs mobilières	8 095 \$	6 520 \$	15 232 \$	12 343 \$	21 002 \$	63 192 \$	56 194 \$
Total par devise (en monnaie canadienne)							
Dollar canadien	4 291 \$	3 659 \$	5 240 \$	5 706 \$	17 765 \$	36 661 \$	32 499 \$
Dollar américain	1 537	741	4 945	5 486	2 923	15 632	14 039
Autres devises	2 267	2 120	5 047	1 151	314	10 899	9 656
Total des valeurs mobilières	8 095 \$	6 520 \$	15 232 \$	12 343 \$	21 002 \$	63 192 \$	56 194 \$

1) Représentent des obligations restructurées de pays désignés à marché naissant, déduction faite d'une provision pour risque-pays de 363 \$ (418 \$ en 2002). Voir la note 5.

2) Bien que ces titres n'aient pas d'échéance déterminée, la Banque dispose, pour la plupart d'entre eux, de diverses modalités d'encaissement ou de cession par anticipation.

3) Les actions de sociétés associées, qui ne comportent pas d'échéance déterminée, ont été classées sous la colonne « Sans échéance déterminée ».

4) Les valeurs détenues aux fins de négociation sont comptabilisées à la valeur marchande.

Voici la composition des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs détenues aux fins de placement :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003				2002			
	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative
Au 31 octobre (en millions de dollars)								
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	2 662 \$	29 \$	– \$	2 691 \$	3 617 \$	17 \$	– \$	3 634 \$
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	474	4	–	478	355	8	–	363
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	2 415	5	3	2 417	1 590	31	–	1 621
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	5 321	468	38	5 751	5 203	389	33	5 559
Obligations de pays désignés à marché naissant	716	314	–	1 030	1 146	172	–	1 318
Autres titres d'emprunt	5 383	126	24	5 485	5 655	97	124	5 628
Actions privilégiées	875	34	22	887	1 125	15	55	1 085
Actions ordinaires	2 265	232	244	2 253	2 712	209	269	2 652
Sociétés associées	152	–	–	152	163	–	–	163
Titres substituts de prêts	30	–	–	30	36	–	–	36
Total des valeurs détenues aux fins de placement	20 293 \$	1 212 \$	331 \$	21 174 \$	21 602 \$	938 \$	481 \$	22 059 \$

Les gains nets non réalisés sur les valeurs détenues aux fins de placement totalisant 881 millions de dollars (457 millions de dollars en 2002) sont passés à un gain net non réalisés de 703 millions de dollars (perte nette

non réalisée de 25 millions de dollars en 2002) lorsqu'on tient compte de la juste valeur nette des instruments dérivés et des autres montants visés par les opérations de couverture qui sont associés à ces valeurs.

Voici une analyse des gains et des pertes réalisés sur la vente de valeurs détenues aux fins de placement :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

	2003	2002	2001
Gains réalisés	492 \$	1 031 \$	589 \$
Pertes réalisées et réduction de valeur pour dépréciation	333	852	372
Gain net sur les valeurs détenues aux fins de placement	159 \$	179 \$	217 \$

4. Prêts

a) Prêts en cours

Les prêts de la Banque, déduction faite des revenus non gagnés et de la provision pour créances irrécouvrables à l'égard des prêts, s'établissent comme suit¹⁾ :

Au 31 octobre (en millions de dollars)

Canada :

	2003	2002
Prêts hypothécaires à l'habitation	57 410 \$	52 167 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	22 175	18 944
Prêts aux entreprises et administrations publiques	22 287	22 349
Valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente	9 693	10 735
	111 565	104 195

États-Unis :

	2003	2002
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	14 814	21 874
Valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente	9 715	15 678
	24 529	37 552

À l'étranger :

	2003	2002
Crédit de détail	8 292	8 481
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	27 258	33 024
Valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente	3 240	5 849
	38 790	47 354
	174 884	189 101
	3 217	3 430
	171 667 \$	185 671 \$

Moins : provision pour créances irrécouvrables

Total²⁾

- 1) La ventilation par secteur des actifs se fonde sur le lieu d'origine du risque ultime des actifs sous-jacents.
- 2) Les prêts libellés en dollars US totalisent 40 770 \$ (56 665 \$ en 2002) et les prêts libellés en d'autres devises s'élèvent à 23 155 \$ (29 511 \$ en 2002).

b) Cession d'éléments d'actif prêts par titrisation

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a titrisé des prêts hypothécaires s'élevant à 2 467 millions de dollars (2 272 millions de dollars en 2002; 301 millions de dollars en 2001 ¹⁾), ce qui a donné lieu à la constatation d'un gain net sur cession de 49 millions de dollars (34 millions de dollars en 2002; 6 millions de dollars en 2001 ¹⁾). La juste valeur des intérêts conservés par la Banque, soit ses droits sur les flux monétaires futurs, se chiffrait à 89 millions de dollars (80 millions de dollars en 2002; 12 millions de dollars en 2001 ¹⁾) à la date de la cession. La Banque a conservé ses responsabilités de gestion, ce qui a donné lieu à

la constatation d'un passif de 16 millions de dollars (15 millions de dollars en 2002; 2 millions de dollars en 2001 ¹⁾). La moyenne pondérée des principales hypothèses utilisées dans la mesure de la juste valeur aux dates des opérations de titrisation correspondait à un taux de remboursement par anticipation de 14,3 % (13,3 % en 2002; 16,0 % en 2001 ¹⁾), à une marge excédentaire de 1,4 % (1,4 % en 2002; 1,7 % en 2001 ¹⁾) et à un taux d'actualisation de 4,3 % (4,9 % en 2002; 4,9 % en 2001 ¹⁾). La Banque ne prévoit subir aucune perte sur créance, car les prêts hypothécaires sont assurés.

Les flux de trésorerie provenant de la titrisation de prêts hypothécaires se résument comme suit :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Rentrées de fonds liées aux éléments suivants :

	2003	2002	2001 ⁽¹⁾
Produit des prêts hypothécaires titrisés	2 443 \$	2 241 \$	297 \$
Honoraires de gestion	8	3	–
Intérêts conservés	30	15	–

- 1) Postérieurement au changement de convention comptable survenu durant l'exercice 2001 (voir la note 1).

Les principales hypothèses utilisées dans la mesure de la juste valeur des intérêts conservés dans les prêts hypothécaires titrisés depuis le changement de convention comptable au cours de l'exercice 2001, tel qu'il en est fait mention à la note 1, et la sensibilité de la juste valeur actuelle des intérêts conservés à des changements défavorables de 10 % et 20 % dans les hypothèses se présentent comme suit :

	2003	2002
Au 31 octobre (en millions de dollars)		
Valeur comptable des intérêts conservés (en dollars)	150	87
Juste valeur des intérêts conservés (en dollars)	150	88
Durée moyenne pondérée (en années)	4	5
Taux de remboursement par anticipation (en pourcentage)	13,8	13,3
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	(3)	(1)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	(5)	(3)
Taux d'actualisation annuel des flux de trésorerie résiduels (en pourcentage)	2,8 – 4,3	3,4 – 5,8
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	(1)	(1)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	(2)	(2)
Marge excédentaire (en pourcentage)	1,4	1,4
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	(14)	(8)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	(27)	(16)

Les mesures de sensibilité présentées ci-dessus sont hypothétiques et doivent être utilisées avec prudence. Les autres sensibilités estimatives ne peuvent pas s'extrapoler par rapport à celles qui sont présentées ci-dessus parce que la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'est pas linéaire. En outre, une variation

dans une hypothèse particulière et l'incidence sur la juste valeur des intérêts conservés sont calculées sans changement dans les autres hypothèses; cependant, ces facteurs ne sont pas indépendants, ce qui peut amplifier ou amortir l'incidence réelle des sensibilités.

L'information sur le total des éléments d'actif prêts titrisés se résume comme suit :

(en millions de dollars)	2003			2002			2001		
	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre
Prêts hypothécaires	5 248 \$	– \$	– \$	3 829 \$	– \$	– \$	2 775 \$	– \$	– \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	2 417	12	16	3 376	20	23	4 311	32	37
Prêts aux entreprises	–	–	–	–	–	–	3 287	70	7
Total	7 665 \$	12 \$	16 \$	7 205 \$	20 \$	23 \$	10 373 \$	102 \$	44 \$

5. Prêts douteux et provision pour créances irrécouvrables

a) Prêts douteux

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Montant brut ^{1) 2)}	Provisions spécifiques ^{1) 3)}	Provision pour risque-pays	2003	2002
				Montant net	Montant Net
Par type de prêt :					
Prêts hypothécaires à l'habitation	388 \$	(156) \$	– \$	232 \$	285 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	369	(280)	–	89	117
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	2 505 ⁴⁾	(1 283)	(21)	1 201	1 693
Total	3 262^{5) 6)} \$	(1 719) \$	(21) \$	1 522 \$	2 095 \$
Par pays :					
Canada				241 \$	279 \$
États-Unis				650	1 225
À l'étranger				631	591
Total				1 522 \$	2 095 \$

- 1) Au 31 octobre 2003, les autres éléments d'actif englobait des biens saisis destinés à la vente de 87 \$. Au 31 octobre 2002, des biens saisis de 120 \$ ont été constatés dans le montant brut des prêts douteux, de même qu'une provision spécifique de 45 \$.
- 2) Le montant brut des prêts douteux libellés en dollars US totalisait 1 555 \$ (2 394 \$ en 2002) et le montant brut des prêts douteux libellés en d'autres devises s'élevait à 1 080 \$ (1 059 \$ en 2002).
- 3) La provision spécifique pour les prêts douteux évalués sur une base individuelle s'élevait à 1 290 \$ (1 422 \$ en 2002).
- 4) Comprend des prêts à des pays désignés à marché naissant de 21 \$ (25 \$ en 2002) qui sont entièrement couverts par la provision pour risque-pays.
- 5) Les prêts douteux non couverts par une provision pour créances irrécouvrables à l'égard des prêts aux particuliers totalisaient 154 \$ (479 \$ en 2002).
- 6) Le solde moyen du montant brut des prêts douteux totalisait 3 848 \$ (4 723 \$ en 2002).

b) Provision pour créances irrécouvrables

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Provisions spécifiques	Provision pour risque-pays ¹⁾	Provision générale	2003	2002	2001
				2003	2002	2001
Solde au début de l'exercice	1 892 \$	481 \$	1 475 \$	3 848 \$	4 697 \$	3 306 \$
Acquisition de filiales	–	–	–	–	–	919
Radiations ²⁾	(927)	(21)	–	(948)	(2 403)	(1 173)
Recouvrements	164	–	–	164	169	123
Provision pour créances irrécouvrables	893	–	–	893	2 029	1 425
Cessions des activités de Scotiabank Quilmes (y compris le change y afférent)	–	–	–	–	(504)	–
Autres, y compris le redressement de change	(303)	(74)	–	(377)	(140)	97
Solde à la fin de l'exercice	1 719 \$	386 \$	1 475 \$	3 580 \$	3 848 \$	4 697 \$

1) Comprend une somme de 363 \$ (418 \$ en 2002; 461 \$ en 2001) qui a été déduite des valeurs mobilières.

2) Les radiations de prêts restructurés au cours de l'exercice étaient de 40 \$ (néant en 2002; 4 \$ en 2001).

6. Terrains, bâtiments et matériel

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Coût	Amortissement cumulé	2003	2002
			Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	241 \$	– \$	241 \$	264 \$
Bâtiments	1 414	358	1 056	1 103
Matériel	2 337	1 882	455	522
Améliorations locatives	651	459	192	212
Total	4 643 \$	2 699 \$	1 944 \$	2 101 \$

L'amortissement à l'égard des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives ci-dessus s'élève à 208 millions de dollars (243 millions de dollars en 2002; 243 millions de dollars en 2001).

7. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Le 1^{er} novembre 2001, la Banque a adopté rétroactivement la nouvelle norme comptable concernant les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels publiée par l'ICCA, sans retraitement des états financiers des exercices antérieurs. Auparavant, la Banque amortissait l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels sur leur durée de vie utile, et les périodes d'amortissement n'excédaient pas 20 ans. De plus, la Banque évaluait régulièrement l'écart d'acquisition afin de déceler toute perte de valeur permanente en examinant le rendement de l'entreprise connexe, en tenant compte des risques associés.

Au terme de son test de dépréciation transitoire de l'écart d'acquisition, la Banque a constaté que la fraction non amortie de l'écart d'acquisition de 76 millions de dollars relatif à Scotiabank Quilmes au 1^{er} novembre 2001 avait subi une perte de valeur en vertu de la nouvelle méthode fondée sur la juste valeur. Ce montant a été porté au

débit du solde d'ouverture des bénéfices non répartis et une réduction correspondante de l'écart d'acquisition a été inscrite au bilan consolidé.

La Banque a établi qu'en dehors de l'écart d'acquisition, aucun autre actif incorporel n'avait une durée de vie utile indéfinie et, en conséquence, elle continue à amortir ces actifs incorporels selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, n'excédant pas 20 ans.

Pour les exercices 2003 et 2002, aucun amortissement de l'écart d'acquisition n'a été constaté. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2001, l'amortissement de l'écart d'acquisition s'est chiffré à 24 millions de dollars. Sans cet amortissement en 2001, le revenu par action, de base et dilué, aurait augmenté de 0,05 \$ et le revenu net aurait été de 2 193 millions de dollars.

Écart d'acquisition

Les variations de la valeur comptable de l'écart d'acquisition par unité d'exploitation principale sont les suivantes :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	2003	2002	2001
Solde au début de l'exercice	118 \$	164 \$	17 \$	299 \$	400 \$	297 \$
Effet cumulatif de l'adoption d'une nouvelle norme comptable	—	—	—	—	(76)	—
Acquisitions	118	164	17	299	324	297
Amortissement	—	76	—	76	28	148
Ajustement de l'écart d'acquisition	—	—	—	—	—	(24)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères et autres	—	(95) ¹⁾	—	(95)	(37) ¹⁾	—
Solde à la fin de l'exercice	(3)	(3)	(4)	(10)	(16)	(21)
	115 \$	142 \$	13 \$	270 \$	299 \$	400 \$

Actifs incorporels

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé	2003 montant Net	2002 montant Net	2001 montant Net
Actifs incorporels	419 ¹⁾ \$	135 \$	284 \$	305 \$	334 \$

Les actifs incorporels se composent principalement de dépôts de base incorporels. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, la dotation aux amortissements totalisait 29 millions de dollars (28 millions de dollars en 2002; 28 millions de dollars en 2001).

1) En 2003, la Banque a constaté des avantages fiscaux de 102 \$ (37 \$ en 2002), relativement à des reports prospectifs de pertes avant acquisition dont il n'avait pas été tenu compte dans l'équation du prix d'achat à la date d'acquisition. Ces avantages fiscaux ont d'abord été utilisés pour réduire l'écart d'acquisition de 95 \$ (37 \$ en 2002), ensuite pour réduire les actifs incorporels de 7 \$ (néant en 2002).

8. Autres éléments d'actif

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003	2002
Intérêts courus	1 668 \$	2 119 \$
Débiteurs	1 331	1 283
Actifs d'impôts futurs (note 15)	982	797
Autres	1 854	3 118
Total	5 835 \$	7 317 \$

9. Dépôts¹⁾

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme fixe	2003	2002
Canada :					
Particuliers	2 321 \$	19 628 \$	42 173 \$	64 122 \$	61 387 \$
Entreprises et administrations publiques	12 612	8 003	32 172	52 787	43 480
Banques	57	–	451	508	427
	14 990	27 631	74 796	117 417	105 294
États-Unis :					
Particuliers	7	197	854	1 058	1 087
Entreprises et administrations publiques	218	37	14 852	15 107	18 417
Banques	14	46	1 233	1 293	2 821
	239	280	16 939	17 458	22 325
À l'étranger :					
Particuliers	514	5 015	5 722	11 251	13 084
Entreprises et administrations publiques	2 162	3 103	20 382	25 647	31 933
Banques	277	232	20 390	20 899	22 982
	2 953	8 350	46 494	57 797	67 999
Total²⁾	18 182 \$	36 261 \$	138 229 \$	192 672 \$	195 618 \$

1) La répartition géographique des dépôts est fondée sur le lieu de résidence du déposant.

2) Les dépôts libellés en dollars US totalisent 53 556 \$ (68 058 \$ en 2002) et les dépôts libellés dans d'autres devises se chiffrent à 33 059 \$ (33 881 \$ en 2002).

10. Autres engagements

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003	2002
Intérêts courus	2 241 \$	2 227 \$
Créditeurs et frais à payer	2 581	2 571
Revenus reportés	496	494
Engagements de filiales autres que des dépôts	1 134	1 618
Certificats-or et certificats-argent	2 271	3 647
Passifs d'impôts futurs (note 15)	70	95
Chèques et autres éléments en circulation, montant net	476	1 075
Autres	4 876	3 951
Total	14 145 \$	15 678 \$

11. Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003	2002
Part des actionnaires sans contrôle dans le capital-actions ordinaire des filiales	326 \$	662 \$
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2000-1 émis par Fiducie de Capital Scotia (note 13-8)	500	500
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2002-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia (note 13-9)	750	750
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2003-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia (note 13-10)	750	–
Total	2 326 \$	1 912 \$

12. Débentures subordonnées

Ces débentures, qui représentent des obligations directes non garanties de la Banque, sont subordonnées aux créances des déposants et autres créanciers de la Banque. Celle-ci conclut, au besoin, des swaps de taux d'intérêt et de devises pour se protéger contre les risques afférents à ces débentures. Les débentures en cours s'établissent comme suit au 31 octobre :

Au 31 octobre (en millions de dollars)

Date d'échéance	Taux d'intérêt (%)	Modalités ¹⁾ (devises en millions)	2003	2002
Mars 2003	8,1	Échues le 24 mars 2003	– \$	116 \$
Mai 2003	6,875	250 \$ US, échues le 1 ^{er} mai 2003	–	389
Avril 2008	5,4	Rachetées le 1 ^{er} avril 2003	–	600
Septembre 2008	6,25	250 \$ US	330	389
Février 2011	7,4	Rachetables en tout temps. Après le 8 février 2006, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	300	300
Juillet 2012	6,25	Rachetables en tout temps. Après le 16 juillet 2007, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	500	500
Juillet 2013	5,65	Rachetables en tout temps. Après le 22 juillet 2008, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	425	425
Septembre 2013	8,3	Rachetables en tout temps	250	250
Mai 2014	5,75	Rachetables en tout temps. Après le 12 mai 2009, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal aux taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	325	325
Juin 2025	8,9	Rachetables en tout temps	250	250
Août 2085	Variable	214 \$ US portant intérêt à un taux variable égal au taux offert sur les dépôts de six mois en eurodollars majoré de 0,125 %. Rachetables à toute date de paiement d'intérêt	281	334
			2 661 \$	3 878 \$

Les échéances globales des débentures sont les suivantes (en millions de dollars) :

Moins de 1 an	– \$
Entre 1 an et 2 ans	–
Entre 2 et 3 ans	–
Entre 3 et 4 ans	–
Entre 4 et 5 ans	330
Entre 5 et 10 ans	1 475
Plus de 10 ans	856
	2 661 \$

1) Conformément aux dispositions de la ligne directrice du surintendant sur la suffisance des capitaux propres, tous les rachats sont assujettis à l'approbation des autorités de réglementation.

13. Capital-actions

Autorisé :

Un nombre illimité d'actions privilégiées et d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et entièrement libéré :

Au 31 octobre	2003		2002		2001	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions privilégiées :						
Série 6 ¹⁾	–	– \$	–	– \$	12 000 000	300 \$
Série 7 ²⁾	–	–	–	–	8 000 000	200
Série 8 ³⁾	–	–	9 000 000	225	9 000 000	225
Série 9 ⁴⁾	–	–	10 000 000	250	10 000 000	250
Série 11 ⁵⁾	9 992 900	250	9 992 900	250	9 992 900	250
Série 12 ⁶⁾	12 000 000	300	12 000 000	300	12 000 000	300
Total émis par la Banque	21 992 900	550	40 992 900	1 025	60 992 900	1 525
Émises par la Société de placement hypothécaire Scotia ⁷⁾	250 000	250	250 000	250	250 000	250
Total des actions privilégiées ^{8) 9) 10)}	22 242 900	800 \$	41 242 900	1 275 \$	61 242 900	1 775 \$
Actions ordinaires :						
En circulation au début de l'exercice	504 121 900	3 002 \$	503 795 469	2 920 \$	497 964 733	2 765 \$
Émises en vertu du Régime de dividendes et d'achat d'actions ¹¹⁾	71 700	4	84 577	4	1 086 522	47
Émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions (note 14)	5 306 386	159	3 550 454	97	4 744 214	108
Rachat aux fins d'annulation ¹²⁾	(4 147 100)	(25)	(3 308 600)	(19)	–	–
En circulation à la fin de l'exercice	505 352 886	3 140 \$	504 121 900	3 002 \$	503 795 469	2 920 \$
Total du capital – actions		3 940 \$		4 277 \$		4 695 \$

- 1) Les actions privilégiées de série 6 à dividende non cumulatif ont été rachetées le 29 octobre 2002. Ces actions comportaient un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,446875 \$ par action. Ces actions ont été rachetées à leur valeur nominale, de 25,00 \$ par action.
- 2) Les actions privilégiées de série 7 à dividende non cumulatif ont été rachetées le 29 juillet 2002. Ces actions donnaient droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,44375 \$ par action. Ces actions ont été rachetées à un prix de 26,00 \$ par action, prix qui comprend une prime de 1,00 \$ par action.
- 3) Les actions privilégiées de série 8 à dividende non cumulatif ont été rachetées le 29 janvier 2003. Ces actions donnaient droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,4375 \$ par action. Ces actions ont été rachetées à un prix de 26,00 \$ par action, prix qui comprend une prime de 1,00 \$ par action.
- 4) Les actions privilégiées de série 9 à dividende non cumulatif ont été rachetées le 28 avril 2003. Ces actions donnaient droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,421875 \$ par action. Ces actions ont été rachetées à un prix de 26,00 \$ par action, prix qui comprend une prime de 1,00 \$ par action.
- 5) Les actions privilégiées de série 11 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende privilégié trimestriel en espèces non cumulatif de 0,375 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, la Banque pourra racheter les actions en totalité ou en partie à compter du 28 janvier 2004 moyennant un paiement en espèces ou l'émission d'un nombre variable d'actions ordinaires établi en fonction d'une moyenne du cours de actions ordinaires de la Banque établie aux alentours de la date de rachat. À compter du 27 juillet 2006, les actions privilégiées de série 11 pourront être converties au gré du porteur de parts en un nombre variable d'actions ordinaires calculé en fonction d'une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque établie aux alentours de la date de rachat; cette option est assujettie au droit de la Banque de la racheter contre espèces ou de trouver d'autres acquéreurs, avant la date de conversion.
- 6) Les actions privilégiées de série 12 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,328125 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 29 octobre 2013 à leur valeur nominale moyennant un paiement en espèces de

- 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date de rachat fixée alors.
- 7) La Société de placement hypothécaire Scotia, filiale en propriété exclusive de la Banque, a émis des actions privilégiées de catégorie A qui donnent droit à un dividende en espèces privilégié non cumulatif de 32,85 \$ par action, payable semestriellement, s'il est déclaré et au moment où il le sera. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de catégorie A pourront, à compter du 31 octobre 2007, être rachetées en totalité moyennant un paiement en espèces par la Société de placement hypothécaire Scotia ou, au gré de la Banque, être échangées contre un nombre variable d'actions ordinaires calculé en fonction d'une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque établie aux alentours de la date de rachat. À compter du 31 octobre 2007, les actions privilégiées de catégorie A seront échangeables au gré du porteur en un nombre variable d'actions ordinaires calculé en fonction d'une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque, avant la date de l'échange, de racheter au comptant ces actions ou de trouver d'autres acheteurs pour celles-ci. Dans certaines circonstances, les actions privilégiées de catégorie A de la Société de placement hypothécaire Scotia seront échangées d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série Z à dividende non cumulatif de la Banque, lesquelles seront assorties du même taux de dividende et de modalités de rachat similaires.
- 8) Le 4 avril 2000, Fiducie de Capital Scotia, fiducie d'investissement à capital fixe en propriété exclusive de la Banque, a émis 500 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – 2000-1 (« TFB Scotia »). Chaque TFB Scotia donne droit à un dividende semestriel en espèces fixe non cumulatif de 36,55 \$ par TFB Scotia. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 juin 2005 si certains changements sont apportés à l'impôt sur le capital ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2005, au gré de Fiducie de Capital Scotia. À compter du 30 juin 2011, les TFB Scotia pourront être échangés, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque, sous réserve du droit de la Banque, avant la date de l'échange, de racheter ces titres au comptant ou de trouver d'autres acheteurs pour ceux-ci. Le taux de dividende de ces actions privilégiées de série

- Y à dividende non cumulatif serait équivalent au taux des distributions en espèces des TFB Scotia. Dans certaines circonstances, les TFB Scotia seront échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque. Se reporter à la note 11, Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales.
- 9) Le 30 avril 2002, Fiducie de Capital Banque Scotia, fiducie d'investissement à capital variable en propriété exclusive de la Banque, a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2002-1. Ces titres donnent droit à un dividende en espèces fixe non cumulatif de 33,13 \$ par titre, payable semestriellement. Le premier paiement de dividende a été effectué le 30 juin 2002 et s'élevait à 11,07 \$.
- Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 juin 2007 si certains changements sont apportés à l'impôt sur le capital ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2007, au gré de Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série W à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série W donneront droit à un dividende en espèces semestriel de 0,53125 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions. Dans certaines circonstances, ces titres seront échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série X à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série X donneront droit à un dividende non cumulatif en espèces semestriel de 0,70 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions. Voir la note 11, Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales.
- 10) Le 13 février 2003, Fiducie de Capital Banque Scotia a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2003-1. Ces titres donnent droit à un dividende en espèces fixe non cumulatif de 31,41 \$ par titre, payable semestriellement. Le premier paiement de dividendes, versé le 30 juin 2003, s'élevait à 23,58 \$. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 juin 2008 si certains changements sont apportés à l'impôt sur le capital ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2008, au gré de Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série U à dividende non cumulatif de la Banque. Les

14. Rémunération à base d'actions

a) Régimes d'options d'achat d'actions

Aux termes du Régime d'options d'achat d'actions à l'intention des employés, des options visant l'achat d'actions ordinaires peuvent être octroyées à certains employés. Le prix de levée ne doit pas être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto le dernier jour de bourse précédant la date de l'octroi. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés en 2003 sont également assorties de droits à la plus-value des actions (« composante DPV »), qui permettent aux employés soit d'exercer leur option pour recevoir des actions, soit d'exercer la composante DPV et, partant, recevoir la valeur intrinsèque de l'option d'achat d'actions en espèces. De plus, la composante DPV a été attribuée rétroactivement, en décembre 2002, aux options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice 2002. Toutes les autres modalités afférentes aux options d'achat d'actions de 2002 sont restées inchangées. Comme les options d'achat d'actions de 2002 étaient hors-jeu au moment de l'attribution, elles n'ont eu aucune incidence sur la charge de rémunération à base d'actions de la Banque à la date de l'attribution rétroactive de la composante DPV.

Les droits à ces options s'acquièrent graduellement sur une période de quatre ans et celles-ci peuvent être levées au plus tard 10 ans après la date d'octroi. Ces options expirent entre le 3 juin 2004 et le 3 avril 2013. Au total, 49 millions d'actions ont été réservées pour émission aux termes de ce régime, dont 20,5 millions d'actions ont été émises à la levée d'options, 23,7 millions d'actions ont été réservées relativement aux options en cours, ce qui laisse 4,8 millions d'actions disponibles pour émission à titre d'options.

En 2001, a été approuvé un nouveau régime d'options d'achat d'actions

actions de série U donneront droit à un dividende en espèces semestriel de 0,50 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions. Dans certaines circonstances, les titres seront échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série V à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série V donneront droit à un dividende non cumulatif en espèces semestriel de 0,61250 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions. Voir la note 11, Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales.

- 11) Au 31 octobre 2003, un total de 11 233 339 actions ordinaires étaient réservées pour émission future aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires.
- 12) En janvier 2003, dans le cadre d'une offre publique de rachat ordinaire, la Banque a fait part de son intention de souscrire jusqu'à 25 millions d'actions ordinaires au cours de la période de douze mois se terminant le 5 janvier 2004. Durant l'exercice terminé le 31 octobre 2003, 4,1 millions d'actions ont été souscrites à un prix moyen de 54,63 \$. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2002, 3,3 millions d'actions ont été souscrites à un prix moyen de 49,90 \$ dans le cadre d'une offre publique de rachat effectuée dans le cours normal des activités.

Restrictions sur le paiement de dividendes

Aux termes de la *Loi sur les banques*, il est interdit à la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées si une telle déclaration devait la placer en contravention des dispositions concernant la suffisance des capitaux propres, les liquidités ou toute autre directive de réglementation émanant de la *Loi sur les banques*. De plus, les dividendes ne pourront être versés sur les actions ordinaires que si tous les dividendes auxquels les porteurs d'actions privilégiées ont droit sont payés ou s'il y a suffisamment de fonds réservés à cette fin.

Dans le cas où les dividendes en espèces applicables sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia ne sont pas versés à une date régulière, la Banque s'est engagée à ne pas déclarer de dividendes d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ordinaires. Dans le même ordre d'idées, si la Banque ne déclare pas régulièrement des dividendes d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ordinaires directement émises et en circulation, aucun dividende en espèces ne sera versé sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia.

À l'heure actuelle, ces restrictions n'ont pas d'incidence sur le paiement des dividendes sur les actions ordinaires ou les actions privilégiées.

à l'intention des administrateurs. Au total, 400 000 actions ordinaires ont été réservées pour émission aux termes de ce régime à des qui ne sont pas des employés de la Banque. Au cours de l'exercice écoulé, la Banque a octroyé 38 000 options à des administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. Comme ces options peuvent être levées en totalité à la date de l'octroi, leur juste valeur de 0,5 million de dollars a été passée intégralement en charges dans l'état consolidé des revenus, à la rubrique Autres frais autres que d'intérêts. Ces options viennent à échéance entre mars 2011 et décembre 2012. À l'heure actuelle, 141 000 options sont en cours (103 000 en 2002; 63 000 en 2001) à un prix de levée moyen pondéré de 45,87 \$ (44,79 \$ en 2002; 41,90 \$ en 2001). Au 31 octobre 2003, aucune option n'avait été levée. La Banque n'octroiera plus d'options à ces administrateurs.

b) Régimes d'actionnariat des employés

Les employés admissibles peuvent y cotiser jusqu'à concurrence d'un pourcentage déterminé de leur salaire ou d'un montant maximal, selon le moins élevé des deux, en vue de l'achat d'actions ordinaires de la Banque ou de dépôts auprès de la Banque. En général, la Banque verse de son côté la moitié des cotisations admissibles, qui ont été constatées dans le poste Salaires et prestations au personnel. En 2003, les cotisations de la Banque ont totalisé 24 millions de dollars (23 millions de dollars en 2002; 23 millions de dollars en 2001). Le fiduciaire des régimes utilise les cotisations pour acheter des actions ordinaires sur le marché libre et, par conséquent, l'appréciation ultérieure du cours des actions ne se traduit pas par une charge pour la Banque.

Voici un sommaire des activités intervenues dans le Régime d'options d'achat d'actions à l'intention des employés de la Banque :

	2003		2002		2001	
	Nombre d'options d'achat (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré
<u>Au 31 octobre</u>						
Non levées au début de l'exercice	27 113	35,25 \$	26 523	31,80 \$	25 321	27,51 \$
Octroyées	2 120	48,86	4 470	49,37	6 270	42,05
Levées	(5 307)	30,00	(3 550)	27,44	(4 744)	22,61
Confisquées/annulées	(205)	39,85	(330)	32,58	(324)	29,70
Exercice de la composante DPV	(21)	49,35	—	—	—	—
Non levées à la fin de l'exercice ¹⁾	23 700	37,59 \$	27 113	35,25 \$	26 523	31,80 \$
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	14 712	33,18 \$	13 775	30,24 \$	11 851	27,36 \$
Réservées pour octroi	4 840	—	6 734	—	10 875	—
<u>Au 31 octobre 2003</u>						
	Options non levées			Options pouvant être levées		
<u>Fourchette des prix de levée</u>	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Durée contractuelle moyenne pondérée résiduelle (en années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré	
13,25 \$ to 16,53 \$	1 031	2,35	16,04 \$	1 031	16,04 \$	
26,05 \$ to 35,10 \$	10 824	5,19	30,54 \$	9 876	30,75 \$	
42,05 \$ to 54,87 \$	11 845	7,88	45,90 \$	3 805	44,11 \$	
	23 700	6,41	37,59 \$	14 712	33,18 \$	

1) Comprend 6 375 348 options assorties des caractéristiques de la composante DPV.

c) Autres régimes de rémunération à base d'actions

Tous les autres régimes de rémunération à base d'actions se fondent sur des unités d'actions dont les valeurs correspondent au cours des actions ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto. Ces unités, à l'exception des droits à la plus-value des actions (DPV), cumulent des équivalents de dividendes sous la forme d'unités supplémentaires basées sur les dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque. Les variations de la valeur des unités découlant des fluctuations du prix des actions de la Banque ont une incidence sur la charge de rémunération à base d'actions de la Banque. Au moment de l'exercice, des paiements sont versés aux employés, la charge à payer étant réduite d'autant. En 2003, des charges totales de 119 millions de dollars (24 millions de dollars en 2002; 18 millions de dollars en 2001) ont été constatées au poste Salaires et prestations au personnel, déduction faite d'un gain (d'une perte) de couverture de 113 millions de dollars ((7) millions de dollars en 2002; néant en 2001) et d'autres éléments, à l'état consolidé des revenus. Voici une description de ces régimes :

Droits à la plus-value des actions (DPV)

Les DPV englobent la composante DPV, décrite ci-dessus, de même que les DPV autonomes qui sont octroyés en lieu et place d'options d'achat d'actions à certains employés résidant dans des pays dont les lois empêchent la Banque d'émettre des actions. Les DPV sont assortis de modalités d'acquisition et d'exercice semblables à celles des options d'achat d'actions à l'intention des employés. Le coût des DPV est constaté en fonction de l'acquisition progressive des droits. Lorsqu'un DPV est exercé, la Banque verse au comptant le montant qui correspond à l'appréciation du cours des actions ordinaires depuis la date d'octroi. Au cours de l'exercice 2003, 2 684 412 DPV ont été octroyés (5 636 922 en 2002; 1 536 000 en 2001) et, au 31 octobre 2003, 11 830 947 DPV n'avaient pas été exercés (10 353 305 en 2002; 5 793 525 en 2001), dont 4 282 172 étaient acquis (2 599 212 en 2002; 2 281 094 en 2001).

Régime d'unités sous forme d'actions à dividende différé (UADD)

Aux termes du Régime UADD, des cadres dirigeants peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie des primes en espèces devant leur être versées en vertu du Programme d'intéressement des cadres (que la Banque inscrit au poste Salaires et prestations au personnel de l'état consolidé des revenus) en unités sous forme d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées, au comptant, uniquement lorsque le dirigeant cesse de travailler pour la Banque; elles doivent être rachetées au plus tard le

31 décembre de l'exercice suivant. Au 31 octobre 2003, 899 191 unités étaient en circulation (747 103 en 2002; 513 900 en 2001).

Régime de participation différée unités-actions à l'intention des administrateurs (PDUA)

Aux termes du Régime PDUA, les administrateurs externes de la Banque peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs honoraires pour l'exercice visé (que la Banque inscrit dans le poste Autres frais de l'état consolidé des revenus) sous forme de participation différée unités-actions dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées au comptant, uniquement lorsque l'administrateur quitte volontairement son poste ou part à la retraite, et elles doivent être rachetées au plus tard le 31 décembre de l'exercice suivant. Au 31 octobre 2003, 47 048 unités étaient en circulation (35 544 en 2002; 17 928 en 2001).

Régime de souscription d'unités d'actions subalternes (SUAS)

Aux termes du Régime SUAS, certains cadres dirigeants reçoivent une prime sous la forme d'unités d'actions subalternes dont les droits sont acquis après trois ans. La prime sous-jacente et la charge de rémunération à base d'actions sont constatées graduellement sur la période d'acquisition des droits de trois ans, et le paiement des unités aux employés est effectué au comptant, à ce moment. Au 31 octobre 2003, 1 644 950 unités avaient été octroyées et étaient en circulation (492 625 en 2002; 150 947 en 2001), dont aucune n'était acquise ou payée.

Régime de paiement différé de Scotia Capitaux

Aux termes du Régime de paiement différé de Scotia Capitaux, une partie de la prime encaissée par les employés admissibles (qui s'accumule et passe en charges dans l'exercice auquel elle se rapporte) leur est attribuée sous forme d'unités. Par la suite, ces unités sont versées en espèces aux salariés admissibles au cours de chacun des trois exercices suivants.

Les variations de la valeur des unités, découlant des fluctuations du cours des actions ordinaires de la Banque, sont constatées de la même manière que les autres régimes de rémunération à base d'actions de la Banque, au poste Salaires et prestations au personnel à l'état consolidé des revenus.

Avant l'exercice 2003, le versement reporté était détenu dans une fiducie, qui achetait des actions ordinaires de la Banque sur le marché libre. Par conséquent, l'appréciation ultérieure du cours des actions ne s'est pas traduite par une charge pour la Banque.

15. Impôts sur le revenu

La Banque a constaté les impôts sur le revenu suivants dans ses états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 octobre :

a) Éléments constitutifs de la provision pour impôts sur le revenu

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Charge d'impôts sur le revenu à l'état consolidé des revenus :

	2003	2002	2001
Impôts exigibles	892 \$	497 \$	768 \$
Impôts futurs	(108)	104	108
	<u>784</u>	<u>601</u>	<u>876</u>
Charge d'impôts futurs à l'état consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires	26	4	(9)
Total de la charge d'impôts sur le revenu	<u>810 \$</u>	<u>605 \$</u>	<u>867 \$</u>
Impôts sur le revenu exigibles :			
Canada :			
Fédéral	307 \$	148 \$	247 \$
Provincial	209	70	152
Étranger	376	279	369
	<u>892</u>	<u>497</u>	<u>768</u>
Impôts futurs :			
Canada :			
Fédéral	(48)	13	61
Provincial	(52)	23	19
Étranger	18	72	19
	<u>(82)</u>	<u>108</u>	<u>99</u>
Total des impôts sur le revenu	<u>810 \$</u>	<u>605 \$</u>	<u>867 \$</u>

Le 1^{er} novembre 2000, la Banque a adopté rétroactivement la nouvelle norme comptable de l'ICCA concernant les impôts sur le bénéfice des sociétés, sans retraitement des chiffres des exercices antérieurs. Un montant

de 39 millions de dollars a été porté au débit du solde d'ouverture des bénéfices non répartis de l'exercice 2001, avec une diminution compensatoire des actifs d'impôts futurs.

b) Rapprochement avec le taux réglementaire

L'impôt sur le revenu figurant à l'état consolidé des revenus diffère pour les raisons suivantes du montant que l'on aurait obtenu si l'on avait appliqué le taux combiné d'impôt sur le revenu fédéral et provincial réglementaire :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2003		2002		2001	
	Montant	Pourcentage de revenus avant impôts	Montant	Pourcentage de revenus avant impôts	Montant	Pourcentage de revenus avant impôts
Impôts sur le revenu au taux réglementaire	1 289 \$	36,4 %	1 004 \$	38,4 %	1 309 \$	41,1 %
Augmentation (diminution) des impôts sur le revenu imputable aux éléments suivants :						
Revenu des filiales et succursales étrangères assujetti à un taux d'imposition moyen inférieur	(309)	(8,7)	(308)	(11,8)	(354)	(11,1)
Revenu non imposable provenant de valeurs mobilières	(197)	(5,6)	(128)	(4,9)	(107)	(3,4)
Incidence sur les impôts futurs des diminutions de taux d'imposition pratiquement en vigueur	25	0,7	30	1,2	90	2,8
Autres, montant net	(24)	(0,6)	3	0,1	(62)	(1,9)
Total des impôts sur le revenu et taux d'imposition effectif	<u>784 \$</u>	<u>22,2 %</u>	<u>601 \$</u>	<u>23,0 %</u>	<u>876 \$</u>	<u>27,5 %</u>

c) Impôts futurs

Les actifs (passifs) d'impôts futurs qui résultent de l'incidence fiscale des écarts temporaires s'établissent comme suit :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003	2002
Provision pour créances irrécouvrables	519 \$	598 \$
Revenu reporté	142	149
Perte sur cession des activités d'une filiale	84	146
Rémunération reportée	132	78
Valeurs mobilières	(49)	(140)
Report prospectif de perte ¹⁾	106	38
Locaux et matériel	(67)	(78)
Caisse de retraite	(125)	(124)
Autres	170	35
Impôts futurs nets ²⁾	<u>912 \$</u>	<u>702 \$</u>

1) Comprend un actif d'impôts futurs brut de 295 \$ au 31 octobre 2003 relativement à des pertes fiscales inutilisées que des filiales ont subies au cours d'exercices antérieurs et qui exigent pour la plupart en 2006. Cet actif d'impôts futurs a été diminué d'une provision pour moins-value de 189 \$, ce qui a donné lieu à un actif d'impôts futurs net de 106 \$ (38 \$ en 2002).

2) Les impôts futurs nets de 912 \$ (702 \$ en 2002) résultent d'actifs d'impôts futurs de 982 \$ (797 \$ en 2002), moins des passifs d'impôts futurs de 70 \$ (95 \$ en 2002).

Les revenus de certaines filiales étrangères sont assujettis à l'impôt uniquement lorsqu'ils sont rapatriés au Canada. Étant donné qu'aucun rapatriement n'est prévu dans un avenir prévisible, la Banque n'a constaté aucun passif

d'impôts futurs. Si tous les revenus à distribuer des filiales étrangères étaient rapatriés, les impôts à payer au 31 octobre 2003 s'établiraient environ à 412 millions de dollars (463 millions de dollars au 31 octobre 2002).

16. Avantages sociaux futurs

Les avantages sociaux futurs des employés comprennent des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des absences et congés rémunérés.

Le 1^{er} novembre 2000, la Banque a adopté une nouvelle norme comptable relative aux avantages sociaux futurs, établie par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Voici un sommaire des principaux régimes de la Banque¹⁾ :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Variation des obligations au titre des prestations projetées

Obligations au titre des prestations projetées au début de l'exercice

Prise en compte de Scotiabank Inverlat²⁾

Ajustement relatif à l'adoption d'une nouvelle norme comptable

Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice

Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre

des prestations projetées

Cotisations des employés

Prestations versées

Perte actuarielle

Change et autres éléments

Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice

Variation de la juste valeur des actifs

Juste valeur des actifs au début de l'exercice

Prise en compte de Scotiabank Inverlat²⁾

Ajustement relatif à l'adoption d'une nouvelle norme comptable

Rendement réel des actifs

Cotisations de l'employeur

Cotisations des employés

Prestations versées

Change et autres éléments

Juste valeur des actifs à la fin de l'exercice³⁾

Situation de capitalisation

Excédent de la juste valeur des actifs sur les obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice (insuffisance)

Perte actuarielle nette non constatée

Coûts au titre des services passés non constatés

Obligation transitoire non constatée (actif)

Provision pour moins-value

Autres éléments

Charge au titre des prestations payées d'avance (à payer) à la fin de l'exercice

Charge de l'exercice au titre des prestations

Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice

Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations projetées

Rendement prévu des actifs

Obligation transitoire constatée (actif)

Provision pour moins-value constituée à l'égard de la charge au titre des prestations payée d'avance

Autres éléments

Charge au titre des prestations (revenu)

Moyenne pondérée des hypothèses (%)⁴⁾

Taux d'actualisation au début de l'exercice

Taux d'actualisation à la fin de l'exercice

Taux de rendement à long terme prévu des actifs

Taux de croissance de la rémunération future

Taux de croissance du coût des soins de santé au cours de l'exercice⁵⁾

	Régimes de retraite			Autres régimes		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001
Obligations au titre des prestations projetées au début de l'exercice	2 919 \$	2 728 \$	2 257 \$	572 \$	526 \$	-\$
Prise en compte de Scotiabank Inverlat ²⁾	239	-	-	91	-	-
Ajustement relatif à l'adoption d'une nouvelle norme comptable	-	-	210	-	-	455
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	91	85	77	31	23	19
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre	226	195	176	48	37	33
des prestations projetées	8	8	9	-	-	-
Cotisations des employés	(143)	(126)	(117)	(41)	(31)	(29)
Prestations versées	243	5	106	91	27	42
Perte actuarielle	(59)	24	10	(45)	(10)	6
Change et autres éléments	3 524 \$	2 919 \$	2 728 \$	747 \$	572 \$	526 \$
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	3 392 \$	3 548 \$	3 406 \$	76 \$	75 \$	-\$
Prise en compte de Scotiabank Inverlat ²⁾	235	-	-	102	-	-
Ajustement relatif à l'adoption d'une nouvelle norme comptable	-	-	154	-	-	70
Rendement réel des actifs	325	(41)	87	13	1	4
Cotisations de l'employeur	44	13	13	36	20	19
Cotisations des employés	8	8	9	-	-	-
Prestations versées	(143)	(126)	(117)	(41)	(20)	(18)
Change et autres éléments	(155)	(10)	(4)	(24)	-	-
Juste valeur des actifs à la fin de l'exercice ³⁾	3 706 \$	3 392 \$	3 548 \$	162 \$	76 \$	75 \$
Excédent de la juste valeur des actifs sur les obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice (insuffisance)	182 \$	473 \$	820 \$	(585)\$	(496)\$	(451)\$
Perte actuarielle nette non constatée	825	625	301	152	76	48
Coûts au titre des services passés non constatés	73	28	7	(7)	(8)	-
Obligation transitoire non constatée (actif)	(510)	(589)	(641)	294	329	354
Provision pour moins-value	(155)	(133)	(109)	-	-	-
Autres éléments	27	3	3	9	8	7
Charge au titre des prestations payées d'avance (à payer) à la fin de l'exercice	442 \$	407 \$	381 \$	(137)\$	(91)\$	(42)\$
Charge de l'exercice au titre des prestations	91 \$	85 \$	77 \$	31 \$	23 \$	19 \$
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	226	195	176	48	37	33
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations projetées	(275)	(275)	(280)	(14)	(5)	(5)
Rendement prévu des actifs	(44)	(45)	(45)	24	24	24
Obligation transitoire constatée (actif)	22	24	27	-	-	-
Provision pour moins-value constituée à l'égard de la charge au titre des prestations payée d'avance	3	2	(1)	1	1	-
Charge au titre des prestations (revenu)	23 \$	(14)\$	(46)\$	90 \$	80 \$	71 \$
Taux d'actualisation au début de l'exercice	7,25	6,75	7,00	7,40	6,75	7,00
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	6,75	7,00	6,75	6,85	7,00	6,75
Taux de rendement à long terme prévu des actifs	7,25	7,50	8,00	8,50	7,50	7,50
Taux de croissance de la rémunération future	3,95	3,90	3,90	4,00	3,90	3,90
Taux de croissance du coût des soins de santé au cours de l'exercice ⁵⁾	-	-	-	8,00	7,90	8,40

1) D'autres régimes moins importants offerts par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme significatifs et ne sont pas pris en compte dans les présentes données.

2) Le régime de Scotia Inverlat figure comme un régime important pour l'exercice 2003. Les données d'exercices antérieurs n'ont pas été retraitées par manque d'information.

3) La juste valeur des actifs investis dans les actions ordinaires de la Banque totalise 405 \$ (360 \$ en 2002; 372 \$ en 2001).

4) Tient compte des régimes étrangers qui, normalement, présentent des taux plus élevés que les régimes canadiens. Pour l'exercice 2003, dans le cas des régimes de retraite canadiens, le taux d'actualisation utilisé pour établir la charge de l'exercice est de 7,00 %, le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations projetées en fin d'exercice est de 6,50 %, et le taux prévu à long terme du rendement des actifs est de 7,00 %.

5) En général, le taux de croissance du coût des soins de santé diminue graduellement pour s'établir à environ 4,30 % en 6 ans.

Une augmentation de un point de pourcentage des taux tendanciels du coût cumulé présumé des soins de santé aurait donné lieu à une hausse de 11,1 millions de dollars des coûts des prestations pour 2003 et de 72,1 millions de dollars de l'obligation à la fin de l'exercice.

Les obligations au titre des prestations projetées des régimes de retraite comprenaient à la fin de 2003 un montant de 228 millions de dollars

(164 millions de dollars en 2002 ; 146 millions de dollars en 2001) relativement à des arrangements de retraite supplémentaires non capitalisés.

Une diminution de un point de pourcentage du taux d'actualisation présumé ou du taux de rendement présumé de l'actif des principaux régimes de retraite donnerait lieu à des charges de rémunération supplémentaires respectives de 52 millions de dollars et 33 millions de dollars pour la Banque.

Une augmentation de 0,25 % du taux de rémunération futur présumé donnerait lieu à une charge de rémunération supplémentaire de 5 millions de dollars pour la Banque.

Le régime de retraite le plus important de la Banque est évalué au 31 août, tandis que d'autres régimes principaux le sont au 31 juillet.

17. Revenu par action ordinaire

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Revenu de base par action ordinaire

	2003	2002	2001
Revenu net	2 477 \$	1 797 \$	2 169 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées et autres dividendes	71	105	108
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	2 406 \$	1 692 \$	2 061 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	504 783	504 340	500 619
Revenu de base par action ordinaire	4,76 \$	3,36 \$	4,12 \$
Revenu dilué par action ordinaire			
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	2 406 \$	1 692 \$	2 061 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	504 783	504 340	500 619
Options d'achat d'actions susceptibles d'être levées ¹⁾	8 086	8 412	8 376
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers) ²⁾	512 869	512 752	508 995
Revenu dilué par action ordinaire	4,69 \$	3,30 \$	4,05 \$

- 1) Reflète l'effet de dilution éventuel des options d'achat d'actions octroyées en vertu des régimes d'options d'achat d'actions de la Banque, suivant les modalités de la méthode du rachat d'actions. Ne tient pas compte des options assorties de la composante DPV, car ces options sont passées en charges et constatées dans le passif. Toutes les autres options d'achat d'actions sont comprises dans le calcul.
 2) Les actions privilégiées convertibles n'ont pas été prises en compte dans le calcul, du fait que la Banque a le droit de les racheter avant la date de conversion moyennant un paiement en espèces.

18. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre à ses sociétés associées et autres apparentées les services bancaires habituels à des conditions analogues à celles qui s'appliquent à des tiers.

19. Résultats d'exploitation sectoriels

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers à ses clientèles privée, commerciale et grandes entreprises dans le monde entier. La Banque se divise en trois principales unités d'exploitation, à savoir : Opérations canadiennes, Opérations internationales et Scotia Capitaux.

La division Opérations canadiennes, y compris Gestion de patrimoine, fournit un vaste étalage de services bancaires du type Clientèles privée et commerciale par l'intermédiaire de ses succursales et de ses circuits de distribution électronique tant aux particuliers qu'aux petites et moyennes entreprises canadiennes. Les services de détail se composent de prêts aux particuliers et de prêts hypothécaires, de services de cartes de débit et de crédit, d'opérations sur comptes de dépôt dans des comptes d'épargne, de chèque et de retraite, de services de fiducie personnelle, de courtage au détail, d'opérations dans des sociétés de placement à capital variable et de services d'opérations. Outre les services de crédit, les clients de la division commerciale bénéficient de services de dépôt et de gestion de trésorerie.

La division Opérations internationales fournit des services bancaires de détail et des services commerciaux par l'intermédiaire de ses succursales, filiales et sociétés étrangères affiliées. Les produits, services et circuits offerts sont généralement les mêmes que ceux de la division Opérations canadiennes.

Scotia Capitaux est en somme une banque d'investissement intégrée qui veille à combler les besoins de sa clientèle en matière de services de crédit et de services aux marchés financiers et en matière de gestion des risques dans le cadre des relations que la Banque entretient dans le monde entier avec des sociétés et des institutions financières d'envergure ainsi qu'avec des administrations publiques de pays importants. On retrouve parmi les services offerts des services de crédit et des services connexes, le

placement de titres (obligations et actions), change de devises, produits dérivés, produits de métaux précieux et services consultatifs financiers. De même, elle mène des activités de négociation pour son propre compte et gère le financement à court terme de la Banque.

L'autre catégorie représente des unités d'exploitation de moindre envergure comprenant la division Trésorerie de groupe et d'autres postes se rapportant au siège social qui ne sont pas ventilés à une unité d'exploitation.

Les résultats de ces divisions se fondent sur les systèmes de rapports financiers internes de la Banque. Les conventions comptables qu'appliquent ces divisions sont généralement les mêmes que celles qui sont suivies dans la préparation des états financiers consolidés, ainsi qu'il en est fait mention à la note 1. La seule différence significative en matière de mesure comptable revient à la majoration du revenu d'intérêts net exempt d'impôts pour le porter à une valeur analogue à celle qu'il aurait avant impôts dans le cas des divisions en cause. Cette différence permet de comparer le revenu d'intérêts net imposable à celui qui est exempt d'impôts.

A cause de la complexité de la Banque, il a fallu recourir à diverses estimations et à diverses méthodes de ventilation dans la préparation des renseignements financiers afférents aux divisions. Les éléments d'actif et de passif sont établis aux fins des prix de cession interne aux prix du marché de gros, et les charges du siège social sont réparties entre chacune des divisions en fonction de l'utilisation. De même, le capital est réparti entre les divisions selon une méthode établie en fonction du risque. Les opérations conclues entre les divisions sont inscrites dans les résultats de chacune d'elles comme si elles avaient été conclues avec un tiers et, de ce fait, sont éliminées lors de la consolidation.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003

(en millions de dollars) (base de mise en équivalence fiscale)	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres ¹⁾	Total
Revenu d'intérêts net	3 474 \$	2 028 \$	1 249 \$	(601) \$	6 150 \$
Provision pour créances irrécouvrables	(272)	(73)	(549)	1	(893)
Autres revenus	1 528	776	1 289	422	4 015
Revenu d'intérêts net et autres revenus	4 730	2 731	1 989	(178)	9 272
Amortissement	(150)	(66)	(20)	(1)	(237)
Autres frais autres que d'intérêts	(2 926)	(1 591)	(966)	(11)	(5 494)
Revenu avant ce qui suit :	1 654	1 074	1 003	(190)	3 541
Provision pour impôts sur le revenu	(560)	(245)	(282)	303	(784)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	(160)	–	(120)	(280)
Revenu net	1 094 \$	669 \$	721 \$	(7) \$	2 477 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	101 \$	52 \$	119 \$	17 \$	289 \$

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002

(en millions de dollars) (base de mise en équivalence fiscale)	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres ¹⁾	Total
Revenu d'intérêts net	3 405 \$	2 225 \$	1 615 \$	(570) \$	6 675 \$
Provision pour créances irrécouvrables	(282)	(523)	(1 247)	23	(2 029)
Autres revenus	1 599	678	1 255	410	3 942
Revenu d'intérêts net et autres revenus	4 722	2 380	1 623	(137)	8 588
Amortissement	(159)	(80)	(27)	(5)	(271)
Autres frais autres que d'intérêts	(2 794)	(2 016)	(995)	102	(5 703)
Revenu avant ce qui suit :	1 769	284	601	(40)	2 614
Provision pour impôts sur le revenu	(627)	(5)	(221)	252	(601)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	(154)	–	(62)	(216)
Revenu net	1 142 \$	125 \$	380 \$	150 \$	1 797 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	93 \$	58 \$	124 \$	22 \$	297 \$

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars) (base de mise en équivalence fiscale)	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres ¹⁾	Total
Revenu d'intérêts net	3 135 \$	2 020 \$	1 598 \$	(553) \$	6 200 \$
Provision pour créances irrécouvrables	(283)	(250)	(754)	(138)	(1 425)
Autres revenus	1 582	691	1 196	602	4 071
Revenu d'intérêts net et autres revenus	4 434	2 461	2 040	(89)	8 846
Amortissement	(139)	(76)	(22)	(58)	(295)
Autres frais autres que d'intérêts	(2 808)	(1 594)	(962)	(3)	(5 367)
Revenu avant ce qui suit :	1 487	791	1 056	(150)	3 184
Provision pour impôts sur le revenu	(527)	(200)	(370)	221	(876)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	(102)	–	(37)	(139)
Revenu net	960 \$	489 \$	686 \$	34 \$	2 169 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	90 \$	47 \$	115 \$	20 \$	272 \$

1) Comprend les revenus provenant de toutes les autres unités d'exploitation de moindre importance qui sont de 240 \$ en 2003 (243 \$ en 2002; 359 \$ en 2001) et le revenu net de 132 \$ en 2003 (147 \$ en 2002; 210 \$ en 2001). Comprend également les redressements du siège social tels que l'élimination de la majoration du revenu exempt d'impôt déclarée dans le revenu d'intérêts net et la provision pour impôts sur le revenu de 278 \$ (268 \$ en 2002; 230 \$ en 2001), des variations de la provision générale, les écarts entre les montants réels des coûts engagés et imputés aux unités d'exploitation et l'incidence des titrisations.

Secteur géographique¹⁾

Le tableau suivant présente un résumé des résultats financiers de la Banque par secteur géographique. Les revenus et frais qui n'ont pas été réaffectés à des secteurs d'activité d'exploitation bien précis sont pris en compte dans le poste Redressements du siège social.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 657 \$	586 \$	2 249 \$	6 492 \$
Provision pour créances irrécouvrables	(396)	(270)	(228)	(894)
Autres revenus	2 377	448	967	3 792
Frais autres que d'intérêts	(3 623)	(311)	(1 825)	(5 759)
Provision pour impôts sur le revenu	(444)	(175)	(249)	(868)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	–	(160)	(160)
Revenu	1 571 \$	278 \$	754 \$	2 603 \$
Redressements du siège social				(126)
Revenu net				2 477 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	176 \$	34 \$	75 \$	285 \$
Redressements du siège social				4
Total de l'actif moyen y inclus les redressements du siège social				289 \$

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 798 \$	748 \$	2 545 \$	7 091 \$
Provision pour créances irrécouvrables	(319)	(1 131)	(602)	(2 052)
Autres revenus	2 338	475	846	3 659
Frais autres que d'intérêts	(3 527)	(324)	(2 263)	(6 114)
Provision pour impôts sur le revenu	(668)	89	(55)	(634)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	–	(154)	(154)
Revenu	1 622 \$	(143)\$	317 \$	1 796 \$
Redressements du siège social				1
Revenu net				1 797 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	165 \$	44 \$	83 \$	292 \$
Redressements du siège social				5
Total de l'actif moyen y inclus les redressements du siège social				297 \$

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2001 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 580 \$	721 \$	2 298 \$	6 599 \$
Provision pour créances irrécouvrables	(306)	(686)	(295)	(1 287)
Autres revenus	2 383	493	860	3 736
Frais autres que d'intérêts	(3 488)	(297)	(1 856)	(5 641)
Provision pour impôts sur le revenu	(667)	(64)	(229)	(960)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	–	(102)	(102)
Revenu	1 502 \$	167 \$	676 \$	2 345 \$
Redressements du siège social				(176)
Revenu net				2 169 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	152 \$	44 \$	72 \$	268 \$
Redressements du siège social				4
Total de l'actif moyen y inclus les redressements du siège social				272 \$

1) Les revenus sont attribués aux pays en fonction de l'endroit où les services sont rendus ou de l'endroit où les actifs sont inscrits.

20. Garanties, engagements et passif éventuel

a) Garanties

En février 2003, l'ICCA a publié une note d'orientation comptable concernant l'information sur les garanties. Cette nouvelle note d'orientation, qui élargit la définition des garanties et accroît sensiblement l'ampleur de l'information à publier, est entrée en vigueur pour la Banque au cours de l'exercice écoulé. Comme la note d'orientation exige uniquement la divulgation de l'information, elle n'a eu aucune incidence sur l'état consolidé des revenus ni sur le bilan consolidé.

Une garantie constitue un contrat qui oblige éventuellement le garant à verser des paiements à un tiers en fonction des facteurs suivants : (i) les changements qui surviennent dans un taux d'intérêt, un cours du change ou une autre variable sous-jacente (y compris la survenance ou la non-survenance d'un événement) qui est relié à un élément d'actif ou de passif ou à un titre de participation détenu par le créancier, (ii) l'indemnisation fournie au tiers et assortie des caractéristiques susmentionnées, (iii) le défaut, par une autre entité, de respecter une convention qui l'engage, ou (iv) le défaut, par une autre entité, de s'acquitter des obligations découlant de sa dette. Les diverses garanties et indemnités que la Banque propose à sa clientèle et à d'autres tiers sont présentées ci-dessous.

Au 31 octobre 2003 (en millions de dollars)	Plafond éventuel des paiements futurs ¹⁾	Valeur comptable
Lettres de crédit de soutien et		
lettres de garantie	14 176	–
Instruments dérivés	1 376	56
Concours de trésorerie	14 543	–
Titrisations	2 417	–
Indemnités	434	10
Autres garanties	3	–

1) Le plafond éventuel des paiements futurs représente les garanties qui peuvent être quantifiées, mais il exclut les autres garanties qui ne peuvent pas l'être.

Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie

Les lettres de crédit de soutien et les lettres de garantie sont émises à la demande d'un client de la Banque afin de garantir ses obligations de paiement ou d'exécution à l'endroit d'un tiers. Ces garanties représentent l'obligation irrévocable de la Banque de payer le tiers bénéficiaire sur présentation de la garantie, une fois satisfaites les exigences documentaires qui y sont stipulées, sans qu'il faille enquêter sur la validité de la créance du bénéficiaire sur le client. En règle générale, l'échéance de ces garanties n'excède pas quatre ans. Les types et les montants de la garantie additionnelle détenue par la Banque pour ces garanties sont habituellement identiques à ceux qui sont exigés pour les prêts.

Instruments dérivés

La Banque négocie des contrats écrits de produits dérivés de crédit en vertu desquels la contrepartie est compensée des pertes sur un bien désigné (habituellement un prêt ou une obligation), advenant une défiance ou un autre événement déclencheur défini. La Banque conclut également des options de vente en vertu desquelles la contrepartie reçoit le droit, mais non l'obligation, de vendre une quantité donnée d'un instrument financier à un prix prédéterminé à une date fixée d'avance ou avant cette date. Ces options de vente sont habituellement liées à des taux d'intérêt, des cours du change ou des cours d'actions. En règle générale, une entreprise ou une entité publique est la contrepartie des options de vente et de produits dérivés de crédit qui répondent aux caractéristiques des garanties décrites ci-dessus. Le plafond éventuel des paiements futurs présenté dans le tableau ci-dessus se rapporte aux produits dérivés de crédit, aux options de vente et aux planchers. Par contre, il exclut certains contrats sur produits dérivés tels que les options de vente sur taux plafond, la nature de ces contrats empêchant la quantification du plafond éventuel des paiements futurs.

Concours de trésorerie

La Banque fournit des concours de trésorerie de sûreté à des fonds multicédants de papier commercial adossé à des crédits mobiliers, lesquels sont administrés par la Banque et par des tiers. Ces concours représentent une source de financement de rechange, au cas où une perturbation du marché empêcherait un fonds multicédant d'émettre le papier commercial ou que certaines conditions convenues ou mesures de rendement ne seraient pas respectées. En règle générale, ces concours ont une échéance maximale d'un an. Aucune somme n'a été constatée au bilan consolidé à l'égard de ces concours.

Améliorations des termes de crédit

La Banque fournit des améliorations partielles des termes de crédit, sous forme de lettres de crédit de soutien, aux fonds multicédants de papier commercial, lesquelles sont administrées par la Banque et par des tiers. Au 31 octobre 2003, ces améliorations des termes de crédit totalisaient 846 millions de dollars et figuraient parmi les lettres de crédit de soutien et les lettres de garantie dans le tableau ci-dessus. Les améliorations des termes de crédit sont fournies afin de garantir une cote de solvabilité élevée pour les billets émis par les fonds multicédants. En règle générale, ces concours ont une échéance maximale d'un an. Aucune somme n'a été constatée au bilan consolidé à l'égard de ces concours.

Titrisations

Les conventions de titrisation renouvelables de la Banque peuvent prévoir des versements à des fiducies dans certaines circonstances précises. Ces garanties restent en vigueur pour la durée restante de l'échéance des billets de titrisation des fiducies, qui correspond à 19 mois en moyenne. Ces paiements sont versés advenant le défaut de maintenir un regroupement minimal du fait que certains événements prédéfinis sont survenus.

Indemnités

Dans le cours normal de ses activités, la Banque passe de nombreux contrats prévoyant des indemnités : contrats d'achat, conventions de service, contrats de licence de marque, contrats de dépôt entre les mains d'un tiers, ventes de biens ou d'entreprises, contrats d'impartition, contrats de location, conventions de systèmes de compensation, mécanismes de prêt de valeurs mobilières, opérations structurées, etc. Dans ces contrats, la Banque peut indemniser les contreparties de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : amendements des lois et règlements (dont la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, éléments de passif non mentionnés, pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers, etc. Les dispositions en matière d'indemnisation varient selon la nature du contrat. Dans certains types d'entente, la Banque peut, à son tour, obtenir une indemnisation d'une autre partie à l'entente ou elle peut avoir accès à une garantie en vertu des dispositions de recours. Dans bien des cas, les dispositions en matière d'indemnisation ne renferment aucun montant ou limite prédéterminé, et il est difficile de prédire quand auront lieu les événements susceptibles de déclencher un paiement. Par conséquent, la Banque ne peut pas estimer, dans tous les cas, le plafond des paiements futurs qu'elle peut être appelée à verser, ni le montant de la garantie ou de l'actif disponible en vertu des dispositions de recours qui atténuerait ces paiements. Historiquement, la Banque n'a jamais versé de paiements appréciables en vertu de ces indemnités. Au 31 octobre 2003, une somme de 10 millions de dollars était constatée à la rubrique Autres du passif dans le bilan consolidé.

b) Engagements de crédit indirects

Dans le cours normal des activités, divers autres engagements de crédit indirects sont en cours et ne sont pas reflétés dans le bilan consolidé. Ces engagements peuvent prendre diverses formes, notamment :

- des lettres de crédit commerciales, en vertu desquelles la Banque s'engage à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités;
- des engagements de crédit, qui représentent une promesse de la Banque de rendre disponible, à certaines conditions, un crédit, soit sous forme de prêt ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés;

– le prêt de valeurs mobilières lorsque la Banque, à titre de mandant ou de mandataire, consent à prêter à un tiers des valeurs mobilières. L'emprunteur doit garantir le prêt en tout temps, par l'affectation de biens suffisants; la valeur marchande des biens garantis est surveillée et comparée aux sommes dues en vertu du prêt et, s'il y a lieu, la Banque obtient une garantie supplémentaire;

- des engagements d'achat de valeurs mobilières en vertu desquels la Banque s'engage à financer des placements futurs.

Ces instruments financiers sont assujettis aux normes habituelles en matière de crédit, de contrôle financier et de contrôle du risque.

Le tableau ci-dessous donne une répartition détaillée des autres engagements de crédit indirects de la Banque, représentés par les montants contractuels des engagements ou contrats s'y rattachant qui ne sont pas reflétés dans le bilan consolidé.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003	2002
Lettres de crédit commerciales	700 \$	783 \$
Engagements de crédit :		
Échéance initiale de un an ou moins	76 194	87 460
Échéance initiale de plus de un an	34 335	39 512
Prêts de valeurs mobilières	4 454	2 968
Engagements d'achat de valeurs mobilières et autres engagements	2 552	2 176
Total	<u>118 235 \$</u>	<u>132 899 \$</u>

c) Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats à exécution différée

Les engagements futurs minimums au 31 octobre 2003 au titre de la location de bâtiments et de matériel en vertu de contrats à long terme non résiliables sont les suivants :

Pour l'exercice (en millions de dollars)	2004	164 \$
	2005	136
	2006	108
	2007	84
	2008	67
	2009 et par la suite	255
Total	<u>814 \$</u>	

Les frais de location de bâtiments, déduction faite des revenus de sous-location, qui sont portés à l'état consolidé des revenus, s'élèvent à 180 millions de dollars (192 millions de dollars en 2002; 200 millions de dollars en 2001).

En outre, la Banque et ses filiales ont conclu certains contrats à exécution différée à long terme relativement à des services impartis.

d) Nantissement d'éléments d'actif

Dans le cours normal de ses activités, la Banque transporte des valeurs mobilières et d'autres éléments d'actif en nantissement d'éléments de passif. Le détail des éléments d'actif transportés en nantissement est fourni ci-dessous :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003	2002
Éléments d'actif transportés en nantissement à :		
la Banque du Canada ¹⁾	76 \$	80 \$
des administrations publiques et des banques centrales étrangères ¹⁾	2 645	3 708
des systèmes de compensation et de paiement et des dépositaires ¹⁾	861	815
Éléments d'actif transportés en nantissement au titre d'opérations sur instruments dérivés cotés en bourse	135	93
Éléments d'actif donnés en gage à titre de garantie pour :		
des valeurs mobilières empruntées et prêtées	9 909	7 632
des obligations relatives à des valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat	28 686	31 881
des opérations hors cote sur produits dérivés	2 160	54
Autres	–	1
Total	<u>44 472 \$</u>	<u>44 264 \$</u>

1) Comprend les éléments d'actif transportés en nantissement aux fins d'une participation dans des systèmes de compensation et de paiement ainsi que de dépositaires, ou en vue d'un accès aux installations de banques centrales dans des territoires étrangers.

e) Litiges

Dans le cours normal de ses activités, la Banque et ses filiales font régulièrement l'objet de poursuites et de procédures judiciaires existantes ou potentielles ou sont des parties dans le cadre de ces poursuites et procédures, y compris des actions intentées au nom de divers groupes de demandeurs.

Étant donné que l'issue de ces litiges est difficile à prédire, la

Banque ne peut se prononcer à ce sujet. Toutefois, d'après les renseignements dont elle dispose actuellement, la direction n'estime pas que les obligations, le cas échéant, qui découleraient de ces litiges auront une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Banque ou sur les résultats de son exploitation.

21. Instruments financiers

a) Juste valeur

La juste valeur correspond au montant estimatif de la contrepartie dont conviendraient deux parties informées et consentantes agissant en toute liberté; la meilleure indication de la juste valeur est le cours du marché, le cas échéant. Nombre des instruments financiers de la Banque n'ont pas de débouché sur le marché. En conséquence, ces instruments ont été évalués à l'aide d'une technique d'actualisation ou d'une autre méthode d'évaluation et la valeur obtenue n'est pas nécessairement indicative du montant réalisable sur règlement immédiat des instruments. En outre, le calcul de la juste valeur estimative se fonde sur la situation du marché à un moment précis et peut ne pas refléter la juste valeur future.

La fluctuation des taux d'intérêt constitue la principale cause de la variation de la juste valeur des instruments financiers de la Banque. La plupart des instruments financiers de la Banque sont comptabilisés au coût historique, qui n'est pas ajusté pour tenir compte des augmentations ni des diminutions de la juste valeur découlant des fluctuations du marché, y compris des fluctuations des taux d'intérêt. La valeur comptable des instruments financiers détenus à des fins de négociation est continuellement ajustée en fonction de la juste valeur.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments financiers et des instruments dérivés figurant au bilan de la Banque, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. La juste valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, comme les terrains, les bâtiments et le matériel, n'est pas présentée.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003			2002		
	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)
Actif :						
Liquidités	20 581 \$	20 581 \$	-\$	20 273 \$	20 273 \$	-\$
Valeurs mobilières	64 073	63 192	881 ¹⁾	56 651	56 194	457 ¹⁾
Prêts	172 789	171 667	1 122	185 842	185 671	171
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 811	6 811	-	8 399	8 399	-
Autres	3 613	3 613	-	4 730	4 730	-
Passif :						
Dépôts	193 856	192 672	(1 184)	196 467	195 618	(849)
Acceptations	6 811	6 811	-	8 399	8 399	-
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	28 686	28 686	-	31 881	31 881	-
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	9 219	9 219	-	8 737	8 737	-
Autres	12 820	12 820	-	14 519	14 519	-
Débentures subordonnées	2 880	2 661	(219)	4 036	3 878	(158)
Instruments dérivés (note 22)	(520)	(388) ²⁾	(132)	717	998 ²⁾	(281)

1) Ne comprend pas des pertes nettes réalisées sur valeurs mobilières et reportées de 16 \$ (264 \$ en 2002).

2) Ce montant représente un passif net en 2003 et un actif net en 2002.

La valeur comptable des actifs et des passifs financiers détenus à des fins autres que la négociation peut excéder leur juste valeur, principalement en raison de la fluctuation des taux d'intérêt. Dans ces cas, la Banque ne

ramène pas la valeur comptable des actifs et passifs financiers à leur juste valeur, étant donné qu'elle entend conserver ces éléments jusqu'à leur échéance.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers figurant au bilan a été estimée d'après les méthodes et les hypothèses suivantes :

On presume que la juste valeur estimative des liquidités, des valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente, des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, des autres éléments d'actif, des obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat, des acceptations et des autres engagements est proche de leur valeur comptable puisqu'il s'agit d'éléments à court terme.

On presume que la juste valeur des valeurs mobilières est égale à leur valeur marchande estimative, comme il est décrit à la note 3. On suppose que la juste valeur des obligations liées aux titres vendus à découvert est égale à la valeur comptable de ces titres, du fait qu'ils sont inscrits à la valeur marchande. La valeur marchande est établie par référence aux cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. S'il n'est pas facile d'obtenir le cours d'une valeur mobilière, on utilise comme référence la cote d'un titre similaire ou d'autres méthodes d'estimation.

La juste valeur estimative des prêts tient compte des variations du niveau général des taux d'intérêt depuis l'établissement des prêts. Les méthodes d'évaluation particulières qui ont été utilisées sont les suivantes :

- pour les prêts aux pays désignés à marché naissant, la juste valeur est établie d'après les cours du marché;
- pour les prêts à taux variable, on présume que la juste valeur est égale à la valeur comptable, car le taux d'intérêt sur ces prêts se rajuste automatiquement en fonction du marché;
- pour tous les autres prêts, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques similaires.

b) Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente un sommaire de la valeur comptable des instruments financiers figurant à l'actif, au passif et aux capitaux propres du bilan et des instruments financiers hors bilan afin d'établir le montant sensible aux variations de taux d'intérêt de la Banque à la date contractuelle d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, selon celle qui est la plus rapprochée. À cette fin, des ajustements sont apportés pour tenir compte des remboursements de prêts hypothécaires et d'autres prêts d'après les tendances historiques et pour reclasser les instruments de négociation de la Banque dans la catégorie des instruments affichant une sensibilité immédiate aux variations de taux d'intérêt.

Au 31 octobre 2003 (en millions de dollars)	Sensibilité immédiate aux variations de taux ¹⁾	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Insensibilité aux variations de taux d'intérêt	Total
Liquidités	1 139 \$	12 828 \$	2 671 \$	56 \$	– \$	3 887 \$	20 581 \$
Valeurs détenues aux fins de placement	588	5 087	1 547	5 933	3 858	3 280 ²⁾	20 293
Valeurs détenues aux fins de négociation	–	6 582	4 150	6 736	7 709	17 722	42 899
Prêts	24 803	73 043	19 589	50 802	3 383	47 ³⁾	171 667
Autres éléments d'actif	–	–	–	–	–	30 452 ⁴⁾	30 452
Total de l'actif	26 530	97 540	27 957	63 527	14 950	55 388	285 892
 Dépôts	 20 906	 105 401	 29 261	 22 697	 494	 13 913	 192 672
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat	–	27 109	1 577	–	–	–	28 686
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	–	308	218	3 798	4 137	758	9 219
Débentures subordonnées	–	–	281	1 555	825	–	2 661
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	–	–	–	–	–	38 040⁴⁾	38 040
Avoir des actionnaires	–	–	–	–	–	14 614 ⁴⁾	14 614
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	20 906	132 818	31 337	28 050	5 456	67 325	285 892
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	5 624	(35 278)	(3 380)	35 477	9 494	(11 937)	–
Montant hors bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	–	3 082	1 868	(4 251)	(699)	–	–
 Montant sensible aux variations de taux d'intérêt, en raison des révisions contractuelles	 5 624	 (32 196)	 (1 512)	 31 266	 8 795	 (11 937)	 –
Redressement en fonction des révisions contractuelles	15 166	10 190	219	(9 623)	(5 570)	(10 382)	–
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	20 790 \$	(22 006) \$	(1 293) \$	21 603 \$	3 225 \$	(22 319) \$	– \$
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt	20 790	(1 216)	(2 509)	19 094	22 319	–	–
 Au 31 octobre 2002							
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	22 275 \$	(13 175) \$	(11 556) \$	18 581 \$	3 935 \$	(20 060) \$	– \$
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt	22 275	9 100	(2 456)	16 125	20 060	–	–

1) Correspond aux instruments financiers dont le taux d'intérêt varie en même temps que le taux sous-jacent, par exemple les prêts portant intérêt au taux préférentiel.

2) Comprend les instruments financiers comme les actions ordinaires, les actions privilégiées sans échéance déterminée et les actions de sociétés associées.

3) Comprend le montant net des prêts douteux et la provision générale.

4) Comprend les instruments non financiers.

La juste valeur des dépôts payables à vue ou à préavis ou des dépôts à taux variable payables à une date déterminée est présumée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur estimative des dépôts à taux fixe payables à une date déterminée est obtenue en actualisant les flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts comportant des conditions et des risques similaires.

La juste valeur des débentures subordonnées et des engagements de filiales, autres que des dépôts (inclus dans les autres engagements), est déterminée d'après les cours du marché pour des titres de créance comportant des conditions et des risques similaires.

Le tableau ci-après donne un aperçu des taux moyens effectifs des instruments financiers sensibles aux variations des taux d'intérêt figurant au bilan selon les dates contractuelles d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, en prenant la date la plus proche. (Ces taux sont présentés avant et après le redressement au titre de l'incidence des instruments dérivés utilisés par la Banque aux fins de la gestion de l'actif et du passif.)

Taux moyens effectifs à la date contractuelle d'échéance ou de révision, selon la date la plus proche :

Au 31 octobre 2003	Non redressé					Redressé	
	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total ¹⁾
Liquidités	1,9 %	2,2 %	3,6 %	1,4 %	– %	2,4 %	2,4 %
Valeurs détenues aux fins de placement ²⁾	2,7	4,1	5,8	5,3	6,4	5,2	5,1
Valeurs détenues aux fins de négociation	–	4,6	3,3	3,4	5,1	4,2	4,2
Prêts ³⁾	6,3	4,2	5,3	6,2	7,3	5,3	5,3
Dépôts ⁴⁾	2,3	2,0	2,8	4,3	4,7	2,5	2,5
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat ⁴⁾	–	2,5	6,9	–	–	2,7	2,7
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	–	2,6	2,7	3,2	5,1	4,1	4,1
Débentures subordonnées ⁴⁾	–	–	1,5	6,4	7,5	6,2	4,1
Au 31 octobre 2002	Non redressé					Redressé	
	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total ¹⁾
Liquidités	5,8 %	3,0 %	3,4 %	1,8 %	– %	3,5 %	3,5 %
Valeurs détenues aux fins de placement ²⁾	3,4	5,5	5,1	6,3	6,3	5,9	5,8
Valeurs détenues aux fins de négociation	4,3	5,9	3,5	4,3	6,3	5,2	5,2
Prêts ³⁾	6,1	4,6	5,5	6,9	8,1	5,5	5,5
Dépôts ⁴⁾	2,1	2,5	2,9	4,7	5,8	2,8	2,8
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat ⁴⁾	–	3,7	4,6	–	–	3,7	3,7
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	–	2,5	2,8	3,1	5,4	4,1	4,1
Débentures subordonnées ⁴⁾	–	–	5,3	6,7	6,7	6,2	4,6

1) Redressé pour tenir compte de l'incidence des instruments dérivés connexes.

2) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable, déduction faite de la provision à l'égard des risques-pays, et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende déclaré, rajustés pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Le taux de rendement des valeurs exonérées d'impôt n'a pas été rajusté sur la base de mise en équivalence fiscale.

3) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable, déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables, et des taux d'intérêt contractuels, rajustés pour tenir compte de l'amortissement des revenus reportés.

4) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable et des taux d'intérêt contractuels.

c) Risque de crédit

Le tableau ci-après présente un sommaire de la répartition du risque de crédit entre les entreprises et les administrations publiques avec lesquelles la Banque fait affaire, déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables :

Au 30 septembre (en millions de dollars)	2003			2002	
	Prêts et acceptations ¹⁾	Instruments dérivés ²⁾	Autres risques ³⁾	Total	Total
Par secteur d'activité :					
Ressources et fabrication, industrie automobile exclue	19 437 \$	645 \$	4 080 \$	24 162 \$	29 212 \$
Finance et administration publique	8 129	13 913	5 073	27 115	28 587
Autres	43 792	1 797	7 858	53 447	59 690
Total	71 358 \$	16 355 \$	17 011 \$	104 724 \$	117 489 \$
Provision générale ²⁾				1 457	1 419
				103 267 \$	116 070 \$
Par secteur géographique⁵⁾ :					
Canada	29 858 \$	5 806 \$	5 602 \$	41 266 \$	39 893 \$
États-Unis	13 747	5 053	7 653	26 453	34 756
Autres pays	27 753	5 496	3 756	37 005	42 840
Total	71 358 \$	16 355 \$	17 011 \$	104 724 \$	117 489 \$
Provision générale ²⁾				1 457	1 419
				103 267 \$	116 070 \$

1) Compte non tenu des actifs acquis en vertu d'ententes de revente.

2) Montant des instruments dérivés et de la provision générale au 31 octobre.

3) Comprend les garanties et les lettres de crédit.

4) La tranche restante de 18 \$ (56 \$ en 2002) de la provision générale de 1 475 \$ (1 475 \$ en 2002) s'applique aux prêts autres que les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

5) La répartition géographique se fonde sur le lieu d'origine du risque de crédit ultime.

d) Couvertures d'anticipation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque peut décider de couvrir des opérations anticipées comme des revenus et des frais futurs libellés

en devises et des campagnes de dépôt prévues. Aux 31 octobre 2003 et 2002, aucune couverture d'anticipation importante n'était en cours.

22. Instruments dérivés

a) Montants nominaux de référence

Le tableau suivant indique les montants nominaux de référence globaux des instruments dérivés hors bilan non réglés par type et ventilés selon que la Banque les utilise comme instruments de négociation ou de gestion de l'actif et du passif (« GAP »). Les montants nominaux de référence de ces contrats représentent le volume d'instruments dérivés non réglés et non pas le gain ou la perte éventuel(le) afférent(e) au risque de marché ou au risque de crédit de ces instruments. Le montant nominal de référence représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué dans le but de déterminer les mouvements de fonds à échanger. Les Autres marchés dérivés comprennent des instruments dérivés liés aux métaux précieux autres que l'or et aux métaux communs.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003		2002		
	Négociation	GAP	Total	Négociation	GAP
Contrats de taux d'intérêt					
Cotés en bourse :					
Contrats à terme	53 630 \$	29 335 \$	82 965 \$	57 397 \$	12 239 \$
Options achetées	15 561	–	15 561	6 690	–
Options vendues	2 571	129	2 700	–	–
	71 762	29 464	101 226	64 087	12 239
					76 326
Hors bourse :					
Contrats de garantie de taux d'intérêt	67 250	23 343	90 593	72 293	51 954
Swaps	410 343	73 739	484 082	440 096	97 699
Options achetées	37 131	1 954	39 085	39 336	1 114
Options vendues	46 668	1 387	48 055	50 842	51
	561 392	100 423	661 815	602 567	150 818
					753 385
Total	633 154 \$	129 887 \$	763 041 \$	666 654 \$	163 057 \$
					829 711
Contrats de change et sur l'or					
Cotés en bourse :					
Contrats à terme	2 684 \$	– \$	2 684 \$	2 757 \$	– \$
Options achetées	69	–	69	2	–
Options vendues	145	–	145	66	–
	2 898	–	2 898	2 825	–
					2 825
Hors bourse :					
Au comptant et à terme	177 165	10 067	187 232	201 034	10 153
Swaps	40 529	11 728	52 257	42 402	11 551
Options achetées	3 337	–	3 337	4 128	–
Options vendues	3 018	–	3 018	4 078	–
	224 049	21 795	245 844	251 642	21 704
					273 346
Total	226 947 \$	21 795 \$	248 742 \$	254 467 \$	21 704 \$
					276 171
Autres marchés dérivés					
Actions cotées en bourse					
Crédit hors bourse	17 268 \$	3 330 \$	20 598 \$	15 956 \$	4 399 \$
Autres	15 051	2 301	17 352	10 521	1 624
	2 912	–	2 912	3 342	–
Total	35 231 \$	5 631 \$	40 862 \$	29 819 \$	6 023 \$
Total des montants nominaux de référence non réglés	895 332 \$	157 313 \$	1 052 645 \$	950 940 \$	190 784 \$
					1 141 724 \$

b) Durée à courir d'ici l'échéance

Le tableau suivant présente un résumé de la durée à courir jusqu'à l'échéance du montant nominal de référence des instruments dérivés de la Banque par type.

Au 31 octobre 2003 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme	65 704 \$	17 261 \$	– \$	82 965 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	89 707	886	–	90 593
Swaps	203 954	214 751	65 377	484 082
Options achetées	29 380	23 792	1 474	54 646
Options vendues	24 394	23 954	2 407	50 755
	413 139	280 644	69 258	763 041
Contrats de change et sur l'or				
Contrats à terme	2 130	554	–	2 684
Au comptant et à terme	172 484	13 468	1 280	187 232
Swaps	17 025	23 543	11 689	52 257
Options achetées	2 637	769	–	3 406
Options vendues	2 438	725	–	3 163
	196 714	39 059	12 969	248 742
Autres marchés dérivés				
Actions	16 834	3 722	42	20 598
Crédit	2 976	13 910	466	17 352
Autres	2 665	247	–	2 912
Total	22 475	17 879	508	40 862
	632 328 \$	337 582 \$	82 735 \$	1 052 645 \$

Au 31 octobre 2002 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme	53 652 \$	15 984 \$	– \$	69 636 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	114 423	9 824	–	124 247
Swaps	235 950	230 768	71 077	537 795
Options achetées	21 003	24 112	2 025	47 140
Options vendues	22 649	24 945	3 299	50 893
	447 677	305 633	76 401	829 711
Contrats de change et sur l'or				
Contrats à terme	2 103	654	–	2 757
Au comptant et à terme	195 318	15 047	822	211 187
Swaps	13 204	28 976	11 773	53 953
Options achetées	2 891	1 239	–	4 130
Options vendues	2 893	1 251	–	4 144
	216 409	47 167	12 595	276 171
Autres marchés dérivés				
Actions	15 985	4 245	125	20 355
Crédit	3 271	8 646	228	12 145
Autres	2 780	562	–	3 342
Total	22 036	13 453	353	35 842
	686 122 \$	366 253 \$	89 349 \$	1 141 724 \$

c) Risque de crédit

Tout comme les éléments d'actif du bilan, les instruments dérivés sont exposés au risque de crédit, qui découle de la possibilité que les contreparties manquent à leurs obligations envers la Banque. Toutefois, bien que le risque de crédit relatif aux éléments d'actif du bilan corresponde au montant du capital, déduction faite de toute provision pour créances irrécouvrables applicable, le risque de crédit associé aux instruments dérivés ne correspond normalement qu'à une faible fraction du montant nominal de référence de l'instrument dérivé. De façon générale, les marchés dérivés exposent la Banque au risque de pertes sur créances si les variations des taux du marché influent négativement sur la position d'une contrepartie et si celle-ci manque à ses paiements. En conséquence, le risque de crédit associé aux instruments dérivés correspond à la juste valeur positive de l'instrument.

Les instruments dérivés négociés hors bourse présentent souvent un risque de crédit plus élevé que les instruments négociés en bourse. La

variation nette de la valeur des contrats négociés en bourse est normalement réglée chaque jour en espèces. Les parties à ces contrats consultent la bourse pour connaître le rendement du contrat.

La Banque s'efforce de limiter le risque de crédit en négociant avec des contreparties qu'elle considère solvables et elle gère le risque de crédit relatif aux instruments dérivés en appliquant le même processus d'évaluation et de gestion du risque de crédit que pour les éléments d'actif du bilan.

La Banque recherche activement des moyens de réduire le risque de pertes sur créances lié aux opérations sur les instruments dérivés. À cette fin, elle conclut notamment des accords généraux de compensation avec les contreparties. Le risque de crédit associé aux contrats favorables faisant l'objet d'un accord général de compensation n'est éliminé que dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie seront réglés après la réalisation des contrats favorables.

Le tableau suivant indique l'exposition de la Banque au risque de crédit associé aux instruments dérivés. Le montant exposé au risque de crédit (« MERC ») représente le coût de remplacement estimatif ou la juste valeur positive pour tous les contrats, compte non tenu de l'incidence de tout accord général de compensation ou de garantie conclu. Le MERC ne reflète pas les pertes réelles ou prévues.

Le risque de crédit équivalent (« RCÉ ») est le MERC auquel on ajoute un montant au titre du risque de crédit éventuel. Ce montant est obtenu à partir d'une formule prescrite par le surintendant dans sa ligne directrice sur la suffisance des capitaux propres. Le solde pondéré en fonction du risque correspond au RCÉ multiplié par les facteurs de risque de contrepartie énoncés dans cette ligne directrice. Les Autres marchés dérivés comprennent des instruments dérivés liés aux métaux précieux autres que l'or et aux métaux communs.

	2003				2002		
	Montant nominal de référence	Montant exposé au risque de crédit (MERC) a)	Risque de crédit éventuel b)	Risque de crédit équivalent (RCÉ) a) + b)	Solde pondéré en fonction du risque	Montant exposé au risque de crédit (MERC)	Solde pondéré en fonction du risque
Au 31 octobre (en millions de dollars)							
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats à terme	82 965 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	90 593	26	5	31	6	71	22
Swaps	484 082	7 624	1 861	9 485	2 179	11 703	3 260
Options achetées	54 646	530	141	671	167	743	216
Options vendues	50 755	-	-	-	-	-	-
	763 041	8 180	2 007	10 187	2 352	12 517	3 498
Contrats de change et sur l'or							
Contrats à terme	2 684	-	-	-	-	-	-
Au comptant et à terme	187 232	4 744	2 328	7 072	2 065	2 810	1 557
Swaps	52 257	2 786	2 208	4 994	1 270	1 253	900
Options achetées	3 406	126	65	191	71	99	73
Options vendues	3 163	-	-	-	-	-	-
	248 742	7 656	4 601	12 257	3 406	4 162	2 530
Autres marchés dérivés							
Actions	20 598	258	1 215	1 473	477	509	545
Crédit	17 352	209	772	981	279	155	186
Autres	2 912	52	216	268	97	83	112
Total des instruments dérivés	40 862	519	2 203	2 722	853	747	843
	1 052 645 \$	16 355 \$	8 811 \$	25 166 \$	6 611 \$	17 426 \$	6 871 \$
Moins : incidence des accords généraux de compensation		9 619	3 422	13 041	3 173	10 815	3 277
Total		6 736 \$	5 389 \$	12 125 \$	3 438 \$	6 611 \$	3 594 \$

d) Juste valeur

La juste valeur des instruments dérivés négociés en bourse se fonde sur les cours du marché, tandis que la juste valeur des instruments dérivés hors bourse est obtenue à partir de techniques de modélisation qui tiennent compte des prix actuellement pratiqués sur le marché, des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur-temps et de la courbe de rendement ou de la volatilité de la position sous-jacente.

Les instruments dérivés utilisés aux fins de négociation doivent faire l'objet d'un redressement pour évaluation supplémentaire en fonction du portefeuille pour couvrir les risques futurs et les coûts connexes.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments dérivés par type, ventilés selon que la Banque les utilise aux fins de négociation ou aux fins de gestion de l'actif et du passif (« GAP »).

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003		2003		2002	
	Juste valeur moyenne ¹⁾		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
Négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	23 \$	21 \$	18 \$	30 \$	45 \$	29 \$
Swaps	9 604	8 577	7 159	6 068	10 725	9 646
Options	652	846	520	686	739	932
	10 279	9 444	7 697	6 784	11 509	10 607
Contrats de change et sur l'or						
Contrats à terme	4 111	3 885	4 704	4 624	2 686	2 324
Swaps	1 393	1 728	2 435	2 203	840	1 765
Options	118	145	126	181	99	105
	5 622	5 758	7 265	7 008	3 625	4 194
Autres marchés dérivés						
Actions	326	540	134	711	454	477
Crédit	118	131	160	196	150	144
Autres	77	71	52	59	83	78
	521	742	346	966	687	699
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation	16 422 \$	15 944 \$	15 308 \$	14 758 \$	15 821 \$	15 500 \$
GAP ²⁾						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt			8 \$	7 \$	26 \$	45 \$
Swaps	465		781		978	795
Options	10		—	4	—	—
	483		788		1 008	840
Contrats de change et sur l'or						
Contrats à terme			40	139	124	52
Swaps	351		1 165		413	287
Options	—		—		—	—
	391		1 304		537	339
Autres marchés dérivés						
Actions			124	22	55	19
Crédit	49		3		5	11
Autres	—		—		—	—
	173		25		60	30
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés aux fins de GAP	1 047 \$		2 117 \$		1 605 \$	1 209 \$
Juste valeur totale avant l'incidence des accords généraux de compensation						
montant brut	16 355 \$		16 875 \$		17 426 \$	16 709 \$
Moins : incidence des accords généraux de compensation	9 619		9 619		10 815	10 815
Évaluation à la valeur du marché de la totalité des instruments dérivés	6 736 \$		7 256 \$		6 611 \$	5 894 \$

1) La juste valeur moyenne des instruments dérivés utilisés à des fins de négociation et évalués à la valeur du marché était comme suit pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002 : favorable : 14 561 \$ et défavorable : 14 350 \$. Les montants de la juste valeur moyenne se fondent sur les soldes de fin de mois.

2) La juste valeur de ces instruments dérivés neutralise en totalité ou en partie les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes figurant au bilan.

23. Charges liées à l'Argentine

En raison de la gravité de la crise politique et économique qui touche l'Argentine, une importante provision pour créances irrécouvrables et autres charges a été constituée au cours du premier trimestre de 2002 à l'égard des activités de la Banque dans Scotiabank Quilmes et du risque outre-frontière auquel la Banque se trouve exposée en Argentine.

En septembre 2002, Scotiabank Quilmes a cessé ses activités après avoir mis la dernière main à des ententes qu'elle a conclues avec les autorités financières argentines et autres institutions du secteur privé. Conformément à ces ententes, certains dépôts ont été transférés au gouvernement de même qu'un montant équivalent sous forme de prêt consenti à un État souverain. Le reste des actifs ou des obligations a été soit assumé par d'autres institutions financières locales, soit transféré à une fiducie de liquidation argentine.

Au quatrième trimestre de 2002, étant donné que la Banque

n'exerçait plus aucun contrôle sur Scotiabank Quilmes, elle a cessé de consolider le reste des actifs et des obligations ainsi que les résultats d'exploitation. Parallèlement, une perte sur cession a été imputée au poste Frais autres que d'intérêts à l'état consolidé des revenus dans le secteur international. En outre, la Banque a enregistré un recouvrement d'impôts relativement à la cession de son placement dans Scotiabank Quilmes.

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a continué de réduire le risque outre-frontière auquel elle se trouvait toujours exposée en Argentine au moyen de cessions et de remboursements de prêts, ce qui a donné lieu à un recouvrement de 64 millions de dollars de la provision spécifique pour créances irrécouvrables constituée pour ces prêts. De plus, la Banque a comptabilisé une perte nette de 19 millions de dollars sur ses valeurs mobilières argentines et une charge de 31 millions de dollars au titre d'un règlement avec les créanciers de Scotiabank Quilmes.

On trouvera dans le tableau ci-dessous l'information sur la provision et les charges globales (recouvrement) inscrites à l'égard des activités de la Banque dans Scotiabank Quilmes et à l'égard des actifs à risque outre-frontière lié à l'Argentine :

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Provision pour créances irrécouvrables (recouvrement)	(64)\$	454 \$	50 \$
Autres revenus :			
Perte sur valeurs mobilières	19	20	40
Revenus de négociation	–	(4)	–
Autres ¹⁾	–	87	10
Frais autres que d'intérêts :			
Perte sur cession des activités d'une filiale	31	237 ²⁾	–
Total de la provision et des charges (recouvrement) avant les impôts sur le revenu	(14)	794	100
Charge d'impôts sur le revenu (recouvrement)	3	(254)	(38)
Total de la provision et des charges (recouvrement)	(11)\$	540 \$	62 \$

- 1) Tient compte de la « pesofication » (par « pesofication », on entend les effets de la conversion en pesos argentins d'actifs et d'engagements libellés en dollars US à des taux différents et extérieurs au marché, tel que prescrit par le gouvernement argentin).
- 2) La perte sur cession des activités d'une filiale en 2002 est présentée déduction faite d'un gain de change de 95 \$, qui a été transféré de l'écart de conversion cumulatif du bilan consolidé. Ce gain de change annule principalement la perte de change découlant de la dévaluation du peso argentin au titre de la provision sur créances irrécouvrables constituée au cours du premier trimestre de 2002.

24. Acquisitions

a) Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Mexique

Le 30 novembre 2000, la Banque a porté de 10 % à 55 % sa participation avec droit de vote dans Grupo Financiero Scotiabank Inverlat (« Inverlat ») au Mexique. Le prix d'acquisition de la participation additionnelle de 45 % s'établissait à 184 millions de dollars US, et se composait de 144 millions de dollars US de débentures converties achetées en 1996 et d'un paiement en espèces de 40 millions de dollars US effectué par la Banque. Le prix d'acquisition total pour l'ensemble de la participa-

tion de 55 % s'élevait à 215 millions de dollars US (320 millions de dollars). Inverlat se divise en trois unités d'exploitation principales : des services bancaires complets, une maison de courtage et un bureau de change. Les résultats d'Inverlat ont été inclus dans le revenu de la Banque depuis son acquisition. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

L'acquisition du 30 novembre 2000 est résumée dans le tableau ci-dessous :

(en millions de dollars)	
Actifs identifiables acquis :	
Encaisse et dépôts à d'autres banques	1 812 \$
Valeurs mobilières	3 322
Prêts	5 800
Valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente	4 749
Actifs incorporels	18
Autres actifs	1 196
	16 897 \$
Moins le passif pris en charge :	
Dépôts	8 059 \$
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat	7 435
Autres engagements	858
Part des actionnaires sans contrôle dans la filiale	303
	16 655
Actifs nets identifiables acquis	242
Écart d'acquisition	78
Contrepartie totale	320 \$

Le 30 avril 2003, la Banque a porté à 91 % sa participation dans Inverlat. Le prix d'acquisition de la participation additionnelle de 36 % s'établissait à 465 millions de dollars et a été payé en espèces. Cette opération a donné lieu à une augmentation de 62 millions de dollars de l'écart d'acquisition et de 16 millions de dollars des autres actifs incorporels; à un ajustement positif net de 12 millions de dollars de la juste valeur ainsi qu'à une diminution de 375 millions de dollars de la part des

actionnaires sans contrôle dans les filiales.

La Banque a offert d'acquérir la participation restante de 9 % dans Inverlat, que les actionnaires sans contrôle détiennent actuellement, au même prix par action qui avait été payé pour l'acquisition de la participation de 36 % en avril 2003. Selon toute probabilité, cette opération devrait se concrétiser au cours du premier semestre de 2004.

b) République dominicaine

Au troisième trimestre de 2003, la Banque a conclu une entente en vue d'acquérir ou de louer 39 succursales de Banco Intercontinental, en République dominicaine, pour une contrepartie de 32 millions de dollars; l'entente est assortie d'une option d'acquérir certains prêts personnels,

commerciaux et sur cartes de crédit pour une somme à négocier. Au quatrième trimestre, la Banque a acquis une partie du portefeuille de cartes de crédit de Banco Intercontinental pour 20 millions de dollars.

25. Vente de services

Le 31 octobre 2002, la Banque a vendu à Paymentech Canada ses services de point de vente de cartes à puce destinés aux commerçants. Cette vente incluait également des services de paiement par carte de débit ou de crédit ainsi que des programmes de cartes à puce offerts aux commerçants dans l'ensemble du pays. Par suite de cette opération, un gain de 99 millions de dollars, déduction faite des frais connexes, a été

imputé en 2002 au poste Autres revenus sous la rubrique Autres, à l'état consolidé des revenus. En 2003, la Banque a touché un montant additionnel de 7 millions de dollars en contrepartie de la vente, en se conformant à certaines conditions et normes de rendement. Des revenus additionnels pourraient être gagnés de manière semblable au cours des périodes futures.

26. Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et de ceux des États-Unis

Les états financiers consolidés de la Banque ont été dressés conformément aux PCGR canadiens, ainsi qu'aux exigences du surintendant en matière de

comptabilité. Les principaux écarts entre les PCGR canadiens et américains ayant une incidence sur les états financiers consolidés sont les suivants :

Rapprochement du revenu net et de l'avoir des actionnaires

Pour l'exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

	2003	2002	2001	2003	2002	2001
Revenu net et avoir des actionnaires,						
selon les PCGR canadiens	2 477 \$	1 797 \$	2 169 \$	14 614 \$	14 777 \$	14 608 \$
Avantages sociaux futurs a)	31	3	(2)	(19)	(25)	(12)
Coûts de restructuration b)	(4)	(9)	(5)	26	30	39
Cessions de prêts c)	(32)	(55)	(1)	47	79	134
Instruments dérivés et activités de couverture d) :						
Écart transitoire	–	–	101	124	124	124
Rajustements à l'exercice à l'étude	248	(347)	25	(212)	(377)	(78)
Gains non réalisés (pertes) sur valeurs mobilières reclassées aux fins de négociation d)	7	(24)	(4)	(21)	(28)	(4)
Conversion de prêts en titres d'emprunt e)	1	18	25	(32)	14	52
Valeurs mobilières destinées à la vente e)	95	(229)	–	925	151	669
Coûts de développement de logiciels f)	14	22	27	110	96	74
Quote-part du revenu net des filiales dévolue aux actionnaires sans contrôle g)	(16)	(16)	(16)	(250)	(250)	(250)
Écart d'acquisition et autres actifs incorporels h)	–	(76)	–	–	–	–
Autres	(13)	–	–	(11)	–	–
Incidence fiscale des écarts mentionnés ci-dessus	(74)	203	(62)	(298)	(13)	(315)
Impôts futurs k)	13	(13)	(20)	–	(13)	–
Revenu net et avoir des actionnaires						
selon les PCGR américains	2 747 \$	1 274 \$	2 237 \$	15 003 \$	14 565 \$	15 041 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées et autres						
Revenu net revenant aux porteurs d'actions						
ordinaires selon les PCGR américains	2 685 \$	1 178 \$	2 138 \$			
Revenu par action ordinaire selon les PCGR américains (en dollars) :						
De base	5,32 \$	2,34 \$	4,27 \$			
Dilué	5,24 \$	2,30 \$	4,20 \$			

a) Avantages sociaux futurs

Les normes canadienne et américaine relatives aux avantages sociaux futurs sont, pour l'essentiel, uniformes. Il reste cependant un écart entre les deux PCGR au chapitre de l'imputation aux revenus, attribuable surtout aux différences dans l'amortissement des montants transitoires résultant de l'écart entre les dates d'adoption des deux normes et dans le traitement de la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite.

Les PCGR canadiens exigent la constatation d'une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite pour tout excédent de la charge de rémunération payée d'avance sur les avantages futurs escomptés. Toute variation de la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite doit être constatée à l'état consolidé des revenus. Les PCGR américains ne permettent pas la constatation d'une telle provision.

De plus, aux termes des PCGR américains, l'excédent de toute obligation au titre des prestations constituées non capitalisées (ainsi que certains autres ajustements) doit être reflété à titre de passif minimum supplémentaire au titre des prestations de retraite au bilan consolidé dressé selon les PCGR américains avec un ajustement de compensation aux actifs incorporels, jusqu'à concurrence des coûts pour services passés non constatés, le reste étant inscrit à l'autre composante du revenu global.

b) Coûts de restructuration

Selon les PCGR canadiens, les coûts de restructuration engagés au titre des activités entreprises avant le 1^{er} avril 2003 ont été inscrits à titre d'engagements à condition qu'un plan de restructuration détaillant toutes les principales mesures devant être prises ait été approuvé par un membre de la direction d'un niveau adéquat, et qu'il soit peu probable que des changements importants y soient apportés. Selon les PCGR américains, pour les activités entreprises avant le 1^{er} janvier 2003, des critères supplémentaires ont dû être respectés avant la comptabilisation, y compris le fait que certains coûts de restructuration doivent être engagés moins de un an après la date d'approbation du plan de restructuration. Les charges constatées selon les PCGR du Canada pour certains coûts de restructuration prévus qui n'ont pas été engagés à l'intérieur de cette période de un an sont contrepassées selon les PCGR des États-Unis et les coûts sont imputés aux revenus à mesure qu'ils sont engagés. Les PCGR canadiens et américains sont uniformes en ce qui concerne les coûts de restructuration engagés au titre des activités entreprises après le 31 mars 2003.

c) Cessions de prêts par titrisation

En date du 1^{er} juillet 2001, la Banque a adopté prospectivement une nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité au Canada relative aux cessions de prêts. Cette note d'orientation est conforme à la norme américaine relative aux cessions de prêts adoptée le 1^{er} avril 2001.

Avant l'adoption de la nouvelle note d'orientation canadienne, les cessions de prêts étaient traitées comme des ventes aux termes des PCGR canadiens, lorsque les risques et les avantages importants liés à la propriété étaient cédés. Les gains reçus sur les cessions de prêts étaient constatés immédiatement, à moins d'un recours pour la Banque en excédent des pertes prévues, auquel cas les gains étaient considérés comme étant non réalisés et reportés jusqu'à ce qu'ils soient recouvrés en espèces et qu'il n'y ait aucun recours à l'égard de ce montant en espèces. Selon les PCGR américains, les gains sur les cessions de prêts qui sont admissibles à titre de ventes sont imputés aux revenus au moment de la vente. Il continuera d'exister des écarts entre le revenu calculé selon les PCGR canadiens et celui qui est calculé selon les PCGR américains jusqu'à ce que les gains reportés ayant trait à l'actif titrisé avant le 1^{er} juillet 2001 aient tous été imputés aux revenus calculés selon les PCGR canadiens.

Les rentrées de fonds provenant de ces opérations de titrisation sont résumées ci-après :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Rentrées de fonds liées aux éléments suivants :

Produit des prêts aux particuliers titrisés

Honoraires de gestion

Droits conservés

Sorties de fonds liées à l'élément suivant :

Recouvrements réinvestis dans des opérations de titrisation renouvelables

Avant l'harmonisation des PCGR canadiens et américains, certaines cessions d'actifs n'étaient pas admissibles à la comptabilisation de ventes aux termes des PCGR américains. Ces cessions ont été comptabilisées à titre d'arrangements de prêts garantis aux termes des PCGR américains. Cela a eu pour conséquence de laisser l'actif au bilan consolidé dressé selon les PCGR américains et d'inscrire un écart net aux résultats calculés selon les PCGR américains sur la durée des prêts plutôt que d'inscrire immédiatement un gain.

En avril 2001, la Banque a titrisé, sur une base renouvelable, des prêts personnels de 1 064 millions de dollars, ce qui a donné lieu à la constatation d'un gain net de 9 millions de dollars à la vente de ces prêts. Les droits conservés par la Banque, soit les droits sur les flux de trésorerie futurs, avaient, à la date de la vente, une juste valeur de 28 millions de dollars. La Banque a pris la responsabilité d'en assurer la gestion, pour laquelle un passif de 2 millions de dollars a été constaté. Les principales hypothèses ayant servi à mesurer la juste valeur à la date de titrisation ont été les suivantes : taux de remboursement anticipé de 8,3 %, marge excédentaire de 0,9 %, taux d'actualisation de 8,3 % et pertes sur créances prévues de 0,3 %.

	2003	2002	2001
Produit des prêts aux particuliers titrisés	-\$	-\$	1 047 \$
Honoraires de gestion	5	5	3
Droits conservés	8	9	7
	945 \$	976 \$	608 \$

Les pertes sur créances prévues pour un lot statique de créances, soit la somme des pertes sur créances futures réelles et projetées sur la durée des opérations de titrisation exprimées en pourcentage annualisé du solde initial des prêts, s'établissaient à 0,3 % (0,2% en 2002; 0,2% en 2001).

Les principales hypothèses utilisées dans la mesure de la juste valeur des droits conservés dans le cadre de ces opérations de titrisation, et la sensibilité de la juste valeur actuelle des intérêts conservés à des changements défavorables de 10 % et 20 % dans les hypothèses se présentent comme suit :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003	2002
Valeur comptable des droits conservés (en dollars)	28	28
Juste valeur des droits conservés (en dollars)	29	29
Durée moyenne pondérée (en années)	1	1
Taux de remboursement par anticipation (en pourcentage)	7,4	7,7
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	–	(1)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	(1)	(1)
Pertes sur créances prévues (taux annuel) (en pourcentage)	0,3	0,2
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	–	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	–	–
Taux d'actualisation annuel des flux de trésorerie résiduels (en pourcentage)	6,3	6,3
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	–	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	–	–
Marge excédentaire (en pourcentage)	1,1	1,2
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	(1)	(1)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	(3)	(2)

Les mesures de sensibilité présentées ci-dessus sont hypothétiques et doivent être utilisées avec prudence. Les autres sensibilités estimatives ne peuvent pas s'extrapoler par rapport à celles qui sont présentées ci-dessus parce que la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'est pas linéaire. En outre, une variation dans une hypothèse

particulière et l'incidence sur la juste valeur des droits conservés sont calculées sans changement dans les autres hypothèses; cependant, ces facteurs ne sont pas indépendants, ce qui peut amplifier ou amortir l'incidence réelle des sensibilités.

d) Instruments dérivés et activités de couverture

Selon les PCGR canadiens, la Banque comptabilise les instruments dérivés détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif selon la comptabilité d'exercice. Les instruments dérivés détenus aux fins de négociation sont comptabilisés à la juste valeur et les écarts sont imputés aux revenus.

La Banque a adopté la nouvelle norme comptable américaine relative aux instruments dérivés et aux activités de couverture en date du

1^{er} novembre 2000. Cette norme exige que tous les instruments dérivés soient constatés à leur juste valeur au bilan consolidé. Les PCGR américains limitent le type d'opérations pouvant être admissibles à la comptabilité de couverture et donnent des directives sur le calcul de l'efficacité de la couverture. Les variations de la juste valeur d'un instrument dérivé désigné comme une couverture de la juste valeur sont contrebalancées dans les revenus calculés selon les PCGR américains et portées en

réduction des variations de la juste valeur de l'élément couvert ayant trait au risque couvert. Les variations de la juste valeur d'un instrument dérivé désigné comme une couverture des flux de trésorerie sont inscrites dans l'autre composante du revenu global jusqu'à ce que les revenus et les frais ayant trait à l'élément couvert soient imputés aux revenus. L'inefficacité de la couverture et les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à titre de couverture sont constatées aux revenus au moment où elles se produisent. La Banque a inscrit une perte après impôts de 19 millions de dollars (perte après impôts de 7 millions de dollars en 2002; revenu après impôts de 24 millions de dollars en 2001), ce qui représente la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur. Certaines opérations de financement en devises étrangères qui avaient été désignées comme couvertures selon les PCGR du Canada n'ont pas satisfait aux critères stricts des États-Unis permettant la comptabilité de couverture. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces opérations ont été comptabilisées dans les revenus établis d'après les PCGR des États-Unis.

Les PCGR américains exigent également que les instruments dérivés intégrés aux instruments financiers qui ne sont pas clairement et intimement liés à leur instrument hôte soient séparés et inscrits à leur juste valeur. Si un instrument dérivé intégré ne peut être séparé, l'instrument financier doit être inscrit à sa juste valeur dans son intégralité. Certaines valeurs mobilières avec instruments dérivés intégrés ont été retirées du poste Valeurs mobilières destinées à la vente pour être reclassées au poste Valeurs mobilières - Négociation. Aux termes des PCGR canadiens, ces valeurs mobilières sont classées au poste Valeurs mobilières - Placements.

La Banque a des couvertures de la juste valeur du risque lié aux taux d'intérêt relativement à ses débentures subordonnées et à ses valeurs mobilières destinées à la vente en plus des couvertures des flux de trésorerie de ses instruments à taux variables. La Banque prévoit reclasser 11 millions de dollars (17 millions de dollars en 2002; 30 millions de dollars en 2001) de pertes après impôts du poste Autre composante du revenu global accumulé au poste Revenu en raison de ses couvertures des flux de trésorerie des douze prochains mois. Aux 31 octobre 2003, 2002 et 2001, la durée maximale des couvertures des flux de trésorerie était inférieure à 10 ans, à 5 ans et à 3 ans, respectivement.

Le 21 novembre 2002, la Banque a adopté une nouvelle ligne directrice selon les PCGR des États-Unis pour la comptabilisation d'instruments dérivés détenus à des fins de négociation. D'après cette nouvelle ligne directrice, le gain ou la perte non matérialisé au début d'une opération sur instrument dérivé n'est imputé aux revenus calculés selon les PCGR des États-Unis que lorsque la juste valeur de l'instrument dérivé est obtenue à partir d'un cours boursier, étayée par une comparaison avec d'autres opérations pouvant être observées sur le marché, ou qu'elle est fondée sur une évaluation technique qui intègre des données pouvant être observées sur le marché. L'adoption de cette nouvelle ligne directrice a eu peu d'effet sur les résultats de la Banque, établis selon les PCGR des États-Unis, pour l'exercice 2003.

Au moment de l'adoption de la nouvelle norme comptable américaine, le 1^{er} novembre 2000, la Banque a inscrit une hausse de l'actif consolidé de 377 millions de dollars, une augmentation du passif consolidé de 330 millions de dollars, et a constaté un écart de transition ayant pour effet d'accroître le revenu net calculé selon les PCGR américains de 60 millions de dollars en 2001 (revenu de base et dilué de 0,12 \$ par action), déduction faite des impôts sur le revenu applicables, et une charge de 13 millions de dollars à l'autre composante du revenu global.

e) Valeurs mobilières

Selon les PCGR américains, les valeurs mobilières doivent être classées comme étant aux fins de négociation, détenues jusqu'à l'échéance ou destinées à la vente. La Banque a classé toutes ses valeurs mobilières comme étant destinées à la vente aux fins des PCGR américains (autres que celles qui ont été reclassées aux fins de négociation lors de l'adoption de la norme comptable américaine relative aux instruments dérivés et aux opérations de couverture mentionnée ci-dessus) et elle les a

inscrites au bilan consolidé à leur juste valeur. Les baisses de valeur permanentes de la juste valeur des valeurs mobilières destinées à la vente sont constatées aux revenus selon les PCGR américains en fonction des valeurs marchandes; les baisses de la juste valeur sont généralement présumées comme étant permanentes si elles durent depuis plusieurs trimestres. Les valeurs mobilières aux fins de placement et de négociation doivent être comptabilisées à la date de négociation à l'état consolidé des revenus et au bilan consolidé.

Selon les PCGR américains, les gains et les pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente, déduction faite des impôts sur le revenu connexes, sont inscrits à l'autre composante du revenu global jusqu'au moment de leur réalisation. Cependant, à compter de l'exercice 2001, comme l'exige la nouvelle norme américaine relative à la comptabilisation des instruments dérivés et des activités de couverture, les gains et les pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente et faisant l'objet d'une couverture sont inscrits aux revenus selon les PCGR américains. Avant l'exercice 2001, les gains et les pertes non réalisés sur les instruments dérivés servant de couverture à ces valeurs mobilières destinées à la vente ont été classés à l'autre composante du revenu global jusqu'à ce que les gains et les pertes compensatoires sur les valeurs mobilières destinées à la vente et faisant l'objet d'une couverture soient réalisés.

Selon les PCGR canadiens, les valeurs mobilières sont classées aux fins de placement ou aux fins de négociation. La Banque inscrit les valeurs mobilières détenues aux fins de placement à leur coût non amorti. Les baisses permanentes de la valeur comptable des valeurs mobilières aux fins de placement sont inscrites aux revenus en fonction de leur valeur de réalisation nette; les baisses de la juste valeur sont généralement présumées comme étant permanentes si des conditions indiquant une baisse de valeur existent depuis une plus longue période que selon les PCGR américains. Les valeurs mobilières aux fins de placement et aux fins de négociation sont comptabilisées à la date de règlement au bilan consolidé et à la date de négociation à l'état consolidé des revenus.

Selon les PCGR canadiens, les titres de créance acquis dans le cadre de la restructuration d'une dette avant le 1^{er} mai 2003 ont été inscrits à leur valeur comptable nette. Selon les PCGR américains, les titres de créance sont inscrits à leur juste valeur et l'écart entre la valeur comptable des prêts et la juste valeur des titres de créance acquis est inscrit aux revenus. Dans le cas de titres de créance acquis dans le cadre d'une restructuration d'une dette après le 30 avril 2003, les PCGR du Canada rejoignent ceux des États-Unis.

f) Coûts de développement de logiciels

Selon les PCGR américains, certains coûts internes engagés pour le développement de logiciels doivent être capitalisés et amortis sur la durée de vie utile du logiciel. Selon les PCGR canadiens, ces coûts sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

g) Quote-part du revenu net des filiales dévolue aux actionnaires sans contrôle

Dans le bilan consolidé dressé selon les PCGR américains, les actions privilégiées émises par Société de placement hypothécaire Scotia, filiale en propriété exclusive de la Banque, sont présentées comme étant des participations sans contrôle. La quote-part du revenu net applicable aux actionnaires sans contrôle est portée en diminution des revenus selon les PCGR américains. Selon les PCGR canadiens, la Banque inclut ces actions privilégiées au total des actions privilégiées de la Banque au bilan consolidé et les dividendes connexes sont portés en réduction du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires.

h) Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Comme il en est fait mention à la note 7, en date du 1^{er} novembre 2001, la Banque a adopté les nouvelles normes canadiennes et américaines pour la comptabilisation de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels sans retraitre les chiffres des périodes antérieures. Ces normes sont pratiquement uniformes, à l'exception du fait que toute charge pour baisse de valeur transitoire à la date de l'adoption est constatée à titre de

charge au solde d'ouverture des bénéfices non répartis selon les PCGR canadiens et à titre d'ajustement cumulatif aux revenus selon les PCGR américains. Lors de l'adoption de la nouvelle norme, une charge de 76 millions de dollars a été imputée aux revenus selon les PCGR américains (0,15 \$ par action, de base et dilué).

i) Garanties

Avec effet au mois de février 2003, la Banque a adopté une nouvelle note d'orientation canadienne concernant l'information sur les garanties, tel qu'il est mentionné à la note 20. La nouvelle norme américaine en la matière est compatible avec la note d'orientation canadienne, sauf qu'elle exige aussi la constatation d'un élément de passif pour tenir compte de la juste valeur de l'obligation assumée à l'origine de l'entente au titre des garanties émises ou modifiées après le 31 décembre 2002.

En vertu des PCGR américains, la juste valeur au titre des garanties s'élevait à 78 millions de dollars au 31 octobre 2003. Cette somme exclut les instruments dérivés qui répondent à la définition d'une garantie, dont la juste valeur est comprise dans les sommes présentées à la note 22.

j) Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

En janvier 2003, une nouvelle norme américaine concernant la comptabilisation des EDDV a été publiée. Cette norme est identique à la nouvelle note d'orientation publiée par l'ICCA, sauf en ce qui concerne la date d'entrée en vigueur. Conformément aux PCGR américains, la Banque est tenue de consolider les EDDV constituées après le 31 janvier 2003 lorsqu'elle en est le principal bénéficiaire; il n'y a aucune différence importante pour ce qui est de la mesure par suite de cette exigence. Pour le reste des EDDV, la comptabilisation selon les PCGR américains entre en vigueur pour l'exercice ouvert le 1^{er} novembre 2003. L'effet devrait, pour

l'essentiel, être identique à celui décrit à la note 2 en ce qui concerne les PCGR canadiens.

k) Impôts sur le revenu des sociétés

Les normes comptables canadienne et américaine concernant les impôts sur le revenu des sociétés sont pratiquement identiques, sauf que l'effet des variations des taux d'imposition est inscrit selon les PCGR américains lorsque les modifications des taux entrent en vigueur, alors que selon les PCGR canadiens, ces montants sont inscrits lorsque les modifications sont pratiquement en vigueur.

l) Garantie hors trésorerie

Selon les PCGR du Canada, une garantie hors trésorerie reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée dans le bilan consolidé. Selon les PCGR des États-Unis, une garantie reçue dans le cadre d'une opération où la Banque prête des valeurs mobilières à titre de capital est comptabilisée comme un emprunt garanti au bilan consolidé.

m) Revenu global

Selon les PCGR américains, la Banque doit présenter un état du revenu global dans ses états financiers. Le revenu global comprend le revenu net et toutes les variations de l'avoir, déduction faite des impôts pour la période, à l'exception de celles découlant des placements faits par les actionnaires et les distributions faites à ces derniers. Le revenu global comprend également l'écart de conversion découlant de la consolidation de filiales dont la monnaie de fonctionnement est autre que la monnaie de présentation. Selon les PCGR canadiens, il n'est pas nécessaire de présenter un état du revenu global et l'écart de conversion ayant trait aux placements nets dans les filiales étrangères est classé dans l'écart de conversion cumulatif, au bilan consolidé.

État consolidé du revenu global

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Revenu net selon les PCGR américains

Autre composante du revenu global, déduction faite des impôts sur le revenu :

Variation des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente¹⁾
 Variation des gains et des pertes de change non réalisés²⁾
 Ajustement transitoire découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux instruments dérivés⁴⁾
 Variations des gains et des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie⁵⁾
 Variation de l'obligation minimum supplémentaire découlant des régimes de retraite⁶⁾

Total de l'autre composante du revenu global

Total du revenu global

	2003	2002	2001
Revenu net selon les PCGR américains	2 747 \$	1 274 \$	2 237 \$
Autre composante du revenu global, déduction faite des impôts sur le revenu :			
Variation des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente ¹⁾	434	(229)	71
Variation des gains et des pertes de change non réalisés ²⁾	(1 295)	(137) ³⁾	79
Ajustement transitoire découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux instruments dérivés ⁴⁾	–	–	(13)
Variations des gains et des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie ⁵⁾	24	28	(57)
Variation de l'obligation minimum supplémentaire découlant des régimes de retraite ⁶⁾	(17)	(11)	–
Total de l'autre composante du revenu global	(854)\$	(349)\$	80 \$
Total du revenu global	1 893 \$	925 \$	2 317 \$

Autre composante du revenu global accumulé

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Gains et pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente, déduction faite des activités de couverture

Gains et pertes de change non réalisés

Instruments dérivés

Obligation minimum supplémentaire découlant des régimes de retraite

Total de l'autre composante du revenu global accumulé

	2003	2002	2001
Gains et pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente, déduction faite des activités de couverture	970 \$	536 \$	765 \$
Gains et pertes de change non réalisés	(1 192)	103	240
Instruments dérivés	(18)	(42)	(70)
Obligation minimum supplémentaire découlant des régimes de retraite	(28)	(11)	–
Total de l'autre composante du revenu global accumulé	(268)\$	586 \$	935 \$

1) Déduction faite d'une charge fiscale de 199 \$ (économie de 121 \$ en 2002; économie de 221 \$ en 2001).

2) Déduction faite d'une charge fiscale de 25 \$ (charge de 5 \$ en 2002; économie de 9 \$ en 2001).

3) Voir les notes en bas de page 4) et 5) à l'état consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires.

4) Déduction faite d'une charge fiscale de néant (néant en 2002; charge de 36 \$ en 2001).

5) Déduction faite d'une charge fiscale de 13 \$ (charge de 20 \$ en 2002; économie de 35 \$ en 2001).

6) Déduction faite d'une économie fiscale de 8 \$ (économie de 5 \$ en 2002; néant en 2001).

Rémunération à base d'actions – renseignements pro forma

Aux fins des PCGR américains, la Banque a comptabilisé ses options d'achat d'actions émises avant le 1^{er} novembre 2002 selon la méthode fondée sur la valeur intrinsèque, ce qui n'a pas donné lieu à une charge de rémunération pour la Banque. En date du 1^{er} novembre 2002, la

Banque a commencé à passer en charges prospectivement la juste valeur des options d'achat d'actions. Tous les octrois de rémunération à base d'actions sont comptabilisés conformément aux PCGR canadiens et américains.

Selon les PCGR américains, le revenu net et le revenu par action pro forma doivent être présentés comme si la méthode fondée sur la juste valeur avait été appliquée rétroactivement, comme suit :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

	2003	2002	2001
Revenu net déclaré	2 747 \$	1 274 \$	2 237 \$
Juste valeur pro forma des options d'achat d'actions qui n'ont pas encore été passées en charges	32	58	53
Revenu net pro forma	2 715 \$	1 216 \$	2 184 \$
Revenu par action :			
De base, déjà établi	5,32 \$	2,34 \$	4,27 \$
De base, pro forma	5,26 \$	2,22 \$	4,16 \$
Dilué, déjà établi	5,24 \$	2,30 \$	4,20 \$
Dilué, pro forma	5,17 \$	2,19 \$	4,11 \$

Pour déterminer les renseignements pro forma ci-dessus, la juste valeur des options octroyées est estimée à la date de l'octroi, selon un modèle d'établissement des prix des options. La juste valeur est alors amortie sur la période d'acquisition. Par suite de l'attribution rétroactive de la composante DPV aux options d'achat d'actions octroyées aux employés au cours de l'exercice 2002, les chiffres pro forma de 2003 ne reflètent plus une constatation à la juste valeur des options d'achat d'actions en

cause. La juste valeur des options octroyées aux employés était de 14,11 \$ en 2002 et de 12,01 \$ en 2001. Les principales hypothèses pour 2002 et 2001 se résumaient respectivement comme suit : (i) taux d'intérêt moyen pondéré sans risque de 5,2 % et de 5,6 %; (ii) durée prévue moyenne pondérée de l'option de 6 ans pour les deux périodes; (iii) volatilité prévue de 30 % et de 28 %; et (iv) dividendes prévus de 2,7 % et de 2,6 %.

Bilan consolidé condensé

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003			2002		
	PCGR canadiens	Ajustements	PCGR américains	PCGR canadiens	Ajustements	PCGR américains
Actif						
Liquidités	20 581 \$	-\$	20 581 \$	20 273 \$	-\$	20 273 \$
Valeurs mobilières						
Aux fins de placements/destinées à la vente	20 293	277 ^{c,d,e}	20 570	21 602	(105) ^{c,d,e}	21 497
Aux fins de négociation	42 899	674 ^{d,e}	43 573	34 592	762 ^{d,e}	35 354
Prêts	171 667	1 630 ^c	173 297	185 671	2 084 ^c	187 755
Instruments dérivés	15 308	1 323 ^d	16 631	15 821	1 829 ^d	17 650
Autres	15 144	3 214 ¹⁾	18 358	18 421	(1 023) ⁵⁾	17 398
	285 892 \$	7 118 \$	293 010 \$	296 380 \$	3 547 \$	299 927 \$
Passif et avoir des actionnaires						
Passif						
Dépôts	192 672 \$	1 693 \$ ^{c,d}	194 365 \$	195 618 \$	2 092 \$ ^{c,d}	197 710 \$
Instruments dérivés	14 758	2 318 ^d	17 076	15 500	1 267 ^d	16 767
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 326	250 ^g	2 576	1 912	250 ^g	2 162
Autres	58 861	2 383 ²⁾	61 244	64 695	64 ⁶⁾	64 759
Débentures subordonnées	2 661	85 ^d	2 746	3 878	86 ^d	3 964
	271 278 \$	6 729 \$	278 007 \$	281 603 \$	3 759 \$	285 362 \$
Avoir des actionnaires						
Capital-actions						
Actions privilégiées	800 \$	(250) ^g	550 \$	1 275 \$	(250) ^g	1 025 \$
Actions ordinaires	3 141	–	3 141	3 002	–	3 002
Bénéfices non répartis	11 747	(167) ³⁾	11 580	10 398	(446) ⁷⁾	9 952
Écart de conversion cumulatif	(1 074)	1 074 ^m	–	102	(102) ^m	–
Autre composante du revenu global accumulé	–	(268) ⁴⁾	(268)	–	586 ⁸⁾	586
	14 614 \$	389 \$	15 003 \$	14 777 \$	(212)\$	14 565 \$
	285 892 \$	7 118 \$	293 010 \$	296 380 \$	3 547 \$	299 927 \$

Le renvoi aux notes se rapporte aux écarts entre les PCGR décrits ci-dessus.

1) Voir a, b, c, d, e, f, i, k, l.

4) Voir a, d, e, m.

7) Voir a, b, c, d, e, f, h, k, m.

2) Voir a, b, c, d, e, i, l.

5) Voir a, b, c, d, e, f, k.

8) Voir a, d, e, m.

3) Voir a, b, c, d, e, f, k.

6) Voir a, b, c, d, e.

Changement futur de normes comptables américaines

En mai 2003, une nouvelle norme américaine sur la comptabilisation de certains instruments financiers ayant des caractéristiques à la fois des passifs et des capitaux propres a été publiée. Selon cette norme, ces instruments doivent, dans des circonstances définies, être reclassés au bilan, passant des capitaux propres aux passifs.

Ce changement de norme comptable entre en vigueur pour l'information publiée par la Banque selon les PCGR américains pour l'exercice ouvert le 1^{er} novembre 2003. Ce changement n'aura pas une incidence importante sur les états financiers de la Banque établis selon les PCGR américains.

Principales filiales¹⁾

Au 31 octobre 2003 (en millions de dollars)	Adresse du siège social	Valeur comptable des actions
Au Canada		
Fiducie de Capital Scotia	Toronto (Ontario)	128 \$
BNS Investments Inc.	Toronto (Ontario)	5 953 \$
Compagnie Montréal Trust du Canada	Montréal (Québec)	
Corporation MontroServices	Montréal (Québec)	
Scotia Merchant Capital Corporation	Toronto (Ontario)	
Trustco National Inc.	Toronto (Ontario)	663 \$
La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse	Toronto (Ontario)	
Compagnie Trust National	Toronto (Ontario)	
RoyNat Inc.	Toronto (Ontario)	44 \$
Scotia Capital Inc.	Toronto (Ontario)	165 \$
Gestion de placements Scotia Cassels Limitée	Toronto (Ontario)	16 \$
ScotiaVie, Compagnie d'assurance	Toronto (Ontario)	47 \$
Société hypothécaire Scotia	Toronto (Ontario)	177 \$
Société de placement hypothécaire Scotia	St. John's (Terre-Neuve)	64 \$
Placements Scotia Inc.	Toronto (Ontario)	312 \$
Scotiabank Capital Trust	Toronto (Ontario)	6 \$
À l'étranger		
The Bank of Nova Scotia Berhad	Kuala Lumpur, Malaysia	128 \$
The Bank of Nova Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	6 709 \$
BNS International (Barbados) Limited	Warrens, Barbade	
BNS Pacific Limited	Port Louis, Maurice	
The Bank of Nova Scotia Asia Limited	Singapour	
The Bank of Nova Scotia Channel Islands Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
The Bank of Nova Scotia Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
The Bank of Nova Scotia Trust Company (Cayman) Limited	Grand Caïman, îles Caïmans	
Scotia Insurance (Barbados) Limited	Warrens, Barbade	
Scotia Subsidiaries Limited	Nassau, Bahamas	
Scotiabank (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
Scotiabank (British Virgin Islands) Limited	Road Town, Tortola, I.V.B.	
Scotiabank (Cayman Islands) Ltd.	Grand Caïman, îles Caïmans	
Scotiabank (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine	
Scotiabank (Ireland) Limited	Dublin, Irlande	
The Bank of Nova Scotia Jamaica Limited (70 %)	Kingston, Jamaïque	256 \$
Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, S.A. de C.V. (91 %)	Mexico, D.F., Mexique	888 \$
Nova Scotia Inversiones Limitada	Santiago, Chili	343 \$
Scotiabank Sud Americano, S.A. (98 %)	Santiago, Chili	
Scotia Capital (USA) Inc.	New York, New York	²⁾
Scotia Holdings (US) Inc.	Atlanta, Géorgie	³⁾
The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York	New York, New York	
Scotiabanc Inc.	Atlanta, Géorgie	
Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	433 \$
Corporacion Mercaban de Costa Rica, S.A.	San Jose, Costa Rica	
Scotiabank Anguilla Limited	The Valley, Anguilla	
Scotiabank de Puerto Rico	Hato Rey, Puerto Rico	231 \$
Scotiabank El Salvador, S.A.	San Salvador, El Salvador	57 \$
Scotiabank Europe plc	Londres, Angleterre	1 895 \$
Scotiabank Trinidad & Tobago Limited (48 %) ⁴⁾	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	97 \$
Scotia Capital (Europe) Limited (anciennement ScotiaMocatta Limited)	Londres, Angleterre	14 \$

1) Sauf indication contraire, la Banque détient 100 % des actions comportant droit de vote en circulation de chacune des filiales. La liste ne comprend que les filiales importantes.

2) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de Scotia Capitaux Inc., sa société mère.

3) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de BNS Investments Inc., sa société mère.

4) Société associée sous contrôle effectif de la Banque.

Statistiques des onze derniers exercices

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000
Actif				
Liquidités	20 581 \$	20 273 \$	20 160 \$	18 744 \$
Valeurs mobilières				
Placement	20 293	21 602	25 450	19 565
Négociation	42 899	34 592	27 834	21 821
	63 192	56 194	53 284	41 386
Prêts				
Prêts hypothécaires à l'habitation	61 646	56 295	52 592	50 037
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	26 277	23 363	20 116	17 988
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	64 313	77 181	79 460	78 172
Valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente	22 648	32 262	27 500	23 559
	174 884	189 101	179 668	169 756
Provision pour créances irrécouvrables	3 217	3 430	4 236	2 853
	171 667	185 671	175 432	166 903
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 811	8 399	9 301	8 807
Terrains, bâtiments et matériel	1 944	2 101	2 325	1 631
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation	15 308	15 821	15 886	8 244
Autres éléments d'actif	6 389	7 921	8 037	7 456
	30 452	34 242	35 549	26 138
	285 892 \$	296 380 \$	284 425 \$	253 171 \$
Passif et avoir des actionnaires				
Dépôts				
Particuliers	76 431 \$	75 558 \$	75 573 \$	68 972 \$
Entreprises et administrations publiques	93 541	93 830	80 810	76 980
Banques	22 700	26 230	29 812	27 948
	192 672	195 618	186 195	173 900
Autres				
Acceptations	6 811	8 399	9 301	8 807
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat	28 686	31 881	30 627	23 792
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	9 219	8 737	6 442	4 297
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation	14 758	15 500	15 453	8 715
Autres engagements	14 145	15 678	15 369	14 586
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 326	1 912	1 086	729
	75 945	82 107	78 278	60 926
Débentures subordonnées				
Avoir des actionnaires				
Capital-actions				
Actions privilégiées	800	1 275	1 775	1 775
Actions ordinaires et surplus d'apport	3 141	3 002	2 920	2 765
Bénéfices non répartis et écart de conversion cumulatif	10 673	10 500	9 913	8 435
	14 614	14 777	14 608	12 975
	285 892 \$	296 380 \$	284 425 \$	253 171 \$

1) Les chiffres correspondants antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour refléter la présentation sur la base du solde brut des instruments dérivés évalués à la valeur du marché, car l'information ne peut être établie au prix d'un effort raisonnable.

1999	1998	1997	1996	1995 ¹⁾	1994	1993
17 115 \$	22 900 \$	18 174 \$	14 737 \$	16 728 \$	11 388 \$	8 634 \$
20 030	17 392	17 091	15 835	13 820	17 093	10 894
13 939	12 108	10 908	10 070	8 154	8 473	6 944
33 969	29 500	27 999	25 905	21 974	25 566	17 838
47 916	45 884	41 727	30 683	28 620	26 857	18 600
16 748	18 801	17 764	16 801	15 343	13 421	11 651
69 873	76 542	59 353	50 408	47 741	44 438	40 228
13 921	11 189	8 520	9 112	8 378	4 304	4 606
148 458	152 416	127 364	107 004	100 082	89 020	75 085
2 599	1 934	1 625	1 568	2 295	2 241	2 881
145 859	150 482	125 739	105 436	97 787	86 779	72 204
9 163	8 888	7 575	5 945	5 563	4 796	3 921
1 681	1 759	1 716	1 523	1 485	1 200	1 099
8 039	13 675	8 925	8 978	—	—	—
6 865	6 384	5 025	2 777	3 652	3 199	2 814
25 748	30 706	23 241	19 223	10 700	9 195	7 834
222 691 \$	233 588 \$	195 153 \$	165 301 \$	147 189 \$	132 928 \$	106 510 \$
65 715 \$	62 656 \$	59 239 \$	47 768 \$	45 538 \$	42 431 \$	31 288 \$
64 070	70 779	56 928	44 981	41 747	35 660	30 009
26 833	32 925	22 808	25 145	24 060	21 664	16 451
156 618	166 360	138 975	117 894	111 345	99 755	77 748
9 163	8 888	7 575	5 945	5 563	4 796	3 921
16 781	14 603	11 559	7 894	7 354	5 798	4 926
2 833	3 121	3 739	6 509	5 416	5 989	4 191
8 651	14 360	8 872	8 571	—	—	—
11 667	9 787	9 731	7 387	6 809	7 158	6 608
198	173	137	101	133	175	56
49 293	50 932	41 613	36 407	25 275	23 916	19 702
5 374	5 482	5 167	3 251	3 249	3 016	3 156
1 775	1 775	1 468	1 325	1 575	1 100	1 300
2 678	2 625	2 567	2 161	1 994	1 839	1 429
6 953	6 414	5 363	4 263	3 751	3 302	3 175
11 406	10 814	9 398	7 749	7 320	6 241	5 904
222 691 \$	233 588 \$	195 153 \$	165 301 \$	147 189 \$	132 928 \$	106 510 \$

État consolidé des revenus

Pour l'exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

	2003	2002	2001	2000
Revenu d'intérêts				
Prêts	9 945 \$	10 708 \$	13 049 \$	12 129 \$
Valeurs mobilières	2 859	3 087	3 062	2 286
Dépôts à d'autres banques	442	573	872	916
	13 246	14 368	16 983	15 331
Frais d'intérêts				
Dépôts	5 222	5 519	8 233	8 192
Débentures subordonnées	139	203	303	324
Autres	1 735	1 971	2 247	1 616
	7 096	7 693	10 783	10 132
Revenu d'intérêts net	6 150	6 675	6 200	5 199
Provision pour créances irrécouvrables	893	2 029	1 425	765
Revenu d'intérêts net après provision pour créances irrécouvrables	5 257	4 646	4 775	4 434
Autres revenus	4 015	3 942	4 071	3 665
Revenu d'intérêts net et autres revenus	9 272	8 588	8 846	8 099
Frais autres que d'intérêts				
Salaires et prestations au personnel	3 361	3 344	3 220	2 944
Autres ²⁾	2 370	2 630	2 442	2 209
Provisions pour frais de restructuration à la suite des acquisitions	—	—	—	(34)
	5 731	5 974	5 662	5 119
Revenu avant éléments ci-dessous	3 541	2 614	3 184	2 980
Provision pour impôts sur le revenu	784	601	876	990
Quote-part du revenu net des filiales dévolue aux actionnaires sans contrôle	280	216	139	64
Revenu net	2 477 \$	1 797 \$	2 169 \$	1 926 \$
Dividendes versés sur actions privilégiées et autres dividendes	71	105	108	108
Revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	2 406 \$	1 692 \$	2 061 \$	1 818 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation ³⁾				
De base	504 783	504 340	500 619	495 472
Dilué	512 869	512 752	508 995	501 253
Revenu par action ordinaire (en dollars) ³⁾ :				
De base	4,76 \$	3,36 \$	4,12 \$	3,67 \$
Dilué	4,69 \$	3,30 \$	4,05 \$	3,63 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars) ³⁾	1,68 \$	1,45 \$	1,24 \$	1,00 \$

- 1) Ces résultats financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») y compris les exigences du surintendant, sauf pour l'imputation de l'augmentation de la provision générale pour créances irrécouvrables comme une charge directe aux bénéfices non répartis du quatrième trimestre de 1999, ce qui était conforme aux règles comptables prescrites par le surintendant en vertu de la *Loi sur les banques*. Si l'augmentation ponctuelle de la provision générale de 550 \$ avant impôts (314 \$ après impôts) avait été constatée comme une charge dans l'état consolidé des revenus, ces résultats financiers auraient été les suivants : 1 185 \$ pour la provision pour créances irrécouvrables, 1 237 \$ pour le revenu net, 2,29 \$ pour le revenu de base par action et 2,26 \$ pour le revenu dilué par action.
- 2) Les autres frais autres que d'intérêts comprennent a) en 2003 et en 2002, une perte sur cession des activités d'une filiale de 31 \$ et de 237 \$, respectivement; b) en 1997, une radiation de 26 \$ de l'écart d'acquisition et c) en 1994, une radiation de 162 \$ de l'écart d'acquisition.
- 3) Les montants ont été redressés avec effet rétroactif pour tenir compte de la division d'actions, à raison de deux pour une, qui a eu lieu le 12 février 1998.

1999 ¹⁾	1998	1997	1996	1995	1994	1993
10 654 \$	10 269 \$	8 082 \$	7 881 \$	8 007 \$	6 090 \$	5 382 \$
1 874	1 815	1 636	1 757	1 991	1 287	1 243
943	1 007	770	740	597	391	313
13 471	13 091	10 488	10 378	10 595	7 768	6 938
7 284	7 303	5 714	5 969	6 166	4 149	3 706
314	354	260	214	209	172	133
1 201	1 057	797	841	1 046	487	434
8 799	8 714	6 771	7 024	7 421	4 808	4 273
4 672	4 377	3 717	3 354	3 174	2 960	2 665
635	595	35	380	560	567	465
4 037	3 782	3 682	2 974	2 614	2 393	2 200
3 183	2 858	2 683	2 008	1 498	1 606	1 380
7 220	6 640	6 365	4 982	4 112	3 999	3 580
2 627	2 501	2 202	1 910	1 652	1 583	1 399
2 149	1 945	1 607	1 327	1 192	1 273	964
(20)	—	250	(20)	—	175	—
4 756	4 446	4 059	3 217	2 844	3 031	2 363
2 464	2 194	2 306	1 765	1 268	968	1 217
867	762	758	665	371	455	490
46	38	34	31	21	31	13
1 551 \$	1 394 \$	1 514 \$	1 069 \$	876 \$	482 \$	714 \$
108	97	99	113	104	97	92
1 443 \$	1 297 \$	1 415 \$	956 \$	772 \$	385 \$	622 \$
493 136	490 914	478 972	468 716	457 197	437 427	416 563
498 090	496 697	482 981	469 551	457 356	437 513	416 563
2,93 \$	2,64 \$	2,95 \$	2,04 \$	1,69 \$	0,88 \$	1,49 \$
2,90 \$	2,61 \$	2,93 \$	2,04 \$	1,69 \$	0,88 \$	1,49 \$
0,87 \$	0,80 \$	0,74 \$	0,65 \$	0,62 \$	0,58 \$	0,56 \$

1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
1 525 \$	1 218 \$	1 325 \$	1 575 \$	1 100 \$	1 300 \$	1 000 \$
—	311	143	100	675	—	300
—	(4)	(250)	(350)	(200)	(200)	—
1 525	1 525	1 218	1 325	1 575	1 100	1 300
250	250	250	—	—	—	—
1 775	1 775	1 468	1 325	1 575	1 100	1 300
2 625	2 567	2 161	1 994	1 839	1 429	1 308
53	58	406	167	155	410	121
—	—	—	—	—	—	—
2 678	2 625	2 567	2 161	1 994	1 839	1 429
—	—	—	—	—	—	—
2 678	2 625	2 567	2 161	1 994	1 839	1 429
6 414	5 363	4 263	3 751	3 302	3 175	2 771
(314) ³⁾	—	—	(116) ⁴⁾	—	—	—
1 551	1 394	1 514	1 069	876	482	714
(108)	(97)	(99)	(113)	(104)	(97)	(92)
(429)	(393)	(355)	(305)	(283)	(253)	(233)
(160)	152	43	(19)	(15)	9	20
—	—	—	—	—	—	—
(1)	(5)	(3)	(4)	(25)	(14)	(5)
6 953	6 414	5 363	4 263	3 751	3 302	3 175
11 406 \$	10 814 \$	9 398 \$	7 749 \$	7 320 \$	6 241 \$	5 904 \$
2,93 ³⁾	2,64	2,95	2,04	1,69	0,88	1,49
2,90 ³⁾	2,61	2,93	2,04	1,69	0,88	1,49
15,3 ³⁾	15,3	20,2	15,8	14,2	7,9	14,4
59,3	60,4	62,4	58,8	59,9	65,6	57,7
0,68 ³⁾	0,65	0,85	0,67	0,64	0,40	0,71
2,11	2,11	2,13	2,18	2,31	2,62	2,90
8,1	7,2	6,9	6,7	6,7	6,2	6,5
11,9	10,6	10,4	8,9	9,6	9,6	10,4
13,5	14,9	14,2	16,4	15,2	15,2	12,9
6,9	6,0	5,8	5,5	5,4	5,4	5,5
6,7	5,7	5,6	5,5	5,4	5,4	5,3
36,90	44,70	34,10	21,20	15,13	16,63	14,75
28,60	22,80	20,55	14,19	12,13	11,57	10,94
33,60	32,20	31,08	21,13	14,44	13,75	14,50
494 252	492 089	489 812	474 893	464 513	452 518	422 544
0,87	0,80	0,74	0,65	0,62	0,58	0,56
29,7 ³⁾	30,3	25,1	31,9	36,7	65,8	37,5
2,7	2,4	2,7	3,7	4,6	4,1	4,4
11,5 ³⁾	12,2	10,5	10,4	8,5	15,6	9,7
19,49	18,37	16,19	13,53	12,37	11,36	10,90
229 037	213 973	179 176	158 803	137 988	120 619	100 836
1 654	1 741	1 658	1 464	1 460	1 454	1 376
40 894	42 046	38 648	34 592	33 717	33 272	30 375
2 322	2 244	2 030	1 526	1 429	1 381	1 280

6) Conformément aux directives du surintendant la Banque détermine le rapport de l'actif au capital en divisant l'actif total ajusté par le capital total réglementaire.

7) Les montants ont été redressés avec effet rétroactif pour tenir compte de la division d'actions à raison de deux pour une qui a eu lieu le 12 février 1998.

8) Dividendes versés en pourcentage du revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires.

9) D'après la moyenne des cours les plus élevés et les moins élevés de l'action ordinaire pour l'exercice.

10) D'après le cours de clôture de l'action ordinaire.

11) Comprend l'ensemble du personnel de la Banque et de ses filiales (les données relatives au personnel à temps partiel étant exprimées en équivalent de travail à temps plein).

Déclaration touchant les règles en matière de régie d'entreprise

Mandat et attributions du conseil d'administration

Un conseil d'administration solide, efficace et indépendant joue un rôle décisif dans la protection des intérêts des intéressés et la maximisation de la valeur qu'ils retirent de leurs investissements dans la Banque. Les comités du conseil d'administration aident celui-ci à remplir son mandat.

Le mandat du conseil d'administration est de superviser la gestion des affaires de la Banque, de préserver sa vigueur et son intégrité, de surveiller l'orientation stratégique et la structure organisationnelle de la Banque, de même que la planification de la relève de la haute direction. Tous les ans, le conseil évalue la stratégie de la Banque et passe en revue et approuve les politiques et les procédures afférentes à de nombreux secteurs, notamment le crédit, le marché, l'investissement, les liquidités, les structures, les fiducies et le risque opérationnel, la gestion du capital le cadre de contrôle et la régie d'entreprise, et vérifie le respect de ces politiques. Parmi ses autres importantes fonctions, mentionnons la nomination des membres de la haute direction, notamment du chef de la direction. Le conseil revoit périodiquement la performance de la Banque, ainsi que le rendement des secteurs d'activité. Il compare et mesure les résultats obtenus par rapport aux plans d'affaires antérieurement établis et approuvés, et par rapport aux résultats des exercices passés et au rendement de nos pairs du secteur bancaire.

Composition du conseil d'administration

À la fin de l'exercice, le conseil d'administration de la Banque comptait 18 membres, notamment des dirigeants d'entreprises et des personnalités en vue de la communauté, actives aux niveaux régional, national et international, qui apportent à la Banque une somme considérable de connaissances et d'expérience. Globalement, la taille et la composition du conseil d'administration de la Banque Scotia reflètent les particularités de sa clientèle sur l'ensemble du territoire, les collectivités au sein desquelles elle exerce des activités et la diversité de ses opérations internationales. Tous les administrateurs, à l'exception du président et du chef de la direction, font actuellement partie d'au moins un comité permanent et, à l'intérieur des comités, il y a renouvellement par roulement des membres. Des comités consultatifs régionaux existent dans les régions du Québec, de la Colombie-Britannique/Yukon et des Prairies. Ces comités permettent à des administrateurs de participer plus activement aux affaires de la Banque dans les régions où ils ont leur domicile, donnent des conseils d'ordre général à la direction locale de ces régions et y étudient les occasions d'affaires.

Responsabilité et conformité

La responsabilité du conseil d'administration de la Banque Scotia est assurée, d'une part, par l'observation stricte des lignes directrices de la Bourse de Toronto et du New York Stock Exchange (NYSE) et de la réglementation gouvernementale et, d'autre part, par l'adoption de règles et de normes internes. Tous les administrateurs, dirigeants, et employés de la Banque sont tenus de se conformer au *Code d'éthique* de la Banque Scotia.

De rigoureuses procédures internes relatives à la conformité font partie intégrante de la structure et des opérations quotidiennes de la Banque. Le service Conformité du Groupe Banque Scotia veille à aligner les nouvelles initiatives d'affaires ainsi que divers programmes et initiatives internes en matière de conformité sur les meilleures pratiques du secteur bancaire et à ce qu'ils tiennent compte de l'évolution du marché. Ces programmes et initiatives en matière de conformité comprennent le *Code d'éthique* de la Banque Scotia, le Programme de conformité du Groupe Banque Scotia et son infrastructure (notamment le réseau d'observation de la réglementation du Groupe Banque Scotia, réseau regroupant des responsables de la conformité qui ont pour fonction de veiller à la conformité en ce qui a trait aux filiales, aux services et aux opérations commerciales), le système de gestion de conformité à la *Loi sur les banques* et d'autres programmes spécialisés de conformité.

Réglementation en matière de régie d'entreprise

Les règles en matière de régie d'entreprise de la Banque sont prescrites à de nombreux niveaux et par bon nombre de parties différentes. Le Rapport annuel 2003 comprend trois listes de contrôle : une pour les lignes directrices de régie d'entreprise de la Bourse de Toronto, une pour les règles du NYSE en matière de régie d'entreprise et une pour la loi Sarbanes-Oxley des États-Unis, ce qui témoigne de notre engagement à nous conformer à la réglementation. Dans l'ensemble, les règles en matière de régie d'entreprise de la Banque ne diffèrent pas de façon importante des normes en matière de régie d'entreprise des autres sociétés inscrites à la cote du NYSE.

LIGNES DIRECTRICES DE LA BOURSE DE TORONTO POUR L'AMÉLIORATION DE LA RÉGIE D'ENTREPRISE	LA BANQUE SY CONFORME-T-ELLE?	PROCÉDURES EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE DE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
1. Le conseil d'administration devrait assumer explicitement la responsabilité générale de la gestion de la Banque et des questions suivantes :	✓	<ul style="list-style-type: none"> La <i>Loi sur les banques</i> établit certaines obligations et responsabilités spécifiques qui incombent aux administrateurs. Aux termes de la <i>Loi sur les banques</i>, les administrateurs et les dirigeants doivent agir honnêtement et de bonne foi et user de la diligence d'une personne raisonnable. Aux termes de son mandat, le conseil supervise la gestion des activités et des affaires de la Banque aux fins d'en préserver la stabilité et l'intégrité. Le conseil surveille également l'orientation stratégique et la structure organisationnelle de la Banque, de même que la planification de la relève de la haute direction. Chaque année, le conseil revoit l'étendue de son mandat aux fins de préparer le présent rapport concernant la régie d'entreprise et de réviser la politique de la Banque en matière de régie d'entreprise.
i) l'adoption d'un processus de planification stratégique;	✓	<ul style="list-style-type: none"> La surveillance de la gestion stratégique comporte l'examen et l'approbation des processus visant à définir les objectifs appropriés, et à concevoir et à mettre en œuvre les plans d'affaires. L'application de ces processus et les résultats qu'ils engendrent font l'objet de révisions régulières. Chaque année, au moins une réunion du conseil est réservée à la planification de la stratégie de la Banque et aux discussions y afférentes. Au terme de cette réunion, le conseil entérine la stratégie globale de la Banque. De nouvelles initiatives stratégiques sont régulièrement soumises au comité de direction et au conseil d'administration. Le conseil approuve un plan d'affaires annuel auquel la performance financière de la Banque et de ses principales divisions est comparée régulièrement.
ii) l'identification des principaux risques associés aux affaires de la Banque et la prise de mesures assurant la mise en œuvre de systèmes appropriés permettant la gestion de ces risques;	✓	<ul style="list-style-type: none"> Le conseil veille à obtenir sur une base régulière l'assurance que les processus et les procédures appropriés en matière de gestion du risque ont été mis en œuvre. Le conseil entérine toutes les politiques importantes, notamment les dix politiques de gestion du risque afférentes au crédit, au marché, à l'investissement, aux liquidités, aux structures, aux fiducies et au risque opérationnel, à la gestion du capital au cadre de contrôle et à la régie d'entreprise, conformément au Code de pratiques commerciales et financières saines de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC). L'exposition au risque est mesurée et contrôlée par les comités de direction et de vérification. Des rapports par le service de vérification interne concernant le cadre de contrôle et les procédures de la Banque sont soumis au comité de vérification chaque trimestre. Les vérificateurs externes rendent compte annuellement des résultats de leur contrôle interne découlant de la vérification des états financiers consolidés de la Banque.
iii) la planification de la relève, y compris la désignation, la formation et la supervision des hauts dirigeants;	✓	<ul style="list-style-type: none"> Le comité des ressources humaines assiste le conseil dans la planification de la relève en recommandant la nomination de hauts dirigeants, en supervisant la formation de dirigeants destinés à exercer des fonctions clés et en évaluant qualitativement et quantitativement la performance de la direction. À cet égard, le poste de chef de la direction reçoit une attention particulière. Les nominations aux postes de vice-président à la direction ou à des postes plus élevés sont approuvées par le conseil; le conseil est avisé des nominations aux postes de vice-président principal.
iv) une politique de communication;	✓	<ul style="list-style-type: none"> Conformément aux meilleures pratiques et à l'engagement qu'a pris la Banque d'assurer en temps opportun une divulgation exacte et équilibrée de toute l'information pertinente qui la concerne et de permettre un accès juste et équitable à cette information, le conseil a entériné un énoncé concernant la politique et les pratiques relatives à l'obligation d'informer le public, lequel énoncé est disponible sur le site Web de la Banque. Le conseil est informé de toutes les questions clés et approuve tous les documents d'information importants, tels que la Circulaire de la direction sollicitant des procurations, le Rapport annuel, y compris les États Financiers Consolidés annuels et le rapport de gestion, et la Notice annuelle. Des rapports trimestriels sur les résultats financiers de la Banque sont publiés à l'intention des actionnaires. Après leur publication, les résultats financiers sont présentés par la haute direction et font l'objet de discussions avec des analystes et des investisseurs. Le public peut assister à ces conférences par le truchement du téléphone ou d'Internet. Les demandes d'information des médias et du public sont habituellement soumises aux Relations publiques de la Banque. Les investisseurs, les clients et autres parties intéressées peuvent s'adresser au service Relations avec les investisseurs ou consulter le site Web de la Banque pour obtenir des renseignements. Le conseil a également adopté une politique et des procédures en matière de divulgation aux fins de renseigner le public sur les coûts d'emprunt et les frais bancaires. La succursale est le premier point de contact où les clients peuvent obtenir des réponses à leurs questions et satisfaction à leurs plaintes. Les plaintes non réglées peuvent être ensuite soumises à l'ombudsman de la Banque. L'ombudsman traite en toute impartialité les cas qui lui sont présentés et a le droit de formuler des recommandations à l'égard de toute décision de la Banque en ce qui concerne les particuliers et les petites entreprises. Les clients peuvent s'adresser à l'Ombudsman bancaire canadien pour une enquête indépendante.
v) l'intégrité des systèmes de contrôle interne et d'information de gestion de la Banque	✓	<ul style="list-style-type: none"> Le conseil exige de la haute direction qu'elle maintienne des systèmes de contrôle interne et d'information de la gestion. Le comité de vérification s'est réuni six fois l'an dernier, notamment à la fin de chaque trimestre. De plus, le comité de vérification rencontre une fois l'an les représentants du Bureau du surintendant des institutions financières aux fins de passer en revue le résultat de leur examen. Aucun représentant de la haute direction n'est présent aux réunions du comité de vérification. Le vérificateur principal de la Banque de même que les vérificateurs externes sont invités à assister à chaque réunion du comité de vérification et à faire des commentaires sur l'intégrité des systèmes de contrôle interne et d'information de la gestion.

LIGNES DIRECTRICES DE LA BOURSE DE TORONTO POUR L'AMÉLIORATION DE LA RÉGIE D'ENTREPRISE	LA BANQUE S'Y CONFORME-T-ELLE?	PROCÉDURES EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE DE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
2. La majorité des administrateurs devraient être non reliés (indépendants de la direction et n'ayant aucun intérêt ni aucune relation, y compris des relations d'affaires, mais à l'exclusion d'intérêts ou de relations découlant simplement de leur actionnariat, qui soit susceptible de nuire d'une façon importante à leur capacité d'agir au mieux des intérêts de la société, ou qui soit raisonnablement susceptible d'être perçu comme ayant cet effet.)	✓	<ul style="list-style-type: none"> La composition du conseil et des comités respecte toutes les lignes directrices de la Bourse de Toronto et les dispositions de la <i>Loi sur les banques</i> en ce qui concerne les administrateurs liés au groupe. Les relations des administrateurs, leur conjoint et leurs enfants mineurs sont inclus lorsqu'il s'agit d'établir l'étendue des liens avec la Banque. Le conseil se compose à 83 % d'administrateurs non reliés. Un administrateur externe, M. Gerald Schwartz, est un administrateur relié, et ce, en raison de la nature du lien d'affaires qu'il entretient avec la Banque. Les administrateurs liés au groupe sont considérés comme des administrateurs reliés (voir la note 3 ci-dessous).
3. L'application de la définition d'« administrateur non relié » au cas de chaque administrateur devrait incomber au conseil, lequel sera tenu de divulguer chaque année le fait qu'il est ou non constitué en majorité d'administrateurs non reliés, et l'analyse de l'application des principes à l'appui de cette conclusion.	✓	<ul style="list-style-type: none"> Pour aider le conseil à établir sa composition, tous les administrateurs doivent remplir annuellement un questionnaire détaillé portant sur les liens d'affaires qu'ils entretiennent et les titres qu'ils détiennent. Le conseil est informé du fait qu'un administrateur est lié au groupe aux termes de la <i>Loi sur les banques</i> ou qu'il est relié aux termes des Lignes directrices de la Bourse de Toronto. Le conseil a établi que les administrateurs liés au groupe doivent être considérés comme des administrateurs reliés aux termes des Lignes directrices de la Bourse de Toronto, ce qui porte à trois le nombre d'administrateurs reliés. En 2003, trois administrateurs étaient des administrateurs liés au groupe aux termes de la <i>Loi sur les banques</i> : M. Peter C. Godsoe et M. Richard Waugh, qui occupaient des postes de haut dirigeant, et M. Gerald Schwartz (voir la note 2 ci-dessus). M. Godsoe a quitté son poste de chef de la direction le 2 décembre 2003; toutefois, il demeurera président du conseil et administrateur relié jusqu'à l'Assemblée annuelle devant avoir lieu le 2 mars 2004. Tous les administrateurs doivent signifier annuellement leur adhésion au <i>Code d'éthique</i> de la Banque, ce qui comprend l'obligation de déclarer tout intérêt important.
4. Le conseil devrait nommer un comité d'administrateurs composé exclusivement d'administrateurs externes, c'est-à-dire qui ne sont pas membres de la direction, et en majorité d'administrateurs non reliés, et charger ce comité de proposer au conseil de nouveaux candidats aux postes d'administrateur ainsi que d'évaluer les administrateurs régulièrement.	✓	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de régie interne agit à titre de comité de mise en candidature des membres du conseil d'administration de la Banque. Le mandat du comité inclut la responsabilité de proposer des candidats aux postes d'administrateur et de voir à l'évaluation du rendement du conseil, des comités du conseil et des administrateurs. Tous les membres de ce comité sont des administrateurs ne faisant pas partie de la direction et aucun n'est un administrateur relié aux termes des Lignes directrices de la Bourse de Toronto.
5. Le conseil devrait mettre en œuvre une marche à suivre par le comité de mise en candidature ou tout autre comité approprié aux fins de l'évaluation de l'efficacité du conseil dans son ensemble, des comités du conseil et de l'apport des différents administrateurs.	✓	<ul style="list-style-type: none"> Tous les membres du conseil doivent remplir annuellement un questionnaire détaillé d'auto-évaluation. Le comité de régie interne approuve la teneur du questionnaire et passe en revue les résultats en compagnie de l'administrateur en chef et du président du conseil. Les conclusions et les recommandations du comité ainsi qu'un sommaire des résultats du questionnaire sont soumis au conseil. L'auto-évaluation s'effectue sur une base strictement confidentielle afin que les réponses au questionnaire soient franches et exhaustives. Des évaluations des comités du conseil et des administrateurs de même que des évaluations entre pairs ont lieu chaque année. En 2003, le conseil a entériné de nouveau une politique en matière de régie d'entreprise aux fins de consolider la structure de régie interne de la Banque. Il incombe au comité de régie interne de réviser cette politique au moins une fois par année et de recommander des modifications au conseil.
6. Un programme d'orientation et de formation devrait être fourni aux nouveaux membres du conseil.	✓	<ul style="list-style-type: none"> La trousse d'accueil des nouveaux administrateurs contient toutes les principales exigences légales, les règlements, la liste des obligations et responsabilités des administrateurs, les principales politiques et procédures de la Banque et du conseil. Les nouveaux administrateurs reçoivent une copie du guide de régie interne, chaque administrateur recevant la mise à jour annuelle de ce guide. Le guide donne des renseignements sur : <ul style="list-style-type: none"> le conseil et les comités de la haute direction; les exigences aux termes de la <i>Loi sur les banques</i>; les opérations d'initié et le <i>Code d'éthique</i>, de même que sur le profil, la stratégie, les principales divisions et l'organigramme de la Banque. Au besoin, les nouveaux administrateurs rencontrent le chef de la direction et d'autres hauts dirigeants. La Banque tient des séances d'information régulières à l'intention de tous les administrateurs et organise des séminaires donnés par des membres de la haute direction et portant sur des aspects importants, spécialisés ou complexes du monde des affaires.

LIGNES DIRECTRICES DE LA BOURSE DE TORONTO POUR L'AMÉLIORATION DE LA RÉGIE D'ENTREPRISE	LA BANQUE S'Y CONFORME-T-ELLE?	PROCÉDURES EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE DE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
7. Le conseil devrait revoir sa taille afin de déterminer dans quelle mesure le nombre de ses membres influe sur son efficacité et entreprendre au besoin un programme de réduction du nombre d'administrateurs permettant de prendre des décisions avec plus d'efficacité.	✓	<ul style="list-style-type: none"> La Banque a pour objectif d'atteindre le nombre optimal d'administrateurs recommandé par le comité de régie interne, en tenant compte de la nécessité que les membres de quatre importants comités soient des administrateurs indépendants. Quinze administrateurs seront proposés aux actionnaires pour être élus le 2 mars 2004, ce qui est jugé approprié. Le comité de régie interne revoit régulièrement la composition du conseil afin d'assurer une répartition appropriée des compétences, de l'expertise et de la provenance géographique des membres du conseil, et soumet ses recommandations à cet égard au conseil. Il incombe au conseil d'approuver toute augmentation ou réduction du nombre d'administrateurs qui y siègent. Les actionnaires procèdent à l'élection des membres du conseil lors de l'assemblée annuelle. Conformément à la <i>Loi sur les banques</i>, un minimum de sept administrateurs doivent être en poste et au moins les deux tiers de ceux-ci ne doivent pas être liés au groupe.
8. Le conseil devrait revoir le montant de la rémunération et le mode de rémunération des administrateurs afin de déterminer si cette rémunération est adéquate et de s'assurer qu'elle reflète d'une manière réaliste les responsabilités et le risque associés au fait d'être un administrateur efficace.	✓	<ul style="list-style-type: none"> La rémunération des administrateurs est révisée annuellement par le comité de régie interne, lequel formule des recommandations au conseil à l'égard de toute modification à la structure de rémunération. Pour ce faire, le comité tient compte des responsabilités et du risque inhérents à la tâche des administrateurs, du temps que ceux-ci doivent consacrer et des données comparables d'autres sociétés, y compris les principaux concurrents de la Banque. Le conseil entérine toute modification à sa structure d'allocation de présence ou de rémunération. Les actionnaires doivent approuver toute modification à la somme affectée aux allocations de présence des administrateurs. Les détails de la rémunération des administrateurs se trouvent sous l'intitulé Rémunération des administrateurs de la Circulaire de la direction sollicitant des procurations.
9. Les comités du conseil devraient généralement être composés d'administrateurs externes qui sont en majorité des administrateurs non reliés, bien que certains comités du conseil, par exemple le comité de direction, puissent comprendre un ou plusieurs administrateurs internes.	✓	<ul style="list-style-type: none"> En 2003, la Banque avait deux administrateurs internes (M. Peter Godsoe et M. Richard Waugh). M. Godsoe a quitté son poste de chef de la direction le 2 décembre 2003, mais demeure président du conseil. Tous les comités du conseil se composent d'administrateurs qui ne font pas partie de la haute direction, à l'exception du comité de direction qui compte un membre de la haute direction dans ses rangs. Seul un administrateur externe peut présider un comité. Le comité de vérification se compose exclusivement d'administrateurs non reliés. La majorité des membres des autres comités du conseil ne sont pas reliés (il n'y a pas plus de deux administrateurs reliés qui siègent à un comité). Les administrateurs externes ont l'obligation de siéger à au moins un comité.
10. Le conseil devrait assumer expressément la responsabilité de mettre au point la démarche devant être suivie en ce qui concerne la régie d'entreprise, ou déléguer cette responsabilité générale à un comité du conseil. Ce comité serait notamment chargé de donner suite aux Lignes directrices de la Bourse de Toronto.	✓	<ul style="list-style-type: none"> Il incombe au comité de régie interne de déterminer l'approche à suivre en matière de régie d'entreprise. En 2002, le conseil a établi une politique relative à la régie d'entreprise, qui a été améliorée et entérinée de nouveau par le conseil en 2003. Le comité passe en revue la Déclaration touchant les règles en matière de régie interne et soumet à cet égard des recommandations au conseil aux fins d'étude et d'approbation. Le comité de régie interne étudie l'ensemble de la législation concernant la régie d'entreprise.
11. Le conseil, conjointement avec le chef de la direction, devrait élaborer des descriptions de fonctions relativement aux membres du conseil et au chef de la direction, et y définir les limites des pouvoirs de la direction. Le conseil devrait approuver ou déterminer les objectifs généraux de la société que le chef de la direction doit atteindre.	✓	<ul style="list-style-type: none"> Le mandat du conseil est énoncé dans la Déclaration touchant les règles en matière de régie d'entreprise. Le comité des ressources humaines a approuvé les mandats des postes de chef de la direction et de tous les hauts dirigeants de la Banque. Ces mandats et les résolutions du conseil constituent la limite du pouvoir de la haute direction. La <i>Loi sur les banques</i> dispose expressément que certains pouvoirs ne peuvent être délégués par le conseil, notamment la déclaration de dividendes. Chaque année, le conseil entérine la stratégie et les objectifs financiers précis de la Banque. Les rôles et les responsabilités propres à la haute direction sont énoncés dans toutes les politiques adoptées par le conseil. Le comité des ressources humaines évalue annuellement le rendement du chef de la direction compte tenu d'objectifs à court et long terme préétablis et de son mandat. Le conseil examine l'évaluation du rendement d'autres hauts dirigeants dans la réalisation des objectifs de leur division ou des objectifs d'exploitation.

LIGNES DIRECTRICES DE LA BOURSE DE TORONTO POUR L'AMELIORATION DE LA RÉGIE D'ENTREPRISE	LA BANQUE S'Y CONFORME-T-ELLE?	PROCÉDURES EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE DE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
<p>12. Le conseil devrait veiller à ce que des structures et des méthodes appropriées assurant l'indépendance du conseil par rapport à la direction soient en place. Ainsi, sur le plan de la structure, le conseil pourrait i) nommer un président qui n'est pas membre de la direction et charger celui-ci de veiller à ce que le conseil s'acquitte de ses responsabilités ou ii) prendre d'autres mesures en ce sens, par exemple confier cette responsabilité à un comité du conseil ou à un administrateur, parfois appelé « administrateur en chef ». Sur le plan de la procédure, on pourrait notamment prévoir des réunions régulières du conseil sans la présence de membres de la direction ou confier expressément à un comité du conseil la responsabilité de l'administration des relations du conseil avec la direction.</p>	✓	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'au 2 décembre 2003, le conseil d'administration de la Banque Scotia avait réuni les postes de chef de la direction et de président du conseil. Cependant, un administrateur en chef a été nommé pour s'assurer que le conseil s'acquitte de ses responsabilités. Sir Graham Day quittera le conseil d'administration ainsi que son poste d'administrateur en chef en mars 2004. L'administrateur en chef est un administrateur indépendant et externe qui n'est pas lié au groupe ou relié. L'administrateur en chef siège actuellement aux comités de régie interne, de direction et des ressources humaines. La teneur du mandat approuvé par le conseil pour le poste d'administrateur en chef se trouve ci-après dans le présent rapport et sur le site Web de la Banque. Lors de chaque réunion du conseil d'administration et des comités du conseil, une période est consacrée à la libre discussion sans la présence de membres de la direction. Cette période de discussion se tient au début ou à la fin d'une réunion, ou les deux s'il y a lieu. Le conseil a également approuvé la tenue de quatre réunions spéciales par année auxquelles n'assiste aucun dirigeant. L'administrateur en chef préside les séances du conseil auxquelles n'assiste aucun dirigeant, et le président de chaque comité préside son comité respectif. <p>MANDAT DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF DE LA BANQUE SCOTIA</p> <p>L'administrateur en chef est un administrateur externe et non relié nommé par le conseil d'administration de la Banque aux fins de diriger le conseil pour qu'il s'acquitte de ses obligations de manière efficace et efficiente et indépendamment de la haute direction. Plus précisément, les responsabilités suivantes incombent à l'administrateur en chef :</p> <ol style="list-style-type: none"> Efficacité accrue du conseil d'administration <ul style="list-style-type: none"> En usant de son leadership, l'administrateur en chef veille à la cohésion de l'équipe du conseil. Il s'assure que le conseil dispose des ressources adéquates, particulièrement en ce qui concerne l'information à jour, complète et pertinente nécessaire à la prise de décision. Il veille à la mise en place d'un processus de surveillance de la législation et des meilleures pratiques en ce qui a trait aux responsabilités du conseil aux fins d'évaluer régulièrement l'efficacité du conseil dans son ensemble, de ses comités et des administrateurs. Direction du conseil <ul style="list-style-type: none"> L'administrateur en chef fait part de ses commentaires au président du conseil en ce qui concerne l'élaboration de l'ordre du jour pour les réunions du conseil et des comités. Il demande l'avis du président du conseil et du conseil quant à l'efficacité des comités. Il fait en sorte que les administrateurs indépendants aient la possibilité de se réunir pour discuter sans la présence de membres de la direction. Il préside les séances du conseil en l'absence du président du conseil. Il veille à l'accomplissement des fonctions déléguées aux comités et à ce qu'il en soit fait rapport au conseil, notamment en ce qui concerne l'évaluation du rendement du chef de la direction, de la planification de la relève au poste de chef de la direction et au conseil d'administration et de la planification stratégique. Lien entre le conseil d'administration et la haute direction <ul style="list-style-type: none"> De manière opportune, l'administrateur en chef communique à la haute direction le résultat de discussions privées entre administrateurs externes. <p>M. Peter Godsoe a quitté son poste de chef de la direction le 2 décembre 2003 et demeurera en poste à titre de président du conseil jusqu'en mars 2004, date à laquelle il quittera le conseil d'administration. M. Arthur Scace sera nommé président du conseil par intérim, sous réserve de sa réélection par les actionnaires le 2 mars 2004.</p>
<p>13. Le comité de vérification devrait être composé uniquement d'administrateurs externes. Le rôle et les responsabilités du comité de vérification devraient être définis avec précision de manière à fournir à ses membres des indications appropriées sur l'étendue de leurs fonctions. Le comité de vérification devrait disposer de voies de communication directes avec les vérificateurs internes et externes lui permettant d'étudier et de discuter au besoin avec eux des questions particulières. Les fonctions du comité de vérification devraient comprendre la surveillance du système de contrôle interne par la direction. En effet, bien qu'il incombe à la direction de concevoir et de mettre en œuvre un système de contrôle interne efficace, il incombe au comité de vérification de s'assurer que la direction s'est bien acquittée de sa responsabilité à cet égard.</p>	✓	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de vérification se compose exclusivement d'administrateurs externes. La charte du comité de vérification, tout comme les chartes de tous les comités du conseil, décrit les attributions du comité de même que ses obligations et responsabilités spécifiques. Le présent rapport donne un résumé de ces chartes et le mandat détaillé de chaque comité du conseil se trouve sur le site Web de la Banque. Les vérificateurs externes relèvent directement du comité de vérification, ils assistent à chaque réunion du comité et rencontrent les membres du comité sans la présence de la direction. Le comité examine les relations de la Banque avec ses vérificateurs externes, lesquels doivent continuellement faire la démonstration de leur indépendance au comité. Le comité entérine le plan annuel de vérification interne et passe en revue le mandat du Service de vérification et la description de poste du vérificateur principal. Le vérificateur principal assiste également à chaque réunion du comité et rencontre ses membres sans la présence de membres de la direction. Les responsabilités du comité de vérification aux termes de la <i>Loi sur les banques</i> comprennent l'examen et l'évaluation des procédures de contrôle interne de la Banque. Le comité passe en revue et entérine la politique relative aux mesures de contrôle et la politique de gestion du risque d'exploitation de la Banque et le conseil est informé de tout changement important apporté à la politique et aux procédures afférentes.
<p>14. Le conseil devrait mettre en œuvre un système permettant à un administrateur donné d'engager un conseiller externe aux frais de la Banque lorsque les circonstances le justifient. L'embauche du conseiller externe devrait être assujettie à l'approbation d'un comité pertinent du conseil.</p>	✓	<ul style="list-style-type: none"> La politique de régie d'entreprise de la Banque et les politiques du conseil prévoient un processus permettant à un administrateur de recourir aux services de conseillers indépendants aux frais de la Banque. Le recours aux services d'un tel conseiller est soumis à l'approbation du président du comité de régie interne. La charte du comité de vérification prévoit que ce comité peut engager des conseillers externes aux frais de la Banque, s'il le juge nécessaire aux fins de s'acquitter de ses obligations.

COMITÉ	NOMBRE DE RÉUNIONS	MEMBRES AU 31 OCT. 2003	OBLIGATIONS ET RESPONSABITÉS
Vérification	6	Arthur R.A. Scace (président) Ronald A. Brenneman L'hon. Michael J.L. Kirby L'hon. Barbara J. McDougall Elizabeth Parr-Johnston Paul D. Sobey	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de vérification aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance à l'égard : <ul style="list-style-type: none"> de l'intégrité des états financiers consolidés annuels de la Banque; du respect par la Banque des exigences légales et réglementaires; de l'engagement, de l'évaluation continue et de la rémunération des vérificateurs externes; de la performance du service de vérification interne de la Banque; du système de contrôle interne en ce qui a trait à la production de rapports financiers (« mesures de contrôle interne »). <p>Principales obligations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le comité examine les états financiers consolidés trimestriels et annuels de la Banque. Le comité veille à ce que les mesures appropriées de contrôle interne soient en place et passe en revue les investissements et les opérations susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur la solidité financière de la Banque. Le comité tient des réunions avec les vérificateurs externes et avec le vérificateur principal de la Banque afin de discuter des états financiers consolidés annuels de la Banque, et de l'efficacité des mesures de contrôle interne de la Banque. Les vérificateurs externes et le vérificateur principal de la Banque sont invités à assister à toutes les réunions du comité. Le comité tient une réunion avec le personnel du Bureau du surintendant des institutions financières aux fins d'accuser réception du rapport concernant l'examen annuel de la Banque et de le passer en revue. Le comité a le pouvoir : <ul style="list-style-type: none"> de mener ou d'autoriser une enquête portant sur toute question relevant de ses compétences; de retenir les services d'un conseiller juridique, d'un comptable ou de tout autre professionnel indépendant pour le conseiller ou lui apporter son aide dans la tenue d'une enquête; d'établir le montant qu'il juge approprié pour la rémunération des conseillers indépendants.
Révision et régime de retraite (anciennement comités de révision et du régime de retraite)	2/2	L'Hon. Barbara J. McDougall (présidente) C.J. Chen N. Ashleigh Everett M. Keith Goodrich Elizabeth Parr-Johnston	<p>RÉVISION</p> <ul style="list-style-type: none"> Le comité de révision revoit les procédures de la Banque établies pour s'assurer que les opérations avec des parties liées à la Banque respectent les dispositions de la <i>Loi sur les banques</i>, examine les pratiques de la Banque aux fins d'identifier toute opération avec des parties liées susceptibles d'avoir une incidence importante sur la stabilité et la solvabilité de la Banque, et établit des critères pour déterminer si les opérations avec des parties liées à la Banque représentent une valeur nominale ou négligeable pour la Banque. Il surveille les procédures établies par le conseil pour identifier et régler les conflits d'intérêts, restreindre l'utilisation de renseignements confidentiels, traiter certaines plaintes de clients, et communiquer à la clientèle des renseignements conformément aux exigences de la <i>Loi sur les banques</i>. Il établit une politique à l'égard des opérations aux termes desquelles une banque ou une compagnie d'assurance à capital largement réparti détient un nombre important de titres dans une catégorie d'actions de la Banque, et étudie de telles opérations. Les vérificateurs externes et le vérificateur principal de la Banque sont invités à assister aux réunions du comité. <p>RÉGIME DE RETRAITE</p> <ul style="list-style-type: none"> Le comité du régime de retraite surveille et supervise l'administration du régime de retraite de la Banque Scotia, ainsi que l'administration et le placement des fonds en dépôt dans ce régime. Il surveille et supervise les activités du comité d'administration du régime de retraite et de placement, et passe en revue les rapports produits par ce comité. Il prend connaissance des modifications à apporter au régime et approuve la politique, les procédures et les lignes directrices afférentes à l'énoncé de placement des fonds. Il soumet au conseil ses recommandations concernant la nomination ou la révocation du dépositaire des fonds. Il retient les services d'actuaires et de vérificateurs professionnels et passe en revue les rapports produits par ceux-ci. Il approuve le rapport des vérificateurs à l'égard des fonds.
Régie interne	4	John T. Mayberry (président) Sir Graham Day N. Ashleigh Everett John C. Kerr L'hon. Michael J.L. Kirby	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de régie interne veille à améliorer la régie d'entreprise de la Banque au moyen d'un processus permanent d'évaluation et d'ajustement. Il établit les qualités et les aptitudes requises des candidats au poste d'administrateur et s'acquitte de la révision annuelle des mandats des comités du conseil. Il propose au conseil des questions à porter à l'ordre du jour. Il examine les liens entre la haute direction et le conseil d'administration et fait des recommandations à cet égard au conseil. Il établit et révise la politique afférente à la régie d'entreprise de la Banque et recommande des modifications. Il retient les services d'un chasseur de têtes pour pourvoir aux postes d'administrateur, à y mettre fin, et à approuver le montant des honoraires afférents. Il procède à l'évaluation annuelle du conseil d'administration, des comités du conseil et des administrateurs.
Direction	13	Sir Graham Day (président et administrateur en chef) Peter C. Godsoe Pierre J. Jeanniot John T. Mayberry Arthur R.A. Scace Gerald W. Schwartz (depuis le 26 août 2003) Allan C. Shaw	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de direction conseille la haute direction sur des questions prioritaires ou ayant une importance stratégique, ainsi que sur les dossiers à haut risque. Il révise, surveille et entérine la politique, les procédures et les normes afférentes au risque. Il étudie les questions d'intérêt public concernant la Banque et propose au conseil les mesures jugées opportunes. Entre les réunions du conseil d'administration, le comité peut exercer tous les pouvoirs du conseil, sous réserve des limites prévues par la <i>Loi sur les banques</i> ou établies par le conseil.
Ressources humaines	5	Pierre J. Jeanniot (président) Sir Graham Day Laurent Lemaire John T. Mayberry Gerald W. Schwartz (jusqu'au 26 août 2003) Allan C. Shaw	<ul style="list-style-type: none"> Le comité des ressources humaines détermine la rémunération des dirigeants et des cadres supérieurs et établit le mode de fonctionnement du Programme d'intéréssement et du Programme d'options d'achat et le mode de distribution des primes d'incitation au titre de ces programmes. Il définit la structure organisationnelle, le processus de dotation au niveau de la haute direction et la planification de la relève. Il révise et entérine les objectifs de la Banque de même que les objectifs inhérents au poste de chef de la direction. Il évalue la performance du chef de la direction et étudie et révise les évaluations concernant d'autres membres de la direction. Il passe en revue et approuve le rapport sur la rémunération de la haute direction destiné à la Circulaire de la direction sollicitant des procurations.

RÈGLES DU NYSE EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE	LA BANQUE S'Y CON- FORME-T- ELLE?	PROCÉDURES DE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE
Le conseil d'administration doit déterminer si chaque administrateur est effectivement indépendant et divulguer ses conclusions à cet égard.	✓	<ul style="list-style-type: none"> Le conseil d'administration a adopté des normes concernant l'indépendance des administrateurs. Le texte de ces normes figure à la page 130, et est également disponible sur le site Web de la Banque, sous la rubrique Régie d'entreprise. Le conseil d'administration s'est penché sur la relation de chaque administrateur externe avec la Banque, et il a déterminé la situation de chacun, en vertu des normes adoptées. Il a été déterminé que les administrateurs externes suivants ne sont pas indépendants : M. John T. Mayberry et M. Gerald W. Schwartz.
Les administrateurs, en majorité, doivent être indépendants.	✓	<ul style="list-style-type: none"> Les administrateurs, en majorité, sont indépendants. À l'issue de l'Assemblée annuelle de la Banque, 12 des 15 ou 80 % des administrateurs seront indépendants, à supposer que soient élus à des postes d'administrateurs les candidats désignés dans la Circulaire de la direction sollicitant des procurations.
Les administrateurs externes doivent se rencontrer régulièrement dans le cadre de réunions directives tenues selon un calendrier prévu, sans la présence des membres de la direction.	✓	<ul style="list-style-type: none"> Lors de chaque réunion du conseil d'administration et des comités du conseil, une période est expressément réservée à la libre discussion, sans la présence de membres de la direction. Cette période de discussion se tient au début ou à la fin de la réunion, ou, au besoin, tant au début qu'à la fin de la réunion. Le conseil a également approuvé la tenue de quatre réunions spéciales par année, auxquelles n'assiste aucun membre de la direction.
Le comité de mise en candidature/de régie interne devrait être composé uniquement d'administrateurs indépendants.	✓	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de régie interne agit aussi pour la Banque à titre de comité de mise en candidature des membres du conseil d'administration. À l'issue de l'Assemblée annuelle des actionnaires, qui aura lieu en mars 2004, le comité de régie interne sera composé uniquement d'administrateurs indépendants.
Le comité de mise en candidature/de régie interne doit se doter d'une charte écrite qui i) expose le rôle et les responsabilités du comité et ii) prévoit une évaluation annuelle du rendement.	✓	<ul style="list-style-type: none"> Les fonctions et responsabilités du comité de régie interne sont décrites à la page 127, et un exemplaire de la charte de ce comité se trouve sur le site Web de la Banque, sous la rubrique Régie d'entreprise. Le rendement de ce comité est soumis à une évaluation annuelle.
Le comité de rémunération devrait être composé uniquement d'administrateurs indépendants.	✓	<ul style="list-style-type: none"> Le comité des ressources humaines agit pour la Banque à titre de comité de rémunération. À l'issue de l'Assemblée annuelle des actionnaires, qui aura lieu en mars 2004, le comité des ressources humaines sera composé uniquement d'administrateurs indépendants.
Le comité de rémunération doit se doter d'une charte écrite qui i) expose le rôle et les responsabilités du comité et ii) prévoit une évaluation annuelle du rendement.	✓	<ul style="list-style-type: none"> Les fonctions et responsabilités du comité des ressources humaines sont décrites à la page 127, et un exemplaire de la charte de ce comité se trouve sur le site Web de la Banque, sous la rubrique Régie d'entreprise. Le rendement de ce comité est soumis à une évaluation annuelle.
Le comité de vérification doit être composé d'au moins trois administrateurs, lesquels doivent tous être indépendants.	✓	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de vérification se compose actuellement de six membres qui sont tous indépendants au sens des règles du NYSE en matière de régie d'entreprise et des règles du <i>Securities Exchange Act</i> des États-Unis.
Le comité de vérification doit se doter d'une charte écrite qui i) expose le rôle et les responsabilités du comité et ii) prévoit une évaluation annuelle du rendement.	✓	<ul style="list-style-type: none"> Les fonctions et responsabilités du comité de vérification sont décrites à la page 127, et un exemplaire de la charte de ce comité se trouve sur le site Web de la Banque, sous la rubrique Régie d'entreprise. Le rendement de ce comité est soumis à une évaluation annuelle.
La Banque doit se doter d'une fonction de vérification interne.	✓	<ul style="list-style-type: none"> La Banque a mis en place un service de vérification interne qui surveille l'intégrité des processus et contrôles internes.
La Banque doit adopter et communiquer des lignes directrices en matière de régie d'entreprise.	✓	<ul style="list-style-type: none"> La Banque a adopté des lignes directrices en matière de régie d'entreprise. La politique de la Banque en matière de régie d'entreprise se trouve sur le site Web, sous la rubrique Régie d'entreprise, et les actionnaires peuvent s'en procurer un exemplaire en formulant leur demande par écrit au Secrétaire de la Banque.
La Banque doit adopter et communiquer un code d'éthique.	✓	<ul style="list-style-type: none"> Il y a plusieurs années déjà, la Banque a adopté le <i>Code d'éthique</i> de la Banque Scotia, qui s'applique à tous les administrateurs, dirigeants et employés de la Banque. Le <i>Code d'éthique</i> de la Banque Scotia se trouve sur le site Web de la Banque, sous la rubrique Régie d'entreprise, et les actionnaires peuvent s'en procurer un exemplaire en formulant leur demande par écrit au Secrétaire de la Banque. Toute modification au <i>Code d'éthique</i> de la Banque Scotia et aux dérogations à ce code, le cas échéant, se rapportant aux administrateurs et aux dirigeants sera divulguée sur le site Web de la Banque.

LA LOI SARBANES-OXLEY ET LES EXIGENCES CONNEXES AMÉRICIENNES	LA BANQUE S'Y CONFORME-T-ELLE?	PROCÉDURES DE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE
Le chef de la direction et le chef des finances doivent attester, notamment, que les états financiers contenus dans le Rapport annuel de la Banque déposé auprès de la SEC donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque.	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> La Banque prépare et dépose chaque année les attestations exigées du chef de la direction et du chef des finances. La Banque a officiellement adopté des procédures de diligence raisonnable et autres procédures permettant d'assurer que toutes les informations financières importantes sont incluses dans ses états financiers.
Le chef de la direction et le chef des finances doivent attester, notamment, i) que le Rapport annuel de la Banque déposé auprès de la SEC ne contient aucune information de nature à induire en erreur sur un fait important et ii) que les informations financières contenues dans les documents d'information annuels donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque.	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> La Banque prépare et dépose les attestations exigées du chef de la direction et du chef des finances. La Banque a officiellement adopté des procédures de diligence raisonnable et autres procédures afin d'assurer que toutes les informations financières importantes sont incluses dans son Rapport annuel déposé auprès de la SEC.
La Banque doit communiquer i) les conclusions du chef de la direction et du chef des finances au sujet de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque et ii) les changements aux contrôles internes qui pourraient avoir une incidence importante sur les contrôles internes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre du processus d'attestation du Rapport annuel déposé auprès de la SEC, y compris les États Financiers Consolidés, le chef de la direction et le chef des finances attestent qu'ils sont satisfaits de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque. Au cours de l'exercice 2003, les contrôles internes n'ont subi aucun changement pouvant avoir une incidence importante sur ceux-ci.
La Banque doit instaurer des contrôles et procédures de communication de l'information afin d'assurer que les informations importantes sont transmises aux membres du personnel de la Banque qui ont pour responsabilité de communiquer les informations au public.	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> La Banque a instauré des contrôles et procédures de communication de l'information pour assurer que toutes les informations importantes sont recueillies puis communiquées aux cadres supérieurs de la Banque et à son comité de communication de l'information.
La Banque doit avoir un document écrit constituant un code d'éthique que doivent respecter les principaux agents financiers et le chef de la direction; elle doit révéler toute dérogation au code.	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Il y a plusieurs années déjà, la Banque a adopté le <i>Code d'éthique</i> de la Banque Scotia, qui s'applique à tous les administrateurs, dirigeants et employés de la Banque. Le <i>Code d'éthique</i> de la Banque Scotia se trouve sur le site Web de la Banque, sous la rubrique Régie d'entreprise. Toute modification apportée au <i>Code d'éthique</i> de la Banque Scotia et aux dérogations à ce code, le cas échéant, relativement aux administrateurs et aux dirigeants sera communiquée sur le site Web de la Banque. Aucune dérogation n'a été accordée en 2003.
La Banque doit divulguer l'identité de l'expert financier du comité de vérification.	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Tous les membres du comité de vérification connaissent le domaine des finances; en outre, au moins un des membres du comité répond à la définition d'« expert financier ». Le conseil d'administration a déterminé que M. Ronald A. Brenneman est l'expert financier du comité de vérification.
Le comité de vérification doit établir des politiques et des procédures aux fins de l'autorisation préalable de la vérification et des services autres que de vérification autorisés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de vérification a établi des politiques et des procédures aux fins de l'autorisation préalable de la vérification et des services autres que de vérification autorisés.
La Banque doit instaurer des procédures de traitement des plaintes portant sur des questions d'ordre comptable ou concernant la vérification, ainsi que des procédures permettant aux employés de porter de telles plaintes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> La Banque a adopté la Politique sur l'opportunité de soulever des questions ou des sujets de préoccupation d'ordre comptable ou concernant le contrôle comptable interne ou la vérification. Cette politique prévoit des procédures de réception et de traitement des plaintes portant sur des questions d'ordre comptable ou concernant le contrôle comptable interne ou la vérification, ainsi que des procédures permettant aux employés de porter de telles plaintes de façon confidentielle et anonyme.
La Banque doit avoir en place une procédure qui protège les employés qui donnent des renseignements ou participent à une enquête relativement à une fraude en matière de valeurs mobilières ou à des crimes connexes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Pour protéger les employés qui désirent soulever de telles questions, la Banque a adopté la Politique sur l'opportunité de soulever des questions ou des sujets de préoccupation d'ordre comptable ou concernant le contrôle comptable interne ou la vérification.
La Banque doit limiter l'octroi de prêts à ses administrateurs ou à ses dirigeants.	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> En matière de prêts aux administrateurs et aux dirigeants, la Banque a adopté des lignes directrices conformes aux exigences de la loi Sarbanes-Oxley.

Normes d'indépendance des administrateurs

La majorité des administrateurs de la Banque sont indépendants conformément aux nouvelles règles en matière de régie d'entreprise s'appliquant aux sociétés inscrites à la cote du NYSE. Pour être considéré comme indépendant, en vertu de ces règles, le conseil d'administration doit déterminer qu'un administrateur n'entretient aucune relation directe ou relation indirecte importante avec la Banque, sauf à titre d'administrateur. Conformément à ces règles, la Banque peut adopter des normes catégoriques pour ce qui est d'établir l'indépendance des administrateurs. Le conseil d'administration fait une étude d'ensemble des faits et circonstances pertinents lorsqu'il applique les normes suivantes.

1) Un administrateur n'est pas indépendant :

- si l'administrateur est un employé de la Banque ou si un membre de sa famille immédiate est un haut dirigeant de la Banque, ou, si tel n'est plus le cas, pendant les trois ans suivant la fin de la relation d'emploi;
- si l'administrateur ou un membre de sa famille immédiate reçoit (sauf à l'égard de services qu'il rend en qualité d'employé autre qu'un membre de la direction) plus de 100 000 US \$ par année à titre de rémunération directe reçue de la Banque, à part les allocations de présence attribuables à sa qualité d'administrateur ou de membre d'un comité, et à part les prestations de retraite ou autres formes de rémunération différée à l'égard de services passés (pour autant qu'une telle rémunération ne soit en aucune façon conditionnelle à la continuation des services), ou, si tel n'est plus le cas, pendant les trois ans suivant le moment où il ou elle a cessé de recevoir une telle rémunération de plus de 100 000 \$ US par année;
- si l'administrateur est un employé du vérificateur interne ou externe actuel ou d'un ancien vérificateur interne ou externe de la Banque ou est affilié à ce vérificateur ou si un membre de sa famille immédiate est employé en qualité de professionnel par le vérificateur interne ou externe actuel ou un ancien vérificateur interne ou externe de la Banque ou est affilié à ce vérificateur, ou, si tel n'est plus le cas, pendant les trois ans suivant la fin de la relation d'emploi, d'affiliation ou de vérification;
- si l'administrateur ou un membre de sa famille immédiate est employé à titre de haut dirigeant d'une autre société dont le comité de rémunération compte parmi ses membres un haut dirigeant actuel de la Banque, ou, si tel n'est plus le cas, pendant les trois ans suivant la fin de la prestation de services ou de la relation d'emploi;
- si l'administrateur est un haut dirigeant ou un employé (ou si un membre de sa famille immédiate est à l'heure actuelle un haut dirigeant) d'une autre société qui, à l'égard de biens ou de services, verse à la Banque ou en reçoit des paiements dont le montant dépasse, pour un exercice financier donné, 1 million de dollars US ou 2 % des produits bruts consolidés de cette société, selon le plus élevé des deux, ou, si tel n'est plus le cas, pendant

les trois ans suivant le moment où le montant est devenu inférieur à ce seuil (à cette fin, cependant, un organisme de bienfaisance ne constitue pas une « société »); ou

- si l'administrateur i) « fait partie du groupe » de la Banque au sens du *Règlement sur les personnes physiques membres d'un groupe (banques)* adopté en vertu de la *Loi sur les banques* du Canada ou ii) s'il est « lié » à la Banque au sens des Lignes directrices de régie d'entreprise de la Bourse de Toronto.
2. En plus de respecter les normes d'indépendance exposées ci-dessus, les membres du comité de vérification doivent respecter les règles d'indépendance supplémentaires qui suivent :
- Un membre du comité de vérification ne peut recevoir directement ou indirectement de la Banque ou de l'une de ses filiales des honoraires de consultation ou une autre forme de rémunération, à l'exception de sa rémunération en qualité de membre du conseil ou de n'importe lequel de ses comités ou de toute rémunération d'un montant déterminé aux termes d'un régime de retraite (y compris une rémunération différée) et à l'égard de services passés au sein de la Banque (pour autant que cette rémunération ne soit en aucune façon conditionnelle à la continuation des services).
 - Un membre du comité de vérification ne peut être une personne « affiliée » à la Banque ou à l'une de ses filiales, au sens des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis.

Le conseil d'administration passe chaque année en revue les relations des administrateurs avec des sociétés commerciales et des organismes de bienfaisance. Il détermine si les administrateurs respectent ces normes catégoriques d'indépendance et fait connaître ses conclusions chaque année, avant qu'ils ne se portent candidats en vue de leur réélection au conseil d'administration. Pour ce qui est de toute relation que la rubrique 1 des normes ne vise pas, les administrateurs qui respectent ces normes détermineront si la relation est importante et si, par conséquent, l'administrateur est indépendant. La Banque communiquera les motifs sur lesquels le conseil d'administration se sera fondé pour déterminer qu'une relation n'est pas importante en dépit du fait qu'elle ne respecte pas les normes catégoriques énoncées ci-dessus.

Le 13 janvier 2004, le conseil d'administration a déterminé que 12 des 15 candidats à des postes d'administrateur sont indépendants. Les administrateurs suivants ne sont pas indépendants aux termes des normes ci-dessus : M. John T. Mayberry, M. Gerald W. Schwartz et M. Richard E. Waugh. Les administrateurs qui ne satisfont pas aux normes d'indépendance apportent néanmoins une contribution appréciable au conseil d'administration et à la Banque en raison de leur expérience et de leurs connaissances.

Glossaire

ACCEPTATION BANCAIRE (AB) : Titre d'emprunt à court terme négociable, garanti contre commission par la banque de l'émetteur.

ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DU RISQUE : Actif calculé en appliquant des méthodes de pondération selon le degré de risque de crédit pour chaque catégorie d'actif de contrepartie. Les instruments hors bilan sont convertis en équivalents au bilan, selon des facteurs de conversion précis, avant que ne s'appliquent les pondérations de risque pertinentes.

BASE DE MISE EN ÉQUIVALENCE FISCALE (BMEF) : Majoration du revenu exonéré d'impôts gagné sur certains titres jusqu'à un montant équivalent avant impôts. Cette exonération permet d'évaluer et de comparer uniformément le revenu d'intérêts net provenant de sources imposables et celui qui provient de sources non imposables.

BIENS SOUS ADMINISTRATION ET BIENS SOUS GESTION : Biens qui appartiennent à des clients à qui la Banque procure des services de gestion et de garde. Ces biens ne sont pas inscrits au bilan consolidé de la Banque.

BSIF : Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, qui constitue l'autorité de réglementation des banques canadiennes.

CAPITAL : Le capital se compose de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et de débentures subordonnées. Le capital contribue à la croissance de l'actif, constitue un coussin contre les pertes sur prêts et protège les déposants.

COEFFICIENTS DU CAPITAL TOTAL : Rapport entre les capitaux propres et l'actif pondéré en fonction du risque, tel qu'il est stipulé par le BSIF, conformément aux lignes directrices de la Banque des règlements internationaux (BRI). Le capital de catégorie 1, qui est considéré comme le plus permanent, se compose surtout de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales, plus les actions privilégiées à dividende non cumulatif, moins la fraction non amortie de l'écart d'acquisition et les actifs incorporels non admissibles. Le capital de catégorie 2 se compose surtout d'actions privilégiées à dividende cumulatif, de débentures subordonnées et de la provision générale. Ensemble, le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2, moins certaines déductions, constituent le capital total.

CONTRAT À TERME NORMALISÉ : Engagement d'acheter ou de vendre un montant désigné de marchandises, de titres ou de devises à une date et à un prix stipulés d'avance. Les contrats à terme normalisés sont négociés sur des bourses reconnues. Les gains ou pertes sur ces contrats sont réglés chaque jour, en fonction des cours de clôture.

CONTRAT DE GARANTIE DE TAUX D'INTÉRÊT : Contrat en vertu duquel un taux d'intérêt désigné s'applique à un montant nominal de référence pour une période prédéterminée. L'écart entre le taux établi par contrat et le taux en vigueur sur le marché est versé en espèces à la date de règlement. Ce genre de contrat sert à se prémunir contre les fluctuations futures des taux d'intérêt ou à en tirer parti.

CONTRAT SUR DEVISES : Engagement d'acheter ou de vendre un montant déterminé de devises à une date fixe et à un taux de change stipulé d'avance.

CONVENTION DE RACHAT : Engagement relatif à des actifs vendus aux termes d'une entente de rachat. Autrement dit, opération à court terme par laquelle la Banque vend des actifs, généralement des obligations d'État, à un client et convient simultanément de les lui racheter à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de financement à court terme.

CONVENTION DE REVENTE : Engagement relatif à des actifs acquis aux termes d'une entente de revente. Autrement dit, opération à court terme par laquelle la Banque achète des actifs, généralement des obligations d'État, à un client et convient simultanément de les lui revendre à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de prêt sur nantissement à court terme.

COUVERTURE : Opération qui a pour objet de se prémunir contre des risques de prix, de taux d'intérêt ou de change en prenant des positions qui devraient permettre de compenser les variations des conditions du marché.

ÉVALUATION À LA VALEUR DU MARCHÉ : Évaluation aux prix du marché, à la date de clôture de l'exercice, de titres et d'instruments hors bilan détenus à des fins de négociation tels que des contrats de taux d'intérêt et de change. L'écart entre la valeur marchande et la valeur comptable de ces titres et instruments est imputé au revenu à titre de gain ou de perte.

GAIN OU Perte DE CHANGE : Gain ou perte non matérialisé découlant de la conversion en dollars canadiens d'éléments d'actif et de passif libellés en devises, lorsque les taux de change à la date du bilan diffèrent des taux en vigueur à la clôture de l'exercice précédent.

INSTRUMENT HORS BILAN : Engagement de crédit indirect, y compris un engagement de crédit en vertu duquel aucune somme n'a été prélevée et un instrument dérivé.

LETTRRES DE CRÉDIT DE SOUTIEN ET LETTRRES DE GARANTIE : Engagements de la Banque d'effectuer des paiements pour le compte de clients ne pouvant pas respecter leurs obligations envers des tiers. La Banque possède normalement un droit de recours contre les clients à qui elle avance ainsi des fonds.

MARGE NETTE SUR INTÉRÊTS : Revenu d'intérêts net, sur une base de mise en équivalence fiscale, en pourcentage de l'actif total moyen.

MONTANT NOMINAL DE RÉFÉRENCE : Montant prévu au contrat ou montant en capital devant servir à payer certains instruments hors bilan tels que des contrats de garantie de taux d'intérêt, des swaps de taux d'intérêt et de devises. Ce montant est dit « nominal » parce qu'il ne fait pas lui-même l'objet d'un échange, mais constitue uniquement la base de calcul des montants qui changent effectivement de main.

OPTION : Contrat entre un acheteur et un vendeur conférant à l'acheteur de l'option le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une marchandise, un instrument financier ou une devise en particulier, à un prix ou à un taux préétabli, au plus tard à une date future convenue d'avance.

PAYS DÉSIGNÉS À MARCHÉ NAISSANT (PDMN) : Pays dans le cas desquels la Banque est tenue par le BSIF de constituer une provision pour risques-pays, du fait qu'elle leur a consenti des prêts ou qu'elle leur a acheté des titres.

POINT DE BASE : Unité de mesure équivalant à un centième de un pour cent.

PRÊT DOUTEUX : Prêt dans le cas duquel la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer les intérêts et le capital à la date prévue, ou à l'égard duquel un paiement stipulé par contrat est en souffrance à la fin d'une période prescrite. Les intérêts ne sont pas comptabilisés dans le cas d'un prêt douteux.

PRODUIT DÉRIVÉ : Contrat financier dont la valeur est fonction du prix, du taux d'intérêt, du taux de change ou de l'indice des prix sous-jacents. Les contrats à terme, les contrats d'options et les swaps sont tous des instruments dérivés.

PROVISION GÉNÉRALE : Provision constituée par la Banque pour comptabiliser les pertes sur prêts qui sont survenues en date du bilan, mais qui n'ont pas encore été expressément déterminées au cas par cas.

PROVISION POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES : Montant réservé qui, de l'avis de la direction, est suffisant pour combler toutes les créances irrécouvrables relatives à des éléments inscrits au bilan et hors bilan. Cette provision inclut les provisions spécifiques, la provision pour risques-pays ainsi que la provision générale.

PROVISION POUR RISQUES-PAYS : Montant mis de côté initialement dans les années 1987 à 1989 pour couvrir les pertes éventuelles découlant de l'exposition au risque attribuable à un groupe de pays à marché naissant désignés par le BSIF.

RATIO DE PRODUCTIVITÉ : Mesure de l'efficacité avec laquelle la Banque engage des frais pour produire des revenus. Ce ratio indique, en pourcentage, le rapport entre les frais autres que d'intérêts et la somme du revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) et des autres revenus. Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES : Ratio de rentabilité égal au quotient du revenu net moins les dividendes sur actions privilégiées par l'avoir moyen des porteurs d'actions ordinaires.

SERVICE INTERMÉDIAIRE : Le service intermédiaire joue un rôle important dans le cadre des activités de gestion du risque et de mesure. Les membres de ce service passent en revue les modèles et les évaluations utilisés par les courtiers, mettent au point et effectuent des tests de résistance au stress, des analyses de sensibilité et des calculs de la VAR; ils examinent l'évolution des résultats et participent à l'élaboration de nouveaux produits.

SWAP : Un swap de taux d'intérêt est une convention permettant l'échange de flux de paiements d'intérêt, habituellement un taux flottant pour un taux fixe, sur un montant nominal de référence et pour une période donnée. Un swap de devises est une convention d'échange de paiements dans différentes devises, sur des périodes déterminées à l'avance.

TITRISATION : Processus en vertu duquel des actifs financiers (généralement des prêts) sont cédés à une fiducie qui émet, en temps normal, différentes catégories de titres adossés à des actifs afin de financer l'achat de prêts. La Banque comptabilise habituellement ces cessions comme des ventes, sous réserve de certaines conditions; les prêts en cause sont donc soustraits du bilan consolidé de la Banque.

VALEUR À RISQUE (VAR) : Estimation de la perte de valeur qui, à un seuil de confiance donné, pourrait éventuellement découlir du fait que la Banque maintienne une position pendant une période déterminée.

Assemblée annuelle

Les actionnaires sont invités à assister à la 172^e Assemblée annuelle des porteurs d'actions ordinaires de la Banque Scotia, qui se tiendra le 2 mars 2004 au Palais des congrès du Toronto métropolitain, Théâtre John W. H. Bassett, Édifice nord, 255, rue Front Ouest, Toronto (Ontario) Canada à 10 h (heure normale de l'Est).

Renseignements sur les dividendes

Les porteurs d'actions peuvent obtenir des renseignements sur leur portefeuille d'actions et les dividendes en communiquant avec l'agent de transfert.

Service de dépôt direct

Les porteurs d'actions qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. À cette fin, il leur suffit d'écrire à l'agent de transfert.

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux porteurs d'actions ordinaires et privilégiées d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes au comptant sans avoir à acquitter les frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Les actionnaires titulaires de débentures subordonnées entièrement nominatives de la Banque peuvent également affecter aux mêmes fins le montant des intérêts perçus sur ces dernières. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'agent de transfert.

Inscription boursière

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote des Bourses de Toronto, de New York et de Londres.

Les actions privilégiées de la Banque des séries 11 et 12 sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

Symboles boursiers

ACTION	SYMBOLE AU TÉLÉSCRIPTEUR	CODE CUSIP
Actions ordinaires	BNS	064149 10 7
Actions privilégiées, série 11	BNS.PR.I	064149 84 2
Actions privilégiées, série 12	BNS.PR.J	064149 81 8

Dates de paiement des dividendes pour 2004

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES	DATES DE PAIEMENT
6 janvier	28 janvier
6 avril	28 avril
6 juillet	28 juillet
5 octobre	27 octobre

Déclaration des bénéfices trimestriels

Pour 2004, les bénéfices trimestriels de la Banque Scotia devraient être annoncés les 2 mars, 1^{er} juin, 31 août et 30 novembre.

Assemblée annuelle de 2005

En 2005, l'Assemblée annuelle se tiendra le mardi 1^{er} mars à Halifax (Nouvelle-Écosse) à 10 h (heure de l'Atlantique).

Cours du jour de l'évaluation

Aux fins des déclarations des revenus au Canada, le cours des actions ordinaires de La Banque de Nouvelle-Écosse a été établi à 31,13 \$ par action le 22 décembre 1971, jour de l'évaluation, ce qui correspond au cours de 2,594 \$ déterminé à la suite de la division d'actions à raison de deux pour une intervenue en 1976, de la division d'actions à raison de trois pour une intervenue en 1984 et de la division d'actions à raison de deux pour une intervenue en 1998.

Envoi de documents en plusieurs exemplaires

Il se pourrait que certains porteurs d'actions de La Banque de Nouvelle-Écosse reçoivent plus d'un exemplaire des documents qui leur sont destinés, par exemple le présent Rapport annuel. Bien que nous nous efforçons d'éviter une telle duplication de l'information, si des porteurs d'actions figurent plusieurs fois sur la liste d'envoi parce qu'ils sont inscrits sous des adresses ou des noms différents, cela peut donner lieu à des envois multiples.

Les actionnaires concernés qui désirent mettre fin à ces envois multiples sont priés de communiquer avec l'agent de transfert afin que soient prises les dispositions nécessaires.

Cotes de crédit

DETTE DE PREMIER RANG À LONG TERME	
DBRS	AA(bas)
FITCH	AA-
Moody's	Aa3
Standard & Poor's	A+

ACTIONS PRIVILÉGIÉES À DIVIDENDE NON CUMULATIF

DBRS	Pfd-1(bas)n
------	-------------

PAPIER COMMERCIAL

DBRS	R-1(moyen)
Moody's	P-1
Standard & Poor's	A-1

Direction générale

Banque Scotia
Scotia Plaza
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-6161
Télécopieur : (416) 866-3750
Courriel : email@scotiabank.com

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Banque Scotia
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-4790
Télécopieur : (416) 866-5090
Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

Services aux actionnaires**AGENT DE TRANSFERT
ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES**

AGENT PRINCIPAL
Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 9^e étage
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1
Téléphone : (416) 981-9633; 1 800 564-6253
Télécopieur : (416) 263-9394; 1 888 453-0330
Courriel : caregistryinfo@computershare.com

**ANALYSTES FINANCIERS, GESTIONNAIRES DE
PORTEFEUILLES ET AUTRES INVESTISSEURS**

INSTITUTIONNELS
Téléphone : (416) 866-5982
Télécopieur : (416) 866-7867
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

COAGENT DE TRANSFERT (ÉTATS-UNIS)

Computershare Trust Company Inc.
350 Indiana Street
Golden, Colorado 80401
U.S.A.
Téléphone : 1 800 962-4284

Pour de plus amples renseignements**RELATIONS PUBLIQUES**

Banque Scotia
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-3925
Télécopieur : (416) 866-4988
Courriel : corpaff@scotiabank.com

CENTRE SERVICE CLIENTÈLE

1 800 575-2424

En ligne

Pour obtenir des renseignements sur les produits
et sur la société, de l'information financière et
de l'information à l'intention des actionnaires :
www.banquescotia.com et www.scotiicapital.com



^{MC} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.



Au moins 17,5 % des
fibres ligneuses qui
entrent dans la
fabrication de ce papier
proviennent de forêts
bien gérées, certifiées
de façon indépendante
selon les normes du
Forest Stewardship
Council A.C.

17,5 %
minimum

Certification par SmartWood
SW-COC-1078

FSC Trademark © 1996
Forest Stewardship Council A.C.

